Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15822 – 7 F | SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bonn soutient la politique de rigueur de Paris

● Tandis que les grèves continuent, la CGT et la FSU appellent à une nouvelle journée de manifestations mardi 12 décembre ● Le gouvernement engage le dialogue à la SNCF et renonce à la création d'une caisse autonome pour les retraites des fonctionnaires ● A Baden-Baden, M. Kohl a approuvé l'effort français « de réduction des déficits publics »

AU SOMMET franco-allemand de Baden-Baden, Jacques Chirac a reçu, jeudi 7 décembre, le soutien de Helmut Kohl pour *« ses efforts de consolidation budgétaire et de réduction des déficits publics »*. Manifestant son soutien à M. Juppé, la Banque de France a légèrement réduit, jeudi, l'un de ses taux directeurs.

Pendant que la CGT, FO, la FEN et la FSU faisaient, jeudi 7 décembre, la démonstration de la force du mouvement de protestation contre le plan d'Alain Juppé pour la protection sociale (environ un million de personnes ont défilé dans les rues des principales villes de France), le gouvernement s'efforçait de nouer le dialogue.

Le premier ministre a nommé un médiateur, Jean Mattéoli, pour tenter de mettre fin au conflit à la SNCF, et le président de la RATP a essayé de rassurer ses agents sur le maintien des particularités de leur régime de retraite. Les syndicats de la SNCF n'ont pas refusé cette médiation, mais ceux de la RATP n'ont pas voulu débattre avec la commission Le Vert, chargée de rédiger un livre blanc sur l'ensemble des régimes particuliers. De son côté, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, a fait comprendre aux organisations syndicales qu'il a reçues, que le gouvernement renonce à créer la caisse autonome de retraites des fonctionnaires annoncée par le premier ministre le 15 novembre.

La CGT et la FSU ont décidé d'organiser une nouvelle grande journée de manifestations le mardi 12 décembre, à laquelle pourrait se joindre FO. Jacques Barrot devrait profiter du week-end pour prendre contact avec les dirigeants des confédérations syndicales et, en recevant les présidents des caisses nationales de Sécurité sociale, établir un lien avec un responsable important de FO.

Alain Juppé ne veut pas participer lui-même à ces premières rencontres, mais il devrait, une fois les fils rétablis, recevoir les uns après les autres les dirigeants syndicaux.



La Russie idéale du général nationaliste



ALEXANDRE LEBED

IL TONNE contre le *« cannibalisme »* capitaliste, dénonce la soumission du Kremlin à *« l'Occident »*, appelle à *« prendre le meilleur dans le passé russe »* pour, dit-il, restaurer *« une grande puissance humiliée »*. Au fil de réunions électorales menées d'un bout à l'autre du pays, le général Alexandre Lebed peaufine son image d'*« homme fort »*, providentiel, droit, courageux, non corrompu : il a abandonné la référence à Pinochet pour se comparer à de Gaulle. A quelques jours du scrutin législatif du 17 décembre, son parti, le Congrès des communautés russes, est crédité de quelque 10 % des intentions de vote – un peu moins que les communistes. Mais sa popularité personnelle est en hausse.

A quarante-six ans, Alexandre Lebed, fils et petit-fils de militaire, ancien « para », ex-patron, jusqu'en juin 1995, de l'armée russe en Transnistrie, occupe, mieux que personne, le créneau du nationalisme russe. Dépourvu de tout programme autre que quelques formules simplistes, il cultive la nostalgie d'un pouvoir fort, d'un pays fier et sans mafia. Le message séduit et « Sacha » Lebed pourrait bien être le principal rival de Boris Eltsine.

Lire le point de vue du général Lebed page 15

Bruits de secte sud-africaine en Alsace

LES PETITES COMMUNES orphelines de *leur garnison militaire ne savent plus à quel* saint se vouer. Depuis la dissolution du 9e régiment du génie, Volgelsheim, près de Neuf-Brisach (Haut-Rhin), a perdu le tiers de sa population et l'équivalent de huit mois de recettes fiscales. Mais elle a gardé seize hectares de « friche », dont une imposante caserne construite par Guillaume II, en 1908. Les acquéreurs ne se bousculent pas et la Mission Kwasizabantu (M. K.) *a toute chance d'emporter* la prochaine vente aux enchères organisée par le ministère de la défense. Créée en 1960 en Afrique du Sud, M. K. est prête à débourser 24 millions de francs pour transformer la caserne en un grand centre international.

Alsace, terre de mission ? La réputation de « secte » a vite précédé la Mission Kwasizabantu et dépassé les limites du canton. Associations et pétitions ont ébranlé André Mann, maire de Volgelsheim, qui avait flairé la bonne affaire. Mais les enquêtes de la préfecture du Haut-Rhin et du ministère de la défense n'ont rien donné. Le « casier » de M. K., qui attire des milliers de personnes dans ses séminaires à Rouffach et à Walbourg, serait vierge. Rien ne viendrait étayer les accusations de secte.

Il aura fallu l'insistance de pasteurs protestants locaux pour établir des liens entre la Mission Kwasizabantu et un mouvement d'extrême droite sud-africain, Chrétiens pour la vérité (Christians for Truth), autrefois soutenu par le pouvoir blanc pour contrebalancer l'influence des Eglises et autres mouvements anti-apartheid, précisément dans ce pays zoulou *(Kwazulu-Natal) où est né M. K. et qui est* l'adversaire traditionnel de l'ANC et de Nelson Mandela.

A défaut d'être une « vraie » secte, Chrétiens pour la vérité et son prête-nom, la Mission Kwasizabantu, recyclés en Allemagne, en Suisse, près d'Annecy et en Alsace, ont gardé de leur origine sud-africaine pro-apartheid une solide détestation des *« communistes »*, des *« laïques »* et toute une rhétorique ultra-moralisatrice qui, autour des thèmes de l'avortement, du sida et de la pornographie, évoque ces groupes apocalyptiques connus dans une certaine mouvance évangélique. Le fondateur allemand de M. K., le pasteur Erlo Stegen et son frère Friedl, remplissent déjà des salles dans le Bade-Wurtemberg ou en Bavière pour des « séances d'évangélisation », où ils font du sida un *« châtiment divin »* qui aurait fait *« 80 000 victimes »*... parmi les chats !

Plus sérieusement, la distance maintenue par M. K. avec les Eglises locales, le secret gardé sur ses liens avec le mouvement raciste Chrétiens pour la vérité et sur l'origine de ses *fonds ont accru la méfiance en Alsace.* Le Sivom (syndicat intercommunal) du canton de Neuf-Brisach propose de transformer la caserne en un lycée franco-allemand, mais son utilité est contestée. Le maire de Volgelsheim rêve plutôt d'un établissement professionnel destiné aux jeunes Alsaciens et Badois voisins, qui ferait d'une caserne ayant servi pour la guerre *« un instrument de paix »*. Mais avec quels fonds ? Le Sivom n'a que 5 millions à avancer pour acquérir le site aux enchères. Soit cinq fois moins que la si peu mystérieuse M. K.

Henri Tincq

Schizophrénie à la française

VOILÀ deux semaines que les Français vivent l'un des conflits sociaux les moins violents de leur histoire, voire l'un des plus consensuels, où ils assurent tour à tour le rôle du gréviste imaginaire et celui de l'usager râleur. Au quinzième jour de grève, la France continue en effet de cultiver une schizophrénie douce.

Ce ne sont pas deux France qui s'opposent, celle des agents du secteur public contre celle du privé. Non, c'est une seule et même France, tout à la fois endolorie et frondeuse, blessée et combative, qui participe à un mouvement social dont elle est l'acteur volontaire et impuissant.

Ecartons un instant de notre réflexion les flèches assassines de Charles Pasqua, la rhétorique politique de Laurent Fabius, les coups de menton d'Alain Juppé, écartons même les démangeaisons carnassières de Marc Blondel (FO), victime d'un mensonge présidentiel par omission, et les vérités encore inaudibles de Nicole Notat (CFDT).

Derrière cette agitation, une France unanimiste apparaît, qui porte le deuil d'une époque révolue : celle des « acquis sociaux » pour l'éternité, celle des « trente glorieuses » de l'après-guerre, cette ère de croissance forte, continue, éradiquant le chômage, la France de jadis.

En ce sens, les grévistes d'aujourd'hui ne sont pas, comme on l'a beaucoup dit ces derniers jours, les ambassadeurs des salariés du privé tenus de travailler pour conserver leur emploi. Une ambassade suppose un avenir clair, un futur à construire, des propositions précises. Or les cheminots et les non-grévistes cultivent ensemble, au même rythme, à égalité, la nostalgie d'un confort menacé. Celui, fût-il modeste, d'une organisation sociale rodée, pourvoyeuse d'un plus de santé, d'un plus de loisirs et de bien-être.

Là réside le nœud de la crise, car ce monde se défait, cet ordre se dissout. Et la société française, faute de dirigeants capables d'expliquer et de faire accepter cette perte, proteste en défilant ou en acceptant en silence les embouteillages géants et les marches nocturnes forcées.

Laurent Greilsamer

Lire la suite page 16

La protection de la couche d'ozone

La conférence de l'ONU organisée à Vienne (Autriche) a établi un nouveau calendrier d'élimination des substances dangereuses. Pour protéger la couche d'ozone, le bromure de méthyle sera interdit en 2010. p. 4

Consensus en Italie sur les objectifs européens

Le président du conseil italien, a obtenu jeudi 7 décembre un consensus de la Chambre des députés sur les objectifs de l'Union européenne dont Rome doit assurer la présidence le 1er janvier. p. 3

Réquisitions d'appartements

Les logements réquisitionnés accueillent leurs premières familles de sans-logis. Les délais ont été tenus. L'opération, lancée au mois d'août par le gouvernement, a eu lieu dans cinq cents appartements. p. 12

Une trilogie de la Martha Graham Dance Company



Le Théâtre des arts de Créteil (Val-de-Marne) présente un spectacle de danse contemporaine, créé en 1936. p. 25

Les époux Balkany en correctionnelle

Ancien maire (RPR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany et son épouse comparaîtront début 1996 en correctionnelle pour avoir employé des agents municipaux pour leurs besoins privés. p. 13

Le pessimisme des entreprises

La réduction des coûts et le désendettement resteront une priorité en 1996 pour les sociétés françaises. Investissement et emploi apparaissent à nouveau sacrifiés. p. 17

Galileo dans l'enfer de Jupiter

La sonde américaine a enfin atteint les nuages de la planète géante. Pour la première fois, on pourra en étudier *in situ* les plus hautes couches. p. 22

Le prix de RMC

Bientôt privatisé pour un prix minimum de 500 millions de francs, le groupe Radio Monte-Carlo ne paraît pas sous-évalué, compte tenu de l'état du marché publicitaire. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1209 - 7,00 F

SOMMET Le président Jacques Chirac s'est rendu jeudi 7 décembre à Baden-Baden (Allemagne), avec huit membres du gouvernement, pour prendre part à un sommet franco-allemand avant le Conseil européen de Madrid. Il y a reçu le soutien du chancelier Kohl dans *« ses efforts de consolidation budgétaire et de réduction des déficits publics »*. Lui-même a réaffirmé que la politique du gouvernement n'était pas dictée par le traité de Maastricht, mais par des impératifs nationaux. ● RENFORÇANT leur coopération en matière de défense, Bonn et Paris réfléchissent à la possibilité d'échanger des appelés pendant la durée de leur service militaire. Deux accords ont été conclus dans le domaine des satellites militaires et sur la mise en place d'une agence d'armements. ● QUATRE COMMISSARIATS de police mixtes vont être mis en place dans la zone frontalière entre les deux pays.

Paris et Bonn refusent de céder à la vague d'euro-scepticisme

Le chancelier Helmut Kohl a apporté son soutien à Jacques Chirac et au gouvernement français pour leurs efforts de consolidation budgétaire et de réduction des déficits publics lors de la rencontre franco-allemande

BADEN-BADEN
de notre envoyé spécial

Il n'était pas du tout indifférent, dans le contexte actuel, que le partenaire privilégié de la France annonçât publiquement son soutien à la politique de rigueur poursuivie par Paris. S'exprimant aux côtés du président de la République, Jacques Chirac, à Baden-Baden le 7 décembre, le chancelier Kohl a salué les *« efforts nécessaires et difficiles de consolidation budgétaire et de réduction des dépenses publiques »* menés par la France. Les critères et le calendrier de l'union économique et monétaire européenne seront *« respectés coûte que coûte »*, selon le chancelier allemand.

En dépit de la *« situation dramatique »* que traverse la France – et qui a obligé le premier ministre, Alain Juppé, à renoncer in extremis à venir à Baden-Baden –, le chancelier Kohl a souligné qu'il n'*« avait absolument aucune crainte »* concernant le respect des engagements européens de Paris. Invoquant sa propre expérience politique, le doyen des dirigeants européens a encouragé ses partenaires français à faire preuve de *« courage »* et de *« détermination »* face à ceux qui s'opposent à des réformes dont M. Kohl résume ainsi l'enjeu : *« orienter la France vers l'avenir »*.



Plus prudents dans leur diagnostic, des membres de la délégation allemande à Baden-Baden se disaient *« préoccupés »* par le déroulement des événements sociaux en France. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, notamment, a posé des questions à son homologue, Jean Arthuis, sur ce sujet. En privé, les plus hauts dirigeants allemands estimaient, ces jours derniers, que le report de la date du passage à la troisième phase de la monnaie unique *« ne serait pas un drame »*. La position de l'Allemagne est connue. Elle a été répétée jeudi par le chancelier Kohl : *« Il ne pourra pas y avoir d'union monétaire sans la France et l'Allemagne. »*

PROFESSION DE FOI NATIONALE

Jacques Chirac, lui, a nié que des *« contraintes imposées de l'extérieur »* soient à l'origine des décisions budgétaires du gouvernement, lesquelles, a-t-il insisté, *« ne seront pas remises en cause »*. La politique menée par le gouvernement français a pour *« seule motivation d'adapter les structures à un véritable combat contre le chômage et de permettre le retour à la cohésion sociale, sans laquelle la France ne pourra pas prétendre être une grande nation et assumer son progrès pour l'ensemble de ses enfants »*, selon Jacques Chirac. En évitant manifestement de nommer le traité de Maastricht, le président français a souligné : *« Quand je vois le gouvernement prendre des mesures tendant à gérer sérieusement nos affaires et à nous adapter à notre temps, j'imagine que ce à quoi il pense ce n'est pas à tel ou tel traité ; il pense aux gens qui sont malheureux ou qui risquent de l'être et il pense aux jeunes, pour lesquels il est indispensable d'ouvrir un horizon, de permettre la création d'emplois, et d'assurer une protection sociale au moins à l'égal de celle qu'ont connue leurs anciens. »*

Une profession de foi avant tout nationale. Ce qui n'a pas empêché les dirigeants français et allemand de tenter d'approfondir la réflexion sur le scénario du passage à la troisième phase de l'union monétaire. Aucun accord n'a été annoncé sur le nom de la future monnaie unique, qui devrait être décidé à Madrid. Mais, à Bonn, le Bundestag a annoncé, jeudi 7 décembre, que la future monnaie unique devrait s'appeler l'Euro. La France sera-t-elle prête à temps pour la monnaie unique ? En Allemagne, l'opinion publique, relayée par les médias, s'adonne volontiers au doute. Pour la première fois, en marge du sommet de Baden-Baden, des arguments d'ordre budgétaire et financier se sont mêlés aux slogans antinucléaires des manifestants, venus par centaines protester contre la reprise des essais nucléaires. On pouvait ainsi lire sur une banderole ce slogan extraordinaire : *« Chirac détruit l'environnement et plonge son pays dans la dette. »*

Lucas Delattre

Un avertissement aux pays qui freinent l'Europe

CRÉATION de commissariats de police mixte *(lire ci-dessous)*, possibilité offerte aux jeunes appelés d'aller effectuer leur service national sous les drapeaux du pays partenaire : le sommet de Baden-Baden, qui voulait réaffirmer la vitalité de la coopération franco-allemande, n'a pas oublié que celle-ci ne gagnerait l'assentiment que si les citoyens eux-mêmes se sentaient concernés, et non pas seulement les diplomates, les militaires ou les hommes d'affaires. A une semaine du Conseil européen de Madrid, le président de la République, Jacques Chirac, et le chancelier Kohl voulaient que leur rencontre témoigne, dans une période difficile, de leur volonté commune de faire progresser la construction européenne.

Que ce soit dans les domaines de la défense, des institutions, de l'Europe monétaire, Paris et Bonn ont manifesté clairement leur volonté d'impulser un mouvement sans se laisser arrêter ni par les craintes de leurs opinions publiques ni par des partenaires moins pressés qui pourraient être tentés de freiner le processus. Dans la lettre qu'ils ont adressée aux autres pays membres de l'Union, Jacques Chirac et Helmut Kohl ont officiellement proposé d'introduire dans le traité de Maastricht une clause permettant des coopérations renforcées entre ceux qui veulent progresser plus vite dans la voie de l'intégration des politiques. Ils dressent ainsi les contours d'une Europe à géométrie variable, d'une sorte d'Europe confédérale, voix médiane entre le projet fédéral cher à l'Allemagne et celui d'une Europe limitée à des coopérations intergouvernementales.

S'il est un domaine où le sommet de Baden-Baden fera date, c'est bien celui de la défense, où Jacques Chirac et Helmut Kohl paraissent décidés à franchir une nouvelle étape pour concrétiser cette « identité européenne » qui a tant manqué dans la crise yougoslave. Le lieu était propice. Baden-Baden abrite le commandement de la 1re D B, la principale unité française du corps d'armée européen qui vient d'être déclaré officiellement opérationnel le 30 novembre dernier. Après la brigade mixte franco-allemande, après le corps d'armée, dont l'ossature reste encore essentiellement franco-allemande, les dirigeants des deux pays ont imaginé jeudi d'échanger des appelés. C'est une mesure symbolique, qui demande encore quelques vérifications d'ordre juridique avant de pouvoir être mise en application. Il n'a pas été précisé si elle s'appliquerait aussi au service civil.

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Un grand pas en avant a été fait avec la conclusion tant attendue de l'accord sur les satellites d'observation militaire *(lire ci-dessous)*. Cette décision, comme celle de mettre sur pied une agence commune d'armement pour coordonner les programmes d'acquisition des deux armées, vient souligner le rapprochement des deux gouvernements sur la manière de doter l'Europe d'une capacité autonome afin de pouvoir parler à voix égale avec les Américains au sein d'une Alliance *« réorganisée et rééquilibrée »*. L'accord de l'Allemagne a été long à se dessiner. Bonn aurait été convaincu de franchir le pas en constatant, lors de la conférence de Dayton sur l'ex-Yougoslavie, l'énorme avantage des Etats-Unis de pouvoir disposer des cartes les plus précises du terrain.

Mais cet accord n'aurait peut-être pas vu le jour si Paris n'avait pas pris la décision de reprendre sa place dans le comité militaire de l'OTAN. Cette décision a été saluée avec beaucoup d'insistance par le chancelier Kohl au cours de la conférence de presse. Elle permet d'envisager à l'avenir une nouvelle qualité de la coopération franco-allemande dans ce domaine de la défense, tout aussi essentiel que celui de la monnaie. Dans une déclaration à la presse, les deux pays ont scellé leur rapprochement en affirmant solennellement qu'ils se sont mis d'accord *« pour poursuivre avec leurs alliés le processus d'adaptation des structures de commandement politique et militaire »* de l'Alliance. *« Il faut*, soulignent-ils, *que ce processus prenne en compte le changement des conditions stratégiques, qu'il prenne également en compte l'affirmation d'une identité européenne en matière de sécurité et de défense. »*

Henri de Bresson

La lettre commune de Baden-Baden

DANS LEUR LETTRE commune adressée aux dirigeants des Etats membres de l'Union européenne, Jacques Chirac et Helmut Kohl estiment « que la conférence intergouvernementale *[au sein de laquelle les pays membres négocieront en 1996 la réforme de l'Union]* doit remplir pleinement son mandat mais qu'elle doit être suffisamment courte pour permettre d'aborder les échéances suivantes sans retard ».

Quatre objectifs prioritaires sont définis :

1. « Permettre à l'Union d'avoir une politique étrangère et de sécurité commune plus visible et plus déterminée, dans une démarche qui assure mieux l'efficacité, la continuité, la cohérence et la solidarité de son action. Ceci implique que soient rapprochées significativement les politiques étrangères et de défense de chacun de nos pays autour d'objectifs et de priorités clairs. Il conviendra à cet égard de préciser la relation entre l'Union européenne et l'UEO dans la perspective de l'échéance de 1998 du traité de Bruxelles *[sur l'Union de l'Europe occidentale]*, et de réfléchir aux ajustements qui permettraient de doter la politique étrangère et de sécurité commune des moyens et des instruments correspondant à nos ambitions, lui donnant une visibilité accrue et permettant de conjuguer les instruments communautaires et les capacités propres des Etats membres. »

2. « Parachever en Europe la constitution d'un espace homogène, où la liberté de mouvement serait garantie par une démarche commune, en particulier dans le domaine de l'asile et de l'immigration, et par une coopération renforcée permettant d'assurer de manière réellement efficace la sécurité des citoyens contre les fléaux du terrorisme, du crime international organisé et de la drogue. »

3. « Doter l'Union d'institutions plus efficaces (...). Ces aménagements devraient inclure, pour le Conseil, une extension du champ d'application des décisions à la majorité qualifiée, accompagnée d'une révision de la pondération des voix. Il faudra également réfléchir à la désignation, à la composition et aux attributions de la Commission pour permettre à celle-ci de jouer pleinement son rôle dans une Europe élargie. Il faudra enfin examiner les moyens de rendre plus transparentes et plus simples les procédures entre le Conseil, la Commission et le Parlement. »

4. « Renforcer l'ancrage démocratique d'une Union plus proche de ses citoyens. Ceci suppose une meilleure association du Parlement européen aux responsabilités de la construction européenne ainsi qu'une implication renforcée des Parlements nationaux (...) ».

» (...) Les difficultés momentanées de l'un des partenaires à suivre la marche en avant, *souligne la lettre*, ne devraient pas faire obstacle à la capacité d'action et de progrès de l'Union. Pour cette raison, nous jugeons souhaitable et possible (...) d'introduire dans le traité une clause de caractère général permettant aux Etats qui en ont la volonté et la capacité de développer entre eux des coopérations renforcées dans le cadre institutionnel unique de l'Union. »

Des commissariats mixtes à la frontière

DÈS LES PREMIERS MOIS de 1996, quatre commissariats de police mixtes surveilleront la frontière franco-allemande de la Lorraine à l'Alsace. Composés d'une vingtaine de fonctionnaires, ils devront surtout, dans une bande de 20 kilomètres de part et d'autre de la frontière, faire la chasse aux passeurs de drogue et aux filières d'immigration clandestine.

Cette décision a fait l'objet d'un accord signé jeudi 7 décembre à Baden Baden, en marge du sommet franco-allemand, par les ministres de l'intérieur des deux pays. Elle vient compléter le dispositif prévu, en matière de coordination des polices, pour compenser la suppression des contrôles aux frontières communes entre les pays de l'espace Schengen, mis en place en mars dernier entre sept pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Espagne, Portugal). Après l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République, la France avait émis la crainte de voir se créer le long des frontières une zone grise utilisable par les trafiquants et les criminels pour échapper aux recherches. La police française s'inquiétait aussi de ne plus savoir, depuis le démantèlement des postes frontières par les autres pays, à qui remettre les étrangers entrés illégalement en France et supposés être remis aux autorités du pays d'où ils viennent.

Un modèle de coopération similaire a commencé à être expérimenté également avec l'Espagne, où un commissariat mixte fonctionne déjà à la frontière du Perthus. Cinq autres sont prévus. Des discussions sont en cours avec les Belges pour mettre en place le même système. La création de ces commissariats devrait faciliter à terme la levée par la France de ses réserves à la suppression des contrôles de frontières.

Les commissariats mixtes franco-allemands seront installés à Sarrebruck, Lauterbourg, et dans la région de Strasbourg. Ils occuperont des installations utilisées jusqu'à présent par les polices des frontières. Les frais de fonctionnement seront partagés à parts égales. Du côté français, les fonctionnaires relèveront de la police nationale. Du côté allemand, des Länder de Bade-Wurtemberg et de Sarre. Ils seront notamment chargés d'effectuer des patrouilles mixtes dans la zone dont ils auront la charge. Ce sont les nationaux qui, lors d'arrestations, seront opérationnels sur le plan judiciaire sur le territoire du pays dont ils relèvent.

H. de B.

Une coopération dans le développement de deux systèmes d'observation spatiale

EN DÉCIDANT de coopérer au développement de deux systèmes d'observation spatiale, la France et l'Allemagne sont convenues, en même temps, d'ouvrir leur alliance à d'autres pays européens, comme l'Italie et l'Espagne, et d'étudier un *« partenariat »* avec les Etats-Unis. Les deux systèmes en question visent à procurer, à leurs armées, des « yeux » pour le renseignement stratégique dans l'espace et, à leurs industriels, la base à partir de laquelle ils créeront un consortium européen.

Baptisé Helios 2 et placé sous la maîtrise de la France, le premier système se compose de deux satellites d'observation optique dans le visible (avec l'adjonction d'une capacité infrarouge) et de deux composantes-sol (l'une pour le contrôle, l'autre pour le traitement des images), qui pourraient être opérationnels à compter de 2001. Le coût global dépasse les 11 milliards de francs. Helios 2 bénéficiera de l'expérience acquise sur Helios 1, mis sur orbite par la France en juillet, et il empruntera sa technologie au satellite civil Spot 5.

Dénommé Horus, mais sous la direction de l'Allemagne, le second système comprend deux satellites d'observation radar (tout temps, de jour comme de nuit) et deux composantes-sol, prêts pour 2005. Le coût est estimé à plus de 12 milliards de francs. Horus bénéficiera de la technologie de détection électromagnétique déjà acquise par les Français et par les Allemands sur les programmes de satellites civils ERS 1 et ERS 2.

L'intérêt militaire de l'observation spatiale est qu'elle s'affranchit des contraintes juridiques, liées au survol d'un territoire étranger, pour réunir des informations sur l'état des forces, contrôler l'application de traités de désarmement, surveiller l'évolution d'une crise, concevoir des « plans de frappe », élaborer des « dossiers d'objectifs » et des relevés cartographiques en vue d'une action conjointe sur un éventuel théâtre. C'est donc une coopération – en matière de renseignement stratégique – qui peut aller très loin en termes de sécurité et de stabilité en Europe.

PARTENARIAT AMÉRICAIN

Une fois qu'ils auront mis sur pied un plan équilibré de financement, de réalisation et d'exploitation opérationnelle des deux systèmes (20 % sur Helios 2 et 60 % sur Horus pour l'Allemagne), les deux pays devront favoriser un *« rapprochement transnational »* de leurs industries.

Comme pour Helios 1, c'est le groupe franco-britannique Matra Marconi Space (6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 4 300 salariés) qui sera maître d'oeuvre du programme Helios 2. Horus, en revanche, a été confié à Deutsche Aerospace (DASA), qui prépare une alliance avec la branche « espace » du groupe français Aérospatiale (2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1 100 salariés).

Dans cette perspective, qui concerne deux entreprises travaillant déjà ensemble sur l'Airbus, le lanceur Ariane, les missiles tactiques et les hélicoptères, il s'agit rien de moins que d'intégrer les activités spatiales de ces deux groupes, de part et d'autre du Rhin, dans une société à gestion paritaire (de droit allemand) avec un siège à Munich. Ce qui pose, en France, un triple problème : la recapitalisation du groupe Aérospatiale, l'avenir du site industriel de Cannes et le contrôle des transferts de technologie.

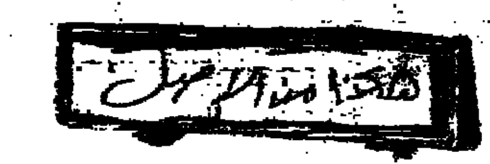
A Baden-Baden, les deux pays ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à accueillir d'autres membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), comme l'Italie et l'Espagne qui ont contribué à Helios 1, actuellement en orbite, à hauteur respectivement de 14 % et de 7 % des coûts globaux.

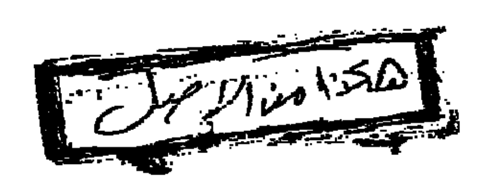
Mais la France a fait une concession à son nouvel associé allemand. Elle est convenue d'examiner s'il est possible d'élargir une telle coopération à *« un partenariat »* avec les Etats-Unis, qui, dans l'esprit des Français, doit rester *« équitable »* et respecter *« les exigences européennes d'autonomie et de calendrier »*. Ce qui signifie que les deux pays européens s'engagent à rechercher les moyens de rendre leurs systèmes complémentaires et interopérables avec ceux des Américains.

Dans ce domaine, les Etats-Unis sont singulièrement en avance, et ils ont peu l'habitude d'échanger tous leurs secrets avec leurs alliés. Mais l'Allemagne avait été la cible commerciale d'une proposition rivale du groupe américain Lockheed Martin.

En refusant cette offre et en se lançant dans un programme de souveraineté européenne en matière de sécurité à long terme, les Allemands ont obtenu que la France, qui vient de se rapprocher du Comité militaire de l'OTAN, n'exclue plus de coopérer avec les Etats-Unis *« sur la base*, s'empresse-t-on d'ajouter à Paris, *de la réciprocité et de l'équilibre »* de la relation euro-atlantique.

Jacques Isnard





« L'UE ne doit pas avoir peur de sa diversité », déclare le secrétaire britannique au Foreign Office

Selon Malcolm Rifkind, l'Union, dans le futur, sera « inévitablement à géométrie variable »

Malcolm Rifkind précise les positions de Londres au cœur du débat sur l'évolution de l'Union européenne. Concernant la monnaie unique, il estime que, si *« elle est adoptée en 1999, plus de la moitié des membres de l'Union européenne resteront en dehors »*. Tout en réaffirmant son accord à l'élargissement à l'Est, M. Rifkind souligne qu'il ne doit pas entraîner une extension du vote à la majorité qualifiée au sein de l'UE.

LONDRES
de notre correspondant

A quelques jours du sommet des Quinze à Madrid, Malcolm Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, a tenu à rassurer ses partenaires sur l'attitude de la Grande-Bretagne dont, selon lui, les revendications ne sont pas plus déraisonnables que celles de n'importe quel autre membre d'une Union dont il a souhaité qu'elle conserve sa *« diversité »*. M. Rifkind a tenu, jeudi 7 décembre, à mettre les choses au point devant les représentants de plusieurs quotidiens européens, dont *Le Monde*, justifiant l'attitude de son pays au nom du *« traditionnel pragmatisme britannique »*.

La question de la monnaie unique demeure l'un des points sur lesquels Londres manifeste sa différence. Mais M. Rifkind s'est posé en porte-parole des pays qui ne feront pas partie du premier train de l'union monétaire. *« Il faut se poser la question fondamentale des relations satisfaisantes entre les pays qui auront adopté la monnaie unique et les autres »*, qu'ils n'aient pas voulu ou pas pu s'y joindre. Car *« si la monnaie unique est adoptée en 1999, plus de la moitié des membres de l'UE resteront en dehors »*. Il faudra donc déterminer les relations entre les deux groupes, *« identifier les problèmes et les solutions »*. Le chef de la diplomatie britannique juge *« sain qu'une question historique irréversible fasse l'objet d'un vrai débat démocratique »*, notant au passage que ce débat a n'a pas seulement lieu en Grande-Bretagne, mais également en Allemagne et en France.

ISOLEMENT

Abordant la politique européenne de défense et de sécurité, M. Rifkind a justifié son opposition à une fusion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et de l'Union, dans la mesure où quatre pays parmi les Quinze sont neutres et ne font pas partie de l'OTAN. *« Il serait erroné dans le principe et inacceptable en pratique de subordonner l'UEO à une autre organisation* [l'UE] *dont plusieurs membres pourraient avoir droit de regard sur des questions militaires alors qu'ils ne font pas partie de l'UEO. »*

Très favorable à l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale, M. Rifkind n'est pas prêt à en payer le prix institutionnel, en particulier – autre bête noire de Londres – l'extension du vote à la majorité qualifiée aux dépens de l'unanimité. Elle existe déjà là où elle est nécessaire, assure-t-il, *« et là où elle n'existe pas, c'est parce qu'il s'agit de problèmes au cœur des intérêts des Etats membres »*. D'ailleurs, *« même si nous devons avoir plus de membres dans dix ans, je ne puis comprendre pourquoi nous devrions changer maintenant notre système de vote »*. Se défendant d'être dogmatique, il se pose en défenseur de pays qui pourraient se trouver isolés. Ce fut souvent le cas du sien, mais il choisit prendre l'exemple de Paris ou de Bonn.

Tout comme il se défend de creuser des tranchées en prévision de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la refonte des institutions européennes, qui doit avoir lieu en 1996 : *« Nous ne sommes pas les seuls à avoir des points de vue fermes. La France s'est souvent battue avec acharnement pour ce à quoi elle croit, l'Allemagne aussi. »* De toute manière, la Grande-Bretagne n'attend pas de résultats cruciaux de la CIG, qui ne devrait pas être un second Maastricht.

M. Rifkind s'est efforcé de présenter comme *« normale »* la position de son gouvernement – souvent qualifiée de négative par les autres pays – en comparant les divergences de Londres à celles de ses partenaires et en minimisant les différences. Ce qui ne l'avait pas empêché, peu avant, de rappeler aux députés que la Grande-Bretagne ne devait pas avoir peur d'être isolée si ses intérêts étaient en jeu.

Il a conclu en estimant que l'Europe des Quinze, et plus encore celle de demain, qui s'étendra jusqu'à la frontière russe, *« sera inévitablement à géométrie variable »*. *« Elle doit se faire à l'idée de la diversité de ses aspirations comme de ses conditions économiques et sociales »*. *« Il y aura des domaines où des groupes de pays prendront des initiatives, et d'autres non, cela ne m'effraie pas. Avec l'élargissement de l'UE à d'anciens pays communistes, cela deviendra un phénomène nécessaire. La réalité de l'UE est dans sa diversité, mais avec un degré de coopération et de soutien mutuel jamais vu dans l'histoire de l'Europe. »* *« N'ayons pas peur de nos différences, de notre diversité, ce ne serait que l'expression de notre manque de confiance dans la culture européenne (...) L'Europe n'a jamais été unie et son unification serait bien triste ! »*

Patrice de Beer

M. Dini obtient un consensus au Parlement sur les objectifs européens de l'Italie

Rome présidera l'UE à partir du 1er janvier 1996

ROME
de notre correspondante

A trois semaines du début de la présidence italienne de l'Union européenne, le 1er janvier 1996, la Chambre des députés a exprimé, jeudi 7 décembre, une position unitaire sur les futures orientations de la présidence. L'Italie parlera donc d'une seule voix sur l'Europe. Un motif de satisfaction pour le président du conseil, Lamberto Dini, qui s'est engagé à démissionner fin décembre : ce consensus, a-t-il dit, *« donnera la sécurité nécessaire à celui qui aura la responsabilité de diriger la présidence européenne »*, et offrira *« garanties et certitudes »* aux partenaires de l'Italie. Sur le fond, M. Dini s'était déjà exprimé, mardi, dans un long discours de présentation du « semestre italien ».

La présidence italienne devra surtout affronter, au printemps 1996, le lancement de la conférence intergouvernementale de révision du traité de Maastricht. A ce propos, elle s'efforcera de réfléchir sur la révision des politiques communes, en particulier la politique agricole, et sur une meilleure utilisation des fonds structurels destinés aux régions les moins avancées. De même, l'Italie insistera sur les grands projets en faveur de l'emploi (liaisons intereuropéennes, télécommunications, formation professionnelle, etc.).

Le discours de M. Dini a surtout porté sur la monnaie unique, l'Italie craignant de ne pouvoir faire partie du peloton de tête. Tout en repoussant l'idée d'anticiper sur la date prévue – normalement 1998 – pour décider qui sera admis ou non dans l'Union économique et monétaire, M. Dini s'est dit prêt à faire un effort supplémentaire pour que l'Italie participe à la troisième phase en avançant d'un an son programme de réduction du déficit public. *« C'est un effort considérable, mais pas impossible »*, a-t-il expliqué, en rappelant que le document de programmation économique et financière prévoyait de ramener le déficit public italien à 4,4 % du PIB à la fin de 1997 et aux 3 % requis par les critères de Maastricht en 1998. Ce qui pourrait être fait dès 1997 au prix d'un plan d'austérité exceptionnel, qui apporterait à l'Etat 50 à 70 milliards de lires (entre 160 et 224 millions de francs) supplémentaires.

Par ailleurs, le président du conseil s'est dit favorable à un mécanisme simplifié de stabilisation des changes à la place du SME, pour les pays qui ne pourront pas prendre part à la troisième phase de l'UEM, reposant sur une coordination entre la Banque centrale européenne et les autres banques centrales. Enfin, il s'est montré très réservé sur la proposition du ministre des finances allemand de créer un *« pacte de stabilité »* entre pays qui feront partie de la cordée de tête.

Pour M. Dini, arracher un consensus sur l'Europe à la Chambre aura été une double victoire, car, dans l'incertitude politique actuelle, le débat européen se doublait d'un débat de politique intérieure : donner un consensus à un chef de gouvernement « transitoire » qui doit remettre son mandat à la fin du mois était sans nul doute le renforcer. Voire lui donner un à-valoir pour la suite, car de nombreuses voix s'élèvent pour que les élections législatives, cent fois repoussées, n'interviennent pas avant la fin du mandat européen de l'Italie.

Marie-Claude Decamps

M. Clinton présente ses propositions pour équilibrer le budget américain en sept ans

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans la guerre d'usure qui oppose le Congrès à la Maison Blanche, Bill Clinton a franchi une nouvelle étape, jeudi 7 décembre, en présentant ses propres propositions pour équilibrer les finances de l'Etat en sept ans. Celles-ci ne sont pas de nature à sortir de l'impasse politique actuelle mais, comme le souhaitait M. Clinton, elles manifestent la bonne volonté de l'administration démocrate. Mercredi, le chef de l'exécutif avait, comme prévu, mis son veto aux propositions budgétaires du Parti républicain, jugeant celles-ci *« extrémistes »*, notamment parce qu'elles prévoient une forte contraction des programmes sociaux.

Le 19 novembre, le chef de la Maison Blanche avait accepté le principe d'un équilibre des comptes fédéraux au plus tard en 2002, un objectif qui constitue le fer de lance de la « révolution » républicaine. En faisant cette concession, M. Clinton mettait fin provisoirement à la crise budgétaire, laquelle s'était traduite par une paralysie partielle de l'administration fédérale. Les républicains et M. Clinton s'affrontent à la fois sur la loi de finances pour l'exercice fiscal 1996 (entamé en octobre 1995) et sur les économies nécessaires pour équilibrer à terme le budget.

ÉGALITÉ

Le compromis du 19 novembre avait permis l'adoption d'une loi de finances provisoire pour 1996, autorisant le financement des dépenses fédérales jusqu'au 15 décembre. Comme il y a peu de chances de parvenir rapidement à un accord, M. Clinton propose une prolongation de ce délai jusqu'au 26 janvier 1996, afin d'éviter une nouvelle « fermeture » de l'administration. Sur le long terme, les deux camps sont en quelque sorte à égalité, puisque chacun dispose désormais d'un projet prévoyant l'équilibre budgétaire en sept ans.

C'est la troisième fois depuis le début de l'année que M. Clinton présente des propositions budgétaires. Par rapport au texte de juin, le nouveau plan présidentiel comporte 141 milliards de dollars (700 milliards de francs) d'économies supplémentaires, celles-ci se concentrant sur l'aide sociale, le logement et les transports. L'effort est donc important, mais il est encore inférieur de 475 milliards de dollars au montant des économies avancé par les républicains. Les responsables du Grand Old Party ont d'ailleurs immédiatement fait part de leur *« déception »*, et le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, a reconnu que des *« différences fondamentales »* séparent encore les deux projets.

Celui de l'administration respecte les priorités sociales de M. Clinton : le budget des programmes Medicare (personnes âgées) et Medicaid (aide aux plus démunis) n'est pas davantage réduit, et le montant des allégements fiscaux est toujours limité à 98 milliards de dollars sur sept ans (contre 245 milliards de dollars pour les républicains). Les économies supplémentaires proviennent à la fois d'une réduction des dépenses générales de l'Etat (salaires des fonctionnaires, travaux publics, etc.), et d'un nouveau calcul de l'indice des prix : en révisant celui-ci à la baisse de 0,2 %, l'Etat « économise » quelque 32 milliards de dollars.

Pour parvenir à équilibrer le budget en sept ans avec des sacrifices nettement moins lourds que ceux prévus par les républicains, l'administration se base sur des hypothèses de croissance plus optimistes, élaborées par l'Office du budget de la Maison Blanche (OMB). Les républicains, de leur côté, font confiance aux prévisions du bureau du budget du Congrès (CBO). Celui-ci devrait annoncer dans les prochains jours des estimations révisées, qui permettront de réduire l'écart entre les deux projets budgétaires. De véritables négociations vont alors pouvoir s'engager. Avec des chances de succès incertaines : l'un ou l'autre camp pourrait en effet décider que le débat sur la protection sociale, au centre de la polémique actuelle, mérite de se prolonger pendant la campagne électorale présidentielle.

Laurent Zecchini

Ouverture d'une enquête sur Newt Gingrich

Les démocrates ont salué avec une certaine satisfaction l'annonce de la création d'une commission d'enquête chargée de déterminer si leur *« ennemi public numéro un »*, Newt Gingrich, *speaker* de la Chambre des représentants, a violé les règles du Congrès. Cette décision contre le maître d'œuvre de la « révolution » conservatrice que les républicains tentent d'imposer à M. Clinton a été acquise, mercredi 6 décembre, à l'unanimité des dix membres (cinq républicains et cinq démocrates) de la commission d'éthique de la Chambre. Au bout de quinze mois de travaux, la commission a rejeté de nombreuses accusations contre M. Gingrich, pour n'en retenir qu'une : le *speaker* a-t-il violé le code fiscal en utilisant des donations exonérées d'impôt pour financer les cours de politique qu'il dispense à l'université de Georgie, Etat dont il est l'élu ? Un magistrat indépendant va être nommé. Son enquête va se prolonger, sans doute jusqu'au renouvellement de la Chambre des représentants, dans un an.

Belgrade juge « inacceptable » l'ultimatum de la France au sujet des pilotes

La polémique sur la réunification de Sarajevo s'apaise

LES AUTORITÉS de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) ont jugé *« inacceptable »*, jeudi 7 décembre, l'ultimatum que leur a lancé la France au sujet de ses deux pilotes disparus depuis plus de trois mois en Bosnie. Un communiqué du ministère yougoslave des affaires étrangères qualifie aussi de *« déplacées les déclarations de hauts représentants de la France »*. *« Le fait que les efforts déployés jusqu'à présent* [pour retrouver les aviateurs] *n'ont pas donné les résultats escomptés ne doit pas faire douter de l'intérêt sincère et de la volonté de la RFY de dénouer cette affaire »*, précise le communiqué.

La France a cependant réitéré ses menaces jeudi. *« Les pilotes français devront être libérés immédiatement. S'ils ne le sont pas, les conséquences seront multiples »*, a déclaré Jacques Rummelhardt, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ces conséquences frapperont *« ceux qui sont responsables de la détention des Français, et ceux qui n'ont pas respecté leur engagement – donc leur honneur – de tout faire pour obtenir la libération des pilotes »*, a précisé M. Rummelhardt.

A propos de l'application du plan de paix à Sarajevo, Jacques Chirac a adressé, le 7 décembre, une lettre au président bosniaque Alija Izetbegovic, dans laquelle il l'assure que la France *« est attachée au respect scrupuleux des accords de Dayton, y compris et d'abord à Sarajevo »*. *« L'avenir de la Bosnie-Herzégovine tel que nous le concevons ensemble se jouera d'abord à Sarajevo »*, poursuit le chef de l'Etat français, qui, dans un message à son homologue américain Bill Clinton, avait demandé la semaine dernière *« des garanties »* pour la population serbe de Sarajevo.

ATTITUDE PARTIALE

Dans sa missive à M. Izetbegovic, Jacques Chirac ajoute que la France *« a été la première à demander la réunification de la ville et considère que ce résultat constitue l'un des principaux acquis de Dayton. C'est ce résultat qu'il convient aujourd'hui de consolider en favorisant par exemple la mise en place à Sarajevo, sous la souveraineté naturellement du gouvernement bosniaque, des mécanismes de dialogue et de consultation permettant d'encourager le processus nécessaire de réconciliation »*. Selon le chef de l'Etat français, *« il ne s'agit en aucun cas de renégocier ou de remettre en cause les accords qui seront signés à Paris* (le 14 décembre), *mais au contraire de créer les conditions pratiques permettant leur mise en œuvre intégrale dans les meilleures conditions »*.

« C'est dans cet esprit que les forces françaises présentes à Sarajevo continueront d'agir, en étroite coopération bien sûr avec les responsables bosniaques, au cours des prochains mois », poursuit-il. *« Des instructions très claires ont été confirmées en ce sens à nos forces, dont on ne soulignera jamais assez le travail remarquable au service de la paix. »*

Une polémique avait éclaté ces derniers jours à Sarajevo, où des responsables bosniaques avaient reproché aux militaires français de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) d'avoir adopté sur le terrain une attitude partiale en faveur des populations serbes de la capitale. Le négociateur américain, Richard Holbrooke, devrait pour sa part demander au gouvernement bosniaque de prendre des mesures en faveur de la population serbe de Sarajevo qui devra vivre sous son autorité. *« Nous aimerions voir davantage de déclarations assurant les Serbes que leurs droits seront, dans les faits, respectés »*, a expliqué, jeudi, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns.

Une « conférence sur la mise en œuvre de l'accord de paix en Bosnie » s'est d'autre part ouverte, vendredi, à Londres. Une cinquantaine de pays et d'organisations internationales devaient étudier la mise en place de l'organisation civile, qui tirera un trait sur plus de trois années de guerre, et procéder à la nomination d'un haut représentant – vraisemblablement le Suédois Carl Bildt – chargé de coordonner tous les aspects civils de la reconstruction de la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Pour protéger la couche d'ozone, l'usage d'un gaz pesticide, le bromure de méthyle, sera interdit en 2010

La conférence de l'ONU a établi un nouveau calendrier d'élimination des substances dangereuses

Réunis à Vienne du 5 au 7 décembre, dix ans après la première conférence des Nations unies sur la protection de la couche d'ozone, les ministres de l'environnement ont renforcé les mesures prises pour faire disparaître les substances qui la menacent. Contre l'avis des pays en développement, ils ont condamné l'usage du bromure de méthyle, utilisé en agriculture tropicale.

VIENNE
de notre envoyé spécial

En s'attaquant au bromure de méthyle, un gaz pesticide dénoncé pour la première fois en 1992 à la conférence de Copenhague, la lutte pour la protection de la couche d'ozone aborde une nouvelle étape. Il ne s'agit plus cette fois d'un produit de synthèse fabriqué par des industriels pour d'autres indutriels, tels les fameux CFC (chlorofluorocarbures), mais bel et bien d'un gaz naturel (lié à la présence du sel), utilisé pour la conservation des archives, des pièces de musée et surtout des denrées agricoles.

Dans les pays méditerranéens et tropicaux, où les infestations sont favorisées par la chaleur, le bromure de méthyle est aussi utilisé pour préparer les sols, détruire les parasites sous serre et stériliser les expéditions de fleurs, fruits et légumes.

Il s'agit donc à la fois d'un produit éminemment utile pour l'agriculture du « Sud », et d'un marché relativement restreint pour l'industrie chimique du « Nord ». Au total, il se fabrique seulement 70 000 tonnes de bromure de méthyle dans le monde, essentiellement à partir de trois gisements : les saumures de l'Arkansas (Etats-Unis), exploitées par deux sociétés américaines (Great Lakes Chemical et Albermale) ; la mer Morte, exploitée par une société israélienne (Dead Sea Bromide) et la Méditerranée, exploitée à Port-de-Bouc par Elf-Atochem.

On comprend, dans ces conditions, que les pays en développement, menés par la Chine, l'Inde et le Kenya, aient tout fait pour empêcher une interdiction qui ne lèse pratiquement que leurs intérêts.

Les pays en développement ont été discrètement soutenus par l'Europe du Sud (Espagne, France, Italie et Grèce), ce qui a créé un malaise au sein de la représentation de l'Union européenne, contrainte à parler d'une seule voix. En fait, les discordances ont éclaté en séance plénière, lorsque la France a plaidé pour qu'on ne réglemente pas le bromure *« à une vitesse excessive »*.

« Les pays nordiques se moquent du bromure, qui ne concernent que les cultures à plus de 7 degrés Celsius », commentait en aparté un observateur d'Elf-Atochem. Ce qui n'est pas tout à fait vrai étant donné que l'agriculture nordique se pratique aussi beaucoup en serre et que les Canadiens ont longtemps utilisé – et utilisent encore parfois – le bromure dans leurs silos à grain.

Les Canadiens, les Australiens et même les Colombiens – grands exportateurs de fleurs coupées – ont fait les couloirs pour expliquer comment ils se passent aujourd'hui du bromure. Ils utilisent d'autres produits de fumigation comme la phosphine, associée à des traitements du sol particulier (paillage sous plastique, compost, chauffage à la vapeur, etc.).

Pour la conservation des denrées, on peut recourir à la réfrigération, au chauffage ou à l'irradiation, qui dispensent du recours à un quelconque produit chimique. Contrairement donc à ce que répètent sans cesse les producteurs et consommateurs de bromure, il existe bel et bien des techniques de substitution, à défaut d'un produit miracle de remplacement.

On peut s'étonner que les Etats-Unis aient mené la lutte contre un produit qui ne représente pas un enjeu économique chez eux. Mais les Américains ont découvert l'environnement grâce à la dénonciation des pesticides par un livre qui avait fureur dans les années 60 (*The Silent Spring*, de Rachel Carson). Et ils sont aujourd'hui prisonniers de leurs propres règles puisque le *Clean Air Act* de 1990 spécifie que sont désormais interdits tous les produits dont la capacité de nuisance sur la couche d'ozone dépasse le coefficient de 0,2. Or le bromure de méthyle a un coefficient de 0,6 (pour une durée de vie de un à deux ans, cependant, alors que le chlore des CFC peut subsister cinqante ans dans la stratosphère).

Le chlore des CFC et HCFC, encore très utilisés dans le monde entier, fait plus de dégâts que le brome dans la stratosphère. Mais la cause est aujourd'hui entendue : la communauté internationale, à la quasi-unanimité des gouvernements et des industriels, admet qu'il faut les abandonner... selon un calendrier constamment différé.

Roger Cans

Les dates-butoirs

Le bromure de méthyle sera interdit dans les pays industrialisés en 2010, après une réduction de 25 % en 2001 et de 50 % en 2005. Les pays en développement devront geler leur consommation de bromure en 2002, sur la base d'une moyenne des années 1995-1998. Les CFC demeurent interdits de fabrication au 1er janvier 1996 dans les pays industrialisés et le seront en 2010 dans les pays en développement. Quant aux HCFC, substituts de première génération vingt fois moins nocifs que les CFC, ils seront interdits en 2020 dans les pays industrialisés et gelés en 2016 dans les pays en développement, sur la base de l'année 2015.

La Russie en suspens

Lorsque le protocole de Montréal a été signé en 1987, l'URSS était classée pays industrialisé. Aussi, lorsque le Fonds multilatéral a été créé en 1990 pour aider les pays en développement à s'adapter à l'interdiction des CFC, l'URSS s'est engagée à verser sa contribution. La Russie d'aujourd'hui ne l'entend plus de cette oreille. *« Nous sommes plus pauvres que ceux que nous sommes censés aider »*, a expliqué le ministre russe de l'environnement, Viktor Danilov-Danilyan. Il a donc demandé que son pays soit libéré de ses engagements et même autorisé à exporter des CFC... Comme les autres pays en transition, cependant, la Russie peut se faire aider, non pas par le Fonds multilatéral auquel elle est toujours censée contribuer, mais par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) géré par la Banque mondiale. Elle a reçu à ce titre 8,5 millions de dollars.

Des autonomistes timorais ont envahi deux ambassades à Djakarta

Ces incidents ont marqué le vingtième anniversaire de l'occupation du territoire par l'Indonésie

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Vingt ans après l'occupation du territoire par l'armée indonésienne, la question de Timor-Oriental demeure un boulet dont la diplomatie de Djakarta ne réussit pas à alléger le poids. Le conflit a aussi dérapé sur le plan intérieur, jeudi 7 décembre, lorsque, pour la première fois, des Indonésiens se sont introduits dans les chancelleries russe et hollandaise sur les talons de cent cinq Timorais qui avaient eux-mêmes envahi ces enceintes diplomatiques. Des bagarres ont éclaté, qui ont fait au moins deux blessés à l'ambassade des Pays-Bas. Ces incidents ont eu lieu alors que le haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, José Ayala Lasso, était en visite officielle dans le pays.

M. Ayala avait, à la veille de l'anniversaire du 7 décembre 1975, réclamé à l'Indonésie qu'elle accepte une enquête indépendante sur le massacre de novembre 1991, à Dili. Une réponse positive de Djakarta aurait marqué un assouplissement de la ligne officielle, selon laquelle Timor-Oriental, qui a été annexé, en 1976, pour devenir la 27e province de l'Indonésie, est un problème *« interne »*.

PRÉSENCE MILITAIRE

Mais Djakarta a opposé une fin de non-recevoir à la demande du haut-commissaire, lequel, pourtant, a pu se rendre dans le territoire, dont l'ONU n'a jamais reconnu l'annexion. Tout en continuant à dialoguer avec l'ONU et les autres parties concernées, Djakarta fait valoir qu'attribuer un statut spécial à Timor risquerait de déclencher une vague de revendications dans un archipel à la grande diversité ethnique, religieuse et culturelle.

La reprise de manifestations à Timor, depuis septembre, a souligné les limites de cette politique. A l'appui de revendications autonomistes, les Timorais hostiles à l'intégration, qui semblent majoritaires, estiment que les immigrants indonésiens ont été les principaux bénéficiaires de l'effort de développement entrepris par Djakarta : près de 450 millions de dollars investis dans le plan quinquennal 1989-1994. Ils affirment aussi que, contrairement à ce que dit Djakarta, la présence des forces de sécurité indonésiennes à Timor n'a pas été allégée, ces derniers mois.

La moitié au moins des manifestants qui ont envahi les chancelleries russe et hollandaise à Djakarta sont des Indonésiens qui appuient le droit à l'autodétermination des Timorais. Ils affirment être membres d'une Union démocratique populaire, organisation inconnue, qui entend lutter pour les libertés dans l'archipel. Si la cause des Timorais demeure bien peu populaire en Indonésie, un premier fil, ténu il est vrai, s'est néanmoins établi entre les indépendantistes du territoire et des avocats nationaux des droits de l'homme.

Le problème continue, en outre, d'empoisonner les relations entre Djakarta et Canberra : des effigies du président Suharto ont été brûlées, jeudi, lors de manifestations dans les grandes villes australiennes. Le partenariat entre les deux voisins, qui tend à se renforcer d'un commun accord, doit ainsi s'accommoder d'un courant d'opinion, en Australie, qui n'entend pas abandonner le dossier timorais dans les eaux dormantes de la diplomatie.

A Bangkok, enfin, le petit groupe des Amis thaïlandais de Timor-Oriental a réclamé que la question soit abordée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont le prochain sommet se réunit, les 14 et 15 décembre, dans la capitale thaïlandaise, et dont l'Indonésie est l'un des piliers. Ce groupe a peu de chances d'être entendu, mais sa démarche souligne que des activistes, surtout en Thaïlande et aux Philippines, souhaitent que l'Asean s'intéresse à l'avenir de l'ex-territoire portugais. Sur ce plan-là aussi, Djakarta, qui entend éviter toute régionalisation du problème, prend peut-être le risque d'aboutir, à la longue, à l'effet inverse.

Jean-Claude Pomonti

Le Chili s'éloigne du Mercosur, la Bolivie s'en rapproche

BUENOS AIRES
de notre correspondante

A l'issue de leur neuvième sommet, clos jeudi 7 décembre à Punta del Este en Uruguay, les chefs d'Etat des quatre pays membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) ne sont pas parvenus à faire avancer l'éventuelle intégration du Chili à leur zone de libre-échange. Cependant, un accord préférentiel a été signé avec la Bolivie et un nouveau système d'échange dans le secteur automobile sera mis en place entre l'Argentine et le Brésil.

La décision du président chilien Eduardo Frei de ne pas participer au sommet de Punta del Este illustre les difficultés de parvenir à une intégration des pays situés de part et d'autre de la cordillère des Andes. Les négociations ont achoppé sur le commerce d'une série de produits agricoles (viande, huile, riz, farine et sucre) : Santiago souhaite que ces produits soient frappés de taxes douanières à leur entrée au Chili, alors que ces mêmes produits sont commercialisés librement à l'intérieur du Mercosur.

Les intérêts chiliens semblent incompatibles avec ceux de ses voisins, et notamment l'Argentine dont la grande majorité des exportations est d'origine agricole. *« Nous ne pouvons pas accorder éternellement au Chili des régimes d'exception. Le Mercosur offre des protections spéciales mais toutes devront disparaître d'ici à l'an 2000 »*, a déclaré jeudi le responsable de la délégation d'Argentine.

ISOLEMENT

Le Chili risque de se retrouver isolé. Santiago a longtemps affiché sa volonté politique de bouder le Mercosur en espérant rejoindre le marché de libre-échange nord-américain (Alena) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Mais les négociations avec l'Alena ont été suspendues. De son côté, l'Union européenne a annoncé, mercredi 6 décembre à Bruxelles, que ses négociations commerciales avec le Chili étaient repoussées à une date ultérieure.

Si une protection des produits agricoles était accordée au Chili, soulignait-on à Punta del Este, les pays membres du Mercosur se trouveraient à leur tour dans une position de faiblesse pour obtenir que l'Union européenne abandonne sa politique de subventions agricoles. Cette question sera au centre des dernières négociations qui auront lieu la semaine prochaine à Madrid entre les pays du Mercosur et ceux de l'Union européenne, qui doivent signer, le 15 décembre, un accord-cadre d'association économique et commerciale.

Les quatre pays membres du Mercosur ont laissé une dernière chance au Chili, lui donnant quatre-vingt-dix jours pour arriver à un accord. La Bolivie a en revanche obtenu un régime préférentiel, comprenant une réduction des tarifs douaniers sur toutes ses exportations vers le Mercosur.

Un autre pas décisif a été franchi entre l'Argentine et le Brésil, qui se sont entendus sur le principe d'un nouveau régime commun en ce qui concerne l'automobile, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Dans la foulée de la crise financière mexicaine, Rio avait décidé en juin dernier de réduire les importations d'automobiles, ce qui avait entraîné un grave conflit avec Buenos Aires. Pour le secteur automobile argentin frappé, par la récession et une stagnation de la demande intérieure, le Brésil représente un marché vital puisqu'il absorbe près de 90 % des exportations argentines de véhicules.

Christine Legrand

25 000 personnes vivent en semi-esclavage au Brésil

RIO DE JANEIRO. Des inspecteurs du travail ont découvert que près de 4 000 personnes, dont de nombreux enfants de moins de quatorze ans, étaient soumises au travail forcé dans cinq grandes propriétés terriennes de l'Etat de Sao Paulo. Payés au rendement pour l'extraction de la résine de pin, ces travailleurs gagnent moins que le salaire minimum, sont tous endettés auprès du seul magasin de la région et ne peuvent jamais s'arrêter de travailler. Des plaintes concernant plus de 25 000 personnes vivant en semi-esclavage ont été enregistrées en 1994 par la Commission pastorale de la terre, liée à l'Eglise catholique. – *(AFP.)*

Le Parlement japonais impose plus de transparence aux sectes

TOKYO. Le Parlement a adopté une loi imposant plus de transparence aux sectes, vendredi 8 décembre. Ce vote, qui survient après l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo, met fin à une partie de bras de fer engagée avec de grandes sectes. Le projet a été adopté par la Chambre haute avec le soutien des grandes formations, mais pas celui du parti d'opposition Shinshinto, lequel a l'appui de la Soka Gakkai, secte bouddhiste influente, très hostile à l'initiative. Le texte, déjà adopté en novembre par la Chambre basse, impose aux sectes de rendre publique leur comptabilité et facilite d'éventuelles enquêtes – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAURITANIE : huit des 52 militants pro-baasistes,** accusés d'avoir créé une organisation secrète illégale, ont été condamnés, jeudi 7 décembre, par le tribunal correctionnel de Nouakchott, à un an de prison ferme. Deux autres accusés ont été condamnés à six mois de prison ferme. Les quarante-deux autres ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, ou ont été acquittés. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le procureur général de la Confédération helvétique** a déclaré, mercredi 6 décembre à Mexico, que les comptes en banque que possède en Suisse Raul Salinas, frère de l'ex-président mexicain, crédités d'au moins 85 millions de dollars, *« ont des liens avec des affaires de blanchiment d'argent de la drogue »*. L'épouse de Raul Salinas a été arrêtée à Genève le 15 novembre, alors qu'elle tentait de retirer ces fonds sous une fausse identité. – *(Reuter)*

ASIE

■ **JAPON : les victimes de Minamata** vont recevoir 440 millions de yens (22 millions de francs) aux termes d'un accord conclu jeudi 7 décembre avec la société chimique Showa Denko qui, dans les années 60, avait déversé du mercure dans la mer du Japon, provoquant de graves lésions chez les consommateurs de poissons et fruits de mer. – *(AFP)*.

EUROPE

■ **DANEMARK : la commission des finances du Parlement a annoncé,** jeudi 7 décembre, son intention de réduire de moitié la contribution danoise à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1995. Elle sera ramenée de 60,5 millions de couronnes (54 millions de francs) à 31,5 millions de couronnes. Selon le ministre des affaires étrangères, la décision du Danemark – qui abrite le siège européen de l'OMS – est le résultat *« du manque de volonté des dirigeants de l'OMS de réaliser les réformes déjà adoptées* [...] *et des priorités insuffisantes dans les soins de santé primaire des pays en développement »*. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'Armée républicaine irlandaise (IRA)** a clairement fait savoir son opposition à un désarmement préalable à des négociations sur l'Ulster, dans un communiqué publié, vendredi 8 décembre, à Dublin. Cette prise de position est considérée comme le refus de l'IRA de coopérer avec la Commission internationale consultative sur le désarmement des groupes paramilitaires en Ulster. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : le Parlement de Riga a refusé la confiance,** jeudi 7 décembre, à un gouvernement de coalition présenté par le dirigeant de centre gauche, Ziedonis Cevers, approfondissant la crise institutionnelle, deux mois après les législatives. Les députés avaient déjà refusé la confiance, fin novembre, à une coalition de droite nationaliste. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un candidat du parti gouvernemental** Notre Maison-Russie, Mikhaïl Lejnev, a été assassiné, vendredi 8 décembre, à Tcheliabinsk (Oural). M. Lejnev, 48 ans, a été abattu d'une balle dans la tête sur le seuil de sa maison, selon l'agence Itar-Tass. – *(AFP)*.

■ **GREENPEACE : *« la France viole délibérément le droit »***, a déclaré le 7 décembre à Berlin le directeur exécutif de Greenpeace international, Thilo Bode, après le jugement rendu à Papeete (Polynésie française), qui autorise le gouvernement français à ne pas rendre les bateaux saisis le 5 septembre au large de Mururoa.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le président Saddam Hussein** a démis, jeudi 7 décembre, de ses fonctions, le ministre des finances, Ahmad Hussein El Khodaïr, qui a été remplacé par Hikmat Mezbane Ibrahim, ancien gouverneur de la banque cnetrale et ancien ministre du commerce. M. El Khodaïr est devenu chef du cabinet présidentiel, à la place de Hatem Azzaoui, nommé conseiller auprès du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

■ **Treize personnes ont été tuées,** jeudi 7 décembre, dont deux gardes de l'ONU, par l'explosion d'un camion à Chaklawa, dans le Kurdistan irakien, a annoncé l'opposition. Des dizaines de personnes ont été blessées et six véhicules ont été détruits par la déflagration dont on ignore la cause. – *(AFP.)*

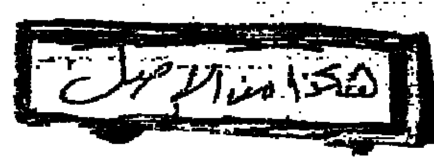
■ **JORDANIE : des équipements militaires** destinés à l'Irak, en violation de l'embargo international contre ce pays, ont été saisis par les autorités jordaniennes, ont indiqué, jeudi 7 décembre, des sources officielles. Il s'agit de *« systèmes de guidage de fabrication russe destinés à des missiles de longue portée »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CONGO : le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI)** ont signé, jeudi 7 décembre à Brazzaville, un accord portant sur un programme d'ajustement structurel de trois ans (1996-1998). Il prévoit une nouvelle réduction de la masse salariale, *« plus de cohérence dans la politique financière,* [plus] *de transparence dans la gestion des finances publiques, la restructuration des entreprises publiques et l'amélioration du cadre institutionnel »*, a affirmé le représentant du FMI. – *(AFP.)*

■ **JAPON : après des années de marasme,** le pays devrait enfin sortir du tunnel en 1996 avec une croissance de près de 2 %, mais une nouvelle déception ne peut être exclue si le yen devait recommencer à s'apprécier par rapport au dollar, estime l'OCDE, dans une étude publiée jeudi 7 décembre. *La croissance* pourrait atteindre 1,8 % en 1996, estime l'OCDE. – (AFP.)

■ **UNION EUROPÉNNE : le président de la Commission,** Jacques Santer, a indiqué jeudi 7 décembre qu'entre *« sept et neuf Etats membres »* de l'Union européenne (UE) seraient *« capables de rentrer dans le premier peloton »* de la monnaie unique en 1999, et que cela était *« suffisant pour établir cette union monétaire »*. *« Les données sont rassurantes pour permettre la transition vers la 3e phase »* de l'UEM, a ajouté M. Santer à l'issue de son audition par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*



Les affrontements au Burundi entre armée et rebelles aggravent le clivage ethnique

Les militaires tutsis sont de nouveau soupçonnés de pousser les Hutus à l'exode

La guerre civile larvée entre la majorité hutue et la minorité tutsie, qui ensanglante le Burundi depuis l'assassinat, en 1993, du premier président (hutu) élu, Melchior Ndadaye, vient d'être marquée par un nouveau regain de violences dans la capitale. La gendarmerie a annoncé, jeudi 7 décembre, que les affrontements de la veille entre l'armée et des miliciens hutus, à Bujumbura, ont fait vingt-six morts.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

« Ce n'est pas clair ! » Plusieurs diplomates en poste à Bujumbura, interrogés par téléphone depuis Nairobi, remettent en cause la version donnée par l'armée burundaise sur l'origine des événements de mercredi à Bujumbura : une attaque des rebelles hutus sur les quartiers périphériques de Mutanga, de Kiriri et de Kanyosha, que les forces régulières auraient fini par repousser.

« *Toute la journée,* témoigne l'un de ces diplomates, *on a entendu presque sans interruption de violents tirs de toutes sortes, kalachnikovs, mitrailleuses, blindés, grenades... Mais les gens qui sont retournés chez eux, jeudi, à Mutanga notamment, ont retrouvé leur quartier quasiment intact, qui n'avait rien d'un champ de bataille.* » Trois maisons et quelques véhicules ont été incendiés.

Les explications des témoins burundais diffèrent, selon que ceux-ci sont proches du Frodebu, le parti au pouvoir, ou de l'opposition. On parle d'une centaine d'hommes armés, en civil, qui ont fait irruption dans le quartier de Mutanga-nord et se sont livrés au pillage avant que l'armée n'intervienne et ne les chasse. Mais, pour les uns, il s'agissait de maquisards hutus des Forces de défense de la démocratie (FDD) de Léonard Nyangoma, alors que les autres n'ont vu que des « sans échec », nom donné aux bandes de jeunes extrémistes tutsis, responsables du nettoyage ethnique de plusieurs quartiers de la ville depuis dix-huit mois.

Méfiants vis-à-vis des communiqués de l'armée, certains diplomates tentent plusieurs analyses. Il pourrait bien sûr s'agir d'une initiative des guérilleros ou bien des « sans échec » qui s'en prennent au dernier quartier mixte de la capitale où se côtoient les élites hutues et tutsies, dans le but de « *rendre toute cohabitation impossible* ».

Pour les extrémistes tutsis, il s'agirait, en outre, de sécuriser la capitale en expulsant tous les Hutus, soupçonnés de soutenir les FDD. Jeudi, alors qu'un calme relatif régnait en ville, plusieurs familles hutues – « *plus inquiètes que leurs voisins tutsis* », selon un observateur – ont abandonné leur domicile de Mutanga-Nord.

D'autres diplomates estiment que l'agression des rebelles aurait été simulée pour servir de prétexte, comme cela avait été le cas pour les opérations « villes mortes » de ces derniers mois, quand la capitale était paralysée par des « sans échec », avec la complicité passive de l'armée, tandis que l'opposition tutsie cherchait à faire fléchir le Frodebu sur des questions politiques telles que la nomination du président du Parlement ou bien le remplacement du maire de Bujumbura...

Aujourd'hui, l'opposition radicale demande ouvertement la démission du président Sylvestre Ntibantunganya, un Hutu. Mais elle a besoin de le démettre dans les règles pour éviter d'être accusée de faire un coup d'Etat. Il lui faut donc l'accord du Frodebu, le parti du président, qui refuse. L'opération militaire de mercredi, « *qui semblait davantage destinée à faire du bruit que des victimes* », serait une tentative d'intimidation pour le faire fléchir.

Mercredi, un bus venant de Kinama, un quartier hutu, a été attaqué par des « sans échec », qui ont tué huit personnes et en ont blessé vingt autres. Le même jour, selon des témoins hutus, un hélicoptère de l'armée a jeté des engins explosifs sur un bâtiment public où s'étaient réfugiés les paysans, en tuant plusieurs. Jeudi, l'armée a continué de tirer dans les collines au cours d'une opération visant à « *chasser les rebelles* », selon la version de l'état-major, mais peut-être aussi des civils hutus, selon d'autres sources. A la mi-novembre, les soldats avaient massacré plus de quatre cents personnes à Gasarara, dans ces mêmes collines.

Jean Hélène

■ **RWANDA : le désaccord persistait entre le gouvernement de Kigali et les principaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU,** jeudi soir 7 décembre, sur les conditions de la prolongation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Kigali exige que le nombre des « casques bleus » soit limité à 800, au lieu de 2 100 actuellement (*Le Monde* du 8 décembre). L'ONU estime qu'en dessous de 1 400 hommes la force ne serait pas en mesure de remplir sa mission, qui consiste surtout à essayer de rassurer les réfugiés hutus pour les inciter à rentrer au pays. Les négociations devaient se poursuivre jusqu'à l'échéance du mandat de la Minuar, vendredi à minuit. – *(AFP.)*

Les islamistes égyptiens n'auront qu'un élu au Parlement

La justice a déjà ordonné l'annulation des résultats dans près de la moitié des circonscriptions

LE CAIRE
de notre correspondant

Les élections législatives de 1995 auront été celles de tous les records. Record tout d'abord pour le parti du président Hosni Moubarak. En remportant 317 des 444 mandats en jeu, auxquels s'ajoutent la plupart des 113 élus « indépendants » qui lui sont favorables, le Parti national démocrate (PND) au pouvoir dispose de près de 97 % des sièges. L'opposition est réduite à 14 élus : six libéraux du parti Wafd, cinq post-communistes du Rassemblement progressiste, un Nassérien, un libéral socialiste et un ouvrier islamiste. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour que les députés de l'opposition démissionnent en bloc.

Record aussi en matière de violence – 42 morts et des centaines de blessés – qui a abouti à des milliers d'interpellations, surtout parmi les partisans de la confrérie des Frères musulmans, bête noire du président Moubarak.

Record de fraudes et d'irrégularités dénoncées par l'opposition, les organisations non gouvernementales et la justice, et qui pousse l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) à demander l'annulation pure et simple des élections. A l'issue du premier tour, le tribunal administratif a d'ores et déjà ordonné l'annulation des résultats dans près de la moitié des circonscriptions – 109 sur 222 – qui comptent chacune deux sièges. Le nouveau Parlement, qui sera officiellement installé le 16 décembre, comptera donc 218 sièges, contestés par la justice.

DEMANDE D'ENQUÊTE

Pour l'opposition, le gouvernement a, en réalité, perdu le pari des élections. En cherchant par tous les moyens à priver les islamistes d'une tribune, le gouvernement a été débordé par le zèle d'exécutants qui ont écarté l'opposition tout entière. Saad Abdel Nour, secrétaire général du parti Wafd, a qualifié le scrutin de « supercherie électorale du régime militaire au pouvoir ». Son adjoint Ibrahim El Dessouki Abaza a estimé que le régime, « *en massacrant l'opposition, veut l'acculer à recourir à la violence* ». Hossam Issa, membre du bureau politique du parti nassérien, a affirmé que « *les vrais gagnants sont les extrémistes musulmans qui prônent la violence comme seule méthode de changement* ».

La déception est aussi forte parmi les six millions de coptes, qui représentent environ 10 % de la population. Malgré une participation sans précédent depuis 1952, pas un seul de leurs candidats n'a été élu. Aucun copte ne figurait parmi les 439 candidats du PND. Situation qui, selon le pape Chénouda III, patriarche de l'Eglise d'Alexandrie, a provoqué « *étonnement et déception* ». « *Plus grave encore,* a-t-il ajouté, *cette situation donne lieu à une polémique chez les musulmans pour savoir si un copte pouvait ou non être candidat* ».

« *On espérait des élections à l'algérienne et l'on a eu un plébiscite à l'irakienne* », a jugé un vieil électeur qui n'a jamais raté un scrutin en trente ans. Cette réflexion illustre le sentiment de déception d'une bonne partie des Egyptiens, qui se demandent s'il était nécessaire d'organiser des élections pour obtenir de tels résultats. Le gouvernement n'a pas prêté l'oreille aux « *traditionnelles lamentations des perdants* ». Pour lui, les élections ont reflété « *fidèlement et objectivement la volonté du peuple* ».

Le département d'Etat américain a pourtant réitéré, jeudi, son souhait, exprimé dès le premier tour, que le gouvernement ouvre une enquête sur la fraude. Lundi, il avait estimé que, si ces accusations étaient avérées, elles seraient en « *contradiction directe* » avec les garanties de transparence prodiguées par le pouvoir.

Alexandre Buccianti

Après l'élection présidentielle, les partis modernistes algériens cherchent à comprendre leur échec

PRINCIPAUX PERDANTS de l'élection présidentielle du 16 novembre, les partis modernistes, notamment le Front des forces socialistes (FFS), qui avait appelé au boycottage du scrutin, sauront-ils « *rebondir à temps* », comme le souhaitent nombre de militants, ou sont-ils condamnés à une « *longue traversée du désert* », comme d'autres le redoutent ? La forte participation des électeurs a consacré l'échec des « *boycotteurs* », FFS en tête. Et attisé le feu des discussions internes.

« *A la longue, la politique de la chaise vide se retourne toujours contre celui qui la prône* », estime un contestataire. « *En ne se présentant pas à l'élection présidentielle,* assure un autre, *Hocine Aït Ahmed* [secrétaire général du FFS] *a raté une occasion unique.* » A l'en croire, en appelant ses anciens « *partenaires* » de l'accord signé, le 13 janvier, à Rome – notamment le FLN et l'ex-Front islamique du salut (FIS) –, à soutenir cette candidature, le FFS se serait « *donné le moyen de vérifier la sincérité des islamistes vis-à-vis de l'option démocratique et de mettre un terme aux ambiguïtés du FLN* ». Il les aurait ainsi « *placés au pied du mur* ».

La déception est vive devant ce que certains membres du FFS qualifient de « *terrible gâchis* ». La « *dérive* » s'est amorcée au lendemain de l'accord de Rome, expliquent-ils. En le signant, « *nous avons apporté une caution démocratique au FIS et au FLN. Mais on n'a pas su aller plus loin,* regrette l'un d'eux. *On a perdu beaucoup de plumes, sans rien récolter en échange !* ». A ses yeux, ce n'est pas la rencontre de Rome qui est en cause, mais son suivi. « *A partir du moment où le pouvoir rejetait l'offre de paix, il fallait en tirer les leçons,* insiste-t-il. *Au lieu de s'arc-bouter, il fallait s'ouvrir : sonder la partie « éclairée » du pouvoir et, surtout, travailler en direction du camp moderniste.* »

S'allier, par exemple, avec le Rassemblement de la culture et de la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, le « frère ennemi » kabyle d'Hocine Aït Ahmed ? « *Les querelles de zaïms* [chefs] *n'empêchent pas les gens de la base de militer ensemble. Et puis, il n'y a pas que le RCD, il n'y a pas que les Kabyles ! Les syndicalistes de l'UGTA, les associations de femmes, de jeunes, font eux aussi partie de cette aile moderniste.* »

PRÉFÉRENCE « ETHNIQUE »

Mécontents de la ligne suivie par leur parti, plusieurs responsables du FFS ont pris leurs distances, dès le printemps, certains en claquant la porte, d'autres en arrêtant de militer. « *Au train où vont les choses, le FFS ne sera bientôt plus qu'une coquille vide, avec le nom d'Aït Ahmed écrit en gros sur la façade* », soupire l'un d'eux. Les débats houleux, au début de novembre, à Alger, du conseil national du FFS ont témoigné de ce malaise.

Désireux de « *crever l'abcès* », les apprentis dissidents avancent toutefois avec prudence. Ceux qui parlent ne le font que sous couvert d'anonymat. Même les plus virulents se défendent de toute tentation « *putschiste* ». Car, si beaucoup se plaignent des manières peu démocratiques de leurs dirigeants, accusés d'imposer leurs choix « *à la hussarde* », tous espèrent pouvoir laver leur linge sale en famille. C'est-à-dire en congrès. Le dernier remonte à mars 1991. Quant au prochain, prévu pour mars 1996, « *il reste à prier pour qu'il ne soit pas reporté une nouvelle fois !* ».

Ce vent de fronde est-il l'amorce d'un déclin ou le signe d'une plus grande maturité ? La longue histoire du FFS, créé il y a plus de trente ans, ferait plutôt pencher pour la seconde hypothèse. L'esprit de discipline qui prévaut, y compris chez les opposants, va aussi dans ce sens. Mais, si débat il y a, nul doute qu'il sera douloureux et lent à porter ses fruits. Les récentes déclarations du secrétaire national à l'émigration, Farid Aïssani, assurant que le résultat de l'élection du 16 novembre « *conforte le FFS dans sa démarche* » n'augurent pas d'une grande réceptivité aux critiques.

Embryonnaire et divisée, la mouvance moderniste a bien du mal à s'affirmer sur la scène nationale. Le faible score enregistré par M. Sadi – moins de 10 % des suffrages – témoigne de ces difficultés. Au moins lui aura-t-il permis de prendre ses marques pour l'avenir, et au RCD de rester « visible ». Reste à s'interroger sur la motivation des électeurs. A lire les résultats, wilaya par wilaya, l'évidence du vote régionaliste s'impose. La préférence « *ethnique* » l'a emporté sur la préférence « *démocrate* ». La clientèle électorale du RCD reste majoritairement une clientèle kabyle, y compris à Alger.

Bastion du FFS, berceau du RCD, la Kabylie a d'abord obéi à un réflexe communautaire. Les « Arabes » ont fait de même, en choisissant Liamine Zeroual, originaire de Batna (est), ou Mahfoud Nahnah, natif de Blida (Algérois). Mais tous, en allant voter, ont saisi l'occasion – inédite – de jouir de leur droit civique. « *En Algérie, on commence à peine l'apprentissage de la politique,* lâche un vieux militant. *La démocratie, on s'y mettra peut-être, dans un prochain chapitre ?* »

Catherine Simon

MOUVEMENTS SOCIAUX
Alors que le congrès de la CGT se terminait, à Montreuil, vendredi 8 décembre, le gouvernement a obtenu de ses interlocuteurs syndicaux leur accord tacite pour une médiation à la SNCF sur le contrat de plan entre l'Etat et l'entreprise et sur la question des retraites.
La CGT et la FSU (enseignants) appellent néanmoins à de nouvelles manifestations mardi 12 décembre. La FSU envisage de surcroît une journée d'action le dimanche17 décembre.

● MANIFESTATIONS : les défilés ont rassemblé 700 000 personnes en province et dans la région parisienne, selon la police, 1 300 000 selon les organisateurs *(page 8)*.

● CONVIVIALITÉ : les grèves et les difficultés de circulation dans la région parisienne font naître de nouveaux comportements de solidarité *(page 11)*.

La CGT maintient la mobilisation et laisse s'amorcer le dialogue

Au terme de son congrès, la centrale dirigée par Louis Viannet appelle à de nouvelles manifestations le 12 décembre, mais accepte officieusement la médiation mise en place à la SNCF. Des rencontres sont programmées par les ministres du travail et de l'industrie

JACQUES BARROT était bloqué vendredi 8 décembre au banc du gouvernement à l'Assemblée nationale, mais cela ne l'a pas empêché de jouer son rôle. Le ministre du travail a invité, pour samedi, les dirigeants des confédérations et, pour le début de la semaine prochaine, les présidents des caisses de Sécurité sociale, c'est-à-dire notamment le dirigeant FO de l'assurance-maladie, à discuter avec lui. Ce fil sera-t-il suffisant ?

Marc Blondel continue à exiger une négociation globale avec le premier ministre, dont il espère pouvoir ressortir sans être battu en rase campagne, mais Alain Juppé n'envisage pour l'heure que de rencontrer, les uns après les autres, les responsables des confédérations syndicales, une fois que ses ministres auront déblayé les chemin.

Le congrès de la CGT se termine ; depuis quinze jours, les trains ne circulent plus ; depuis onze jours, le métro parisien est à l'arrêt ; l'Education nationale, à son tour, est perturbée, mais la grande grève rêvée par Marc Blondel ne fait que de rares incursions dans les entreprises privées : les circonstances deviennent propices à l'amorce d'un dialogue. Les fils ne se nouent, encore, que discrètement, mais, pour la première fois depuis que, le 15 novembre, Alain Juppé a annoncé son plan sur la Sécurité sociale, les dirigeants de chacun des deux camps admettent qu'il leur faut faire des concessions.

Après les interventions de combat du premier ministre, le 5 décembre, à l'Assemblée nationale et à la télévision, les syndicats ont réussi leur réplique. Certes, en raison notamment de la grève des transports, il n'y a pas eu un de ces gigantesques défilés parisiens qui marquent les mémoires ; mais il y a longtemps qu'autant de gens n'étaient pas descendus ensemble dans les rues des principales villes de France pour manifester leur refus d'un projet gouvernemental : le malaise est plus profond.

Avant de négocier, il faut aussi prouver que son armée est toujours en état de se battre. C'est bien le cas. Certes, elle grossit moins que ne l'espéraient la CGT et FO. Leurs appels à l'extension de la grève dans le secteur privé sont toujours aussi peu entendus. Mais les arrêts de travail dans le secteur public ont été plus nombreux jeudi que les jours précédents, même s'ils n'ont pas atteint les chiffres-records de la grande journée du 10 octobre contre le blocage des salaires : les enseignants se sont joints au mouvement et les derniers mineurs de Lorraine ont fait entendre leurs voix.

Pour confirmer la mobilisation des troupes, la CGT et la FSU – deux centrales proches du Parti communiste – sont décidées à organiser de nouvelles manifestations mardi 12 décembre et s'efforcent de convaincre FO, leur allié dans ce conflit, de se joindre une fois encore à eux. L'UNSA a renoncé aux grands défilés dont elle rêvait pour le 10 décembre, mais la FSU continue à envisager une série de manifestations le 17 décembre.

OPINION PUBLIQUE FAVORABLE

L'opinion publique reste favorable au mouvement. Réalisée mercredi 6 décembre, une enquête menée par IPSOS pour *Le Point* et France 2 le confirme. D'une part, la majorité des 841 personnes interrogées est favorable au mouvement de grève actuel : 56 % ont de la « *sympathie* » pour ce mouvement, contre 41 % d'avis contraire, 58 % jugent que la poursuite du mouvement est tout à fait ou plutôt justifiée (contre 38 %) et 65 % pensent qu'il va continuer à se développer. D'autre part, le premier ministre n'a pas réellement convaincu les Français. Si 44 % approuvent sa décision de maintenir son plan de réforme de la Sécurité sociale, 53 % la désapprouvent.

Le pouvoir a bien dû tenir compte de tous ces éléments. Discrètement, les collaborateurs du président de la République ont aidé le chef du gouvernement à renouer les fils du dialogue, et M. Juppé a donné consigne, jeudi, à ses ministres de rencontrer tous les interlocuteurs possibles. Lui-même a fait un geste en chargeant Jean Mattéoli d'« *une mission de médiation sur le contrat de plan Etat-SNCF* ». Après quelques heures d'hésitation, qui ont failli ébranler l'unité syndicale, les syndicats de la SNCF ont accepté de se rendre à la première invitation du médiateur, vendredi après-midi. Pour autant, certains syndicats se faisaient peu d'illusions sur le rôle de M. Mattéoli. Sa lettre de mission lui demande « *d'informer et d'expliquer* » et de « *définir les moyens d'associer efficacement les représentants du personnel à la mise en œuvre de ce contrat* ».

Le président de la SNCF, vendredi matin, donnait satisfaction à la CFDT et à FO en estimant prévisible que le conseil d'administration de son entreprise ne pourrait se réunir le 13 décembre pour débattre du contrat de plan. De son côté, la CFTC a déclaré qu'elle appelera à la reprise du travail si la mission de Jean Mattéoli est étendue « *au régime spécial de retraite et de dialogue du social* ».

Le gouvernement a tenté aussi de rassurer les salariés de la SNCF et de la RATP sur l'avenir de leur rétraite. Jeudi, il a écrit aux présidents de ces deux entreprises en leur demandant « *de préciser au personnel qu'aucune décision a priori n'est aujourd'hui arrêtée* ». Le directeur général adjoint de la SNCF a donc proposé de rencontrer les syndicats vendredi matin. Jean-Paul Bailly, le président de la RATP, a choisi de demander à M. Le Vert, qui préside la Commission chargée notamment de réfléchir à l'avenir des régimes spéciaux, de « *créer une sous-commission pour étudier les problèmes spécifiques du régime de retraite RATP* », à laquelle seraient associées les organisations syndicales. Les syndicats, reçus par M. Bailly jeudi, sont sortis déçus de n'avoir « *pas obtenu les garanties attendues* ». Conclusion : le mouvement est reconduit et la commission Le Vert toujours boycottée.

Dialoguer avec les fonctionnaires est revenu normalement à Dominique Perben. Le ministre de la fonction publique a reçu, à leur demande, la CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA, jeudi. Le geste qu'il a fait est loin d'être symbolique. En indiquant que les pensions resteraient « *payées par le budget de l'Etat* », il a clairement fait entendre que le projet de création d'une caisse autonome de retraite pour les agents de l'Etat, annoncé par M. Juppé le 15 novembre, était en fait abandonné. Simplement, dans un souci de transparence, le gouvernement inscrira le montant de ces pensions dans un budget annexe.

M. Perben a aussi annoncé qu'il avancera à la semaine prochaine les négociations sur la précarité, comme l'avaient demandé l'UNSA et la CFTC. Ensuite viendront celles sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi que sur la formation professionnelle. Dans la soirée, les quatre syndicats modérés ont écrit une lettre commune au premier ministre, pour lui demander de « *lever réellement toute ambiguïté sur les intentions du gouvernement* ». Dès le lendemain, M. Juppé a répondu pour confirmer l'annonce faite par son ministre. On n'en est qu'aux prémices d'une vraie négociation.

Thierry Bréhier

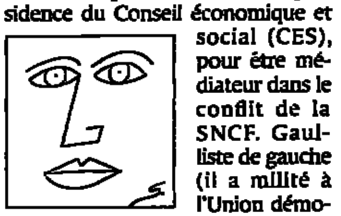
Les trois critiques de Michel Rocard

Dans un entretien accordé à *La Tribune-Desfossés* du 8 décembre, l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard reproche à Alain Juppé d'avoir commis *« trois erreurs fondamentales »*.

La première, dit-il, *« est une erreur de calendrier »*, qui a consisté à vouloir conduire plusieurs réformes de front. *« Quiconque connaît un peu le terrain social*, explique,-t-il, *ne commet pas la faute d'agiter tous ces brûlots à la fois. »* La deuxième erreur est d'avoir voulu imposer ces projets *« sans négociations, mais uniquement par le biais de décisions unilatérales »*. *« Il n'est plus possible d'avancer dans les réformes sans une étroite concertation et sans un donnant-donnant »*, ajoute M. Rocard. Enfin, la troisième erreur de M. Juppé est dans le calibrage du volet fiscal du plan. *« A partir du moment où l'on augmente la CSG, que l'on crée sa petite sœur, le RDS, sans baisser les cotisations sociales*, conclut-il, *on arrive à un taux de prélèvement excessif pour les revenus modestes. »*

M. Mattéoli, médiateur accompli pour la SNCF

IL ÉTAIT difficile pour le gouvernement de trouver un profil plus adapté que celui de Jean Mattéoli, réélu en septembre 1994 à la présidence du Conseil économique et social (CES), pour être médiateur dans le conflit de la SNCF. Gaulliste de gauche (il a milité à l'Union démocratique du travail d'Yvon Morandat), défenseur de la participation, attaché au service public, M. Mattéoli a accompli un parcours qui le met presque à équidistance des syndicats, qu'il connaît bien, et du pouvoir, dont il est proche.


PORTRAIT

Agé de soixante-douze ans, licencié en droit, ancien résistant et ancien déporté, il a fait ses premières armes dans les charbonnages. En 1948, il entre aux Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, où il fera carrière jusqu'en 1972. Il se distingue dans les missions difficiles en acceptant, en 1968, la charge de commissaire à la conversion pour cette région. S'en étant sorti avec succès, il prend, en janvier 1973, la présidence de Charbonnages de France, qu'il occupera jusqu'en novembre 1979, année où Valéry Giscard d'Estaing le nomme ministre du travail et de la participation.

Parallèlement, M. Mattéoli mène une discrète carrière politique, occupant des fonctions de second rang à l'UNR, puis au RPR. En 1983, il devient adjoint au maire de Paris et conseiller régional d'Ile-de-France.

Désireux de promouvoir la participation et de développer le temps partiel, M. Mattéoli a exercé ses fonctions de ministre consciencieusement mais sans éclat. Il laisse aux partenaires sociaux l'image d'un homme de dialogue, d'une courtoisie à toute épreuve. Conseiller industriel en 1981, il devient PDG de la Société de tréfileries d'Alsace en 1985, avant d'être élu, le 28 avril 1987, à la présidence du CES, un lieu éminent d'observation et de... concertation.

M. N.

La Banque de France marque son soutien à M. Juppé

EN ABAISSANT son principal taux directeur, jeudi 7 décembre, la Banque de France a surpris tous les observateurs. Le niveau des appels d'offres a été ramené de 4,80 % à 4,70 %. Les investisseurs étaient pourtant persuadés que le Conseil de la politique monétaire (CPM) s'abstiendrait de toute initiative en raison de la crise sociale.

Cette décision a donc une signification politique forte. Elle apparaît comme une marque de soutien de la Banque de France et de son gouverneur, Jean-Claude Trichet, au gouvernement d'Alain Juppé. Ce signal de confiance dans la devise traduit la conviction des neuf membres du CPM que le projet de réforme de la Sécurité sociale sera maintenu. « *En abaissant son principal taux directeur, la Banque de France ne minimise pas seulement l'ampleur de la crise sociale. Elle anticipe la victoire du gouvernement et la défaite des syndicats* », observe un économiste. Il ajoute que la décision de la Banque de France présente l'inconvénient de « *politiser davantage les questions monétaires* » et de faire apparaître la politique du franc fort comme la principale responsable des conflits sociaux actuels.

La réduction du principal taux directeur de la Banque de France a été très bien accueillie par les opérateurs des marchés financiers. Le franc a progressé face à la monnaie allemande. Il s'échangeait, vendredi matin, à 3,44 francs pour un deutschemark. La Bourse de Paris a gagné 0,66 %. Les taux d'intérêt ont pour leur part baissé, les échéances à trois mois refluant à 5,7 %.

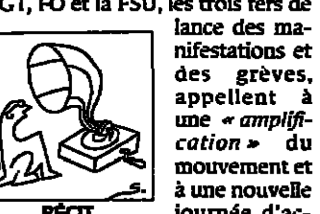
L'impact a été d'autant plus grand que les investisseurs ne sont pas habitués à voir la Banque de France faire preuve d'une telle « *audace* ». Les opérateurs, souvent très critiques vis-à-vis de l'institut d'émission, qu'ils jugent trop prudent, louent son comportement au cours de la dernière crise. Son sang-froid – la Banque de France a maintenu inchangé le taux de l'argent au jour le jour alors que les rendements de marché remontaient fortement – a permis d'apaiser les tensions sur les marchés monétaires. Les analystes estiment également que la baisse des taux décidée jeudi traduit une inflexion de la politique de l'institut d'émission. Celui-ci ne se contenterait plus d'entériner, comme dans le passé, les anticipations des marchés mais chercherait désormais à les précéder et à les guider.

Les experts soulignent toutefois qu'on aurait tort de parler de rupture. La Banque de France reste toujours aussi attentive à l'évolution de la devise française vis-à-vis de la monnaie allemande. La baisse du taux des appels d'offres a d'abord été rendue possible par la nette remontée du franc face au deutschemark observée depuis le 4 décembre.

Pierre-Antoine Delhommais

Le gouvernement et les syndicats jouent à cache-cache

JOURNÉE de dupes ou journée d'ouverture ? Jeudi 7 décembre, un million de manifestants battent le pavé des villes de France. La CGT, FO et la FSU, les trois fers de lance des manifestations et des grèves, appellent à une « *amplification* » du mouvement et à une nouvelle journée d'action, le 12 décembre. Mais les syndicats se cherchent, et le gouvernement cherche les syndicats.


RÉCIT

Comme la veille, le gouvernement a joué sur les mots, tournant autour du terme « *négociation* » sans jamais mettre le doigt dans cet engrenage qui le contraindrait à revoir certains points de la réforme de la Sécurité sociale ou le contrat de plan Etat-SNCF. Alors, il multiplie les appels au « *dialogue* », à la « *concertation* », à des « *réunions de travail* » ou, pour reprendre l'expression du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, à une « *discussion approfondie* » avec le patronat et les syndicats. Mais de véritable négociation, point, puisque les réformes ne sont pas négociables. A Matignon, l'homme de marbre reste rivé à son socle. « Ouvrez le jeu sans céder », dit en susbtance Alain Juppé à ses ministres les plus exposés. Et tous appliquent la consigne.

Les fédérations les plus modérées de la fonction publique se succèdent toute la journée chez leur ministre de tutelle, Dominique Perben, qui leur donne le contenu des prochaines négociations prévues de longue date. De son côté, M. Barrot essaie depuis deux jours « *de monter des rendez-vous, mais sur des thèmes précis* ». Car il n'est pas question, confie-t-il, de faire « *un énième tour de piste* », préférant « *cibler les questions pour ne pas tomber dans un dialogue fourre-tout* ».

Dans l'après-midi de jeudi, le mouvement s'accélère. La manifestation parisienne se disperse à peine autour des Invalides quand le porte-parole du gouvernement tient son point de presse quotidien à l'Hôtel Matignon. Alain Lamassoure annonce que le ministre du travail invite « *toutes les confédérations syndicales à une série de réunions de travail, qui commenceront dès samedi* ». Pour une négociation sur le plan Juppé ? Non, pour des « *discussions approfondies* » sur « *le contenu concret* » des textes de la réforme de la « Sécu », tranche un communiqué du ministère du travail. Nicole Notat fait aussitôt savoir qu'elle répondra à cette invitation. Au même moment, le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale fait savoir qu'il recevra tour à tour, de lundi à jeudi, les syndicats de médecins libéraux. Objectif d'Hervé Gaymard : les dissuader de descendre dans la rue le 17 décembre.

M. Juppé tente aussi d'allumer un contre-feu dans les entreprises publiques. Il reçoit dans l'après-midi le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, et le charge d'une « *mission de médiation* » entre les pouvoirs publics et les fédérations de cheminots sur le contrat de plan Etat-SNCF. Mais pas sur les retraites ! Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, se chargera aussi de faire baisser la tension à la SNCF, à EDF-GDF, à La Poste et à France Télécom, en organisant une « *table-ronde* » la semaine prochaine avec les syndicats pour leur rappeler les conceptions du gouvernement sur le « *service public à la française* ».

« CASSER LA COHÉSION »

Jean-Claude Gaudin, lui, jette de l'huile sur le feu. « *Ce ne sont pas les sondages, les cortèges et les banderoles qui changeront notre direction et notre détermination* », lance-t-il depuis Deauville, où il est venu soutenir Nicole Ameline dans la reconquête de son siège de député de la quatrième circonscription du Calvados. Le ministre de l'aménagement du territoire s'en prend même aux « *professionnels du défilé* ». A croire que le maire de Marseille n'apprécie sans doute guère que sa ville ait connu, ces derniers jours, les manifestations les plus importantes depuis des décennies.

La stratégie gouvernementale, qui vise à dissocier les problèmes, n'a échappé ni à M. Viannet ni à M. Blondel. « *Il est évident que le gouvernement, sans ou avec la complicité de Nicole Notat ou d'autres, va chercher à séparer les différentes forces en lutte* (...) *et à casser la cohésion du mouvement* », lance le premier. « *On ne réglera pas le problème de la grève, qui est maintenant multidisciplinaire, en donnant peu ou prou satisfaction à une partie de ceux qui manifestent* », prévient le second dans les colonnes du *Parisien*.

Pourtant, Louis Viannet, qui a été peu présent jeudi à la tribune du 45e congrès de la CGT, semble plus réaliste que les délégués réunis à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, comme en témoignent les débats autour de l'appel à la grève et aux manifestations le 12 décembre. Le secrétaire général de la CGT s'est fait épingler sur le premier projet d'« *appel* », qui se contentait de préconiser « *un nouvel élan de l'action* ». Après de vifs échanges, le congrès a finalement voté – c'est plus qu'une nuance – « *un nouvel élan de généralisation de l'action* ». Dans une ambiance surchauffée, les délégués ont réclamé que les assemblées générales dans les entreprises, pour « *débattre et décider démocratiquement des revendications et de l'action* », se tiennent « *dès demain* », ce qui n'avait pas été précisé dans la première mouture de l'appel.

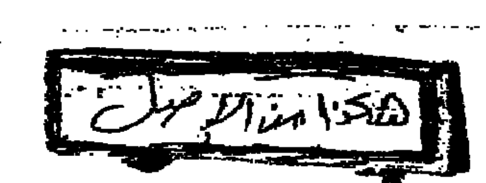
Le téléphone a beaucoup fonctionné jeudi. Entre M. Viannet et M. Blondel, son homologue de Force ouvrière, pour préparer la journée du 12 décembre. Entre M. Viannet et Jean-Pierre Denis, le secrétaire général adjoint de l'Elysée, auquel le patron de la CGT a rappelé la grande grève des cheminots et des postiers de l'été 1953, qui avait fait tomber le gouvernement – « *à front de bœuf* », selon la cruelle formule de François Mauriac – de Joseph Laniel.

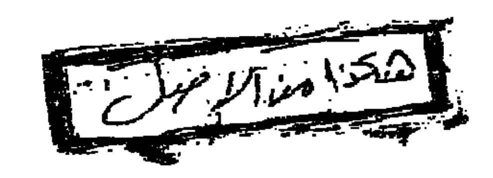
SOUTIENS À L'ÉTRANGER

Les grévistes ont reçu l'appui de plusieurs syndicats étrangers, notamment de fédérations syndicales de la fonction publique de plusieurs pays de l'Union européenne, et même de la plus puissante confédération américaine. « *J'admire l'action des travailleurs français qui, en manifestant, démontrent combien les questions* (de protection sociale) *sont importantes* », a déclaré John Sweeney, le tout nouveau président de l'AFL-CIO, au cours d'une conférence de presse à New York.

« *Si les dirigeants syndicaux français pensent que nous pouvons être utiles, nous sommes prêts.* » Ce soutien était quelque peu intéressé : l'AFL-CIO, qui redoute des coupes claires dans les dépenses publiques pour réduire l'énorme déficit budgétaire américain, vient de soutenir le président Clinton dans son refus de tailler dans les programmes médicaux, comme le réclamait la majorité républicaine du Congrès.

Récit du service France





L'état des grèves dans le secteur public

JEUDI 7 décembre

43,4 % DANS L'ÉDUCATION NATIONALE — 31 % — 46,3 % — 48 % — 33 % — 50 % — 75 CENTRES DE TRI BLOQUÉS — 9,8 % — 36,5 %

Toulouse, premier forum de la contestation

Le plan de réforme de la Sécurité sociale fédère les revendications

TOULOUSE
de notre correspondant

Pierre-Paul Riquet est toujours à sa place, dos à son grand œuvre, le canal du Midi, défiant la ville du haut de son piédestal sur les allées Jean-Jaurès et enrôlé malgré lui par les manifestants comme porte-pancarte. En ce début d'après-midi du jeudi 7 décembre, Toulouse reprend sa respiration. Les chalands se lancent à nouveau à la conquête des rues encore blanches des tonnes de papier jetées au vent par la manifestation du matin : ce sont les ouvriers de Job, la marque de papier à cigarettes, qui ont fourni la matière première.

Toulouse enregistre des niveaux de participation exceptionnels aux manifestations organisées par FO, la CGT et la CFDT de la Haute-Garonne, qui a refusé d'emboîter le pas à Nicole Notat. A chaque fois, le record précédent tombe. Près de 60 000 manifestants le 30 novembre. Première ville de France au « top ten » de la contestation. Et sans renforts extérieurs : dans toutes les villes de la région Midi-Pyrénées, les syndicats avaient fait le plein. *« Même en 1968, on n'avait pas vu ça ! »*, triomphe un retraité de La Poste.

Et pourtant, entre deux manifs, quand calicots et banderoles ont été repliés, Toulouse reprend ses airs de vieille dame endimanchée. Noël a déjà accroché ses décorations au-dessus des rues. Les vitrines attendent le client. Les commerçants cachent leur grise mine derrière un sourire qui se veut avenant. Les affaires vont mal. Ventes en chute libre ! La faute à qui ? A la crise, comme partout ailleurs ; aux grévistes et aux manifestations, risquent les plus excédés ; mais personne ne veut en rajouter. Il faut chercher longtemps ceux qui dénoncent les syndicats. Un habitué des cortèges ne constate pas d'agressivité particulière chez les commerçants du centre-ville.

Certes, la chambre de commerce s'est émue de la situation. Avec la chambre des métiers, elle a mis en place un service de distribution du courrier réservé aux seules entreprises, mais l'union patronale cherche à se faire oublier, tandis que la coordination des syndicats et associations des commerçants et artisans de la Haute-Garonne, qui revendique de 25 000 à 30 000 petits patrons du secteur, critique à son tour le plan Juppé... sur les PME et appelle au règlement du conflit sur la Sécurité sociale.

Tout se passe comme si personne ne souhaitait jeter de l'huile sur le feu. Les comités d'usagers, censés organiser la grogne des non-grévistes, n'ont pas trouvé beaucoup d'écho. Grégoire Carneiro, député (RPR), qui en avait pris l'initiative, a dû bien vite rentrer dans le rang. Chacun, pour l'instant, s'accommode de la situation, des poubelles qui s'amoncellent sur les trottoirs, des crèches fermées, des spectacles supprimés. Les employés municipaux, d'habitude si sages, ont cessé le travail. A l'appel de Force ouvrière, dont le secrétaire fait même la grève... de la faim.

Toulouse n'est pas paralysée. Les bus circulent encore, en dépit des débrayages des employés de la Semvat, et, malgré quelques pannes, le métro automatique VAL remplit vaillamment son office. Aux heures de pointe, les embouteillages sont à peine plus gros que d'habitude. Pas de quoi paniquer les Toulousains, élevés dans le culte de l'automobile ! La place du Capitole a pris des airs de forum. On y improvise des débats, des cours sauvages ou des chahuts nocturnes. Les étudiants toulousains, partis tardivement dans la bataille des universités, y ont inventé la manif de minuit.

A la CGT, on observe que la jonction s'est faite avec les étudiants, et on participe à tous les forums dans les universités. C'est une différence importante avec 1968, mais « les facs » semblent faiblir, surtout chez les scientifiques. Craignant de perdre une année, bon nombre des quelque 110 000 étudiants toulousains font déjà la grève de la grève. Pour autant, la détermination des autres ne semble pas émoussée. Elle nourrit même celle des salariés du secteur public ou nationalisé.

> Sur la place du Capitole, on improvise des débats, des cours sauvages ou des chahuts nocturnes

Ceux-là ont le sentiment de défendre un patrimoine, presque un trésor. La prospérité des Toulousains, voire de la région tout entière, s'est en partie construite autour des grands établissements publics quand la Datar, dans les années 60, aménageait le territoire à coups de délocalisations autoritaires. La greffe a pris. Les cheminots, qui sont en tête de tous les cortèges à Toulouse, ont enfourché le cheval de l'aménagement du territoire pour dénoncer le contrat de plan de la SNCF, qui conduirait, selon eux, à la suppression des petites lignes régionales.

La dénonciation du plan Juppé sur la Sécurité sociale recouvre des inquiétudes diverses qui s'étaient manifestées en septembre et octobre et qui ont trouvé là un dénominateur commun. C'est vrai pour le CNES, qui a du mal à prendre sa part dans la construction de la future station spatiale Alpha. C'est vrai pour les hôpitaux, qui se sentent dans le collimateur du gouvernement. C'est vrai encore pour EDF. C'est vrai aussi de la Météorologie, dont les salariés ont combattu le projet d'entreprise. A l'Aérospatiale, entreprise nationale, fleuron de l'industrie toulousaine, la baisse des carnets de commandes et la perspective d'une privatisation, fût-elle partielle, ont cristallisé les angoisses des 8 000 salariés.

La parole est dans la rue. Et aux syndicats. Ils sont d'ailleurs les seuls à s'exprimer. Si le président du conseil général de la Haute-Garonne, Pierre Izard (PS), s'est très vite rangé du côté des manifestants, les autres élus de la ville, dont Dominique Baudis (UDF-FD), se tiennent cois. Jusqu'à la police, qui se fait la plus discrète possible. Comme si tout le monde faisait le gros dos en attendant que passe l'orage...

Gérard Vallès

Clermont-Ferrand la rouge

Près de 20 000 personnes mardi 5 décembre ; au moins 25 000 jeudi, où tous les syndicats, y compris la CFDT, appelaient à la manifestation : la mobilisation n'en finit pas de s'étendre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). La moitié des écoles ont été fermées (on compte 71 % de grévistes chez les instituteurs). La direction départementale de l'équipement (DDE) a négocié avec les grévistes (65 % des personnels ouvriers et techniques) un service minimum de sécurité, qui s'est révélé insuffisant face à l'arrivée inopinée de la neige.

L'enracinement à gauche de la métropole auvergnate est solide. En outre, la défense du service public fédère les nombreux grévistes : *« C'est un temple dont nous sommes les gardiens »*, dit l'un d'eux. Et René Defroment, secrétaire de l'union régionale CFDT, a envoyé à toutes ses sections une lettre dans laquelle la position de Nicole Notat est explicitement condamnée. Pour cet ancien ouvrier du bâtiment, l'unité syndicale ne peut se rompre à Clermont-Ferrand, *« parce que, ici, les gens se connaissent et se côtoient. La lutte qu'ils mènent les rapproche, et c'est à croire que notre direction confédérale ignore tout de cette réalité. Elle n'a rien à y gagner »*. – (Corresp.)

Les transports publics restent paralysés

Le dispositif de substitution sera suspendu pendant le week-end

APRÈS les arrêts de travail et les manifestations qui ont marqué la journée du jeudi 7 décembre, le mouvement de grève continuait vendredi dans certains secteurs, notamment celui des transports. A Marseille, Toulouse, Rennes et Bordeaux, comme à Paris, les transports en commun étaient encore fortement perturbés vendredi matin.

● **SNCF** : aux premières heures de vendredi, le trafic était toujours nul sur le réseau SNCF. Aucun train ne circulait sur les grandes lignes, à l'exception de quelques allers-retours prévus sur Paris-Londres et Paris-Bruxelles. Le réseau régional et de banlieue d'Ile-de-France continuait également à être paralysé.

● **RATP** : scénario inchangé à la RATP, où aucun métro ni RER ne circulait. Le service d'autobus était quasiment inexistant, le trafic n'étant assuré qu'à 2 % de la normale.

● **TRAFIC AÉRIEN** : des perturbations étaient à prévoir, vendredi, en raison d'un mot d'ordre de grève nationale lancé par la CGT. Par ailleurs, des assemblées devraient décider des *« modalités de la reconduction du mouvement, avec pour objectif un grand temps fort dès lundi 11 décembre »*. Dans la matinée de jeudi, les grévistes d'Air Inter, Air France et Aéroports de Paris avaient bloqué les accès d'Orly et de Roissy. Un appareil de la compagnie AOM a été endommagé.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : le mouvement semble s'effriter, en dépit du dépôt par SUD d'un préavis de grève illimitée à partir du 11 décembre. Jeudi, la direction a décompté 33 % de grévistes alors que, selon les syndicats, il y en avait 30 % à 40 % dans les départements de l'Ouest (Manche, Orne, Calvados) et jusqu'à 63 % dans le Sud-Ouest.

● **FONCTION PUBLIQUE** : la CGT et FO appellent les agents de l'Etat à poursuivre la grève. A l'éducation nationale, la FSU et le SGEN-CFDT ont appelé leurs adhérents à reconduire le mouvement vendredi. Jeudi, la grève avait été suivie, selon les syndicats, à 75 % ou 80 %. Le ministère indiquait que 63 % des enseignants dans les écoles, 48 % dans les collèges, 43,55 % dans les lycées et 37,54 % dans les lycées professionnels étaient grévistes.

● **HOPITAUX** : la mobilisation semble assez faible. Selon la CGT, 185 hôpitaux étaient engagés dans la grève jeudi. L'Assistance publique des hôpitaux de Paris a recensé à peine 6 % de grévistes, contre 8 % deux jours plus tôt.

● **BANQUES** : l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, SIC, SNA) a appelé le personnel de la Banque de France à deux jours de grève, jeudi et vendredi, *« par solidarité avec les autres salariés »* et pour défendre ses propres revendications, notamment sur la fabrication des billets. Une assemblée générale est prévue le 11 décembre pour décider de la suite du mouvement. Dans les Caisses d'épargne, la CFDT, la CGT et le Syndicat unifié avaient appelé à une grève de vingt-quatre heures jeudi.

● **TRANSPORTS DE SUBSTITUTION** : dans le cadre de l'opération « plan-bus », quelque 163 bus achemineront les banlieusards vers Paris, selon le Syndicat des transports parisiens (STP). Vendredi, les lignes en fonctionnement étaient les mêmes que la veille. Après des départs effectués entre 5 h 30 et 6 h 30, les retours de Paris sont prévus entre 16 h et 17 h. Samedi et dimanche, le dispositif « plan-bus » ne fonctionnera pas et il recommencera le 11 décembre à 5 h 30. Les bateaux-bus continuent à circuler de 6 h à 20 h – de 7 h à 19 h sur les deux lignes directes vers l'extérieur (ouest-Suresnes et est-Chinagora). Sur le canal de l'Ourcq, ils prennent des passagers de 7 h à 19 h. Des renseignements peuvent être obtenus sur le « plan-bus » au 05-235-235 ou au 05-05-05-17, 3615 SNCFIDF et 3615 APTR ; pour les bateaux, au 40-58-27-99.

Près d'un million de personnes ont manifesté le 7 décembre

Marseille, Caen, Rouen, mais aussi Limoges ou Lorient ont vu déferler des vagues de grévistes, souvent comparables à celle de mai 68. En revanche, le rassemblement parisien semblait relativement modeste. Le ralliement du secteur privé est très variable selon les régions

La détermination des opposants au plan d'Alain Juppé de réforme de la Sécurité sociale s'est traduite par des manifestations massives partout en France, jeudi 7 décembre, encore supérieures à celles qui avaient eu lieu mardi. 700 000 personnes, selon la police, 1 300 000 selon les organisateurs ont formé 320 cortèges dans tout le pays. Les villes de province, grandes et moyennes, étaient en première ligne. Dans plusieurs agglomérations, les transports publics étaient paralysés. Des autobus occupaient toujours les entrées de Caen vendredi matin. Quelques incidents ont émaillé la journée de jeudi, notamment à Nantes, où ils deviennent traditionnels. Les plus graves échauffourées ont opposé les mineurs des Houillères de Lorraine aux forces de l'ordre, à Freyming-Merlebach (Moselle). Les affrontements avaient repris vendredi matin. Paris a fait, comparativement, pâle figure avec 16 000 manifestants, selon la police. Mais des cortèges s'étaient formés dans les préfectures d'Ile-de-France.

TOURS, Nice, Toulouse, Rouen... Au fil de l'après-midi, les records sont tombés. « *Historique* », « *jamais vu* », « *la plus importante manif depuis 68* » : jeudi 7 décembre, des dizaines de milliers de personnes ont battu le pavé de villes habituées, jusqu'alors, à des bataillons moins fournis, noyés dans l'ombre de la grande mobilisation parisienne. Depuis le début du mouvement, la province gronde plus fort que la capitale. Mais jeudi, avec un Paris privé de l'appoint de la banlieue – à l'inverse de la précédente manifestation, les départements d'Ile-de-France ont défilé chacun chez soi – la disproportion était énorme, presqu'humiliante.

Y avait-il, dans cette volonté d'occuper le terrain, comme une revanche assouvie à l'égard de capitale ? Après tout, les cheminots, en s'opposant à la direction de la SNCF, n'affirment-t-ils pas lutter contre la désertification du territoire ? Quoi qu'il en soit, partout, ils ont ouvert la marche, devant de nombreux représentants du secteur public. Les enseignants, massivement en grève, sont venus grossir les rangs des cortèges. Le privé, en revanche – seule déception pour les syndicats –, ne suit toujours pas.

Malgré une pluie battante et la grève des transports publics, 50 000 à 100 000 personnes ont défilé à Marseille, sur fond de musique rap et à grands renforts de tambours et de sifflets, tandis que les villes moyennes se mobilisaient dans toute la région. Dans la cité phocéenne, la participation-record avait conduit les organisateurs à former deux cortèges. Le ton était plus dur et plus politisé qu'avant-hier. « *Juppé, escroc, ton plan c'est du pipeau !* », proclamait un calicot. Un « panier à salade » vide a été renversé à l'angle de la Canebière.

« CE SOIR, ON TE MET LE FEU »

Auprès de l'épave, un étudiant brandissait un écriteau : « *Bayrou, on te prévient. Si on n'est pas étudiant, on devient délinquant* ». Des militants de la CFDT avaient enfilé des sacs poubelles ornés d'un slogan hostile à Nicole Notat – « *Juppé, Notat, dans le même sac* ». D'autres manifestants chantaient l'hymne, remanié, de l'OM : « *Ce soir, Juppé, on te met le feu* ». Pour le secteur privé, quelques délégations seulement, peu fournies : agroalimentaire, commerce automobile et grande distribution, salariés d'entreprises locales de nettoyage et de quelques établissements financiers et bancaires.

A Bordeaux, environ 40 000 personnes ont formé un cortège bon enfant . A côté des nombreux enseignants, la santé était *aussi bien représentée* : beaucoup de délégués CFDT tenaient à s'affirmer « solidaires mais *différents* ». Des salariés de la grande distribution étaient venus, tout comme les départements ruraux du Sud-Ouest : 5 000 Gersois se pressaient dans les rues d'Auch. Yves Rispat (apparenté RPR), président du conseil général et député, a été vivement pris à partie par un groupe de manifestants, qui a enfoncé la porte de l'hôtel du département.

L'Ouest est resté en pointe : 20 000 personnes au Havre, le double à Rouen, où une importante délégation de Renault-Cléon (plus d'un quart des salariés y étaient en grève) était dans la rue. A Caen (35 000 à 45 000) la journée de mobilisation avait commencé tôt avec le blocage de la circulation par des grévistes. Forts de leur succès, les syndicats CGT, FO, FSU et FEN, ainsi que l'union régionale CFDT, en opposition à Nicole Notat, envisagent une nouvelle démonstration dès dimanche, afin de « *satisfaire à la demande des nombreux salariés du privé d'exprimer leur ras-le-bol de la rigueur* », lance un syndicaliste.

Même scénario, au petit matin, dans Lorient rendue inabordable. Plus tard, les salariés de la direction des constructions navales grossissaient un cortège coloré et animé de 12 000 personnes, où des employés d'une fonderie, la SBFM, filiale de Renault, défilaient avec la fontion publique. « *Juppé, premier de la casse* », scandaient les Rennais (20 000 personnes). A Vannes, ils étaient 4 500. A Saint-Malo, l'écluse du port a été bloquée par les fonctionnaires de l'équipement, qui ont été assignés en référé par les entreprises maritimes de manutention.

A Poitiers (entre 5 000 et 15 000 personnes), des ouvriers de la centrale nucléaire de Civaux, ainsi qu'une délégation des étudiants de La Rochelle grossissaient les rangs. A Limoges, la manifestation (30 000 personnes) a été plus importante encore que celle de mardi. Le secteur privé était aussi très présent, avec de nombreux débrayages pour permettre aux salariés de se rendre à la manifestation : Renault, Legrand, les secteurs de la métallurgie et de la porcelaine.

CHEMINOTS EN LUTTE

Le directeur du centre EDF de Limoges a été séquestré dans son bureau jeudi soir par les grévistes. Robert Savy (PS), président du conseil régional du Limousin, a participé à la manifestation. De même, à Guéret (Creuse), le maire André Lejeune (PS) était du cortège (1 500 participants). 5 000 personnes ont manifesté à Brive, 1 500 à Tulle. La direction du centre de tri de Brive a introduit une procédure en référé pour faire lever l'occupation des locaux.

« *Cheminots en lutte pour tous* », pouvait-on lire sur les pancartes à Grenoble (ente 30 000 et 50 000 participants). Des salariés de Schneider, Merlin-Gérin, Pechiney, des Houillères du Dauphiné, suivis par les postiers et une très grosse délégation de la DDE de l'Isère, marchaient dans une cacophonie de pétards, sirènes et roulements de tambours. Une vingtaine de policiers municipaux, défilaient en tenue. Lyon a aussi connu sa plus importante manifestation depuis le début du mouvement.

Environ 25 000 personnes, dont des militants CFDT regroupés en fin de cortège, ont arpenté bruyamment les rues. Des salariés de RVI, Alsthom, Rhône-Poulenc et Famer-Givors étaient présents, comme lors des précédentes manifestations. Dans la Loire, 12 000 personnes à Saint-Etienne. A Roanne, 120 élus de toutes tendances, conduits par le maire Jean Auroux (PS) et protestant contre le projet de transfert de plusieurs organismes sociaux.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la mobilisation était supérieure à celle de mardi, sans atteindre de record : là encore, le mouvement ne parvient pas à s'étendre au privé. A Besançon (10 000 à 12 000 personnes) une délégation a été reçue par le préfet. Le président du comité régional des PME de Franche-Comté a invité les travailleurs, empêchés par des piquets de grève « *dont l'attitude relève d'une démarche mafieuse* » à le contacter pour envisager des actions de justice.

En Lorraine, chez les enseignants, la FEN n'a pas participé au défilé. Philippe Faveau, leader de la CFDT, a précisé sa position : « *Pour le plan Juppé, nous n'appelons plus à la grève. Nous sommes favorables à la négociation avec la mise en place en Meurthe-et-Moselle d'un observatoire destiné à établir des propositions qui seront débattues au sein de la Commission Le Vert* ». La CGT, en revanche, a appelé à une nouvelle manifestation dès samedi. Metz, Thionville et Longwy étaient aussi mobilisées.

Enfin, les manifestants d'Ile-de-France ont défilé à Créteil, Bobigny, Saint-Denis, Cergy-Pontoise, Argenteuil. La mobilisation a été forte à Versailles (2 000 personnes). Les agents communaux, les électriciens et les gaziers étaient les plus représentés, ils ont défilé derrière les drapeaux rouges et les banderoles noires déployés par les cheminots. En Seine-et-Marne, la section CGT de la SNECMA, entre autres, a appelé à une manifestation vendredi 8 décembre devant la préfecture de Melun.

De nos correspondants

Affrontements en Moselle, à Montpellier et à Nantes

Plusieurs incidents, parfois violents, ont marqué les manifestations. En Moselle, les mineurs de charbon se sont affrontés aux forces de l'ordre à Freyming-Merlebach. Le député et maire Pierre Lang (UDF-PR) a été contraint de descendre au fond d'un puits. Vingt policiers, six mineurs et un journaliste ont été blessés. La tension restait vive vendredi matin 8 décembre aux abords des bâtiments de la direction des Houillères, où s'est produit un début d'incendie.

A Montpellier, une centaine de personnes ont dévasté un kiosque à journaux et des cabines téléphoniques. Quinze interpellations ont été effectuées. Trois personnes ont été placées en garde à vue. Trois policiers et trois manifestants ont été blessés. A Nantes, la journée du 7 décembre n'a pas failli à la règle des violences en fin de manifestation : brasiers, voitures retournées, vitrines cassées. Quelque 300 personnes, réclamant *« la fin des lois Pasqua »* et dénonçant *« le racisme »*, se sont opposées à 400 policiers et CRS. Quinze interpellations ont eu lieu et on a dénombré deux blessés légèrement atteints parmi les forces de l'ordre.

Condamnations après les incidents de mardi

Trois personnes, interpellées à Paris lors de la manifestation du mardi 5 décembre et accusées d'avoir participé aux incidents contre les forces de l'ordre, ont été condamnées, jeudi 7 décembre, par le tribunal correctionnel à des peines allant de dix mois de prison, dont deux ferme, à six mois avec sursis. Le prévenu le plus lourdement condamné, salarié d'une association culturelle, figurait en pleine action à la « une » de *France-Soir*. Les deux autres, un demandeur d'emploi et un livreur de pizzas, étaient accusés d'avoir jeté un bloc de béton sur une voiture en stationnement et d'avoir participé au retournement d'un véhicule dans le quartier de la gare Saint-Lazare. La veille, le tribunal avait condamné deux personnes à huit mois de prison, dont quatre avec sursis, pour avoir tenté de voler la sacoche d'un passant, en marge de la manifestation.

Le « Grand Est » reste en retrait du mouvement

BELFORT
de notre envoyé spécial

« *C'est la bétaillère pour la masse et la niche dorée pour les dirigeants.* » Ce n'est pas un manifestant, mais le maire de Belfort lui-même, Jean-Pierre Chevènement, qui a lâché cette formule dans son réquisitoire contre Maastricht, mercredi 6 décembre, lors de l'émission « Objections », sur France-Inter. Jeudi matin, dans la bise glaciale balayant les rues de Belfort, l'impression d'une révolte de la « masse » des petits et des « exploités » contre les puissants et les « exploiteurs » s'imposait à chaque instant. « *Nous qui sommes en bas de l'échelle, on en a marre de trinquer,* lance un jeune tourneur de chez GEC-Alsthom. *Les patrons doivent 17 milliards à la Sécu et c'est encore nous qu'on veut faire payer !* »

« *Cette société devient un cauchemar : d'un côté des spéculateurs et des magouilleurs qui n'ont jamais été aussi riches, de l'autre toute une jeunesse condamnée au chômage ou à la précarité* », s'indigne un agent de France Télécom. Dans leurs camions-bennes, les éboueurs ne disent rien, mais leurs klaxons bloqués s'expriment pour eux. Et tout cela fait d'excellents Belfortains qui, le temps d'une « manif », ont laissé libre cours à leur colère, sous l'œil plutôt bienveillant de leurs concitoyens. Ils étaient près de trois mille : plus que l'avant-veille, mais très loin, bien sûr, des énormes bataillons déployés dans l'ouest et le sud du pays.

ATTENTISME APPARENT

Parce que, numériquement, la participation aux manifestations y est relativement faible, le Grand Est – Alsace, Lorraine, frange nord de la Franche-Comté – paraît un peu en retrait, sinon en marge du mouvement.

La plupart des villes moyennes semblent, ici, vivre presque normalement leur vie. A Belfort, les sacs-poubelle s'entassent, le courrier n'arrive plus guère, mais, si la neige ne s'incruste pas, aucun péril immédiat ne semble menacer. C'est vrai à Mulhouse et à Colmar, et plus encore à Strasbourg, où la mobilisation de rue est restée faible. Même si le cœur n'y est pas vraiment, les illuminations et les traditionnels « marchés de Noël » suscitent dans les centres-villes une animation à peine mise en veilleuse.

Le renfort du privé, particulièrement espéré par les grévistes dans des bassins industriels importants, tarde à se déclarer. Jeudi, les mineurs de potasse du Haut-Rhin ont commencé à se faire entendre, mais les ouvriers de GEC-Alsthom Belfort qui, à l'automne 1994, avaient été capables de mener spontanément cinq semaines de grève se sont contentés jusqu'ici de quelques heures de débrayage et d'une participation aux manifestations. Les syndicalistes avouent avoir du mal à convaincre la base qu'il « *ne s'agit pas d'une grève de fonctionnaires* ».

Chez Peugeot Sochaux-Montbéliard – ici, la longue grève de 1989 a laissé des traces et les journées chômées se sont multipliées –, un attentisme apparent ne permet guère d'envisager un ralliement prochain au mouvement, qui a pourtant connu une forte montée en puissance, jeudi, avec 4 000 manifestants dans les rues de la ville.

En Lorraine, les défilés n'ont pas atteint des sommets, même si quelque 15 000 manifestants opiniâtres, répartis entre Nancy, Metz, Thionville et Longwy ont bravé jeudi les bourrasques de neige. Des salariés d'entreprises privées (Kodak, Castorama, Citroën) se sont parfois joints aux cortèges et les mineurs de charbon de Forbach sont spectaculairement entrés en lice, avec des revendications salariales, en entraînant au fond d'un puits, pour une visite forcée, le maire (RPR) de Freyming-Merlebach et député de Moselle, Pierre Lang.

La moindre ampleur du mouvement à l'est d'une ligne Metz-Belfort a sans doute quelques raisons sociologiques : « *On n'a pas la banderole facile* », résume un syndicaliste belfortain.

Cet enseignant insiste sur le goût pour l'ordre et la discipline qui prévaut dans la région. Mais, quand la décision d'« *y aller* » est prise, observe-t-il, elle est sans doute plus inébranlable qu'ailleurs. Outre la moins grande impulsivité des caractères, le poids des traditions et de l'Histoire, les choix politiques récents, les conditions climatiques jouent sûrement un rôle non négligeable. Mais les spécificités sociales et économiques – et elles sont multiples – sont d'abord en cause.

LE POIDS DES FRONTALIERS

Une part importante de la population active, près de 60 000 Alsaciens et quelque 50 000 Lorrains du Nord, est constituée de travailleurs frontaliers. Ceux-ci ne se sentent guère concernés par le système français de Sécurité sociale et de retraite. Ils ne peuvent pas, au surplus, se mobiliser utilement pour le défendre. En outre, de nombreux Alsaciens salariés outre-Rhin ont vraisemblablement intégré le principe de la cogestion à l'allemande.

Conséquence directe du travail frontalier, le taux de chômage est, en Alsace, nettement inférieur à ce qu'il est dans le reste de l'Hexagone, tandis que la Lorraine, saignée à blanc par la fermeture des mines de charbon et la chute de la sidérurgie, est l'un des rares départements à avoir vu sa population diminuer. Sur le plan syndical, la CFDT est en position dominante dans plusieurs de ces départements et ses déchirements internes ne peuvent être sans effet. Enfin et surtout, l'Alsace et la Moselle disposent d'un régime local de Sécurité sociale qui fonctionne comme une caisse complémentaire obligatoire et jouit d'un certain équilibre.

Robert Belleret avec nos correspondants

Le ras-le-bol sans précédent des Niçois

NICE
de notre correspondant régional

Il y a quarante ans, dont près de trente comme permanent, que Jean-Yves Bianco, secrétaire de l'union départementale CGT des Alpes-Maritimes, ferraille sur le front social. Mais jamais il n'avait connu une telle mobilisation. Le « mètre étalon » des manifestations, à Nice, c'est l'avenue Jean-Médecin. A pleine jauge, selon que le cortège est étiré ou non, elle contient entre 15 000 et 20 000 personnes. Ce qui ne s'est pas vu très souvent. Or, jeudi, elle n'a pas suffi, loin s'en faut, à absorber le flot des manifestants. Ils étaient, sans doute, près de 30.000 – deux fois plus qu'en mai 1968. Toute la fonction publique du département était dans la rue. « *Acque pissa contre lu vente si bagna la camilla* » (« Celui qui pisse contre le vent mouille sa chemine »), proclamait une banderole improvisée à l'adresse du premier ministre. Il y avait de tout dans ce défilé bon enfant, y compris des jeunes en costumes de carnaval, un chien d'avalanche promené par les pompiers en tenue et même un « gugusse » fardé portant un écriteau en forme de sentence : « *Un clown fait rire; Juppé fait pleurer* ».

Décidément, Jean-Yves Bianco n'avait « *jamais vu ça* », dans un département où Jacques Chirac a réalisé, au second tour de l'élection présidentielle, son meilleur score en métropole (65,48 % des suffrages exprimés). A cela, plusieurs raisons : la déception des électeurs, l'unité syndicale réalisée depuis le début du mouvement et la profondeur du malaise social niçois. « *Ici, il n'y a pas seulement des retraités aisés et des nantis qui mènent la grande vie* », fait remarquer Paul Peyre, secrétaire de l'union départementale CFDT. *Sur la Côte d'Azur, on galère comme ailleurs. Pour 250 000 salariés et 80 000 agents de la fonction publique*, précise-t-il, *il y a 100 000 personnes en situation précaire. Les logements sont hors de prix et le coût de la vie est aussi élevé qu'à Paris pour des salaires inférieurs de 15 à 20 %. Les gens ont l'impression qu'ils n'ont plus d'avenir. Le ras-le-bol est général.* »

A quelques exceptions près (transports publics, mutuelles d'assurance et quelques grandes sociétés), les salariés du secteur privé se sont pourtant peu mobilisés. « *Dans une conjoncture aussi déprimée*, observe Paul Guérin, un animateur social en retraite, *ils ont peur de perdre leur emploi. Mais il y a des signes qui ne trompent pas. Auparavant, les gens, sur le trottoir, ronchonnaient contre les manifs. Aujourd'hui, ils nous encouragent car ils ont conscience que les « privéligiés » du secteur public se battent pour eux.* » Paul Guérin en a eu la « *larme à l'œil* ». « *Longtemps, après la fin du défilé*, dit-il, *on est resté sur la place Masséna à discuter. Il y avait dans l'air une fraternité que je n'ai pas souvent vécue.* »

Guy Porte

A Dijon, le privé rejoint le secteur public

DIJON
de notre correspondante

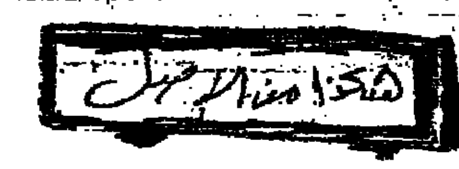
Les 15 000 à 20 000 manifestants qui ont défilé, jeudi 7 décembre, à Dijon, aux cris de « *Juppé démission* », ne se sont pas attardés devant les lourdes portes de l'hôtel de région. L'hémicycle où se réunissait, au même moment, le conseil économique et social de Bourgogne pour étudier le projet de budget régional retentissait comme une caisse de résonance. Les représentants de la CGT et de l'Union nationale des syndicats autonomes avaient fait savoir qu'ils préféraient battre le pavé. Et Pierre Bodineau, le président de l'assemblée socioprofessionnelle, universitaire de profession, a gardé les yeux fixés sur le mouvement qui agite Dijon depuis le début de la semaine. Non sans regretter que les petites entreprises seront les premières « *à payer la note* » de cette grève qui dure, il a estimé que « *le courage en politique est parfois de reculer pour permettre de reprendre dès le départ une concertation mal conduite ou, en tout cas, mal comprise* ».

LA MOBILISATION SE RENFORCE

L'affluence record de ce jeudi – du jamais vu depuis 1968, selon les syndicats – avait connu un premier élan mardi 5 décembre, quand 15.000 personnes avaient bloqué la circulation au centre-ville, plus dense qu'à l'habitude à cause de la grève des bus urbains. Jeudi, ce sont les salariés du secteur privé et un millier de lycéens qui ont rejoint les manifestants de la fonction publique. Automobiles Peugeot, LCC, Thomson, Amora, Pechiney, les banderoles étaient portées haut, même si les débrayages dans les usines restaient limités. Dans la fonction publique, la mobilisation se renforce : 94 % des cheminots sont en grève, France Télécom est entrée dans la danse – un tiers de grévistes – et le centre de tri postal de Longvic est toujours paralysé.

Les chefs d'entreprise de Côte-d'Or semblent décidés à répondre à cet écho rencontré par le mouvement de grève pour défendre « *le droit au travail* ». Vendredi après-midi, l'Union patronale, la CGPME et l'Union professionnelle artisanale veulent organiser une contre-manifestation. Dans un large pavé publicitaire, publié dans la presse locale, ils expriment leur « *refus de la dérive actuelle et la nécessité d'une reprise effective et rapide de l'activité* ».

Chris Maisiat



La mobilisation du 7 décembre

40 000 – 30 000 – 20 000 – 10 000 – 5 000 : EN NOMBRE DE MANIFESTANTS (ESTIMATIONS)

DUNKERQUE, LILLE, LENS, METZ, STRASBOURG, NANCY, SAINT-BRIEUC, CAEN, ROUEN, PARIS, BREST, RENNES, LORIENT, TOURS, DIJON, BESANÇON, NANTES, POITIERS, LIMOGES, LYON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, TOULOUSE, MONTPELLIER, NICE, MARSEILLE, PERPIGNAN

Source : Correspondants du Monde / AFP

[illegible]	16 000	684 000	[illegible]
Rappel du 5 décembre	32 000	488 000	520 000
Rappel du 30 novembre	20 000	140 000	160 000
Rappel du 24 novembre	22 000	468 000	490 000
Rappel du 10 octobre	22 000	360 000	382 000

* Estimations du ministère de l'intérieur

A Paris : « On croyait élire des politiques, on a des comptables »

ET SI ALAIN JUPPÉ avait des velléités de prendre les habits d'un Ronald Reagan ou la posture d'une Margaret Thatcher ? La question est maintes fois venue au cours de la manifestation parisienne. Chacun fait référence à la manière dont le président américain et le premier ministre britannique réussirent à mater les grandes grèves des contrôleurs aériens et des mineurs dans les années 80. Mais la comparaison s'arrête là. *« Il peut toujours essayer, il verra »*, avertit un conducteur de métro. *« En France, ce serait une première. S'il réussit, chapeau. En tout cas, nous, on est préparés pour la durée »*, prévient un cheminot. *« Qu'il y aille, le Juppé, qu'il s'essaye à vouloir briser un mouvement de cette ampleur »*, tonne un agent EDF.

Les grévistes sont beaucoup moins nombreux à défiler, jeudi 7 décembre, dans la capitale, en raison du caractère « local » donné aux actions de protestation. Les cheminots CFDT brandissent fièrement un drapeau rouge sur lequel on lit: *« Tous unis. »* Alain Barreau, délégué CFDT à la gare Saint-Lazare, voudrait expliquer ce qui *« se passe dans les têtes »* au quinzième jour de grève, les AG quotidiennes, les *« gars »* qui discutent entre eux. *« On sent bien que, pour le privé, on est des locomotives. Et maintenant ça émerge dans les AG : on voudrait aussi se battre pour ramener les salariés du privé aux trente-sept annuités. En 1936, on a obtenu les 40 heures hebdomadaires ; en 1995, on en est à 39. On se demande à quoi sert le progrès s'il n'est pas au service de l'homme. Si on appliquait les 35 heures, on créerait 800 000 emplois. Et 800 000 emplois supplémentaires, c'est ce qu'il faut pour combler le déficit de la Sécurité sociale »*, estime le syndicaliste. Celui-ci l'a mauvaise qu'on puisse les faire passer, lui et ses collègues, pour des *« archaïques accrochés à l'Etat-providence »*. *« Je ne suis pas contre une recherche de productivité*, dit-il. *A condition qu'elle ne dégrade pas les conditions de travail et qu'elle crée un partage du travail. C'est comme le plan Juppé : il faut un plan pour la Sécurité sociale, je suis d'accord. Mais d'abord, il faut sortir le mot Juppé du plan Juppé. »*

TRAHIS DEUX FOIS

Ce « délégué de base » ne cache pas son *« désarroi »* devant l'absence d'alternative ou, du moins, de relais politique : *« On comprend pourquoi le PS est pâle. La rue est en train de remettre en cause tous les pantins institutionnels. Pendant dix ans, les socialistes au pouvoir ont fait les restructurations industrielles que la droite avait rêvées sans oser les faire. Et maintenant, c'est la droite qui nous propose des réformes que la gauche rêvait de faire si elle avait eu du temps. On croyait élire des hommes politiques, finalement on a des comptables. Y compris dans le style, ils ont fini par se ressembler. En 1968, on avait les réacs en face : c'était simple, on savait où on était. Aujourd'hui, on a en face des gens qui se disent "ouverts", partisans du dialogue. Si on dit qu'on n'est pas d'accord, ils répondent que "vous n'avez pas compris", comme s'il n'y avait pas d'idéologie, comme si les problèmes étaient techniques, et ils recommencent à nous "expliquer". Le clivage serait entre ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas. En fait, il n'y a qu'une idéologie : la leur. »* Il se demande pourquoi les députés ne sont pas là, à écouter, à sentir la rue. Il voit ses collègues dépités, vivant avec le sentiment d'avoir été trahis deux fois, *« d'abord par les socialistes, maintenant par Chirac – car il y en a qui y ont cru –, quand celui-ci remettait en cause la pensée unique, promettait des augmentations de salaire »*.

« ON IRA JUSQU'AU BOUT »

Personne n'imagine capituler. Colette, employée à la SNCF, non syndiquée, pense que rater cette grève *« aurait des conséquences graves : après, les gens n'y croiraient plus »*. Alain, contrôleur, syndiqué à FO, avait dit à sa femme, au lendemain de la victoire de Jacques Chirac : *« Faut qu'on se prépare, je suis sûr que ça va péter. »* Depuis, il a économisé 2 000 francs par mois. Certains cheminots comptent sur le versement, bientôt, d'un « petit » treizième mois – le salaire de base sans les primes – pour avoir une bouffée d'oxygène. Les agents de la RATP, eux, n'en ont pas. *« On fait des crédits »*, confie l'un d'eux. Le maire de Viry-Châtillon offre douze jours de cantine gratuite pour les enfants de grévistes. *« Je ne partirai pas en vacances cet hiver, je limite les sorties. Ça va, on ira jusqu'au bout »*, assure Chantal, vingt-huit ans, gagnant 5 700 francs comme facteur, à Paris, avec un BTS économique et social.

Comme c'est devenu une habitude dans ce mouvement, chacun livre ses arguments tirés du débat économique. Frédéric, agent EDF, surveille le PIB du pays. *« Il n'arrête pas d'augmenter !* s'exclame-t-il. *Bon sang, ça devrait être simple. Les profits d'aujourd'hui devraient créer les emplois de demain. »* Marie-Danielle, cinquante-trois ans, professeur de lettres et militante de FO, est contre la *« politique monétariste qui nous tire vers la pauvreté. En plus, elle joue sur la peur et la désespérance »*. Pascale, Claude et Sylvie, contrôleurs des impôts, trouvent que, décidément, on fait la part belle aux entreprises : *« Il est question de faire passer le taux de l'impôt sur les sociétés à 19 % pour les entreprises qui auront un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs. Il était déjà passé de 50 à 35 %. Vous les avez vues créer des emplois, vous, les entreprises ? »* Tout le monde souhaiterait déjà qu'on titularise les auxiliaires, les intérimaires, les « contrats emploi-solidarité » qui se multiplient dans les bureaux et les entreprises du secteur public.

Dominique Le Guilledoux

Les enseignants, solidaires et indignés, se souviennent d'un certain mois de mai

FORTEMENT représentés dans la manifestation parisienne, les enseignants – depuis les instituteurs jusqu'aux professeurs de faculté en passant par les professeurs de collège, de lycée, et les chercheurs au CNRS –, déploraient qu'on ne les ait pas remarqués plus tôt, notamment dans les médias audiovisuels. Comment, au moment où l'on voulait savoir si le premier ministre avait été correctement entendu, avait-on eu, disaient-ils, l'idée saugrenue de demander son avis à Nicole Notat, qui ne pouvait qu'en avoir un embarrassé ? Comment avait-on pu ignorer que les enseignants étaient dans la rue dès octobre ?

Les enseignants étaient saupoudrés tout au long du cortège, par lycées, par syndicats, par fédérations, entre les électriciens de l'EDF et les agents de la RATP. Juste après les cheminots, un groupe d'universitaires. Alain, maître de conférence à Paris-VII, défile par solidarité avec les grévistes des transports plus que pour ses propres revendications, bien qu'avec son salaire de 16 000 F, compte tenu des études qu'il a faites, il ne se considère pas comme un nanti. Zoé, chercheuse en mathématiques au CNRS, estime que les gens du chemin de fer et du métro ont beaucoup à perdre, qu'il faut être avec eux. Dimitri, enseignant en faculté, ajoute que, au-delà de la solidarité, il a aussi son point de vue à faire valoir : selon lui, les deux mille postes accordés par Alain Juppé sont une tromperie comptable, et cela ne permettra pas la création de postes d'enseignants-chercheurs, pourtant nécessaires. *« Et deux mille postes, c'est à peine le prix d'une explosion nucléaire à Mururoa. »*

Marie-Louise, professeur d'histoire-géographie au lycée Darius-Milhaud, au Kremlin-Bicêtre, a arrêté le travail lundi 4 décembre. En octobre, elle a fait grève, en qualité de fonctionnaire, contre le gel des salaires. Le 24 novembre, elle s'est remise en grève contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale et, aujourd'hui, elle est mobilisée parce qu'il n'est pas possible de laisser les cheminots tout seuls sans rien faire. Si ces derniers faisaient preuve de courage, il fallait bien en avoir aussi. Et comme, d'autre part, un rapport de forces était en train de se créer, il ne fallait pas rater cette occasion. Seuls, les enseignants n'arriveraient à rien, ils devaient s'en saisir.

« Le plan Juppé, dit-elle, *appauvrit la société, et quand on appauvrit la société, ça donne Le Pen. »* Elle s'est battue toute sa vie pour être une femme indépendante et ne veut pas devenir une retraitée trop lourde à porter pour les jeunes cotisants. *« Je suis professeur d'histoire, presque en fin de carrière. L'histoire, je l'ai vue frémir par moments. Eh bien, aujourd'hui, elle est en marche ! On vit un moment historique fort, comme 68, comme 36, même si c'est différent. »* Comment tout cela finira, elle laisse aux futurs historiens le soin d'en faire le récit. Simplement, si le mouvement social échoue maintenant, on verra un libéralisme effrayant déferler et ruiner la France, dit-elle.

« Aujourd'hui, l'histoire est en marche »

Nathalie est institutrice dans le 14e arrondissement de Paris. Elle est en grève depuis mardi, en tant que mère de famille, enseignante et syndicaliste. Sans doute y a-t-il des choses à réformer, mais ce qui est inadmissible, c'est la façon dont la chose a été présentée. *« On veut faire croire que les malades sont coupables du trou de la Sécu ; c'est nous prendre pour des idiots. Il y a des prélèvements à opérer ailleurs que dans la poche des assurés. Et puis, ce mépris de Juppé, c'est insupportable. »* Armelle, sa collègue, est bien d'accord. Elle va plus loin : elle pense que le mouvement a pris une tournure politique, il faut faire tomber Juppé. *« Et, en ce qui me concerne, c'est bien parti. »* Olivier, instituteur dans le Val-d'Oise, trouve que l'on taxe trop les classes moyennes, que les gaspillages atomiques sont absurdes. Michel, professeur au lycée Honoré-de-Balzac, syndiqué à la FSU, demande le retrait du plan Juppé : *« Notre problème n'est pas d'avoir la peau de Juppé, mais d'avoir raison de Juppé, nuance. Nous voulons un ministre qui négocie. Juppé, même relayé par le lumineux Toubon, ne négocie pas. »*

Jacques, professeur de littérature française dans le même établissement, se souvient de mai 68. Il y a certes des différences, mais l'ampleur de la grève commence à lui rappeler quelque chose. Il ne veut pas renverser le gouvernement, il serait prêt à une sorte de *« Grenelle politique »* sur les problèmes de la protection sociale.

A la hauteur de la rue de Vaugirard, les manifestants applaudissent un étudiant qui a spontanément retrouvé un geste digne d'un mai ancien qu'il n'a pu connaître, brandissant au milieu des banderoles syndicales une pancarte où est écrit en majuscules : *« MARIE JE T'AIME »*.

Michel Braudeau

L'opposition engage une bataille d'obstruction contre la loi d'habilitation sur les ordonnances

Le débat devrait durer plusieurs jours à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a entamé, jeudi 7 décembre, l'examen du projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour engager la réforme de la Sécurité sociale. Les députés socialistes et communistes ont engagé, contre ce texte, une bataille d'obstruction, grâce à toutes les ressources de la procédure. A partir de vendredi, devait commencer l'examen des 4 533 amendements déposés par l'opposition.

DANS LA RUE, près d'un million de manifestants ; au Palais-Bourbon, les élus de la représentation nationale, version mars 1993. Entre les deux, le projet de réforme de la protection sociale, vigoureusement dénoncé par les uns, chaleureusement applaudi par les autres.

Alors que l'Assemblée nationale était invitée, jeudi 7 décembre, à débattre du projet de loi autorisant le gouvernement à réformer par ordonnances la protection sociale, les députés de l'opposition n'ont eu de cesse de faire valoir ce décalage – *« un divorce extraordinaire entre ce qui se passe ici et dans le pays »*, selon Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) – pour justifier leur usage de toutes les armes de l'obstruction parlementaire.

Suspensions de séance, rappels au règlement, motions de procédure, interruptions... Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis), Henri Emmanuelli (Landes), Julien Dray (Essonne) pour les socialistes, Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine) côté communiste, s'en sont donné à cœur joie. La séance à peine engagée, le ton est donné.

Au nom du groupe communiste, M. Brunhes réclame une suspension de séance au vu des *« événements extérieurs »*. Rejetée pour des motifs techniques, elle permet au président de l'Assemblée de faire une mise au point liminaire : *« Pendant les journées que nous allons vivre ensemble*, assure Philippe Séguin, *je ferai preuve du libéralisme qui est le mien en toutes circonstances. »* Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, *« dans le respect absolu du règlement »*.

Cela posé, Jacques Barrot peut s'essayer à un patient slalom oratoire. Fréquemment interrompu sur les bancs de la gauche, le ministre des affaires sociales et du travail contourne un à un les obstacles. Appliqué, il justifie le recours aux ordonnances, qui, réaffirme-t-il, ne concernent pas les régimes spéciaux. *« La méthode est dictée par l'urgence »*, indique-t-il, soulignant la nécessité de juguler au plus vite les déficits des comptes sociaux. Pour autant, *« le gouvernement entend travailler dans la plus grande concertation »*.

« ÉLUS DU PEUPLE »

A peine ce parcours ministériel terminé, le groupe communiste réclame à nouveau une suspension de séance. Il souhaite laisser à M. Barrot le temps de se rendre à Matignon afin de voir s'il n'y a pas lieu de retirer le projet... Au nom du groupe socialiste, M. Bartolone fait une demande similaire. M. Séguin s'incline.

Dans les couloirs, M. Bartolone prévient que les députés socialistes ont reçu pour consigne de Laurent Fabius de *« se débarrasser de tout ce qu'ils avaient sur leurs agendas jusqu'à au 13 décembre »*. *« Nous sommes les élus du peuple, nous devons exprimer la sensibilité du peuple »*, affirme Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres). Reprise de séance. Elus communistes et socialistes se livrent à un savant jeu d'interruptions mutuelles et complices. Les échanges durent.

Une bonne heure est passée. Bruno Bourg-Broc, président (RPR) de la commission des affaires culturelles, entame alors la discussion générale. Un discours au bulldozer. Il cite Georges Sorel : *« Plus la politique de réforme sociale deviendra prépondérante, plus le socialisme éprouvera le besoin d'y opposer le tableau de la catastrophe totale. »* Il justifie le recours aux ordonnances *« face au triste spectacle offert par la politique d'obstruction systématique »* de l'opposition. Il refuse de laisser intervenir M[me] Jacquaint, qui s'anime.

A gauche, on s'enflamme. *« Inadmissible ! »*, *« Indigne ! »*, *« D'une exceptionnelle gravité ! »*. Les députés communistes et socialistes réclament une nouvelle suspension de séance. Il faut, expliquent-ils, que M. Bourg-Broc recouvre ses esprits. M. Séguin, qui, sous le premier septennat de M. Mitterrand, fut l'un des grands spécialistes de la « flibuste » parlementaire, fait mine de perdre patience : *« Ce qui se passe depuis 15 heures ne sert la cause de personne, sauf de ceux qui veulent dénigrer le rôle du Parlement. »* Dans les couloirs, il s'en amuse.

AVANT DE COMMENCER,
JE VAIS ATTENDRE
QUE QUELQU'UN
M'ÉCOUTE...
OBSTRUCTION !
PESSIN

L'intervention musclée de M. Bourg-Broc provoque quelques interrogations au sein du groupe RPR, qui, immédiatement, se réunit. Faut-il agiter le chiffon rouge sous le nez de l'adversaire, en le poussant à multiplier les interventions, pour mieux l'épuiser.

Faut-il, au contraire, tenter de jouer la partie de manière apaisée, sans provocation, laissant la lassitude gagner l'opposition ? Cette dernière solution est retenue. Les bancs RPR ne bronchent plus, entraînant bon an mal an dans leur sillage ceux de l'UDF qui, à l'exception du député de la Moselle, Denis Jacquat, ont compris.

Daniel Mandon (UDF-FD, Loire), rapporteur de la commission des affaires sociales, tente, à son tour, de se faufiler sous une avalanche d'interruptions. C'est son premier rapport à l'Assemblée, situation propice à un bizutage en règle.

LE SAPEUR CAMEMBER

Jouant sur un registre nettement plus humoristique que son président de commission, l'orateur sort indemne d'une première bataille de citations avec M. Brard, au cours de laquelle ont été notamment passés en revue Rivarol, Montesquieu, Montaigne... ainsi que le sapeur Camember : *« Quand le malade présente des signes d'agitation, c'est que le remède commence à faire ses effets. »* Le président de l'Assemblée avait toutefois averti l'opposition : M. Mandon, un ancien camarade à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, serait placé sous sa *« protection personnelle »*.

Huit rappels au règlement et deux suspensions de séance plus tard, M. Bartolone grimpe à la tribune. Pendant plus de deux heures, il défend une exception d'irrecevabilité, dont l'objet est – selon le règlement de l'Assemblée – *« de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles »* : citations de *La France pour tous* – le livre-programme de Jacques Chirac –, histoire détaillée de la protection sociale depuis un siècle et demi... le préambule est copieux. La conclusion prévisible puisqu'il demande *« le retrait du plan Juppé alors que trois cent mille personnes défilent à Paris »*.

20 h 15 : ultime suspension de séance. Reste au menu une question préalable de Georges Hage (PC, Nord), intervention qui doit durer plus de deux heures. Le président de l'Assemblée prend par le bras le ministre du travail : *« Le Hage n'est pas sécable ! »*, prévient M. Séguin. M. Barrot soupire. La séance est levée.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Record d'amendements

En déposant 4 533 amendements contre le projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour réformer la protection sociale, l'opposition socialiste et communiste a battu tous les records. Même aux plus belles heures de l'opposition RPR et UDF au gouvernement socialiste du début des années 80, jamais on n'avait atteint un tel niveau : l'opposition avait déposé 2 491 amendements contre le projet de loi sur la presse finalement adopté le 12 septembre 1984. 2 150 amendements contre le projet de loi d'Alain Savary sur l'enseignement supérieur au printemps 1983, ou encore 1 438 contre le projet de loi sur les nationalisations en 1981-1982.

Le gouvernement n'a pas d'autre possibilité, s'il veut interrompre l'obstruction, que de recourir à l'engagement de responsabilité, selon l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Le 6 décembre, Alain Lamassoure, porte-parole, a indiqué que le conseil des ministres n'en avait pas parlé.

Bruxelles s'inquiète pour la monnaie unique

L'anxiété est vive à la Commission européenne sur la capacité du gouvernement français à tenir le cap des réformes

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« Pourvu que le gouvernement tienne ! » Bruxelles tremble pour l'Union économique et monétaire (UEM), redoute que, de guerre lasse et pour se donner un minimum de marge, Jacques Chirac, qu'on sait versatile, envoie sur l'Europe et la monnaie unique un signal négatif qui serait dévastateur. C'est un sentiment presque unanimement partagé, par la gauche comme par la droite, même si la première met en garde contre *« une vision toujours plus monétariste du traité»*.

La crainte de voir l'Europe servir de bouc émissaire auprès d'une opinion insuffisamment éclairée suscite chez les dirigeants européens un besoin d'explication. Les voici donc brodant sur le thème : « On n'y est pour rien ; pour des raisons qui tiennent à la mondialisation de l'économie, à la démographie, etc., l'assainissement budgétaire est inéluctable, avec ou sans Maastricht. »

Jacques Santer, le président de la Commission, va répétant que le meilleur moyen pour lutter efficacement contre les effets pervers de la mondialisation consiste à disposer de cette force de frappe considérable que sera la monnaie unique. Personne ne conteste un tel raisonnement à Bruxelles, où l'on considère volontiers l'*« autre politique »* comme une farce typiquement française, sans comprendre que des économistes parfois de renom lui accordent crédit. On espère donc que l'équipe Chirac-Juppé demeurera convaincue qu'il n'y a pas d'alternative à la ligne actuelle (politique de stabilité monétaire plutôt que politique du franc fort !), et que tout dérapage serait immédiatement et sévèrement sanctionné par les marchés, à savoir par une envolée des taux d'intérêt à long terme, le mal suprême pour les détracteurs de la stratégie actuellement pratiquée.

« UTILISATION CYNIQUE »

Le sentiment général demeure donc que le cap doit être strictement maintenu : on ne peut certes complètement exclure que, fin 1997, la France ne remplisse pas complètement les critères de convergence exigés par le traité de Maastricht, mais, expliquent ceux – rares encore – qui acceptent d'évoquer une telle éventualité, il sera toujours temps d'aviser. Renoncer maintenant publiquement, par émotion en quelque sorte, à atteindre l'objectif risquerait fort de porter un coup fatal à l'entreprise, c'est-à-dire non seulement à l'UEM, mais, par voie de conséquence, au Marché unique et donc à l'ensemble de la construction européenne. Un haut fonctionnaire espagnol, très engagé du côté socialiste, dénonce *« l'utilisation cynique de l'argument anti-européen »*. L'inquiétude est néanmoins tempérée par une analyse de la situation telle qu'elle évolue sur le terrain et qui est plutôt propre à rassurer. Personne ne semble croire qu'on se dirige vers un scénario type 1968 : *« Paris est paralysé, mais on peut circuler en province, les camions ne bloquent pas les routes. Le Pen dénonce la chienlit et ne pratique pas la politique du pire. La CGT est moins radicale que Blondel et Renault-Cléon tourne. Les agriculteurs, élément important du camp du refus, en 1992, lors du référendum sur Maastricht, sont aujourd'hui plutôt satisfaits de leur sort et réclament la monnaie unique. »*

AVEU

Celui qui dresse, pour se réconforter, ce tableau impressionniste souligne à juste titre que la crainte de voir le scénario de la monnaie unique s'écrouler est d'autant plus vive que l'Union n'a pas, à ce jour, de projets de rechange. L'Europe a mis tous ses œufs dans le même panier. La perspective, c'est, jusqu'à la fin du siècle, une série de négociations sur l'organisation politique, économique, institutionnelle d'une Union élargie aux pays d'Europe centrale, soit bien davantage un parcours d'obstacles qu'un grand dessein.

Il y a là un aveu embarrassé. Pas de projet industriel, peu de chose sur le terrain de l'environnement, rien, désespérément rien, sur le terrain social. La dimension de l'emploi, au centre de la fracture actuelle, a été négligée et l'est encore : rares sont ceux qui semblent prêter intérêt au rapport que la Commission soumet aux gouvernements en vue du conseil européen de Madrid des 15 et 16 décembre. En juin 1993, au plus fort de la récession, les Douze ont supplié le médecin Delors de leur venir en aide : ce fut le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi présenté par la Commission au conseil européen de Bruxelles en décembre de cette même année. L'ouvrage, qui aurait pu servir de point de départ pour un débat d'un nouveau style, suivi, pouvait-on espérer, de décisions, a vite été enseveli sous les fleurs. Dépassé, pensait-on, puisque la reprise était au rendez-vous. Même si les résultats y sont imparfaits, contestables, les Etats-Unis, en matière d'emploi, ont fait beaucoup mieux que l'Union et, au sein de celle-ci, la Grande-Bretagne conservatrice, mieux que ses partenaires socialistes ou chrétiens-démocrates de l'Europe continentale...

Au-delà des critiques adressées ici ou là à l'attitude de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle ou à l'élitisme d'Alain Juppé, le regard anxieux qui est jeté aujourd'hui sur les manifestations parisiennes est dépourvu de toute connotation anti-française. Aucun amalgame à envisager avec les réactions suscitées par la reprise des essais nucléaires. On voudrait au contraire aider la France : dans quelques jours, le prochain conseil des ministres de l'énergie se passera sans doute en douceur, sans que le souci d'ouverture du marché de l'électricité conduise à de nouvelles tensions avec EDF, illustration du « modèle français ». Leon Brittan, le commissaire chargé des affaires commerciales, est discrètement invité à mettre une sourdine à ses projets de libre-échange tous azimuts. La France, chacun le comprend, n'est que la première à réagir dans la rue aux effets d'une évolution difficile. Une politique de réforme a besoin de la compréhension et de l'appui des pays partenaires. On croise les doigts à Bruxelles.

Philippe Lemaître

Victoire aux points pour Louis Viannet au congrès de la CGT

LOUIS VIANNET a été réélu, sans surprise, secrétaire général de la CGT, au terme du quarante-cinquième congrès de la centrale qui s'est achevé vendredi 8 décembre à Montreuil. Et, au moment où le congrès se termine, les mouvements sociaux semblent être entrés dans une phase de regain. L'intervention du secrétaire général, jeudi, pour annoncer de *« nouveaux temps forts de luttes »*, notamment le 12 décembre, a été l'occasion d'une explosion de joie collective qui seule permet de prendre la juste mesure de cette cathédrale de verre ouvrière qu'est le siège de la CGT et qui ne s'anime que tous les trois ans, pour retomber ensuite dans l'assouplissement des période d'entre-congrès.

Mais pour M. Viannet, qui l'a emporté sur toute la ligne, le plus dur reste à faire. Jeudi, il a cherché à modérer le *« basisme »* d'une salle où les délégués, à l'écart des mouvements sociaux depuis six jours, manifestaient leur impatience. Or, il y a un temps pour la mobilisation et un temps pour la négociation, et M. Viannet, conscient de l'état des forces en présence, ne souhaite pas que sa base entraîne le mouvement au-delà de certaines limites.

Le congrès a permis de recenser les forces et les faiblesses de la CGT. Un certain nombre de questions n'ont pas trouvé de réponses. L'un des grands thèmes a porté sur le redéploiement des structures de base et sur le malaise créé par la concurrence entre sections d'entreprise et unions locales. La CGT manque d'un projet syndical sur lequel elle puisse s'appuyer. Une incertitude pèse aussi sur la manière dont M. Viannet veut s'y prendre pour diriger la CGT, depuis qu'il a éliminé tous les opposants qui auraient pu lui faire de l'ombre. Certains d'entre eux ont rappelé que c'est par l'aiguillon qu'ils représentaient que la CGT a pu avancer sur le retrait de la Fédération syndicale mondiale, comme sur la révélation du « véritable » chiffre d'adhérents à la CGT.

Or, si la composition du nouvel exécutif de la CGT – commission exécutive et bureau confédéral – répond aux critères de renouvellement et de rajeunissement recherchés, d'autres axes de force apparaissent. Ainsi M. Viannet, issu de la fédération des PTT, s'est-il appuyé sur les grandes fédérations pour consolider son pouvoir. Montent au bureau confédéral Maryse Dumas, secrétaire générale des PTT, et Jean-Louis Fournier, secrétaire général des métaux, qui conservent leurs responsabilités à la tête de leurs fédérations.

Dans la « CE », rétrécie à quatre-vingt-six membres, on dénombre huit « métaux », huit « PTT » et cinq « énergie », alors qu'il n'y a plus aucun représentant des secteurs financiers – Jean-Dominique Simonpoli, son jeune dirigeant qui travaille avec Alain Obadia dans la fondation FACE de Martine Aubry, a été sacrifié – ou des organismes sociaux. Dans la bataille entre secteurs traditionnels, où la CGT est bien implantée, et secteurs modernes, qui font partie des « déserts syndicaux » à couvrir, le partage du pouvoir s'est fait au détriment des seconds.

Toutefois, M. Viannet s'est donné les coudées franches pour diriger la CGT comme il l'entend. En éliminant Gérard Alezard du bureau confédéral, sans faire monter Christian Larose de la fédération des textiles ou Sylvie Salmon-Tharreau des transports, il n'a pas voulu s'embarrasser avec des « modernistes » dans son entourage proche.

« DÉSACRALISER »

Mais il a lancé quelques ballons d'essais. En déclarant qu'il voulait *« désacraliser »* le bureau confédéral et travailler avec des groupes de travail et des comités confédéraux, il pourra faire appel à des experts reconnus au sein de sa CE, comme Jean-Christophe Le Duigou sur les questions économiques, Joël Decaillon, sur l'Europe, voire Jack Potavin, « une éminence grise », proche du secrétaire général.

S'il encourt la critique de vouloir *« présidentialiser »* le poste de secrétaire général, M. Viannet a, dans le même temps, décidé de revaloriser le comité confédéral national, véritable Parlement de la CGT. Il ne désespère pas non plus de convaincre, lors de la fastidieuse séance sur les amendements, Bernard Thibault, le jeune dirigeant de la fédération des cheminots dont il a pu apprécier l'autorité naturelle et qui ferait un parfait dauphin potentiel, de monter en cours de mandat au bureau confédéral.

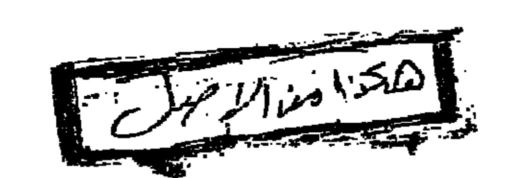
Alain Beuve-Méry

Le nouveau bureau confédéral

Le bureau confédéral de la CGT, élu vendredi 8 décembre, comprend seize membres (au lieu de quatorze dans le précédent bureau), parmi lesquels huit nouveaux.

Sont reconduits : Louis Viannet, secrétaire général ; Lydia Brovelli, Michèle Commergnat, François Duteil, Maurice Lamoot, Jacqueline Léonard, Didier Niel, Alphonse Veronèse. Entrent au bureau : Gérard Delahaye, Françoise Duchesne, Maryse Dumas, Jean-Louis Fournier, Jean-François Perraud, Daniel Prada, Pierre-Jean Rozet.

M. Fournier, secrétaire général de la métallurgie, M[me] Dumas, secrétaire générale des PTT, et M. Delahaye, secrétaire général de l'UGICT (cadres) cumuleront leurs fonctions fédérales et confédérales. M[me] Duchesne est secrétaire nationale de l'union départementale du Nord.



L'indéfinissable légèreté des Parisiens solidaires par temps de grève

Dans les magasins, les clients parlent. Dans la rue, les piétons sourient. L'auto-stop devient facile. La circulation s'improvise aux carrefours. Les barrières sociales tombent

La paralysie des services publics a rendu difficile la vie quotidienne des urbains, transformant en véritable casse-tête les gestes d'ordinaire accomplis dans la routine : accéder à son travail, regagner son domicile, récupérer en temps voulu les enfants à l'école... Les journées se font longues, épuisantes, stressantes. Seule contrepartie, l'émergence de nouvelles solidarités entre « victimes » de la grève, la « galère » commune poussant à se serrer les coudes. Les auto-stoppeurs n'ont pas le temps de prendre froid ; pour la première fois, le co-voiturage fonctionne, les Français acceptant miraculeusement d'ouvrir leur portière à l'inconnu ; les salariés d'une même entreprise partagent transport et hébergement, se prêtent des vélos, se remplacent si besoin ; familles et voisins se mobilisent pour aider à la garde des enfants. Solidarité rime avec convivialité : la parole s'est déliée dans une atmosphère quasi festive, le sentiment de vivre un moment d'exception faisant tomber certaines barrières sociales.

« *ÇA A VRAIMENT transformé quelque chose.* » Elle ne sait pas très bien quoi, mais ses yeux pétillent quand elle en parle. Marie-Laure, vingt-quatre ans, est presque euphorique lorsqu'elle évoque ses voyages biquotidiens en auto-stop entre Verrières-le-Buisson (Essonne) et la tour Montparnasse. Elle se sent « *gaie* ». Parce que « *les gens sont très, très sympas* ». Parce que « *les clients discutent, prennent leur temps* » dans le magasin où elle est vendeuse. Parce que « *tout le monde pense à autre chose qu'à se faire la tête* ». Il y a bien sûr la fatigue, le ras-le-bol du lever aux aurores. Mais il y a aussi ce « *quelque chose* ». Une cassure dans la routine. Un sentiment inédit de convivialité. Une solidarité jusque-là insoupçonnée. Embarqués dans la même galère, toutes catégories sociales confondues, on se parle, on s'organise, on s'aide.

Le pouce à peine levé, le miracle quotidien se reproduit. Les automobilistes s'arrêtent. Certains motards partent même avec un second casque, pour l'invité du bord de route. Ce jeune provincial, pris six fois en stop sur le chemin d'un entretien d'embauche à Paris, s'étonne que les Parisiens soient « *compréhensifs* » alors qu'il avait « *plein d'a priori sur eux* ». « *Le seul prix à payer est de donner son opinion sur la grève* », note, amusé, un cadre quinquagénaire qui a pris goût à l'aventure du stop. Samia, une jeune secrétaire qui habite Asnières (Hauts-de-Seine) et travaille à Bobigny (Seine-Saint-Denis), est désormais attendue chaque jour par une conductrice avec laquelle elle a sympathisé. Rendez-vous à Courbevoie, et c'est un bout de chemin assuré jusqu'à la porte de Montreuil. « *Elle est tellement sympa que je lui offrirai une boîte de chocolats !* »

La société d'autoroute Cofiroute, qui a mis en place un service téléphonique d'assistance au covoiturage, ne reçoit pas moins de 300 appels par jour, dont une bonne quantité d'offres de services. « *Il y a véritablement un élan de générosité. Les gens nous appellent en nous disant : j'ai une voiture, je vais là, si ça peut aider...* », raconte Emmanuelle, débordée de travail au standard, et qui « *n'en revient pas* ». Elle qui d'habitude occupe une cabine de péage, et se contente de « *contacts très rapides* » avec les conducteurs, avoue que cela lui « *fait plaisir d'entendre ça* ». « *Mon opinion sur les gens est en train de changer...* » Autres intermédiaires entre demandeurs et offreurs de trajets automobiles, les radios locales de Radio-France sont submergées d'appels. Certains auditeurs de Radio-France Melun n'hésitent pas à décaler leur départ d'une demi-heure, ou à faire des détours pour rendre service. Radio-France Provence reçoit une centaine d'appels chaque jour. « *Le plus étonnant, c'est que les offres égalent les demandes. L'état d'esprit a changé. Les Marseillais acceptent de prendre des gens en stop, alors que d'ordinaire ils sont méfiants. Jamais ils n'acceptent d'ouvrir leur portière...* »

Une solidarité qui s'exprime avec encore plus de force au sein de l'entreprise. Tableaux d'affichage à l'entrée, notes internes réactualisées quotidiennement, messages informatiques qui défilent passé 15 heures : on s'emmène les uns les autres. Les hiérarchies sociales s'atténuent, les initiatives futées de la base trouvant parfois un accueil favorable. Un blanc-seing de la direction générale, par exemple, pour les hôtesses d'accueil de la tour Montparnasse, qui ont eu l'idée de centraliser toutes les offres et demandes de trajets émanant des différentes entreprises hébergées dans l'immeuble. « *Les gens nous disent que, depuis que la tour existe, il y a vingt-trois ans, on n'a jamais vu une ambiance comme ça.* » Entre salariés, on passe se chercher en voiture le matin. « *Les maris des auxiliaires puéricultrices font le taxi à tour de rôle* », explique une directrice de crèche parisienne.

Mais on s'héberge aussi, on se prête des vélos, on se remplace, on chamboule ses sacro-saints horaires de travail pour attendre l'arrivée d'Untel, permettre à telle autre de récupérer ses enfants. Ceux-ci, d'ailleurs, mobilisent toutes les bonnes volontés : familles, voisins, mères d'enfants inscrits dans la même crèche ou la même école et auparavant à peine salués d'un bonjour. Certaines auxiliaires puéricultrices de la crèche de la rue de Crimée à Paris sont hébergées par les parents des petits qui fréquentent la crèche, témoigne la directrice, notant au passage que les parents « *se parlent beaucoup plus que d'habitude* ».

Jocelyne, caissière aux Galeries Lafayette, n'a jamais autant discuté avec les clients. Comment va-t-elle ? Comment est-elle venue ? Une sollicitude inhabituelle, que le gérant d'un magasin de chaussures constate lui-aussi : « *C'est triste, mais il faut des moments comme ça pour que les gens communiquent.* » Et pour communiquer, ils communiquent ! « *Les gens se parlent, rigolent de tout*, témoigne un banlieusard à l'allure distinguée. *Le personnel sur les bateaux est adorable. Les relations ne sont plus seulement commerciales.* » Selon Monique Hamelin, directrice des programmes à Radio-France Provence, « *la pagaille est telle que seule l'entraide permet de la rendre supportable* ». Comme dit Marie-Agnès : « *On a tous un point commun, on souffre, alors on se raconte nos difficultés.* » Cadre dans une compagnie d'assurances, elle se rend tous les jours de Chelles (Seine-et-Marne) au Trocadéro en auto-stop. Avec le temps, est venue l'organisation : tous les soirs, elle est ramenée chez elle par le cuisinier du restaurant où elle a ses habitudes.

Un homme qu'elle n'était pas appelée à rencontrer, mais dont elle continuera, plus tard, à prendre des nouvelles.

> Le conflit terminé, « on va se retrouver dans les métros, les bus, avec nos airs bourrus »

Dans l'adversité, les barrières sociales sont tombées. Les directeurs véhiculent les secrétaires, les cadres hébergent les employés. Peu importe la fonction et la couleur de la peau, pourvu qu'on soit solidaires ! Un agent de sécurité se souvient avec admiration de ce « *grand Noir, genre éboueur* », qui marchait dans la rue, au niveau d'un carrefour totalement bloqué. « *Il est allé se planter au milieu des voitures, et il a fait la circulation : les gens l'encourageaient.* » « *Dans la rue, les gens sont gentils ; quand on demande son chemin, ils nous répondent gentiment* », dit Kofi, un préposé à l'entretien d'origine africaine, encore surpris de pouvoir rejoindre sans difficulté le centre de Paris en auto-stop depuis le fin fond du Val-de-Marne. Trop beau pour durer ? « *Depuis le début de la grève*, ajoute-t-il, *je n'ai pas rencontré une seule personne raciste.* »

Le sentiment de partager les mêmes tourments, de vivre une pause exceptionnelle dans la routine, laisse place à de nouveaux comportements. « *La situation relève de l'extra-ordinaire. Comme durant une fête, dont on sait qu'elle ne dure qu'un temps, on lève les conventions sociales qui veulent notamment que l'on ne se parle pas dans la rue, ou que l'on n'y exprime pas son opinion* », analyse Numa Murard, sociologue à l'Iresco (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines). « *Ces formes de sociabilité révèlent un grand désir de sortir de la solitude, traduisent un besoin infini d'amour, de tendresse. En 1968, on luttait contre l'aliénation au travail, le moralisme ambiant, le caractère conventionnel des relations familiales. Aujourd'hui, on souhaite un moment de « relâchement » dans la dure compétition entre les gens, dans le stress de perdre son emploi, de ne pas être le meilleur.* »

La grève terminée, que restera-t-il des clins d'œil complices au feu rouge, des coups de main et des débats à ciel ouvert ? « *On va se retrouver dans les métros, les bus, avec nos airs bourrus* », regrettent déjà les uns et les autres, « *chacun retrouvera son égoïsme* ».

En un mot, « *ce sera plus pareil, on n'aura plus besoin de s'aider* ».

Pascale Krémer et Marie-Pierre Subtil

Le canapé-lit reprend du service

On l'utilisait deux fois par an. Cette fois, il sert tous les jours. Le canapé-lit n'a jamais autant rendu service aux Parisiens, et surtout aux banlieusards, cordialement invités à découvrir la vie de leurs collègues, leurs familles, leurs intérieurs, leurs habitudes culinaires. Les privilégiés, ceux qui habitent à une distance décente de leur lieu de travail, font en effet preuve d'une solidarité qu'on ne leur connaissait pas. Cousins, beaux-frères, collègues... Les uns dorment chez les autres, pour éviter la « galère » quotidienne des déplacements.

La semaine dernière, Valérie a passé une nuit chez Christine. Bénéfice : deux heures de marche en moins. Le 4 décembre, elle est carrément venue avec sa valise, et un collègue devait se joindre au duo en milieu de semaine. « *Le soir, on regarde les actualités ensemble, on papote, on se couche tard ; le matin, on se lève tôt et on repapote en écoutant la radio* », raconte Christine, célibataire et ravie de rendre service.

EXCLUSION Ce sont 500 logements, dont 408 à Paris, qui ont été réquisitionnés depuis le mois d'août, en vertu de l'ordonnance de 1945. Cette opération, qui avait été accueillie dans l'incrédulité, s'achève, et les familles auront intégré d'ici à la fin du mois leur nouveau logement. ● LES PROPRIÉTAIRES INSTITUTIONNELS, banques et assurances, ont été mis à contribution par le ministère. Non sans difficulté, puisque ces propriétaires étaient peu enclins à abandonner un parc immobilier parfois situé dans les beaux arrondissements de la capitale. ● DES TRAVAUX ont été engagés par l'Etat, pour un montant total de 50 millions de francs. Des associations seront en charge des immeubles réquisitionnés et du suivi social des familles démunies. Pour chaque immeuble, une commission d'attribution a été mise en place, qui a réuni préfecture, Ville de Paris et représentants associatifs.

Les logements réquisitionnés accueillent leurs premières familles

Les délais ont été tenus. L'opération, lancée en août par le gouvernement, a concerné 500 appartements, propriétés d'investisseurs institutionnels. Satisfaites, les associations se préparent à une nouvelle vague d'« attributions d'office »

QUATRE MOIS à peine après son coup d'envoi, l'opération de réquisition de logements décidée par le gouvernement en août dernier est en passe d'être bouclée. Les travaux de remise en état s'achèvent dans la plupart des 500 logements concernés. Les familles bénéficiaires ont été désignées et s'apprêtent à quitter hôtels meublés et centres d'hébergement pour emménager. Enfin, les associations qui doivent assurer le suivi social des familles et les grands institutionnels – banques et assurances – propriétaires des logements mettent la dernière main aux conventions qui vont désormais les lier.

Les associations qui, depuis des années, réclamaient en vain le relogement des familles les plus déshéritées s'avouent « *bluffées* » par la rapidité d'exécution de l'opération. Quant aux propriétaires, ils manifestent pour la plupart leur mauvaise humeur ou leur résignation, mais jouent le jeu. Ils n'ont désormais plus le choix. Accueillie dans l'incrédulité en août, l'annonce de ces réquisitions s'est donc concrétisée. C'est pour obliger les propriétaires institutionnels parisiens à participer à son plan d'urgence pour le logement des plus démunis que le gouvernement avait agité le spectre de la réquisition.

Or banques et assurances avaient, pour la plupart, continué d'ignorer superbement ce plan d'urgence. Le 28 août, Pierre-André Périssol, ministre du logement, passait à l'acte. Il annonçait la réquisition de 500 logements (dont 408 situés à Paris), soit dix fois le nombre de réquisitions opérées l'année précédente à Paris par Jacques Chirac. Du jamais vu depuis au moins quarante ans.

« *Peu d'institutionnels ont joué cartes sur table et la situation juridique très floue de certains immeubles ne nous a pas vraiment aidé* », raconte-t-on aujourd'hui au ministère du logement. Paradoxalement, la menace d'une réquisition a activé la mise sur le marché d'immeubles réhabilités, mais qui attendaient d'être mis en vente. De même, elle a, dans la majorité des cas, obligé les propriétaires institutionnels à devenir propriétaires en titre d'immeubles qu'ils auraient préféré maintenir, pour des raisons financières, dans leurs sociétés de défaisance.

« ÉTAT LAMENTABLE »

Les immeubles offerts spontanément étaient le plus souvent « *dans un état lamentable* », raconte-t-on encore au ministère. Plans et états des lieux ont parfois mis des semaines à arriver, quand ils sont arrivés... puisque certains immeubles, murés, ont été réquisitionnés sans avoir pu être visités. Bref, comme le souligne Eric Vinassac, chargé de mission de M. Périssol, « *les institutionnels n'ont pas beaucoup collaboré même si certains, progressivement, sont passés de la résignation à une attitude plus positive* ».

Le ministère, explique-t-il encore, voulait éviter de commettre des « *aberrations économiques* » en engageant des travaux trop coûteux. 3 500 francs au mètre carré fut le montant moyen maximal fixé pour la remise en état des logements. L'ordonnance de 1945, seul outil juridique pour procéder à ces « *attributions d'office* », ne prévoit, en fait, aucune aide financière de l'Etat. Mais, en un demi-siècle, les temps ont changé. En 1945, le problème était celui de la pénurie de logements. Aujourd'hui il y a pléthore de logements disponibles. 130 000 environ sont inoccupés rien qu'à Paris, dont la moitié appartiendraient aux grands investisseurs institutionnels.

L'intervention forcée de l'Etat dans ces opérations est donc une donnée nouvelle. C'est ce point essentiel qui devrait, à terme, motiver l'adaptation de la loi réclamée par Jacques Chirac le 15 novembre (*Le Monde* du 17 novembre). Les réquisitions étant valables un an, renouvelables quatre fois (six fois dans certains cas), l'Etat peut difficilement y consacrer, à fonds perdus, de trop gros moyens financiers. Il aura finalement investi, pour les 500 logements de cette première tranche, plus de 50 millions de francs, à raison de 2 700 francs en moyenne le mètre carré de travaux.

Ce coût est relativement faible eu égard aux services rendus aux familles qui vont en bénéficier. Il est élevé si l'on considère que ces logements restent la propriété des groupes financiers. Certains investisseurs parlent d'ailleurs de céder ces biens, à l'échéance des cinq ans, à des organismes HLM qui pourraient y maintenir les familles (c'est le cas de l'UAP ou encore de l'OIG, la structure de cantonnement d'actifs du Crédit lyonnais). Mais d'autres, comme le groupe Suez, propriétaire d'un immeuble réquisitionné rue de Cadix, dans le 15e arrondissement, ne veulent pas a priori en entendre parler. « *Nous acceptons, au nom de la solidarité qui nous a été réclamée, de diminuer provisoirement la rentabilité de ces logements qui valent, au prix du marché, 85 francs le mètre en location. Mais nous rappellerons à l'Etat, le moment venu, qu'il doit reloger les familles qu'on va y installer* », prévient-on chez Suez.

Au GAN et aux AGF, on ne souhaite faire aucun commentaire ni aucun bilan d'une opération visiblement mal acceptée. A l'UAP, on affirme avoir « *joué le jeu* » et « *refusé d'avoir une attitude de blocage* ». Mais on a préféré aussi que la gestion locative, qui, selon la loi, reste du ressort du propriétaire, soit assumée par l'association désignée pour assurer le suivi social des familles. En outre, l'UAP prévoit que pour l'avenir « *plus aucun logement de notre parc n'est disponible* ».

LE POIDS DES ASSOCIATIONS

Les investisseurs sont placés devant une situation inédite : loger des pauvres et travailler avec des associations ou des travailleurs sociaux dont ils ignorent à peu près tout. A en croire ces derniers, ce choc des cultures a provoqué quelques accrocs. Sur la gestion locative des immeubles notamment. Par peur des impayés, plusieurs investisseurs refusent d'assumer l'encaissement des loyers et ne veulent avoir aucun contact direct avec les familles. Les associations, de leur côté, font valoir leur difficulté à se positionner sur tous les tableaux à la fois. Résultat, la signature des conventions patine. A quelques semaines de l'emménagement des familles, les dossiers sont loin d'être tous bouclés.

Les associations appelées à la rescousse ne font pourtant pas la fine bouche. « *En dix ans d'existence*, résume Roberta Bernard, directrice de la Clairière, une association de prévention du quartier des Halles qui a en charge trois immeubles, *nous n'avons pu offrir une solution de relogement qu'à sept familles parmi celles que nous suivons. On nous offre la possibilité d'en reloger trente-deux d'un coup. C'est formidable.* » « *Pour une fois*, ajoute-t-elle, *nous avons été véritablement associés à l'opération et aucun critère ne nous a été imposé pour attribuer les logements. Pour la première fois également, nous disposons de grands appartements pour reloger des familles très nombreuses, souvent étrangères, dont personne ne veut et qui s'entassent dans des hôtels meublés ou dans des logements insalubres.* »

Les dix associations sollicitées ont, pour un tiers des logements, pu choisir elles-mêmes les familles ou les personnes bénéficiaires. Pour chaque immeuble, une commission d'attribution, pilotée par la préfecture, a permis de répartir harmonieusement familles nombreuses étrangères et personnes isolées, jeunes en difficulté d'insertion et femmes seules avec enfants. « *Nous avons privilégié*, explique Henri Decker, de l'Armée du salut, qui a en charge trois immeubles, *des gens déjà engagés dans une démarche d'insertion et les grandes familles pour lesquelles il n'y a, d'habitude, aucune solution de relogement.* » Une nouvelle vague de réquisitions est programmée, qui sera au moins aussi importante. « *Nous avons déjà cinquante dossiers prêts* », prévient-on à la Clairière.

Christine Garin

> **De belles adresses, dans les beaux quartiers de Paris**
>
> **Les réquisitions de cinq cents logements prononcées depuis août concernent vingt-deux immeubles, dont seize situés à Paris. Onze investisseurs institutionnels ont été mis à contribution, dont les AGF, le Crédit lyonnais, l'UAP et la Société générale. Le Crédit lyonnais se voit délesté de cinq immeubles, dont un situé dans le XVIIe arrondissement (rue de la Condamine) et un autre dans le VIIIe (rue de Rome). La BNP a été contrainte de livrer le 31 rue de Tocqueville (également dans le XVIIe), et le groupe Suez le 11 rue de Cadix (dans le XVe). De belles adresses, dans les beaux quartiers. Les trois quarts de ces immeubles, inoccupés depuis plusieurs années, avaient été récupérés comme créances après l'effondrement du marché immobilier et la faillite des marchands de biens, clients de ces sociétés financières.**

Rue Greneta, dans le IIe arrondissement, « elles sont si grandes, ces pièces »

M. T. a emporté avec lui l'ordre de réquisition que lui a adressé la préfecture. Il demande s'il s'agit bien d'un papier officiel. Ce grand appartement de quatre pièces, « *tellement grand* », qui doit devenir son logement, il est allé le visiter avec sa femme mais n'en a pas encore vraiment parlé à ses quatre enfants. Pas avant d'être sûr, pas avant d'avoir les clés. On lui a fait, le maire et puis les assistantes sociales, si souvent des promesses, dit-il... Visiblement inquiet, encore incrédule, il demande : « *On pourra monter des cloisons ? Elles sont si grandes ces pièces, alors, l'électricité, le gaz, le chauffage, est-ce qu'on va pouvoir payer ? Et l'assurance, ça coûte combien ?* »

M. et Mme T. habitent depuis douze ans, l'âge de leur fils aîné, dans un ancien hôtel d'où ils doivent être expulsés. Huit mètres carrés. « *Pas de douche depuis douze ans* », résume simplement la jeune femme. Les quatre enfants dorment sur une mezzanine, eux dessous. Depuis quatre ans, ils ne payent plus de loyer et s'acquittent de vagues tâches ménagères dans l'immeuble. « *On est un peu gardiens* », dit-elle. Pas d'emploi, leurs seuls revenus sont les allocations familiales ainsi qu'un RMI.

Il y a aussi M. S., six enfants, originaire d'Afrique noire, employé dans une société de nettoyage. Il renouvelle scrupuleusement, chaque année, depuis 1984, sa demande de logement auprès de l'OPAC, l'office HLM de Paris. En attendant, il habite avec sa famille un deux pièces de 27 mètres carrés dans le XIIIe arrondissement, pour lequel il paye un loyer de 2 300 francs. Dans son nouvel immeuble, M. S. aura 100 mètres carrés pour 2 500 francs et il touchera l'APL (aide personnalisée au logement). « *Pour nous, c'est le paradis* », dit-il.

Les neuf familles qui vont, d'ici à la fin décembre, emménager dans un immeuble du Crédit lyonnais, rue Greneta, dans le IIe arrondissement, ont été réunies par l'association d'insertion Arapej, qui doit assurer le suivi. L'immeuble, où quelques appartements sont encore occupés, est à taille humaine, réparti sur trois escaliers. Chaque appartement a reçu un coup de propre, les sanitaires sont neufs, l'électricité est refaite, le chauffage fonctionne. Les trois plus grands appartements accueilleront des familles nombreuses. Les mères seules avec enfants ou les couples s'installeront dans des deux pièces. Les deux studios sont promis à des jeunes filles en rupture familiale.

La procédure de désignation des familles s'est déroulée dans « *l'urgence absolue* », signale Michèle Samson, directrice de l'association. Elles ont signé, les yeux fermés, l'ordre de réquisition envoyé par la préfecture, pour la plupart sans même avoir vu leur futur logement. « *Il fallait dire oui, tout de suite, alors qu'on attend depuis si longtemps* », dit une dame qui n'avait pas réalisé qu'elle allait devoir payer une assurance, des impôts locaux et des charges. Michèle Samson tente d'expliquer. Ils ne seront pas locataires en titre, seulement « occupants ». Ils ne s'acquitteront pas d'un loyer mais d'une « *indemnité d'occupation* ». Non, ils n'ont pas à payer de caution, comme dans le privé. Oui, ils pourront partir s'ils obtiennent un HLM.

« CE SERA BIEN, DE TOUTE FAÇON »

A priori c'est pour cinq ans, mais personne ne s'est pour l'instant engagé à les reloger ; cela reste quelque chose d'intermédiaire, de provisoire, explique un travailleur social. Il faudra autant que possible mettre à profit ces cinq années pour trouver un logement définitif. « *Alors, dans cinq ans, il faudra partir ?* », traduit Mme B.

Logée avec sa fille dans un centre d'hébergement « *où l'on vous garde seulement six mois* », elle a dû ensuite, pendant « *assez longtemps* », habiter à droite à gauche, chez des amis. « *A la fin*, dit-elle, *ça gêne.* » Un autre foyer l'a accueillie, où elle occupe un studio. Son fils, lycéen, habite chez des parents à Lille et revient quand il le peut, pour le week-end. C'est une séparation qui l'a précipitée dans cette galère qu'elle voit s'éloigner désormais.

Sa voisine, Mme T., seule avec sa fille, a été mise à la porte par son mari violent. Elle aussi a un emploi mais pas de logement depuis près d'un an. Elle aussi vit en foyer d'hébergement, « *sans rien à moi*, dit-elle, *avec toujours l'idée que ça ne va pas durer* ». L'immeuble de la rue Greneta, elle l'a vu seulement de la rue parce qu'elle n'a pas osé entrer. « *Ce sera bien, de toute façon* », dit-elle.

Ch. G.

Le demi-siècle mouvementé d'une ordonnance toujours contestée

LE 15 NOVEMBRE, Jacques Chirac demandait en conseil des ministres que l'ordonnance de 1945 soit modernisée, afin de « *la transformer en un texte qui soit la base d'une véritable politique sociale* ». L'association Droit au logement (DAL), dont les actions spectaculaires ont largement inspiré la décision gouvernementale du mois d'août dernier, a retracé dans un document publié en octobre 1994 les cinquante ans d'histoire mouvementée de ce texte sur la « *procédure d'attribution d'office* ».

C'est pour faire face à la crise du logement qui sévit au lendemain de la guerre que de Gaulle promulgue la loi introduisant la « *réquisition civile* », le 11 octobre 1945. Dans chaque commune, excepté dans la Seine où ce service est départemental, un « *service municipal du logement* » placé sous le contrôle du préfet est créé pour faire appliquer la loi. Ce service, qui sera effectivement mis en place dans 380 communes, doit aussi établir un fichier général des logements vacants.

D'après l'ordonnance de 1945, le préfet prend l'arrêté de réquisition après consultation du maire. La mesure peut concerner des logements publics ou privés, des résidences secondaires, des locaux professionnels inoccupés depuis plus de six mois. Après affichage à la porte du logement, le préfet dispose d'un mois pour signer un « *arrêté de réquisition* ». Il est pris pour un an, renouvelable quatre fois. Le texte stipule que les travaux nécessaires peuvent être effectués aux frais du bénéficiaire.

76 600 RÉQUISITIONS EN 1946

Dès sa promulgation, la mise en oeuvre de l'ordonnance est « *massive* » mais « *laborieuse* », souligne l'enquête du DAL. Au 31 décembre 1946, 76 600 réquisitions sont prononcées, dont 24 600 dans le département de la Seine. Mais les bavures sont nombreuses et les comptes rendus du Conseil de Paris s'en font régulièrement l'écho. Des malades partis en convalescence trouvent à leur retour leur logement réquisitionné. Le conseil de Paris du 10 décembre 1946 relate le cas d'une engagée volontaire comme infirmière major en 1944, démobilisée en octobre 1946 : elle a commis l'imprudence de s'absenter quelques jours et trouve, à son retour, une famille installée chez elle.

En outre, les propriétaires multiplient les contentieux pour faire obstacle à la procédure. En janvier 1947, plusieurs correctifs sont apportés à la loi. Pour éviter que les propriétaires ne trouvent, en hâte, un locataire en titre pour leur logement vacant, le délai entre la notification et l'exécution de la réquisition est alors fixé à dix jours.

L'ordonnance est prorogée chaque année entre 1947 et 1950. L'outil est désormais rodé, mais les logements vacants se font plus rares. Toujours dans le département de la Seine, le volume annuel des réquisitions passe de 21 700 en 1946 à environ 3 500 en 1948. En 1953, un an avant le premier appel de l'abbé Pierre en faveur des sans-abri, il chute à environ 1 500. De 1954 à 1958, le nombre de réquisitions continuera à baisser malgré l'extension de son application aux locaux d'activité. En décembre 1958, le général de Gaulle apporte de nouvelles réformes. La durée de la réquisition est désormais fixée à 5 ans (7 dans certains cas) alors qu'aucune durée maximale n'était prévue jusque-là.

Un dernier rebondissement survient en 1980 avec un arrêt du Conseil d'Etat qui confirme l'actualité de la procédure dans « l'affaire Lucas », du nom du propriétaire de trois logements réquisitionnés en 1972 par le préfet de Paris et qui a saisi les tribunaux administratifs. Sa requête est rejetée au motif que persistent « *d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande de logements au détriment de certaines catégories sociales* ». Ce déséquilibre rend applicables dans la capitale « *des mesures exceptionnelles et notamment l'exercice du pouvoir de logement d'office conféré au préfet* ».

Avant que Jacques Chirac, alors maire de Paris, ne réactive, en décembre 1994, l'ordonnance de 1945 en réquisitionnant quarante-huit logements, il restait dans la capitale, selon le DAL, sept logements réquisitionnés. Ils nécessitaient encore l'intervention d'un fantomatique « service départemental du logement ».

Ch. G.

Les milieux associatifs réagissent après la mort de deux sans-abri

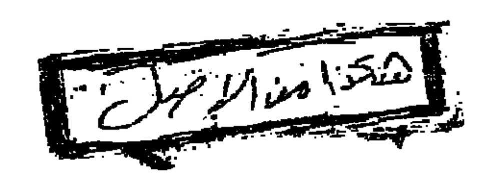
RÉGIS GUILLAUME, un sans-logis de trente-sept ans qui vivait dans un cabanon à Saulcy-sur-Meurthe (Vosges), est mort d'une hypothermie, dans la nuit du 6 au 7 décembre. Un autre sans-abri, dont l'identité n'est pas connue, est mort au matin du 7 décembre, écrasé par un camion, sur un chantier du IXe arrondissement de Paris. Il dormait enroulé dans un morceau de moquette.

L'Union des organisations islamiques de France a appelé ses associations membres à proposer « *leurs centres et mosquées afin d'accueillir les sans-abri* », tandis qu'Emmaüs-Paris « *s'étonne* » que « *les églises chauffées* », notamment, ne soient pas ouvertes aux exclus. Le journal *La Rue* réclame que les grévistes de la SNCF et de la RATP « *ouvrent certaines gares et stations de métro* ».

■ **FAUSSES FACTURES : un directeur commercial du groupe Bouygues, Jean Coignard, a été mis en examen**, jeudi 7 décembre, pour « *corruption active et complicité d'abus de biens sociaux* » par le juge d'instruction versaillais chargé du dossier des fausses factures dans le BTP en Ile-de-France, Jean-Marie Charpier. Écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), M. Coignard est le troisième responsable du groupe Bouygues mis en cause dans ce dossier, après le directeur général de Bouygues-Télécom et le trésorier du groupe.

■ **BANDITISME : Francis Vanderberghe, dit le Belge, a obtenu, jeudi 7 décembre, la restitution de la caution de 1,5 million de** francs qui lui avait été imposée lors de sa libération, le 28 novembre, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France, estimant que la durée de la détention provisoire de cette figure du milieu marseillais n'était pas « *raisonnable* ».

■ **VIOL : un mineur de treize ans a été mis en examen** pour « *viol sous la menace d'une arme* » et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), samedi 2 décembre. Armé d'un pistolet, il aurait agressé et violé, le 30 novembre, une femme à Trappes (Yvelines).



Réclusion criminelle à perpétuité requise contre les marins du « MC Ruby »

L'avocat général a estimé que les six accusés s'étaient mis « en dehors du champ de l'humaine condition » en tuant les huit passagers clandestins africains qui avaient embarqué au Ghana

ROUEN
de notre envoyé spécial

« Oui, j'ai compris. » Chacun à leur tour, les six marins ukrainiens et abkhase du cargo *MC Ruby* se sont levés et ont répondu par l'affirmative. Le réquisitoire de l'avocat général, Marc Gaubert, a fait l'objet d'une traduction simultanée mais non littérale. Le président de la cour d'assises de Seine-Maritime, Jean Reynaud, s'est donc assuré que chacun des accusés avait bien saisi le *quantum* des peines qui venaient d'être requises contre eux : six réclusions criminelles à perpétuité, pour solde de tout compte du massacre de huit passagers africains qui avaient embarqué clandestinement à bord du porte-conteneurs, à l'automne 1992, à Takoradi (Ghana).

PROCÈS

Sans dégager clairement quel pouvait être le mobile essentiel de leurs actes, l'avocat général a estimé que les accusés s'étaient mis *« en dehors du champ de l'humaine condition »* en bâtissant un *« projet commun »* afin d'éliminer les clandestins. Tous, selon lui, sont coupables, même l'Abkhase Arakhamiya, dont les coaccusés affirment depuis le début de l'instruction qu'il n'est pour rien dans la tuerie.

L'avocat général a distribué les rôles : Artemenko, le second, a, selon lui, tout décidé, tout mis en œuvre. Romashenko, le matelot au fusil d'assaut, a agi *« avec plaisir »* en se proposant pour tuer. Mikhaïlevskiy, le steward, *« véritable Janus »*, a tué en pleurant, en vomissant, mais il a bel et bien tué, *« à coups de marteau parfois »*, et jeté les corps avec l'aide du matelot Bondarenko, cet *« ancien de l'Afghanistan »*. Quant au commandant Ilnitskiy, le *« pacha »* du navire, il est pour lui un *« Ponce Pilate qui se réfugie dans une lâche innocence »* et qui n'a jamais cherché à contrecarrer les plans de son second. *« Ilnitskiy avait trois pas à faire pour éviter le massacre*, a expliqué le représentant du ministère public. *Trois pas pour prévenir le représentant de l'armateur qui se trouvait alors sur le bateau dans une cabine voisine. Trois mots à dire à l'officier radio pour qu'il envoie un télex :* « Clandestins à bord ». »

DES PROPOS D'« HOMME IVRE »

Face à la charge de l'avocat général, les deux premiers avocats à s'exprimer, aux intérêts littéralement opposés, ont plaidé l'acquittement. Me Jean Surel, conseil de Wladimir Ilnitskiy, s'est appuyé sur la personnalité du commandant qui, selon lui, *« ne recouvre absolument pas le crime dont on l'accuse »*. Il a rejeté l'entière responsabilité de la tuerie sur Artemenko, le second, évoquant *« un acte de désobéissance formidable »*. Selon lui, la petite phrase accusatrice du jeune second – *« le commandant a dit qu'il ne fallait pas de clandestins à bord »* – est une *« invention pure et simple »*. Et si Ilnitskiy n'a pas tout de suite révélé le massacre aux autorités françaises lorsque le bateau est arrivé au Havre, ce n'est que par pur *« réflexe soviétique »* : vouloir régler les problèmes à son retour en Ukraine. Il a dressé le portrait d'un homme *« perdu »*, *« ex-maître à bord après Dieu »*, devenu *« commandant déboulonné »*, aux antipodes cependant de l'homme qui a déposé à la barre, solide et sûr de lui.

En contrepoint, Me Malka Kreizel a estimé *« inconcevable »* qu'Artemenko, fraîchement nommé second sur le MC Ruby, fidèle équipier d'Ilnitskiy depuis 1985, ait pu de lui-même ordonner la tuerie. Elle a démonté une à une les dépositions accablantes et convergentes de Romashenko, Bondarenko et Mikhaïlevskiy, qui ont déclaré à la barre, avec force détails macabres, avoir été forcés par Artemenko d'accomplir leurs gestes. *« On a voulu faire d'Artemenko le principal instigateur de cette affaire. Pour eux, il a été le diable, un coq, un loup... En réalité, il est aujourd'hui le bouc émissaire. »*

Me Kreizel a ainsi rappelé les premiers aveux des trois coaccusés devant la police en novembre 1992 qui, d'emblée, parlaient de décision commune et non d'ordre. Dans ces aveux, l'un d'eux rapportait même qu'Artemenko ignorait vraisemblablement que les clandestins étaient tués à mesure que le second les faisait sortir du peak avant du navire pour un nouveau transfert. *« Peut-être a-t-il prononcé les paroles fatales – est-ce qu'on peut les jeter par-dessus bord ? – autour d'une bouteille de vodka »*, a reconnu Me Kreizel. Des propos *« d'homme ivre »* repris à la lettre par les marins, alors que le commandant Ilnitskiy, informé de la présence des clandestins, tardait à prendre une décision.

Les plaidoiries devaient se poursuivre vendredi 8 et samedi 9 décembre et le verdict prononcé samedi en fin de soirée.

Jean-Michel Dumay

M. et Mme Balkany vont comparaître devant le tribunal correctionnel de Nanterre

Ils devront répondre d'un éventuel délit de détournement de fonds publics

Patrick Balkany (RPR), ancien maire de Levallois-Perret, et son épouse comparaîtront en janvier ou février 1996 devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour avoir employé trois travailleurs municipaux à leurs domiciles de Levallois-Perret et de Giverny (Eure), ce qui pourrait constituer un délit de détournement de fonds publics.

LUNDI 13 NOVEMBRE, peu avant 8 heures, cinq inspecteurs de la division économique et financière de la police judiciaire de Nanterre se présentent à la mairie de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour y entendre une trentaine de fonctionnaires. Au début du mois, le nouveau maire, Olivier de Chazeaux (RPR), avait saisi la justice car il soupçonne son prédécesseur, Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, d'avoir utilisé du personnel communal pour ses propres besoins. Pendant une dizaine d'heures, les enquêteurs entendront les salariés de la mairie et découvriront que les époux Balkany avaient mis à leur disposition l'un d'eux à leur domicile de Levallois-Perret et un couple dans leur résidence secondaire à Giverny.

Convoqué par lettre, le couple Balkany s'était présenté séparément dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre mercredi 22 novembre pour s'expliquer sur cette affaire dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet. Une convocation qui évitait aux policiers de mettre en œuvre la procédure de levée d'immunité parlementaire de Patrick Balkany pour une éventuelle mise en examen.

Au cours de l'interrogatoire, les soupçons se confirmaient. Patrick et Isabelle Balkany ont bien fait travailler un employé municipal dans leur luxueux appartement de 500 mètres carrés occupant les deux derniers niveaux d'un immeuble de standing faisant face à la mairie. Cet homme de maison était, avant l'arrivée de Patrick Balkany à la mairie de Levallois en 1983, simple ouvrier aux services techniques de la ville, puis avait rejoint le cabinet du nouveau maire avant d'en devenir son homme à tout faire. De même, deux autres salariés de la mairie entretenaient depuis neuf ans la propriété du couple, le Moulin de Cosny, à Giverny, le mari comme jardinier et sa femme comme employée de maison. Le premier a pris sa retraite fin mai et son épouse a vu son contrat rompu entre les deux tours de l'élection municipale de juin.

La première étape de la chute de l'empire

Au total, ce détournement de fonds publics serait estimé à quelque 3 millions de francs auxquels il faut ajouter des avantages en nature qui pourraient faire monter l'addition jusqu'à 5 millions de francs. Les faits étant avérés, le couple Balkany devrait être jugé fin janvier ou début février 1996 devant le tribunal correctionnel de Nanterre dans le cadre de la procédure de citation directe. Ils encourent une peine maximum de sept ans d'emprisonnement.

Cet épisode judiciaire ne devrait être que la première étape de la chute de l'empire Balkany. A la suite de l'audit qu'il a fait réaliser par les services de la mairie avec le concours du Crédit local de France, le nouveau maire a en effet décidé de saisir la chambre régionale des comptes qui devra déceler d'éventuelles irrégularités dans la gestion d'associations paramunicipales. Trois d'entre elles sont particulièrement visées : l'Association pour la diffusion, l'édition et la promotion (ADEP), l'Association détente, animation et voyages (ADAV) et l'Association culturelle et musicale de Levallois (ACML). Ces structures, dont les bureaux étaient dirigés par des adjoints au maire ou des conseillers municipaux, auraient permis à certains élus et employés municipaux de bénéficier de voyages, cadeaux et autres avantages.

En octobre, Olivier de Chazeaux avait par exemple indiqué qu'en 1994, 560 000 francs avaient été réglés par les associations paramunicipales pour honorer des notes de restaurant ou des factures de cadeaux. A elle seule, l'ADAV aurait réglé 170 000 francs de présents provenant de boutiques réputées. L'ADEP, qui éditait le bulletin municipal, secteur sur lequel Isabelle Balkany avait la haute main, n'était pas en reste et y a consacré un budget quasi identique en 1994, omettant, de plus, de régler à l'Etat 2,3 millions de francs de TVA sur deux ans. Le comité des fêtes, par le biais de l'ACML, y allait aussi de sa cagnotte pour améliorer l'ordinaire du maire et de ses amis. C'est sur cette utilisation de l'argent public que la Chambre régionale des comptes devra se prononcer.

Enfin, au-delà de la gestion même de Levallois-Perret, dont il avait voulu faire, de ZAC en opérations de prestige, un petit Neuilly, Patrick Balkany pourrait aussi être amené à rendre prochainement des comptes dans l'affaire des fausses factures qui touche l'office départemental de HLM des Hauts-de-Seine, dont il est toujours président.

Jean-Claude Pierrette

CARNET

DISPARITIONS

■ **JAMES RESTON,** l'un des journalistes américains les plus influents de sa génération, couronné deux fois par le prix Pulitzer, est mort, mercredi 6 décembre, à Washington, des suites d'un cancer. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Né en Ecosse en 1909, James « Scotty » Reston a d'abord couvert la seconde guerre mondiale. Un premier prix Pulitzer lui fut attribué, en 1945, pour son scoop sur la création de l'ONU. Directeur du bureau de Washington du *New York Times* de 1953 à 1964, il obtint son second prix Pulitzer, en 1953, pour sa couverture de la campagne présidentielle de Dwight Eisenhower. Sa finesse d'analyse et la qualité de son écriture établirent sa réputation. En 1970, il créait une page de points de vue et d'éditoriaux dans le quotidien new-yorkais, formule aujourd'hui largement répandue dans la presse américaine. Après avoir dirigé la rédaction du *New York Times*, James Reston devint éditorialiste du quotidien. Confident de plusieurs présidents américains, il prit sa retraite en 1989, le jour même de son quatre-vingtième anniversaire. James Reston avait recruté et formé des générations de journalistes, au *New York Times* et dans d'autres journaux.

■ **LE GÉNÉRAL DIMITRI VOLKOGONOV,** député à la Douma et l'un des historiens russes les plus en vue, est mort, mardi 5 décembre à Moscou, des suites d'un cancer. Né en 1928, militaire depuis l'âge de vingt et un ans et diplômé de l'académie politico-militaire Lénine, Dimitri Volkogonov avait fait une brillante carrière dans l'armée rouge, jusqu'au rang de chef adjoint de la direction politique de l'armée. Mais, dès les débuts de la perestroïka, ses révélations sur les abus du régime – qu'il fait remonter à Lénine – le mettent en conflit avec ses pairs et le rapprochent de Boris Eltsine, dont il devient le conseiller militaire. Membre du Parlement russe depuis 1990 – il avait été réélu en 1993 sur la liste du libéral Egor Gaïdar –, il avait été chargé, après le putsch de 1991, d'organiser les forces armées de Russie, puis avait présidé une commission russo-américaine chargée d'enquêter sur le sort des prisonniers américains en URSS pendant la guerre froide. C'est surtout comme historien qu'il s'est fait connaître, allant jusqu'à susciter la critique de ses collègues, qui l'accusaient de monopoliser l'accès aux archives les plus secrètes du politburo et de l'armée. Il a écrit plus de trente ouvrages, dont un *Staline* et un *Lénine* qui font autorité, tous deux traduits en français (Flammarion 1991 et Laffont 1995).

■ **JACQUES DESPIERRE,** peintre, membre de l'Institut, est mort, mardi 5 décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né le 7 mars 1912 à Saint-Etienne, il avait étudié les beaux-arts à Paris dans les années 30 et s'était lié d'amitié avec Rohner, Brayer, Humblot, Gruber... Marquée avant tout par le cubisme, son œuvre abondante (peintures, gravures, décorations, tapisseries), raisonnable et peu dérangeante, est généralement assimilée à ce qu'on a appelé la seconde « Ecole de Paris ».

■ **YVONNE CHAUFFIN,** romancière, est morte, dimanche 3 décembre, dans sa maison de Rédéné près de Quimper (Finistère). Née le 26 mars 1905 dans une famille bretonne, elle avait passé son enfance en Egypte. Immobilisée par la tuberculose au Val-de-Grâce durant la première guerre, elle lit Claudel et découvre sa vocation d'écrivain. Si *Marqués sur l'épaule*, son premier ouvrage paru en 1951, est autobiographique, le deuxième, *Que votre volonté soit faite*, publié en roman-feuilleton dans *Le Monde*, ouvre une tétralogie ; *Les Rambourt* lui vaut le Grand Prix catholique de littérature (1956). Yvonne Chauffin tint pendant vingt ans la rubrique littéraire de l'hebdomadaire chrétien *Le Pèlerin*. En 1980, elle publie un livre d'entretiens avec le cardinal König, *L'Eglise est liberté* (Laffont). Son dernier éditeur, Liv'éditions, avait republié cette année sa biographie romancée d'une aventurière bretonne du siècle des Lumières, *La Marion du Faouët*, plaidoyer contre la torture, paru en pleine guerre d'Algérie (1960).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 7 décembre est publiée :

● **Alpes** : une loi autorisant la ratification de la convention sur la protection des Alpes.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pierre BERGER
et
Sylvie MONOT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Océane

le 5 décembre 1995 au Port.

Saint-Denis de la Réunion.

Décès

– Mme Lucienne Alexandre,
Les familles Alexandre, Van Der Poest et Weiss,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père, grand-père et arrière-grand-père,

Jean ALEXANDRE,

qui s'est éteint à son domicile, le 7 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu, dans la plus stricte intimité, le 11 décembre, au cimetière de Gagny (Seine-Saint-Denis).

– Mme Angelo Boccara,
Ainsi que toute la famille,
font part du décès de

M. Angelo BOCCARA,

survenu à Genève, le 6 décembre 1995.

19, avenue Eugène-Pittard,
CH-1206 Genève.

– Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85), Angers (49), Sion-l'Océan (85).

Mme Henri Renault,
son épouse,
M. et Mme Jacques Le Provost,
Mme Nathalie Renault,
ses enfants,
Jean-Marie Le Provost,
Alice Renault,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henri RENAULT,

survenu à Paris, le 1er décembre 1995, dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses, suivies de l'incinération au colombarium du Père-Lachaise à Paris, ont été célébrées le 8 décembre, dans la plus stricte intimité.

6, avenue Abélanet,
85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
14, cité Vauban,
49000 Angers.
5 *bis*, rue de l'Yser,
85400 Sion-l'Océan.

– M. et Mme François Ceria,
Alexandra et Eric Tardy,
Arthur, Amélie et Jules,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-fils,
M. et Mme Pierre Ceria
et leur fils, Jean-Pascal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques CERIA, dit DESPIERRE,
artiste peintre,
membre de l'Institut,

survenu le 5 décembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Selon la volonté de Jacques Despierre, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à l'Académie des beaux-arts, ils seront remis aux artistes en difficulté par la commission compétente.

– M. Serge Nigg, président de l'Académie des beaux-arts,
M. Bernard Zehrfuss, secrétaire perpétuel
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

Jacques CERIA, dit DESPIERRE,
membre de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,

survenu le 5 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai de Conti,
75006 Paris.

(Lire ci-contre.)

– Mme Georges Friedel,
M. et Mme Marc Friedel,
Alice, Claire et Oscar,
Les familles Friedel, Peugeot et Seydoux,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Georges FRIEDEL,
commandeur des Palmes académiques,

le 6 décembre 1995.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e, le samedi 9 décembre, à 11 heures.

« Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur, qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs œuvres les accompagnent. »

– Mme Vola Razafindratandra,
Et toute la famille,
font part des obsèques à Antananarivo de

Carl RAKOTONDRAINIBE ANDRIATSIMALIA RAZANAMASY,
administrateur à la CNUCED,
agrégé de l'Université,
INSEAD, Harvard Business School.

9, rue des Acacias,
78940 La Queue-lez-Yvelines.

– M. Erol Topal-Bertin
Daphné,
Mme Léontine Badier,
M. Jacques Bertin,
Mme Hanim Topal

Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Marie-Laure TOPAL-BERTIN,

leur épouse, mère, petite-fille et fille,

survenu le 30 novembre 1995, à l'âge de vingt-sept ans.

Priez pour elle.

Une pieuse pensée pour sa maman, Micheline, qui nous quittait il y a cinq ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, 25, rue de la Lune, Paris-2e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Théâtre du Gymnase « Marie-Bell »,
38, boulevard Bonne-Nouvelle,
75010 Paris.

Remerciements

– Les enfants, petits-enfants
Et toute la famille de

Albert OUZOULIAS,
« colonel André »,

décédé le 28 novembre 1995,

remercient tous ceux, connus et inconnus, qui ont eu une pensée pour lui et qui ont tenu à lui rendre hommage.

Les très nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été adressées les ont profondément touchés.

Elles témoignent du respect et de l'estime qu'il a su acquérir par une vie au service des autres et de son pays, par les valeurs humaines auxquelles il s'est toujours voulu fidèle.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 15 décembre 1995, à 12 h 15, en la basilique Sainte-Clothilde, Paris-7e, à l'intention de

M. Pierre CHAUSSADE,

décédé le 13 novembre 1995.

24620 Manaurie.

Conférences

– **Le Centre de philosophie du droit** (université Paris-II-CNRS) poursuivra ses activités dans la semaine du 11 au 16 décembre 1995 :

Séminaire sur « La codification » le mardi 12 décembre, à 18 h 15 (la conférence aura lieu au 83 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, salle de réunion au sous-sol, et non dans l'amphithéâtre I du centre Panthéon).

Journée sur « La dispense » le vendredi 15 décembre, de 9 h 30 à 17 h 30 (centre Panthéon, salle des conseils).

En revanche, le cocktail prévu le vendredi 15 décembre, à 18 heures, est annulé.

Renseignements complémentaires : 44-41-59-14.

Communications diverses

Bourses de recherche

Centre de recherche sur les Juifs du Maroc (CRJM),
président-fondateur, Robert Assaraf.
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 45-49-61-40.
Fax : 45-48-24-83.

Pour l'année universitaire 1995-1996, le CRJM attribuera :
– 3 bourses d'un montant annuel de 10 000 FF.

Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.

Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais portera impérativement sur les Juifs du Maroc.

Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 8 janvier 1996.

Les lauréats seront informés de la décision finale au plus tard le 15 février 1996.

Colloques

– **Le centre d'étude de la Famille-Association** informe que le colloque sur **« La dignité »** aura lieu comme prévu le samedi 9 décembre 1995, à l'hôpital Necker, amphithéâtre Jean-Hamburger, 161, rue de Sèvres, 75015 Paris.

Les professeurs **Soulez, Magnard** et **Mesnard** ont accepté de s'associer aux intervenants prévus.

Inscription sur place. Renseignements : (1) 43-54-98-84.

Avec son plan « Sécu », Alain Juppé a mis sens dessus dessous le monde syndical, piégeant Marc Blondel dans son empire de l'assurance-maladie, figeant Nicole Notat dans un rôle d'alliée et consacrant Louis Viannet grand commandeur des luttes sociales

Le Général, la Tsarine et « Loulou »

Marc Blondel, le radical de FO



IL aurait aimé être incontournable, comme Louis Viannet, son frère ennemi en syndicalisme. Malheureusement pour lui et pour *« ses mandants »*, qu'il défend avec fougue, comme ces toreros dont il admire tant les passes servies face à la bête, Marc Blondel ne l'est plus. De son bureau désordonné de l'avenue du Maine, il tempête, fulmine, gronde, cogne. Il impressionne souvent, il séduit parfois, mais le secrétaire général de FO ne fait plus peur. C'est Alain Juppé qui lui en a administré la preuve, le 15 novembre, en le dépossédant, l'air de rien, de son empire de l'assurance-maladie.

Le « Général », comme on le surnomme avec crainte dans sa boutique confédérale, apparaît aujourd'hui comme un colosse aux pieds d'argile. Le cigare des fins de ces longs repas qu'il affectionne et qu'il entame toujours d'une bière « 1664 » a beau être toujours triomphant, les bretelles voyantes et l'embonpoint mieux maîtrisé, le roi a perdu sa couronne. Obligé de pactiser avec son ennemi cégétiste, parce que, sans lui, il n'y a nulle grève générale possible, Marc Blondel est blessé. Son ami le président, ce Jacques Chirac dont il a été lent pourtant à capter la confiance, lui a *« menti par omission »* et il a dû subir l'humiliation imposée par un Alain Juppé dont il a rapidement dénoncé et vite éprouvé la *« brutalité »*.

En février, il devrait obtenir un troisième mandat de secrétaire général de FO, mais il y a quelque chose de brisé au royaume de Force ouvrière. Pourtant, jusqu'alors tout avait souri à celui qui est devenu un des plus célèbres apparatchiks syndicaux. Né, *« par accident »*, à Courbevoie, le 2 mai 1938, le jeune Marc, dont les deux grands-pères étaient mineurs, grandit à l'ombre des corons d'Hénin-Liétard, dans le Pas-de-Calais. Il en gardera l'empreinte et le langage de la classe ouvrière. Il descend à Paris faire son droit, se retrouve vite dans les rangs de l'UNEF et manifeste contre la guerre d'Algérie. A vingt ans, il prend sa carte à la SFIO mais entre rapidement en dissidence avant d'adhérer au Parti socialiste, où il collectionne encore aujourd'hui aussi bien les amitiés que les inimitiés. Maniant très jeune un verbe d'insurgé contre une société injuste, il fait avant l'heure l'expérience de la précarité, allant de petit boulot en petit boulot, d'auxiliaire aux PTT à camelot.

Seul le syndicat l'intégrera, autour de 1960, et il deviendra dix ans après permanent à la Fédération des employés et cadres. Solidement laïc, franchement anticlérical, naturellement franc-maçon, il monte vite dans l'appareil, secrétaire général de la fédération des employés en 1974 puis chargé des questions économiques au bureau confédéral en 1980. Il tient alors un langage radical, fustigeant le patronat, flirtant tantôt avec le keynésianisme tantôt avec l'ultra-gauche, noue des amitiés, constitue et consolide des réseaux dans la confédération.

Dès 1979, il songe à succéder à l'inamovible André Bergeron, auquel il rappelle chaque année son projet. Il fréquente aussi assidûment les milieux syndicaux internationaux, jouant un rôle actif et parfois important au Bureau international du travail, à Genève, où il fait la chasse aux atteintes aux droits syndicaux dans les pays de l'Est. Anticommuniste, comme il se doit à FO, il s'assure le soutien des trotskistes de Pierre Lambert et des anarcho-syndicalistes d'Alexandre Hébert. Lorsqu'il brigue le secrétariat général de FO, contre l'avis d'André Bergeron, qui lui préfère Claude Pitous, des PTT, il est élu en février 1989 grâce à son charisme, à son sens aigu de la manœuvre et à une coalition où se retrouvent à la fois trotskistes et tenants du syndicalisme traditionnel, conservateur, voire un tantinet archaïque.

Volontiers provocateur, orateur intarissable et brouillon, Marc Blondel rompt aussitôt avec l'image modérée et tranquille de son « prédécesseur ». Il n'hésite pas à promouvoir le *« syndicalisme de contestation »*, espérant capter par son langage radical, et au besoin par sa pratique de la chaise vide avec le patronat, une

Il tempête, fulmine, gronde, cogne, impressionne souvent, séduit parfois, mais il ne fait plus peur

partie des adhérents de la CGT.

Le « style Blondel » déconcerte les autres syndicats européens, intrigue le gouvernement (alors socialiste) et déroute le patronat, qui apprendra à changer d'interlocuteur privilégié, en se tournant vers la CFDT. Jouant de son amitié avec François Mitterrand, qui l'emmène déjeuner au restaurant, le « Général », qui aime les honneurs, en fait profiter ses amis mais affiche un mode de vie modeste – un salaire net mensuel de 14 000 francs et un petit appartement, sans télévision, à La Plaine Saint-Denis –, tire à vue sur Michel Rocard, incarnation avec la CFDT d'une deuxième gauche qu'il déteste par-dessus tout.

Avec l'élection de Jacques Chirac, qu'il a, à sa façon, favorisée, il espère retrouver un rôle de premier plan. Les premiers pas le satisfont : comme à l'accoutumée, le patron de FO est consulté sur le choix de certains ministères-clés. On lui attribue même le renvoi d'Alain Madelin. Mais la déception pointe vite. *« D'abord, qu'il protège la Sécurité sociale »*, avait-il répondu au *Nouvel Observateur*, qui l'interrogeait sur ce qu'il attendait du futur président. Le gel du traitement des fonctionnaires puis le plan Juppé ont eu raison des illusions de cet européen tiède et peu maastrichtien, grand défenseur des acquis des salariés, surtout ceux du secteur public, et qui se cabre dès qu'on s'en prend au statu quo. Convaincu que c'est le gouverneur de la Banque de France qui mène, avec le concours des marchés financiers, la danse de la dérégulation, il incarne désormais le conservatisme syndical.

Michel Noblecourt

Nicole Notat, la « fonceuse » de la CFDT



C'ÉTAIT au printemps 1983, à la veille d'élections municipales qui s'annonçaient difficiles pour la gauche au pouvoir. Reçu par le président de la République, Edmond Maire déclare, à sa sortie de l'Elysée, qu'un plan de rigueur est nécessaire. Les Français regardent avec étonnement ce syndicaliste qui se prend pour le ministre des finances. Même au saint des saints de la CFDT, la commission exécutive (CE), Edmond Maire ne reçoit le soutien que de deux membres sur dix : Robert Bono et Jean Kaspar. Nicole Notat, entrée comme ce dernier à la CE en 1982, s'oppose à Edmond Maire. L'anecdote est révélatrice. Aujourd'hui considérée – à juste titre – comme l'héritière d'Edmond Maire, Nicole Notat n'a jamais été une béni-oui-oui. Pourtant, elle doit tout à l'homme qui dirigea la CFDT de 1971 à 1988. Sans lui, cette institutrice, née le 26 juillet 1947 dans la Marne, n'aurait jamais pu bénéficier d'une promotion aussi rapide.

Issue d'une famille d'agriculteurs plutôt gaulliste, elle choisit l'enseignement. Nommée dans la Meuse, elle adhère dès 1969 au SGEN-CFDT. Si elle refuse de prendre sa carte au PSU, comme plus tard au PS, elle décide très vite de militer à la CFDT. Dès 1970, elle devient secrétaire générale du SGEN départemental, membre de la commission exécutive régionale en 1974 et secrétaire générale du SGEN Lorraine en 1978. 1981 : élu, François Mitterrand prend à ses côtés Jeannette Laot, seule femme de la CE de la CFDT. En vertu de la politique des quotas, seule une femme peut remplacer Jeannette Laot, à l'issue du congrès de Metz en 1982. Edmond Maire choisit Nicole Notat, bien qu'elle n'ait jamais eu de réelles responsabilités interprofessionnelles. Dans la besace de l'impétrante, deux dossiers : la formation et les femmes. Dès cette période, sa démarche est dictée par un souci de pragmatisme qui ne s'est jamais démenti jusqu'à ce jour. D'autres se seraient contentées de grandes envolées lyriques sur le rôle des femmes dans la société ; Nicole Notat, elle, décide de mettre en avant l'égalité professionnelle dans les entreprises. Si, douze ans plus tard, le résultat n'est évidemment pas à la hauteur des espérances de celle qui en fut l'inspiratrice, la gestion de ce dossier est révélatrice du fonctionnement de Nicole Notat : concret et visant à l'efficacité.

Dès 1985, malgré le rôle modeste de Nicole Notat à la CE, Edmond Maire a fait son choix. C'est elle qui lui succédera en 1988, et non Jean Kaspar, jugé trop tendre par Edmond Maire. La suite est connue. « Chouchou » des militants, qui n'entendent pas se laisser dicter leur choix par Edmond Maire, Jean Kaspar est élu secrétaire général au congrès de Strasbourg en 1988. Nicole Notat n'est « que » son adjointe. 1992 : après le congrès de Paris, où elle sera reconduite de justesse, elle parvient pourtant au terme de manœuvres d'appareil à prendre le pouvoir *« dans des conditions que je ne souhaite à personne »*, affirme-t-elle, imperturbable.

Le congrès de Montpellier, en mars, l'a montré : trois ans après, la « révolution de palais » n'est toujours pas passée auprès des militants. Selon les régions, Nicole Notat est surnommée « la tsarine » ou « la Thatcher ». Il est vrai que, comme Edmond Maire, elle n'hésite pas à prendre ses troupes à rebrousse-poil, en attaquant de front la puissante Fédération de la chimie à la tribune du congrès de Montpellier, en se félicitant sans détour du plan Juppé devant les caméras de télévision, ou en proposant au premier ministre des négociations sur le service minimum dans les services publics en pleine grève de la SNCF et de la RATP. *« Elle a le culte de l'efficacité. C'est une fonceuse qui voudrait que le syndicalisme français pèse réellement, comme en Allemagne »*, confie un de ses proches. D'autres sont, en privé, plus critiques. *« C'est une femme remarquablement intelligente, qui a une réelle capacité à diriger une organisation et un véritable talent de manager. Mais elle est victime de son histoire. Enseignante, elle a découvert le patronat autour d'une table de négociation dans les années 80, jamais à l'occasion d'un piquet de grève. Cela s'en ressent aujourd'hui. Bien qu'elle s'en défende, elle est fascinée par les patrons. »*

« Elle a découvert le patronat autour d'une table de négociation, jamais sur un piquet de grève »

Contrairement au discours officiel, un ancien dirigeant de la CFDT en est convaincu : *« Au fond d'elle-même, elle ne croit pas que le syndicalisme français soit en mesure d'être un syndicalisme de masse, à l'allemande. Elle pratique donc un syndicalisme professionnel, essayant de peser par ses capacités gestionnaires et sa connaissance des dossiers. »* Sa gestion du dossier Sécurité sociale est révélatrice de ce décalage : *« Nous avons manifestement tort sur la forme, même si nous pourrions éventuellement avoir raison sur le fond.* [...] *Vouloir faire le bonheur des gens malgré eux nécessite une majorité électorale dont le président Chirac peut peut-être se prévaloir, mais sûrement pas la CFDT »*, vient d'écrire un responsable régional à Nicole Notat. Néanmoins, chacun sait que la secrétaire générale ne se laissera pas détourner de son objectif. Nicole Notat, selon certains, serait aujourd'hui mieux élue qu'elle ne l'a été à Montpellier.

Frédéric Lemaître

Louis Viannet, la vigie de la CGT



LOUIS VIANNET est en pleine forme. Il tient enfin sa revanche. Le congrès qui s'achève, vendredi 8 décembre, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), est bien le sien. A l'extérieur, sur le front des luttes sociales, comme à l'intérieur, pour la conduite de son congrès, il se révèle un redoutable manœuvrier et devrait faire coup double. Alors que ses alter ego Marc Blondel et Nicole Notat sont encore sous le choc de « l'onde Juppé », Louis Viannet, « Loulou » pour ses proches, tient de main de maître sa confédération et se trouve placé au centre de l'échiquier syndical. Alors qu'il a dû affronter un bureau confédéral turbulent après sa première élection, le 31 janvier 1992, au poste de secrétaire général, il peut aujourd'hui éliminer ses opposants et préparer la place pour son successeur.

Né le 4 mars 1933 à Vienne (Isère), entré aux PTT en 1953, année d'une grande grève au cours de laquelle il adhère à la CGT, Louis Viannet a longtemps souffert d'une image d'apparatchik terne qui lui colle à la peau. Secrétaire général du syndicat départemental des PTT du Rhône en 1959, il gravit méthodiquement les échelons pour accéder, en 1979, à la tête de la fédération. Ni bateleur d'estrade, comme Marc Blondel, ni intellectuel du syndicalisme, comme Nicole Notat, il entre, au congrès de Lille, en 1982, celui où, en pleine période de crispation interne, Henri Krasucki devient numéro un, au bureau confédéral. Directeur de *La Vie ouvrière*, il a alors une réputation d'intransigeance, tout en se montrant attentif aux mutations du salariat et de la classe ouvrière. Il sait surtout mener la vie dure à son prédécesseur, n'hésitant pas, lui qui devient membre du bureau politique du PCF, à fustiger, en 1985, devant le comité central de son parti, la « mollesse » du patron de la CGT face à un gouvernement dont il tient à rappeler, en toute occasion, qu'il est « socialiste ».

Aujourd'hui, alors qu'il est réélu pour un second mandat, Louis Viannet, moins cultivé qu'Henri Krasucki mais doté d'un vrai sens de l'humour, fait feu de tout bois. C'est à moto qu'il s'est rendu le 5 décembre place de la République, à Paris, pour manifester. Cet homme, réservé face à des médias devant lesquels il paraissait toujours intimidé, n'hésite plus à faire trois émissions de radio ou de télévision dans la même journée, passant d'un direct à RTL à un autre sur France-Inter, avant d'achever par un enregistrement pour une chaîne de télévision, le tout en plein congrès confédéral !

Louis Viannet est pourtant un homme tranquille qui tient à préserver sa vie privée. Il aime avant tout la chasse, les voyages et les gâteaux de foies blonds mitonnés par son épouse. Sa volonté de prendre de la distance, il la démontre même lorsque l'actualité est chaude. Quand Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, veut, en plein week-end du 11 novembre, convoquer en extrême urgence tous les syndicats pour une ultime concertation avant le bouclage du plan « Sécu », Louis Viannet se fait porter absent, laissant à Jacqueline Léonard le soin de conduire la délégation de la CGT.

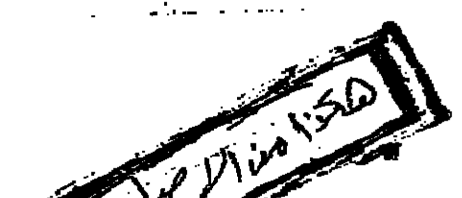
S'il sait fendre l'armure en appréciant les plaisirs de la vie, le secrétaire général de la CGT joue pourtant en permanence son rôle de vigie. Le 7 juillet, du Canada où il se trouvait en vacances, il téléphone à Michèle Commergnat, secrétaire de la CGT, pour lui demander les raisons de son refus de signer un accord créant un fonds d'intervention pour l'emploi, sur lequel, la veille, le CNPF, la CFDT, FO et la CFE-CGC étaient tombés d'accord. Aussitôt, il exige – et obtient par une signature apposée le 6 septembre – une rectification de tir au sujet d'un texte apportant un plus aux salariés, par un

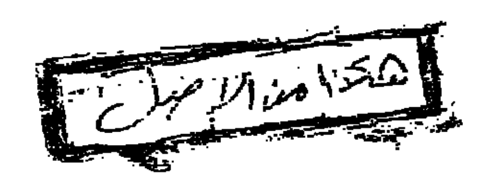
Se tenant plus à distance du PCF, il veut être l'homme de la mutation en douceur de son syndicat

échange entre préretraites et embauches de jeunes, et permettant surtout à la CGT de renouer par la grande porte avec une politique contractuelle dont elle était absente depuis dix-huit ans.

Car Louis Viannet qui, comme ses prédécesseurs, a sacrifié à l'exercice consistant à démontrer par un livre – *Syndicalisme : les nouveaux défis* (Editions de l'Atelier, 1995) – son appétit de rénovation du syndicalisme, a une réelle ambition pour la CGT. Se tenant plus à distance du PCF, ayant rompu avec la Fédération syndicale mondiale (*Le Monde* du 8 décembre), il veut être l'homme de la mutation en douceur de son syndicat. Un crédo l'anime : toute la CGT doit bouger, quitte à conduire au grand écart entre conservateurs et modernistes dans son organisation. Reste à savoir si, tel Jean XXIII, pape de transition, il réussira son aggiornamento en arrimant son syndicalisme au troisième millénaire...

Alain Beuve-Méry





L'ère du mépris

par Jean-Michel Denis

AUTREFOIS, le clivage majeur au sein de la société opposait les riches et les pauvres. Ce clivage, qui l'a structurée depuis le Moyen Âge, s'est renforcé à partir du XIXe siècle avec la révolution industrielle et l'avènement d'une population nouvelle : le prolétariat. L'antagonisme entre l'ouvrier qui n'a rien d'autre à vendre que sa peine et le propriétaire ou le bourgeois va caractériser les rapports sociaux de la société industrielle jusqu'au milieu des années 60 de ce siècle.

Aujourd'hui, ce clivage se serait déplacé. Il opposerait toujours les nantis aux autres, mais ces nantis ne seraient plus les mêmes. Cette dénomination ne désignerait plus les bourgeois, les capitalistes et autres propriétaires, mais les fonctionnaires.

Il faut entendre ici ce terme de fonctionnaire dans son usage commun, c'est-à-dire dans son sens générique le plus vague, désignant à la fois les membres de la fonction publique et les salariés des entreprises nationalisées ; terme interclassiste rassemblant aussi bien les ouvriers et les employés administratifs que les professeurs et les cadres de la fonction publique.

Cette opposition entre les fonctionnaires et les autres est une représentation de notre imaginaire collectif. Elle tend à devenir le clivage majeur au sein de la société contemporaine. En effet, la séparation ne passe plus entre les riches et les pauvres mais entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas. L'emploi a détrôné la richesse. Plus exactement, l'emploi est devenu une richesse. Les *« fonctionnaires »* étant détenteurs à vie de leur emploi, ils sont donc considérés comme plus riches que les autres.

En ces temps difficiles, on imagine aisément ce que l'utilisation idéologique de cette représentation peut avoir de dangereux, les rancoeurs, les jalousies et les désapprobations qu'elle peut susciter. Or le gouvernement actuel n'a pas hésité à s'emparer de cette représentation, à l'instrumentaliser, c'est-à-dire à l'utiliser pour monter une fraction de la population contre une autre afin de faire passer – en catimini – ses mesures sur la Sécurité sociale. Il a stigmatisé cette catégorie de salariés en tentant de faire apparaître comme scandaleux et comme mortifères les *« avantages »* dont ces derniers seraient les bénéficiaires.

La résolution des problèmes de la Sécurité sociale passe par un choix politique qui engage l'ensemble de la nation et non par de simples mesures comptables

Il est à ce propos assez irréel de voir des cheminots et des agents postaux gagnant 6 000 francs nets par mois être qualifiés de nantis et de privilégiés par des députés et des ministres – ainsi que par certains journalistes – dont les fins de mois sont certainement moins difficiles à boucler. Par un paradoxe de l'Histoire, ceux qui, comme les cheminots, ont de tout temps été à la pointe du mouvement ouvrier, se sont retrouvés mis à la place de ceux qu'ils combattaient hier.

Les médias ont contribué à cette stigmatisation. La façon dont les journaux télévisés en particuler ont rendu compte des conflits de cette fin d'année dans le secteur public est à cet égard extrêmement significative. L'information consacrée aux grèves s'est limitée à rendre compte des gênes qu'elles ont pu occasionnner, de la (réelle) difficulté éprouvée par les salariés du secteur privé à se déplacer et à venir travailler dans la capitale.

Sur les causes profondes des grèves, sur le contenu des revendications, sur les motifs de la détermination des grévistes, silence absolu. Où a-t-on entendu la parole des grévistes ? Sur France 2, le 1er décembre, lors de l'émission consacrée par cette chaîne aux conflits sociaux ? Environ trois minutes sur les deux heures qu'a duré l'émission. Lors de « La Marche du siècle » (France 3) consacrée aux problèmes de l'Université, le 29 novembre ? Les dires de l'actuel et d'un ancien ministre de l'éducation nationale ont dû paraître plus intéressants à Jean-Marie Cavada, qui a organisé son émission autour d'eux, que les propos des étudiants à qui il a à peine accordé la parole.

Dire que l'information audiovisuelle sur les conflits des mois de novembre et décembre est orientée est un euphémisme. On n'apprendra pas aux journalistes qu'ils participent à la construction de l'événement, et qu'en rendant compte uniquement des effets négatifs provoqués par la grève ils contribuent à la rendre impopulaire. Le propos a même parfois été plus insidieux puisqu'il a été attribué aux seuls grévistes la responsabilité du blocage du pays et de la potentielle faillite d'un certain nombre de PME et de PMI de la région parisienne.

Autrefois, lorsque les mots faisaient moins peur, on dénommait cette présentation uniforme et partiale de la réalité *« idéologie dominante »*, et les institutions qui la délivraient *« appareils idéologiques d'Etat »*. Aujourd'hui, on préfère parler de *« pensée unique »*.

On peut imaginer que cette expression de *« pensée unique »* est née en 1982 lorsque le gouvernement socialiste a dû convaincre, sans discuter, le *« peuple de gauche »* que l'instauration d'un plan de rigueur était la *« seule politique de gauche »*. Aujourd'hui, treize ans après, le procédé n'a guère changé. Il s'agit de convaincre des salariés sceptiques – c'est une litote – que les mesures présentées par le gouvernement à propos de la Sécurité sociale sont les seules possibles.

La pensée unique illustre l'idée que les hommes responsables ne sont pas d'un camp mais de tous bords et que la clairvoyance transcende les partis. Le soutien apporté par une centaine *d'« experts de gauche »* à l'actuelle réforme de l'assurance-maladie en est une preuve éclatante. On retrouve, avec ce soutien, la ligne de partage qui avait séparé l'opinion lors du référendum sur le traité de Maastricht entre les *« progressistes »* d'un côté, qui nous promettaient monts et merveilles sur l'Europe sociale, et les *« rétrogrades »* de l'autre, entre la bourgeoisie éclairée et le peuple qui ne sait pas et qu'il faut guider.

On rappellera à ces prétendus experts et à Paul Ricœur, philosophe qui fait partie de ce comité de soutien, ce que ce dernier affirmait dans un entretien accordé au *Monde* : *« On se dessaisit, au profit des experts de décisions concernant les problèmes économiques, financiers, fiscaux, etc. Ces domaines sont devenus si compliqués, nous dit-on, qu'il faut nous en remettre au jugement de ceux qui savent. Il y a là, en réalité, une sorte d'expropriation du citoyen. La discussion publique se trouve ainsi captée et monopolisée par les experts. Il ne s'agit pas de nier l'existence de domaines où des compétences juridiques, financières, ou socio-économiques très spécialisées sont nécessaires pour saisir les problèmes. Mais il s'agit de rappeler aussi et très fermement que, sur le choix des enjeux globaux, les experts n'en savent pas plus que chacun d'entre nous. »*

En désaccord avec l'orientation saint-simonienne de la résolution des crises par les élites, nous pensons, à l'instar de la déclaration passée de Paul Ricœur, que le recours exclusif à l'expertise tue la citoyenneté. La résolution des problèmes de la Sécurité sociale passe par un choix politique qui engage l'ensemble de la nation et non par de simples mesures comptables. Ce qui explique l'importance et la dureté des conflits qui paralysent le pays, ce que Nicole Notat n'a pas compris, c'est qu'une fois de plus les salariés se voient placés devant le fait accompli, n'ayant absolument pas été consultés sur des décisions qui les concernent directement.

Plus qu'une simple crise de notre système d'assurance sociale, les mouvements sociaux que nous vivons aujourd'hui témoignent des limites actuelles de notre démocratie.

Jean-Michel Denis *est maître de conférences de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée*

La trahison des médiateurs

par Frédéric Lordon

DÉCOUVERT hier, au hasard d'une rue de banlieue, un nouvel emploi. L'homme, debout sous la neige, réajuste sur son pull un papier scotché. En gros caractères, l'annonce d'une convention d'entreprise qui se tient à quelques centaines de mètres de là et le fléchage. C'est un piquet humain.

Il faut être maintenant un esprit spécialement borné, ou bien contrefaire son analyse à des fins stratégiques, pour persister à ne voir dans la présente crise sociale qu'une accumulation de revendications statutaires. Il faut être obtus et sourd pour ne pas entendre derrière le rappel affolé des acquis sociaux la plainte confuse d'un corps social brutalisé depuis quinze ans et qui crie par où il peut crier.

De la base fonctionnaire, et comme par un mandat de délégation qui aurait été remis par tous les piquets humains, monte une parole, non pas inarticulée, mais trahie par tous les médiateurs.

Trahie par des journalistes de la télévision, accoucheurs désespérants d'incompréhension – *« Mais quelles sont vos revendications ? »* –, alors que leur répondre ne permet pas de dire le dixième de sa colère. Par des leaders syndicaux dont la relation réglée, et presque familière, avec le pouvoir s'est construite autour de routines indiciaires, statutaires et revendicatives, hors du langage desquelles aucun problème social ne parvient à trouver une expression.

Et les *« élites »*. Ah ! les *« élites »* ! Du technocrate qui nous gouverne aux *« experts de gauche »*, tous sont frappés de stupeur : la beauté des abaques qu'ils dessinent pour la Sécurité sociale n'emporte pas immédiatement l'adhésion des manants, stupidement rétifs à entrer dans le *« cercle de la raison »*, celui où, paraît-il, se tiennent les *« vrais joueurs »*.

La cécité satisfaite des uns se conjugue donc à l'archaïsme ou aux intérêts stratégiques des autres pour imposer au mouvement social des formes d'expression routinisées, manifestement inadéquates, et camoufler derrière la discussion de revendications techniques le grondement de la révolte. Face à cette colère-là, et quels que soient les mérites objectifs de la réforme de la Sécurité sociale, les bonnes paroles gestionnaires ne font plus le compte.

C'est de la politique qu'il s'agit de faire maintenant, et d'abord en donnant au malaise son vrai nom : le sentiment de l'injustice sociale. Cette crise permettra-t-elle, après le lessivage idéologique des années 80, de retrouver le sens de quelques réalités indicibles ? Le lieu de travail est souvent un lieu de violence et d'oppression. Le chantage à l'emploi y est l'instrument permanent de la discipline. L'abus de pouvoir ne laisse le choix – et particulièrement aux jeunes – qu'entre l'exclusion et des formes de servilité salariale.

Il suffirait de quelques mots bien choisis pour que les employés du privé reconnaissent dans la parole confuse de la base fonctionnaire l'expression de leur propre souffrance

Quand bien même les salariés à statut ne souffrent pas de tous ces maux, ils en connaissent certains, et suffisamment bien pour être les porte-parole crédibles de tous les empêchés. Il suffirait d'ailleurs de quelques mots bien choisis pour que les employés du privé reconnaissent dans la parole confuse de la base fonctionnaire l'expression de leur propre souffrance, et basculent eux aussi de la soumission à la révolte.

Et ceci encore, car c'est tout un : ils ne sont pas légitimes, ceux-là qui prêchent la flexibilité du marché du travail au prétexte qu'ils auraient connu eux-mêmes la dureté du renvoi, mais d'un poste de PDG et avec 20 millions d'indemnités – 266 années de SMIC ! Ils ne sont pas légitimes, les professeurs de modération salariale dont les plus-values sur stock options se chiffrent par centaines de millions.

Ils ne sont pas légitimes, les experts autoproclamés qui recommandent le strict alignement du salaire sur la productivité marginale quand la longue suite de leurs déboires industriels et financiers ne les a pas empêchés d'accroître constamment leur rémunération. Pour Alain Minc, récemment interrogé, le public après le privé devrait consentir à *« l'ascèse de la réalité »*. Après s'être demandé à quoi a bien pu ressembler dans son cas une telle *« ascèse »*, il faut entendre la suite : le mécontentement des fonctionnaires est incompréhensible puisque le privé, lui, a fait sa conversion sans faire de grève. De cette dernière proposition, on se demande quel est, du cynisme ou de l'aveuglement, le principal ingrédient.

Ces *« élites »*, définitivement hermétiques à la réalité du monde social, se rendent-elles compte de la docilité et de la gentillesse du corps social à qui elles ont l'heur de faire la leçon ? « Ça » débraye, « ça » manifeste, « ça » tape sur des bidons pour faire du bruit. Mais c'est vraiment bien le moins. Plaise au ciel que ne vienne pas un jour où, pour un abaque de trop ou un piquet humain mal planté, les *« vrais joueurs »* se retrouvent en liquette et en lambeaux au milieu des ruines fumantes du *« cercle de la raison »*.

Frédéric Lordon *est chargé de recherche au CNRS*

La Russie doit être gouvernée par des patriotes

par Alexandre Lebed

LE XXIe siècle sera, que nous le voulions ou non, celui d'un nouveau partage du monde. Le plus important ; le plus dur aussi. La Russie en sera le centre : un pays immense, manifestement sous-peuplé, d'une richesse colossale, incapable ces dernières décennies de mettre à profit ne serait-ce que le dixième de son potentiel.

La Russie a pour premier adversaire potentiel l'OTAN. Rien ni personne ne la retenant, l'Organisation a démontré une nouvelle fois en Bosnie son attachement à *« la politique de force »*. Si l'OTAN choisit de rapprocher ses troupes de nos frontières, la Russie sera tout simplement contrainte de prendre des mesures de rétorsion. Elle constituera une nouvelle alliance de défense, elle résiliera les accords précédemment conclus, elle reviendra à la tactique de la dissuasion nucléaire, bien que nous n'ayons pas besoin de cela.

Au Sud-Est, le monde islamique, dont la pointe extrême passe par la Tchétchénie, est en train de se renforcer. L'énorme pays qu'est la Chine représentera 1,6 milliard d'hommes dans quinze ou vingt ans, selon certaines prévisions. Cette situation pourrait poser un problème physique d'espace, source de conflits éventuels.

Pour toutes ces raisons, il est vraiment indispensable, aujourd'hui, d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme d'Etat relatif à la sécurité, ainsi qu'une loi sur la sécurité. Il faut aussi définir les mécanismes de leur mise en oeuvre et assurer un financement suffisant.

Il est crucial d'améliorer la préparation au combat et la formation professionnelle de l'armée, de rendre l'espoir aux hommes, la conviction qu'ils servent une patrie et non des chefs. Il est indispensable de modifier le principe de formation des divisions, du recrutement, de mettre au point les modalités du transport des troupes, d'améliorer la structure d'unification des diverses administrations de la force publique.

L'écologie constitue un autre aspect important de la sécurité nationale. Le tiers du territoire russe est classé en zone de catastrophe écologique. On assiste à une destruction barbare de la nature, mais personne ne fait rien.

La santé de la population est étroitement liée à l'écologie. Les statistiques de l'année dernière font apparaître un chiffre des décès supérieur d'un million à celui des naissances. Seul un tiers des nouveau-nés est en bonne santé. Les prévisions pour l'an 2000 avancent le chiffre de 13 %, si l'évolution actuelle persiste.

On ne peut que comprendre cette vérité première : les principales denrées alimentaires doivent être produites chez nous pour garantir la survie de l'Etat. Je me permettrai de rappeler deux chiffres à ce propos : pendant la grande guerre patriotique, le PIB a diminué de 34 % du fait des années terribles 1941-1942 ; il a chuté de 43 % entre 1992 et 1995. Or il s'agissait du conflit le plus destructeur qu'ait jamais connu l'humanité.

Il ne semble pourtant pas que nous soyons en guerre aujourd'hui. C'est pourquoi on ne peut s'empêcher de penser qu'une guerre d'un autre genre, une guerre économique, est menée savamment contre nous par des professionnels. Nous avons vendu 70 % de notre marché alimentaire.

Une pratique a été généralisée en province : certains nous aident à reconstruire les usines chimiques, métallurgiques, mais cette aide n'est pas désintéressée. Le but est de nous faire garder chez nous ces entreprises polluantes, qui véhiculent la tuberculose, la silicose et autres calamités, et de nous faire livrer d'autre part des produits écologiquement *« propres »* aux pays *« bienfaiteurs »*.

Si l'OTAN choisit de rapprocher ses troupes de nos frontières, la Russie sera contrainte de prendre des mesures de rétorsion

Les paquets d'actions de contrôle de nombreuses entreprises sont aux mains de groupes étrangers. Si, auparavant, ces derniers se sentaient quelque peu gênés, ils ont maintenant le sentiment d'être les maîtres absolus sur notre territoire. Nul ne sait l'orientation que prendront par la suite ces nouveaux maîtres.

S'agissant de l'économie, on peut envisager plusieurs solutions efficaces. Prenons, pour commencer, la frontière avec l'Estonie. Quelle est cette frontière qui permet de nous piller aussi effrontément au vu de tous ? Depuis quelques années, en effet, l'Estonie vient au quatrième rang dans le monde pour l'exportation de métaux non ferreux, alors que son sous-sol ne recèle qu'une quantité limitée de houille schisteuse. A qui appartiennent donc les métaux non ferreux qu'elle vend ? A la Russie, c'est clair. Il faut se préoccuper d'urgence, et au niveau le plus haut, de rectifier les frontières. C'est possible.

Douze gisements d'or ont été prospectés en Russie, mais ne sont pas exploités. Pourquoi ne pas les mettre en valeur afin de compléter nos réserves d'or ?

Il existe une autre possibilité pour résoudre les problèmes économiques. Trois à cinq mille milliards de dollars appartenant à la Russie dorment dans les banques suisses. Ces sommes correspondent aux dépôts effectués en 1917 et tout de suite après la révolution. Je ne comprends pas pourquoi nous devrions hériter des dettes de l'Union soviétique et non du patrimoine qu'elle a accumulé tout au long d'une histoire millénaire. Pourquoi ne pas proclamer que nous sommes aussi les héritiers de cette Russie-là, que nous sommes prêts à assumer et ses dettes et ses dividendes ? Certains experts sont prêts à nous fournir une aide juridique pour faire valoir nos revendications et nos droits.

Une politique fiscale réfléchie constituerait aussi un véritable levier permettant de modifier radicalement la situation économique intérieure. Quand un Etat fait franchir aux impôts la barre critique des 45-50 %, il s'ensuit inévitablement une chute générale de la production et un refus généralisé de payer les impôts. Oui, les gens doivent payer des impôts, mais il faut leur permettre de gagner suffisamment pour mener une vie normale.

La lutte contre la criminalité et la corruption peut elle aussi trouver sa solution. Les organes du maintien de l'ordre se trouvent aujourd'hui dans une situation lamentable. Les criminels possèdent des voitures rapides, des armes automatiques, communiquent par satellite, disposent de gilets pare-balles exceptionnels, de systèmes d'écoute et autres techniques modernes. Et qui trouvent-ils, en face ? Un lieutenant de la milice porteur d'un pistolet Makarov, une voiture toute esquintée qui n'a que dix litres d'essence dans le réservoir. Il est évident que les chances ne sont pas égales.

Nous devons améliorer le statut des représentants de l'Etat, des forces de l'ordre. Les doter de moyens matériels, leur redonner le moral. Le représentant de l'ordre doit savoir que s'il tombe sous les balles d'un criminel, sa famille ne restera pas dans la misère, que s'il est blessé, l'Etat l'aidera à vivre normalement. Il faut mettre rigoureusement en œuvre un principe essentiel : ce n'est pas la lourdeur de la peine qui importe, mais son caractère inéluctable.

Je veux encore évoquer un aspect psycho-moral de la réforme économique. Un individu ne peut accepter une situation d'exception que pour un laps de temps relativement court : un an ou deux, voire cinq ans. Mais s'il se voit dans *« l'exception »* intégrale pour le restant de ses jours, il ne pourra guère mener une vie tranquille, digne de ce nom. Il se montrera plus agressif, irritable, incontrôlable. Il ne croira plus à rien. C'est aussi un aspect important de la sécurité nationale.

Il faut passer à une tactique de petits pas positifs.

Les élections parlementaires du mois de décembre ne sont pas une fin en soi. Nous voulons voir se dessiner nettement une nouvelle force politique incontournable : le peuple russe. On verra bien, alors, dans quelle direction il faut poursuivre. Nous avons besoin d'un Etat national dirigé par des patriotes.

Alexandre Lebed *est vice-président du Congrès des communautés russes.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Schizophrénie à la française

Suite de la première page

Que déplorent donc les Français, avec plus ou moins de véhémence, sinon un âge d'or, un passé glorieux déjà légende ? Une France patiemment érigée aux lendemains de la victoire du Front populaire, en 1936, et lors du bref prurit révolutionnaire de la Libération. Une France généreuse avec ses cheminots, ses électriciens, ses postiers. Une France qui affiche son beau nom sur ses entreprises comme un étendard protecteur : Electricité de France, Gaz de France.

Une France prospère, dont la démographie abondante valait promesse pour les salariés d'une retraite honnête, payée rubis sur l'ongle. Jean-Pierre Chevènement a justement résumé l'autre jour à l'Assemblée nationale ce qui menace de n'être plus qu'un vieux rêve : *« La retraite, c'est le patrimoine de ceux qui n'ont pas de patrimoine. »*

NEUTRALITÉ BIENVEILLANTE

Cette France-là n'est-elle pas défunte ? Les Français, perdus d'angoisse, le pressentent et ne savent plus trop comment exprimer leur douleur. Deux peurs les hantent : celle de voir bientôt une majorité de jeunes réduits au chômage ou à des métiers *« payés 5 000 balles »* ; celle de former, à l'âge de la retraite, un peuple misérable et démuni, un peuple errant de SDF. Comme si la Maison France, autrefois si accueillante, offrant le lait et le vin, n'avait plus à proposer à ses habitants qu'un brouet noir.

Au terme d'une longue décennie de rigueur, la nouvelle thérapie du docteur Juppé semble aux Français insupportable. La maladresse du premier ministre, sa stratégie du secret et son défaut de pédagogie ont achevé de cristalliser la crise. Morose, déprimée, la France est entrée en grève comme en pèlerinage, partie prenante d'un mouvement social qui la dépasse, qu'elle comprend mal mais qu'elle approuve vaguement. Elle est en marche. Elle avance comme un zombie.

Dans les usines et les bureaux, les rues et les voitures transformées en taxis collectifs gratuits, l'agressivité est marginale. On en a eu la révélation durant la première semaine, lorsqu'il devint clair que les Français feraient face stoïquement à la grève. Les usagers en manque de transports se révélaient spontanément courageux, diligents, acharnés à se rendre à leur travail sans trop protester contre les grévistes. Comme si ces « otages » étaient *sous hypnose*.

Un sondage CSA publié le 23 novembre dans *Le Parisien* montrait ainsi que 62 % des sondés soutenaient ou exprimaient leur sympathie avec la grève des fonctionnaires. Quinze jours plus tard, ils sont encore 59 % à éprouver les mêmes sentiments alors que les intempéries s'ajoutent à la fatigue, aux dizaines d'heures d'embouteillages accumulées par chacun. Ainsi les Français continuent-ils d'afficher très majoritairement une neutralité bienveillante et apaisée.

On ne peut en conclure que les Français jugent ce mouvement social sympathique. Mais il leur semble, à l'évidence, compréhensible sinon naturel. Il leur permet d'exprimer, dans la confusion, leur regret du passé. Et leur désarroi que ce passé ne puisse servir de calque pour l'avenir.

Laurent Greilsamer

PRÉCISION

M. GISCARD D'ESTAING ET LE FN

Nous avons indiqué, dans le titre d'un article paru dans les premières éditions du *Monde* du 8 décembre, que Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, avait appelé à faire battre les candidats du Front national aux élections législatives partielles de Seine-et-Marne. En fait, il fallait comprendre qu'en demandant aux électeurs de l'UDF de *« ne voter que pour des candidats qui partagent leur système de valeurs »*, l'ancien président de la République leur recommande implicitement de ne pas choisir entre le candidat du Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement, et le candidat du Front national, qui s'affronteront au second tour, dimanche 10 décembre, dans la troisième circonscription de Seine-et-Marne.

RECTIFICATIF

IRAK-KOWEÏT

C'est l'Irak qui a envahi le Koweït en 1990, et non l'inverse, comme une erreur malencontreuse nous l'a fait écrire dans un de nos articles du *Monde* du 6 décembre.

Le Monde
ÉDITORIAL

Deux soutiens pour M. Juppé

DANS le conflit qui les oppose aux salariés du secteur public, Jacques Chirac et Alain Juppé viennent de recevoir le soutien actif de deux acteurs importants : l'Allemagne et la Banque de France. Ce double renfort peut être un cadeau empoisonné. Il est pourtant aussi une première victoire des manifestants.

A Baden-Baden, à l'occasion du sommet franco-allemand, le chancelier Helmut Kohl a félicité Jacques Chirac de *« l'effort considérable »* engagé par le gouvernement français pour réduire les déficits et *« préparer ainsi la France à affronter le futur »* dans les meilleures conditions. A Paris, malgré l'agitation sociale, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque, a réduit l'un de ses taux d'intervention, exprimant ainsi la confiance des autorités monétaires dans la politique menée par Alain Juppé.

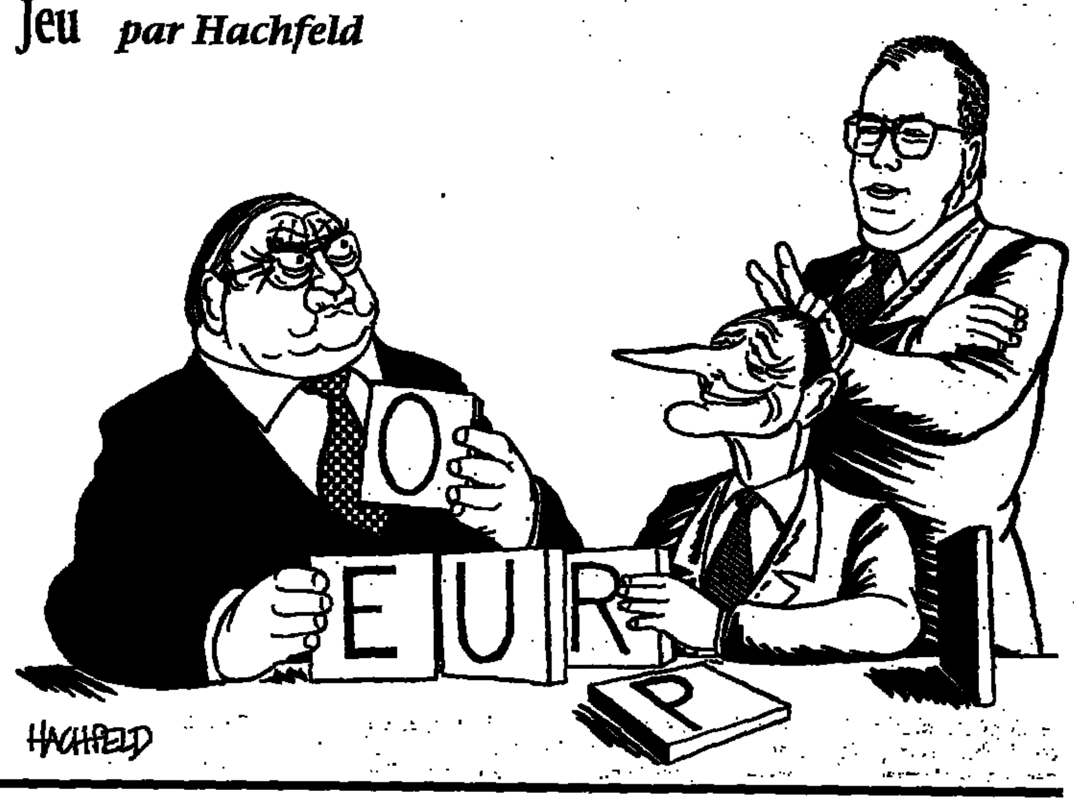
Ce double soutien est exceptionnel. Il traduit la vive inquiétude que font naître, en Europe, les mouvements sociaux qui bloquent actuellement la France. Les dirigeants allemands n'ont pas l'habitude d'intervenir dans les affaires intérieures françaises. Si le chancelier s'est décidé à exprimer aussi nettement son appui, c'est qu'il a le sentiment que l'avenir de la construction européenne est en jeu. La même analyse est faite dans les autres capitales, à Londres notamment.

De même, la décision de la Banque de France marque une évolution sensible dans le comportement de l'Institut d'émission. Jusqu'à présent, elle était exclusivement focalisée sur le maintien de la parité franc-mark. Elle ne réduisait ses taux directeurs qu'après avoir constaté un recul du loyer de l'argent sur le marché. Pour la première fois depuis qu'elle a acquis son indépendance, elle anticipe le mouvement. La réduction de son taux des appels d'offres, jeudi 7 décembre, est certes modeste. Elle n'en est pas moins très clairement un signe. La Banque montre qu'elle n'est pas à la solde des marchés et qu'elle n'est pas insensible à la situation politique. Elle exprime sa confiance dans la détermination du gouvernement à mener à bien ses réformes. Elle répond aussi à ceux qui, comme Charles Pasqua, accusent la Banque de tenir trop serrés les freins monétaires.

***La popularité du président et de son premier ministre ne s'en trouvera pas dopée dans l'immédiat.* La convergence entre la Banque de France, Matignon et Bonn pourrait même être exploitée par les adversaires du traité de Maastricht. Toutefois ce double renfort – celui de deux personnalités qui symbolisent, chacune à sa manière, la rigueur – peut permettre d'alléger la pression qui pèse sur l'économie française.**

C'est en ce sens qu'il constitue, paradoxalement, un premier succès des grévistes : l'Allemagne a compris que la France souhaite l'Europe, mais qu'elle ne veut pas que cela se fasse au prix d'une fracture de la société ; la Banque a réalisé que la France accepte la réforme, mais que celle-ci ne peut être menée que dans les conditions d'une croissance minimale. Il faut donc que le soutien exprimé par MM. Kohl et Trichet continue à se traduire dans les faits.

Jeu *par Hachfeld*



Le retour du « défi américain »

QUAND des Japonais rencontrent des Européens, de quoi parlent-ils ? Ils parlent des Etats-Unis. Mais alors que, au début des années 90, lorsqu'ils se retrouvaient entre eux, patrons nippons et européens s'accusaient mutuellement de vouloir construire des « forteresses » et s'interrogeaient sur le « déclin » de l'Amérique, aujourd'hui, lorsqu'ils se réunissent, ils s'inquiètent d'abord de la puissance retrouvée de l'économie américaine.

« L'Amérique est de retour. » Le constat ne vaut pas en effet que sur la seule scène diplomatique, un domaine dans lequel l'Oncle Sam n'hésite pas à se comporter parfois avec une certaine désinvolture. Le retour est plus frappant encore dans le champ économique. Réunis du 30 novembre au 3 décembre à Lyon par l'Institut Aspen France autour de Raymond Barre pour une quatrième conférence Europe-Japon, une cinquantaine de dirigeants économiques des deux régions (des chefs d'entreprise, des responsables politiques, des universitaires...) se sont en effet largement retrouvés sur ce même diagnostic. On a beaucoup cité, au cours de ces quatre jours, *Le Défi américain*, ce livre publié par Jean-Jacques Servan-Schreiber dans les années 60.

Face aux difficultés que connaissent le Japon et l'Europe, l'Amérique affiche, il est vrai, une belle santé. L'archipel traverse sa plus grave crise économique depuis la seconde guerre mondiale. Sous l'effet d'un yen fort et du dégonflement de la bulle spéculative née des années 80, il vit sa quatrième année consécutive de stagnation, un choc pour une économie habituée à des rythmes de croissance supérieurs à 5 %. Et les assurances d'une reprise prochaine données par les bureaucrates japonais à leurs homologues européens ne parviennent pas à convaincre. L'Europe ne va pas vraiment mieux. La reprise n'y aura duré qu'une bien courte période – à peine deux ans en France.

Sur le vieux continent, le chômage reste massif : au-dessus de 10 %. Les deux régions souffrent enfin d'un vieillissement accéléré et d'une grande méfiance à l'égard de l'arrivée d'une population étrangère jeune et active. En face, sur la troisième pointe du triangle, aux Etats-unis, l'économie affiche en revanche des performances spectaculaires. Défiant les théories classiques du cycle conjoncturel, la croissance américaine entre en effet maintenant dans sa cinquième année. Comme le soulignait encore la semaine passée les experts de l'OCDE, il n'y a, outre-Atlantique, toujours aucun signe d'une reprise de l'inflation. Le chômage y est au plus bas : à 5,6 %. Les entreprises se sont restructurées et ont réalisé des gains de productivité considérables. Elles ont démontré, dans l'automobile, l'armement et la banque par exemple, une capacité de rebond qui fait l'admiration des Japonais comme celle des Européens. Signe de cette confiance retrouvée, la Bourse de Wall Street vole de record en record.

Ce retour de l'Amérique concerne presque toutes les industries. Les Etats-Unis continuent certes à contrôler le marché mondial du pétrole. Ils conservent une influence forte sur celui des produits alimentaires – l'un des secteurs déterminants pour l'avenir. Grâce à un effort considérable de rationalisation et de restructuration engagé depuis le milieu des années 80, les Américains ont retrouvé leur leadership dans nombre d'industries traditionnelles. Ils sont aussi toujours largement en avance dans l'internationalisation de leur industrie. D'après l'administration japonaise, la production des entreprises sous influence américaine réalisée hors du territoire des Etats-Unis représente plus de 25 % du PIB américain. Cette proportion ne serait que de 10 % à 15 % pour les Européens, de 6 % pour les Japonais.

Mais ce qui inquiète davantage, c'est la *« véritable domination mondiale »* acquise par les Américains dans les industries du XXI[e] siècle : la finance, le multimédia et les industries culturelles. Japonais et Européens constatent, ensemble, l'avance prise par les Etats-Unis dans toutes ces activités liées à la société de l'information et de la communication.

Déjà meurtris par quelques affronts significatifs – comme les sanctions infligées à New York par les Américains aux groupes nippons Daiwa et Nomura –, les Japonais ont aussi subi de lourdes pertes outre-Atlantique dans l'immobilier ou dans le cinéma. Ils souffrent aujourd'hui de voir l'Amérique prendre sa revanche dans les secteurs de pointe. Les signes de l'avance américaine y sont multiples. Les Etats-Unis ont une véritable politique industrielle : Al Gore et son projet – pourtant très peu doté financièrement – sur les autoroutes de l'information font l'envie des Japonais et des Européens. Ils ont la technologie. Ils sont en train de se constituer des groupes industriels puissants – les Microsoft, Time Warner, etc. Ils multiplient les expérimentations et disposent déjà d'une infrastructure importante. Plus de 40 % des ménages possèdent un ordinateur personnel (un PC) aux Etats-Unis. Ils ne sont que 10 % en France. Près de la moitié des cadres américains travaillent quotidiennement avec leur PC : 10 % à peine au Japon.

Dominants par leur avance dans les secteurs les plus prometteurs, les Américains le restent aussi par leur monnaie – le dollar – et par leur langue. Japonais et Européens s'inquiètent du fait qu'ils sont, les uns et les autres, de plus en plus dépendants d'une information en anglais, diffusée par des médias sous influence américaine. Avec l'extension des réseaux multimédias, la langue anglaise et la culture qu'elle transporte devraient voir encore leur domination se renforcer. La force de l'Amérique, c'est en réalité sa capacité d'adaptation à l'actuel mouvement de mondialisation auquel font face tous les pays industriels.

Le signe le plus tangible de cette force, l'Amérique le révélerait sur le terrain de l'emploi. Japonais et Européens s'émerveillent ainsi de l'*« extraordinaire floraison d'emplois »* à laquelle on assiste aux Etats-Unis au cours des dernières années, des emplois nouveaux concentrés dans les activités de service. *« Aux Etats-Unis, chacun cherche à se donner son emploi, alors qu'en Europe comme au Japon, l'emploi est donné par des institutions »* : ce serait là l'un des secrets de l'Amérique, de sa plus grande flexibilité.

Si l'Amérique est redevenue – mais avait-elle jamais abandonné ce statut ? – la principale puissance économique mondiale, elle n'en continue pas moins de souffrir de certaines faiblesses, souvent soulignées de ce côté-ci de l'Atlantique. Ainsi, elle n'arrive pas à imposer toujours sa loi dans les affaires du monde : Bill Clinton a dû réduire ses ambitions aussi bien à Osaka le mois dernier – au sommet de l'APEC – qu'à Madrid dimanche 3 décembre lors du sommet euro-américain. A chaque fois, ses partenaires ont revendiqué et obtenu la capacité de définir eux-mêmes le rythme de leur libéralisation commerciale.

Les faiblesses américaines, ce sont cependant surtout et toujours un système d'éducation profondément malade, une organisation médicale mal adaptée et une situation menaçante dans les ghettos urbains. C'est aussi la crise de l'épargne : les Etats-Unis restent incapables d'assurer par eux-mêmes le financement de leur développement. Les Japonais et les Européens pensent tenir, avec leur capacité d'épargne, une supériorité sur l'Amérique. L'opposition entre l'Europe et le Japon d'une part, l'Amérique de l'autre, c'est finalement le conflit entre d'un côté des économies vieillissantes et tentées par le repli et, de l'autre, une économie ouverte et offensive. C'est la confrontation entre des nations qui s'appuient sur leur épargne et une puissance qui parie sur les nouvelles technologies. L'Europe, le Japon et les Etats-Unis sont confrontés à un même défi : celui de la mondialisation, celui de leur entrée dans la société de l'information. Pour l'instant, l'Amérique fait preuve d'une meilleure capacité d'adaptation. L'issue du combat reste pourtant encore incertaine. La manière dont l'Europe gérera sa transformation sociale et le Japon sa mutation financière sera, à cet égard, décisive.

Erik Izraelewicz

REVUE DE PRESSE

FINANCIAL TIMES
Samuel Brittan

■ Il est regrettable que le mot le meilleur pour décrire de trop nombreuses réactions anglaises à l'agitation sociale en France soit le mot allemand de *Schadenfreude*. Il est difficile de trouver un équivalent français. Un de mes collègues suggère simplement *joie mauvaise*. Un autre suggère *ricanement des malheurs d'autrui* (...). Pourtant la bataille que livre Alain Juppé a pour but de moderniser l'économie française. C'est une bataille commune à la plupart des pays européens (...). L'ironie de l'Histoire est que le gouvernement français justifie cette bataille par la nécessité de répondre aux critères de la monnaie unique européenne en 1999, alors que la préoccupation majeure de Margaret Thatcher quand elle livrait une bataille identique contre l'extrémisme syndical au début des années 80 était précisément d'éviter de la lier, si peu que ce fût, aux institutions européennes. C'est pourtant la même bataille et elle devra être menée quelle que soit la politique des taux de change.

LE FIGARO
Jean d'Ormesson

■ La vérité – M. Giscard d'Estaing l'avait vu il y a longtemps – est que les Français sont malheureux. Pourquoi sont-ils malheureux ? Ils n'ont plus devant eux de grande espérance pour porter leurs efforts, et trop souvent leurs souffrances (...). L'Europe en est une. Une belle, une grande espérance. Beaucoup commencent à en douter. Et un des effets des événements actuels est de la rendre moins crédible. Dans un monde ravagé par l'intolérance, la liberté reste aussi une grande espérance. Mais que signifie la liberté pour ceux qui ne savent pas comment boucler leurs fins de mois ni quel sera l'avenir de leurs enfants ?

LE POINT
Claude Imbert

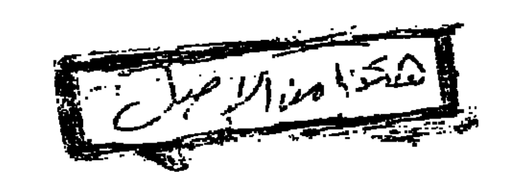
■ Un songe fabuleux a fait de notre pays une nation somnambule. Le réveil est périlleux. On s'en doutait (...). Ces masses en grève, ces défilés anachroniques promènent, avec des slogans flétris, les derniers vestiges d'un grand rêve évanoui. Ils jouent, dans nos rues, le psychodrame d'une révolution pour la protection de l'acquis et le maintien du passé... En somme, une révolution-involution : la première du genre !

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Au stade où nous en sommes, c'est sans doute Marc Blondel qui tient la clé de la prochaine étape, selon qu'il acceptera ou non de participer au dialogue. Si celui-ci se noue, il est vraisemblable qu'Alain Juppé s'y joindra alors personnellement dès le début de la semaine prochaine.

RTL
Philippe Alexandre

■ Au début, les manifestations avaient pour cible le plan Juppé. C'est Alain Juppé en personne qui a été ensuite pris à partie. L'étape suivante, ce sera le tour de Jacques Chirac. Car il y a dans notre Cinquième République une logique imparable selon laquelle (...), en fin de compte, le responsable c'est lui.



BUDGETS Le fort ralentissement de la conjoncture depuis la rentrée a pris les entreprises de court. Au moment d'établir leurs prévisions pour 1996, elles sont perplexes : est-ce un simple ajustement de l'activité ou le début d'une récession ? ● EN L'ABSENCE de signe positif, les groupes ont choisi la prudence. Les pessimistes optent pour une croissance zéro, les plus sûrs d'eux pour une croissance de 5 à 6 %. ● CET ATTENTISME se reflète dans les choix budgétaires. La réduction des coûts et le désendettement sont plus que jamais à l'ordre du jour. ● LES INVESTISSEMENTS vont être à nouveau calculés au plus juste. Seuls les groupes solides ont des ambitions d'expansion. ● L'EMPLOI risque à nouveau de pâtir de ces budgets restrictifs. Les augmentations de salaires prévues ne devraient pas permettre de compenser les nouvelles ponctions fiscales.

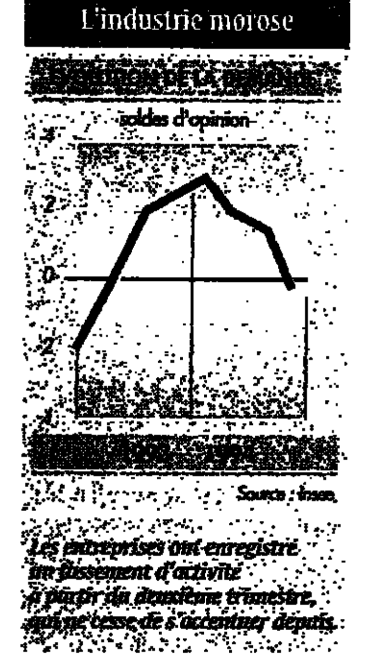
Les industriels français abordent l'année 1996 tous freins serrés

La réduction des coûts et le désendettement restent les priorités affichées par les sociétés. Investissement, emploi et – a fortiori – augmentations salariales apparaissent à nouveau sacrifiés

EN OCTOBRE, CF2M avait fait une première ébauche de son budget pour 1996. La PME parisienne, spécialisée dans la fonderie, prévoyait entre 7 à 10 % de progression de ses ventes pour l'an prochain. Deux mois plus tard, l'exercice est entièrement à refaire : la dégradation de l'activité a été telle que plus aucune prévision n'est valable. Il n'est plus du tout question pour la PME d'accroître son budget. *« S'il est comme cette année, ce ne sera déjà pas si mal »*, affirme son président, Jean-Pierre Frot.

La plupart des entreprises sont dans le même embarras. Le retournement brutal de l'activité, à partir de l'été, les a prises à contrepied. Brusquement, la croissance s'est éclipsée. Depuis, chaque mois marque un nouveau ralentissement : les groupes n'achètent plus rien et puisent dans leurs stocks ; les investissements stagnent ; la consommation est en berne. Le repli est européen. A l'exception de l'Italie, tous les autres pays de l'Union européenne, notamment l'Allemagne, premier marché d'exportation français, connaissent un net refroidissement. *« Est-ce un ajustement passager avant une reprise de la croissance ou bien un renversement total de la tendance ? »*, s'interroge-t-on chez le cimentier Lafarge. Comme dans toutes les autres sociétés. Les économistes de plusieurs fédérations patronales pensent que la production industrielle devrait croître de 1 à 2 % l'an prochain. La prévision laisse perplexes de nombreuses entreprises. En l'absence de tout signe positif, elles s'avancent tous freins serrés vers 1996. *« Nos budgets ne connaîtront aucune progression »*, assure Yves Rambaud, président d'Eramet (nickel, aciers rapides). Croissance zéro aussi chez le groupe laitier Sodiaal (Yoplait, Candia), qui considère cependant l'objectif comme ambitieux, compte tenu des baisses des prix frappant le secteur depuis trois ans. Croissance zéro toujours à DMC, ce qui représenterait presque *« une inversion de tendance »* pour le groupe textile, qui a connu une chute de 7 % de son chiffre d'affaires cette année.

L'industrie morose



Les entreprises ont enregistré un fléchissement d'activité à partir du deuxième trimestre, qui ne cesse de s'accentuer depuis.

La majorité des sociétés n'osent pas afficher un chiffre aussi symbolique : être stable, c'est déjà la première marque d'un recul. Elles préfèrent évoquer des prévisions de croissance modérée de 2 à 3 % qui leur permettrait d'atteindre un point d'équilibre. Mais l'esprit est le même. Elles ne veulent pas croire à une récession, mais elles n'espèrent pas non plus une activité soutenue. Se qualifiant de *« valeur de croissance »*, Legrand refuse des anticipations aussi basses. Le groupe d'équipements électriques espère progresser d'au moins 5 à 6 %, misant sur ses forces internes. D'autres sociétés comme Salomon, Lafarge, Saint-Gobain tablent aussi sur de telles progressions. Restructurées, souvent très internationales, elles misent d'abord sur les marchés extérieurs, hors de l'Europe, pour assurer leur développement. Même s'ils ont des perspectives assez encourageantes, les groupes ne s'autorisent aucun relâchement. Alors que la molle conjoncture européenne annonce un durcissement de la concurrence et la poursuite de la baisse des prix industriels à l'œuvre depuis septembre 1992, la réduction des coûts est plus que jamais à l'ordre du jour. Ce ne sont plus des coupes claires de la crise, mais des économies permanentes. Après avoir réduit les frais généraux, les dépenses de production, les entreprises s'attaquent à des missions plus complexes, comme la productivité des structures commerciales, des centres de recherche et développement, des bureaux de conception.

Le désendettement reste l'autre priorité des budgets 1996. Les sociétés, pourtant, ont bien reconstitué leurs fonds propres depuis trois ans. Leur taux d'endettement, en moyenne, évolue entre 40 et 60 % de leurs fonds propres. *« Insuffisant »*, jugent les chefs d'entreprise. Persuadés qu'ils vont devoir subir des taux d'intérêts élevés pendant encore longtemps, ils aspirent à n'avoir aucune dette, quitte à se priver de tout moyen pour soutenir leur développement.

L'investissement ne peut que se ressentir de cette contrainte financière. En 1996, il restera faible mais très rentable : tout projet doit être bénéficiaire au bout de deux à trois ans. Seuls les groupes les plus solides ont des projets d'expansion, le plus souvent à l'étranger. Lafarge pense ainsi acheter une deuxième cimenterie en Pologne et poursuit son développement en Asie et en Amérique du Sud. Legrand négocie actuellement le rachat d'une société en Allemagne. Cet attentisme général n'augure rien de bon pour l'emploi. Aucune augmentation d'effectifs n'est inscrite dans les budgets. Discrètement, des directions commencent même à recenser le nombre d'employés intérimaires ou en contrat à durée déterminée, au cas où la conjoncture se dégraderait à nouveau. Les sociétés sont encore moins disertes sur de possibles augmentations de salaires. Sous le sceau du secret, certains dirigeants avouent qu'ils pensent accorder l'an prochain 1 à 2 % d'augmentation à leurs salariés. Pas de quoi compenser les nouvelles ponctions fiscales.

Martine Orange

Essoufflement de l'activité en Allemagne

L'Allemagne a perdu son effet d'entraînement sur les entreprises françaises. Depuis septembre, celles-ci constatent outre-Rhin une baisse d'activité plus brutale qu'en France. Lafarge a vu ses ventes de ciment diminuer de 5 % en octobre dans l'ex-Allemagne de l'Ouest et stagner dans les nouveaux Länder. La mécanique, les équipements électriques, la métallurgie, le textile connaissent de semblables réductions. Seule l'automobile semble épargnée par ce ralentissement. Mais Renault et Peugeot, qui ont pris de fortes positions surtout dans l'ex-RDA, se heurtent aux assauts des constructeurs allemands, bien décidés à reconquérir leur marché intérieur.

Aucun signe d'amélioration n'est perceptible pour 1996 : la croissance s'annonce plus faible qu'en France. Nombre d'entreprises françaises s'attendent à une nouvelle réduction de leurs exportations. D'autant qu'il leur faut affronter la concurrence, de plus en plus rude, des rivaux italiens et britanniques, avantagés par les dévaluations de leur monnaie.

Après Matra, Spie-Batignolles est en difficulté à Taïwan

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Depuis six ans, la capitale de Taïwan vit avec un premier « serpent de mer » industriel français dans son paysage : le métro aérien léger construit par Matra, dont les réalisations de génie civil (pilônes et voies notamment) effectuées par des sous-traitants locaux donnaient rien moins que satisfaction.

Encore aujourd'hui, le « métro français » fournit une piètre idée de la haute technologie que Paris aurait pu promouvoir à la faveur des ventes d'engins aussi sophistiqués que le chasseur-bombardier Mirage 2000. Episodiquement, une rame – vide – parcourt le rail surélevé au-dessus des embouteillages automobiles dans lesquels chauffeurs et passagers rongent leur frein. Le matériel roule, mais les essais se prolongent ; les travaux de réfection – déjà ! – des piliers de l'ouvrage avancent ; on ne désespère pas d'assister, en 1996, à la mise en service effective de la première ligne.

Matra, dont la compétence technique n'a pas été mise en cause, pense rentrer dans ses frais, occasionnés par le litige, à la faveur d'un arrêté de tribunal prononcé à l'encontre des firmes qui s'étaient vu attribuer les contrats concernés. Mais l'image industrielle de la firme et celle de la France n'y auront guère gagné, alors même que le nom de Matra n'est, sur le continent, pas trop bien vu du fait des ventes d'armes dans le passé.

Or voici qu'un deuxième constructeur français de haute gamme, Spie-Batignolles, est dans le collimateur d'une opinion certes peu regardante sur les responsabilités réelles, mais impatiente de voir des résultats dans l'effort d'équipement dont l'île a besoin. Il s'agit, en l'occurrence, du creusement d'un tunnel autoroutier de 13 kilomètres devant permettre le passage, à travers l'épine dorsale montagneuse de l'île, d'un axe reliant Taïpeh, à l'extrémité nord-ouest, à Ilan, sur la côte est. Ce sera le plus long d'Asie réalisé en roche dure.

TUNNELIER ENLISÉ

Spie-Batignolles était chargé, par un contrat datant de 1993 d'une valeur d'un millard de francs, de creuser les deux tunnels principaux, en association avec une firme locale, Retired Servicemen Enginering Agency, entreprise de construction appartenant à l'administration des anciens combattants. Celle-ci s'occupait au préalable du tunnel pilote, ouvrage technique ouvrant la voie au très gros œuvre pour analyser les roches à percer puis, une fois l'ensemble réalisé, servant de conduit de service.

En 1994, RSEA – avec laquelle Spie-Batignolles avait déjà travaillé sur des chantiers à l'étranger, en Arabie saoudite et en Indonésie, dans le passé – enlise un tunnelier dans l'ouvrage pilote après avoir creusé sur une longueur de 1 500 mètres, bloquant les travaux.

L'épreuve de force commerciale s'engage. Spie-Batignolles – non sans raison, disent des responsables français du commerce extérieur – se refuse à prendre le risque industriel d'entamer ses propres travaux à l'aveuglette, sans la béquille du tunnel pilote. Le partenaire taïwanais, contre lequel la firme française avait été mise en garde, procède à un appel de caution du contrat pour une somme de quelque 120 millions de francs.

Il n'y a pas, souligne-t-on côté français, de faute technologique proprement dite de la part de Spie-Batignolles. Seulement une erreur dans le choix du partenaire, la deuxième de ce type commise par une firme française dans une île soucieuse d'acquérir le meilleur de la technologie occidentale pour transformer son essai de « miracle » économique.

Comme « l'affaire Matra », « l'affaire Spie-Batignolles » se tassera probablement. Mais dans les deux cas la France aura montré un certain talent pour faire parler d'elle en termes peu flatteurs sur un marché où la concurrence est sévère.

Francis Deron

Total affine sa stratégie pétrolière en Asie

TRÈS PRÉSENT en Asie dans l'exploration et la production de gaz et de pétrole, le groupe français Total renforce désormais ses activités de raffinage et de distribution dans quatre pays : la Chine, l'Inde, le Vietnam et le Cambodge.

« Rares sont les pays de cette région où un pétrolier peut construire des stations-service qui ne soient pas la propriété des pouvoirs publics », reconnaît Jacques Lafond, directeur de la zone Asie. Pour contourner cette difficulté, en attendant la libéralisation du marché des carburants, le groupe a décidé de commercialiser des produits spéciaux comme les lubrifiants, le GPL, gaz de pétrole liquéfié (butane, propane), ou les bitumes. *« Mon objectif d'ici à 1998 est d'avoir une douzaine de joint-ventures qui fonctionnent bien et soient profitables »*, explique-t-il.

ACCORDS EN INDE

Fin novembre, le groupe français et l'américain Exxon ont signé séparément en Inde des accords avec la compagnie Hindustan Petroleum (HPCL) portant sur la commercialisation du GPL. S'il est prévu des alliances pour le stockage des produits, les deux compagnies se feront concurrence dans la distribution.

En Chine, un contrat sera signé prochainement avec le port de Dalian pour construire une usine de lubrifiants. Dans cette ville, située dans la province de Liaon-lin, le pétrolier est associé (pour 20 %) à des Chinois pour la construction d'une raffinerie. Lancés en 1991, les travaux se sont achevés fin 1994, mais des problèmes techniques reportent la mise en service à l'été 1996. A l'origine, l'essentiel des 5 millions de tonnes raffinées annuellement devait être exporté, mais depuis qu'Elf Aquitaine a renoncé, en octobre, à son projet de raffinerie à Shanghaï, la destination des produits pourrait être réorientée vers le marché intérieur. Au Vietnam, Total vient de se retirer du projet de Sum Quat pour des raisons de localisation, mais n'a pas abandonné l'idée de raffiner du pétrole et poursuit ses projets en aval.

A l'avenir, le groupe envisage de participer à des modernisations d'installations, mais plus de construire de nouvelles raffineries. Les projets envisagés en Asie par l'ensemble des producteurs seraient suffisants pour couvrir l'augmentation attendue de la consommation dans les dix ans à venir.

D. G.

Sortie en grande pompe de la millième Citroën ZX Fukang en Chine

WUHAN
de notre envoyée spéciale

Mercredi 6 décembre 1995. Une double haie de gardes en uniforme s'est postée, rigide, à l'entrée de l'atelier de montage flambant neuf de l'usine Citroën de Wuhan, au centre de la Chine, à l'ouest de Shanghaï. Deux énormes montgolfières s'élèvent lentement vers le ciel. Des jeunes filles en sarong rouge distribuent des fleurs de tissu à mettre à la boutonnière. Une musique aigrelette remplit l'atmosphère. Jacques Calvet, PDG de PSA, arrive pour célébrer, en présence d'Yves Galland, ministre du commerce extérieur, et de nombreux officiels chinois, la sortie de la millième Citroën ZX Fukang (en chinois « Prospérité et Espérance ») sortie de l'atelier.

C'est en 1992 que les premières négociations menées avec les autorités chinoises ont abouti à un contrat de partenariat avec le plus grand fabricant de véhicules de la République de Chine, Dongfeng Motor (DFM), chargé par l'Etat de produire à terme 300 000 véhicules de tourisme par an. L'usine Citroën de Wuhan est née sous de meilleurs auspices que l'usine de Peugeot à Canton (*Le Monde* du 10 octobre). Guangzhou Peugeot Automobiles (GPAC) est l'une des premières sociétés mixtes créées en Chine, en 1985. *« Elle a essuyé les plâtres »*, confie un fonctionnaire français en poste en Chine. *« Nous avons connu des difficultés industrielles réglables et qui ont été réglées pour l'essentiel »*, reconnaît Jacques Calvet.

Yves Galland, ministre du commerce extérieur, a signé à l'issue de la commission mixte qui s'est tenue lundi 4 décembre à Pékin un protocole financier de 765 millions de francs dont 30 % de dons. Cette enveloppe comprend la réalisation de dix-huit projets dans les secteurs de l'eau, des télécoms, de la santé, des transports urbains et de l'environnement, 280 millions de francs n'étant pas affectés. Mais les relations franco-chinoises sont toujours fragiles.

La volonté des pouvoirs publics français d'aider les entreprises à investir sur le marché chinois, où Jean-Pierre Landau, directeur de la DREE (direction des relations économiques extérieures), se dit prêt *« à mettre 10 milliards de francs demain sans hésiter »*, pourrait se heurter à un écueil de taille. Des rumeurs persistantes font état de pourparlers entre Matra et Taïwan pour la livraison de 550 missiles sol-air Mistral de défense anti-aérienne, si jamais les Etats-Unis refusaient de vendre un matériel équivalent (le Stinger) d'ici à fin décembre.

Elles sont vigoureusement démenties par le ministre du commerce extérieur. Pour Yves Galland, *« il n'y a rien de nouveau par rapport au protocole signé en 1994 entre la Chine et la France qui s'engage à ne pas reconnaître Taïwan ni à développer des relations officielles avec l'île »*. Ce protocole interdit, entre autres, des ventes de matériels offensifs français à Taipeh.

Babette Stern

Grenoble veut reprendre la gestion du service de l'eau

LORS D'UN CONSEIL municipal extraordinaire, qui s'est tenu jeudi 7 décembre, la ville de Grenoble s'est prononcée par 46 voix sur 59 pour le *« retour de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement dans le secteur public »*. Elle a d'autre part réaffirmé sa volonté de voir le prix de l'eau facturé aux usagers diminuer très rapidement et de façon significative. Les élus PS, PC, divers gauche et écologistes ont également donné mandat au maire pour engager *« toutes actions utiles, notamment judiciaire, pour obtenir la remise en cause des contrats d'affermage du service public de l'eau et de l'assainissement »*.

Le maire PS de Grenoble, Michel Destot, a indiqué que la ville devait être *« offensive et déterminée »* face à la Cogese, filiale de la Lyonnaise des eaux qui a été l'unique bénéficiaire de la privatisation de l'eau en 1989. Les élus écologistes, membres de la majorité municipale, qui réclamaient, il y a quelques jours encore, la dénonciation pure et simple du contrat qui lie la ville à la Lyonnaise des eaux, ont finalement rallié la position plus conciliante du maire. L'opposition RPR, UDF et divers droite, qui n'a pas pris part au vote, a souligné que la résiliation du contrat serait *« une absurdité financière et un surcoût exorbitant pour la ville »*. – *(Corresp.)*

Pierre Jacquard devient PDG de l'Institut français du pétrole

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Institut français du pétrole (IFP) devait se réunir vendredi 8 décembre pour porter à sa présidence Pierre Jacquard, directeur général de cet organisme public de recherche, en remplacement de Francis Gutmann, soixante-cinq ans, qui avait atteint la limite d'âge. Les pouvoirs publics avaient envisagé de confier ce poste à Gilles Ménage après son départ de la présidence d'EDF, puis à Pierre Chassigneux, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand.

Pour la deuxième fois depuis sa création, en 1944, l'IFP a un président-directeur général, les deux fonctions se voyant assurées par un homme qui connaît bien la maison, pour y être entré en 1962. Ce polytechnicien de soixante ans, diplômé de l'Ecole du pétrole et des moteurs, a fait l'essentiel de sa carrière à l'IFP, avec une parenthèse de 1976 à 1981 comme délégué aux matières nucléaires, puis à l'innovation et à la valorisation industrielle au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Revenu ensuite comme directeur général délégué, il était promu directeur général en 1988.

Microsoft passe à l'offensive sur le réseau informatique Internet

Le fabricant de logiciels pactise avec certains concurrents

Microsoft, à qui l'on reprochait son absence du marché des logiciels pour Internet, lance des produits pour le réseau informatique mondial. La firme de Bill Gates n'hésite pas à s'allier avec certains de ses rivaux. Alors qu'elle discute avec NBC d'une participation à une chaîne d'information continue, pèse toujours sur elle la menace de l'enquête de la justice américaine sur son logiciel Windows 95.

TOUT UN SYMBOLE ! Voilà trois semaines, la société de Bourse américaine Goldman, Sachs & Co a retiré Microsoft de sa liste des valeurs recommandées. La firme de Bill Gates y figurait depuis 1986. Elle a été évincée au profit de Netscape, société créée voilà un peu plus d'un an et demi, spécialisée dans les logiciels pour le réseau Internet. Explication : Netscape fait partie des sociétés qui *« créent les nouveaux standards »* et peuvent menacer la suprématie du numéro un mondial des logiciels. D'autant que ce dernier, de l'avis des experts, a tardé à prendre la mesure du phénomène Internet.

Au moins jusqu'à présent. Microsoft organise la riposte en engageant d'énormes moyens. Au cours de l'année prochaine, l'entreprise consacrera 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) à la recherche-développement, une bonne part de cette somme devant irriguer les travaux relatifs à de nouveaux logiciels pour Internet. Microsoft n'a jusqu'alors dépensé « que » 2,8 milliards de dollars en R & D au cours de ses vingt ans d'existence. C'est dire si Bill Gates et ses équipes sont décidés à attaquer sérieusement le marché des logiciels pour Internet, dont les analystes estiment qu'il engendrera 25 milliards de dollars de revenus d'ici à cinq ans.

CONTOURNEMENT

Certains produits sont déjà là. Microsoft les a présentés jeudi 7 décembre : Internet Information Server (gestion des applications Internet), Blackbird (pour le développement de catalogues électroniques), Merchant (prise en charge des transactions commerciales) ou Catapult (système de sécurité). Microsoft avait, il y a quelques jours, présenté Internet Explorer, outil d'aide à la navigation sur le réseau. Plus largement, Microsoft entend que l'ensemble de ses logiciels d'application (traitement de texte, tableur, etc.) offrent un lien avec Internet.

L'enjeu est de taille. Non que la firme de Bill Gates puisse s'effondrer du jour au lendemain. Ses logiciels étant présents dans 80 % des micro-ordinateurs vendus dans le monde, ses positions sont solides. Mais, si l'engouement pour Internet se maintient, elle court le risque d'un « contournement ». Notamment par Netscape, qui contrôle 80 % du marché des logiciels d'aide à la navigation sur le réseau, et Sun, qui revendique 35 % du marché des ordinateurs utilisés comme serveurs d'informations sur Internet.

Les deux groupes sont en passe d'imposer comme standard leur langage commun de programmation pour la création de services en ligne JavaScript, en le distribuant gratuitement. IBM, AT&T, Apple, Digital Equipment ou Hewlett-Packard l'ont déjà adopté. D'autres, comme IBM et Oracle, travaillent à la réalisation d'un ordinateur peu cher, simple d'utilisation, affranchi du stockage et du traitement des données et des applications qui relèveraient alors du réseau informatique, c'est-à-dire un système qui ferait l'économie des logiciels de Microsoft.

ENQUÊTE SUR WINDOWS 95

Fait significatif, face à ces offensives et outre le lancement de ses propres produits, la firme de Bill Gates s'est décidée à nouer des alliances avec ses rivaux directs : avec Oracle, pour une mise en commun de savoir-faire, avec Netscape, dont elle reprendra certains développements, ou encore, et surtout, avec Sun, dont elle adopte le langage JavaScript.

Alors qu'elle pourrait s'associer à NBC pour la création d'une chaîne continue d'informations, une autre menace continue de planer sur Microsoft : l'enquête menée par la justice américaine sur Windows 95, la dernière version de son système d'exploitation. Le département de la justice a interrogé plusieurs sociétés liées au réseau Internet, afin, notamment, de déterminer si le fait que Windows 95 ne fonctionne pas correctement avec certains logiciels d'accès à Internet constitue une entrave à la concurrence. Il analyse également toujours le couplage entre Windows 95 et Microsoft Network, le service en ligne du groupe, dont certains fournisseurs de services en ligne concurrents estiment qu'il constitue un avantage anticoncurrentiel pour la firme de Bill Gates. Lancé fin août 1995, Windows 95 s'est déjà vendu à 10 millions d'exemplaires.

Philippe Le Cœur

Wall Street favorable à Bill Gates

Après avoir connu une envolée voici quelques jours, les actions des sociétés informatiques liées au réseau mondial Internet ont subi une forte baisse, jeudi 7 décembre, à Wall Street. Le titre Netscape a perdu 18 % alors que la chute était de 14 % pour Spyglass et Netcom-On-Line Communication Services. Les marchés ont ainsi marqué toute l'importance qu'ils accordent aux annonces de Microsoft.

Ils ont pris acte du fait que la firme de Bill Gates n'a pas hésité à conclure des accords avec ses principaux rivaux, dont elle intégrera certains des développements dans ses produits, afin d'être plus rapidement et plus efficacement présente sur le marché des logiciels pour Internet. L'annonce par Microsoft d'un investissement de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) dans la recherche-développement en 1996, dont une bonne part sur des logiciels liés à Internet, n'a pas non plus laissé insensibles les boursiers.

Bruxelles met en cause les plans du Crédit lyonnais et du GAN

LES RELATIONS entre la Commission européenne et le ministère français de l'économie ne sont pas au beau fixe. Les plans de sauvetage des groupes financiers publics en difficulté, le Crédit lyonnais et le GAN, ne sont pas du goût de Bruxelles. Le dossier le plus épineux, celui du Crédit lyonnais, semblait pourtant réglé depuis l'accord obtenu, à l'arraché, le 26 juillet, avec une voix d'avance. Mais, un peu plus de quatre mois plus tard, la question des engagements exacts de l'Etat français n'est toujours pas tranchée. A tel point que *Journal officiel des Communautés européennes* n'a toujours pas publié le texte de l'accord entre Paris et Bruxelles sur le Crédit lyonnais.

« Les autorités françaises émettent des réserves sur la publication de certains éléments de la décision de la Commission, et en particulier sur l'engagement signé par Alain Madelin, alors ministre de l'économie et des finances », souligne-t-on à Bruxelles. Cette lettre constituait la quatrième et dernière mouture de l'engagement du gouvernement sur ce dossier. Dans ce texte publié le 7 décembre par l'AFP, M. Madelin assurait notamment que la réduction de la présence commerciale du Crédit lyonnais hors de France *« devra atteindre 35 % en termes de bilan, ce qui représente 50 % du réseau en Europe »*.

Cette condition, dictée par le souci de Bruxelles d'éviter des distorsions de concurrence en Europe, est presque irréalisable, car elle met en cause la survie même du Crédit lyonnais. Sur un total de bilan de 1 753 milliards de francs à fin 1994, la part réalisée hors France représentait 940 milliards. Une réduction de 35 % (soit 329 milliards) rendrait obligatoire la cession de l'une des deux plus grandes filiales du Crédit lyonnais : celle des Etats-Unis (Clusa) ou d'Allemagne (BfG).

Le problème, c'est que la vente de l'une ou de l'autre coûterait très cher au Crédit lyonnais ! Pour céder Clusa, qui a le plus gros bilan des banques françaises aux Etats-Unis (185 milliards de francs), il faudrait d'abord la transformer en filiale et lui apporter des fonds propres substantiels. Or le Crédit lyonnais manque justement de fonds propres. Quant à la filiale allemande BfG, le Crédit lyonnais en détient un peu plus de 50 %. Les deux autres actionnaires minoritaires, qui possèdent chacun un peu moins de 25 %, disposent d'une option de vente en cas de désengagement du Lyonnais. Avant de céder BfG – cession sur laquelle il risque de réaliser une moins-value, en raison du coût élevé de son acquisition –, le Lyonnais devrait racheter au prix fort les participations des minoritaires. On comprend mieux les réticences de Bercy. Mais, du coup, on ne comprend plus les conditions dans lesquelles l'accord avec Bruxelles a été obtenu.

INQUIÉTUDES

Le Crédit lyonnais n'est pas le seul à se retrouver dans le collimateur de la Commission européenne. Le GAN a déjà obtenu, sans que Bruxelles ait donné son aval, un soutien financier de 2,8 milliards de francs de l'Etat sous forme d'apports de titres, rémunérés par la création de 10,8 millions de nouvelles actions GAN. Une opération réalisée sans l'aval de la Commission européenne.

Les inquiétudes de Bruxelles sur l'avenir du GAN se font jour à un moment décisif de l'histoire de l'assureur. Les pouvoirs publics ont demandé à la banque Morgan Stanley un rapport sur l'avenir du GAN, qui serait lui aussi pessimiste sur son redressement. Voilà qui va relancer encore un peu plus les spéculations sur une cession prochaine par le GAN de sa filiale bancaire, le CIC.

Eric Leser

■ **LE FRANC faisait preuve de fermeté face au deutschemark, vendredi 8 décembre dans la matinée : autour de 3,4430 francs pour 1 mark, contre 3,4480 la veille.**

■ **TOKYO a terminé la séance de vendredi en baisse de 0,65 %. L'indice Nikkei a cédé 125,35 points, après en avoir gagné 532,79 au cours des deux jours précédents.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en léger recul, vendredi, à Tokyo. Il s'échangeait à 101,35 yens et à 1,4448 mark, contre 101,40 yens et 1,4467 mark jeudi soir à New York.**

■ **WALL STREET a enregistré, jeudi, sa plus forte baisse depuis la fin du mois d'octobre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 39,74 points (– 0,76 %), à 5 159,39.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong, à 388,85-389,15 dollars l'once, contre 388,50-388,90 jeudi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

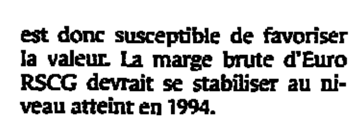
Paris marque une pause

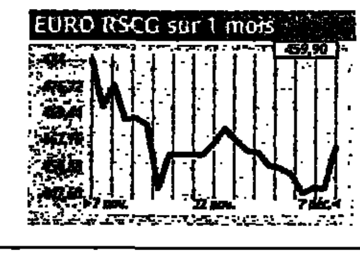
APRÈS TROIS SÉANCES de hausse reflétant la confiance des milieux financiers envers la détermination du gouvernement à régler le conflit social en France, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfices vendredi dans un marché calme. En repli de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,53 % à 1 837,01 points.

Les taux à court terme continuaient à se détendre, le contrat Pibor progressant de 0,07 % à 94,23. Le matif cédait 0,16 % à 116,96. Après les ouvertures réalisées jeudi soir par le gouvernement afin de renouer le dialogue avec les syndicats, les milieux financiers espèrent que le week-end *permettra une détente de la situation* et que la France pourra se remettre au travail dans le courant de la semaine prochaine.

Jeudi, la Banque de France, en diminuant contre toute attente son taux d'appel d'offres, a apporté un soutien au gouvernement. Un élément positif pour les marchés. Malgré cette petite diminution des conditions de crédit, le franc maintient ses gains.

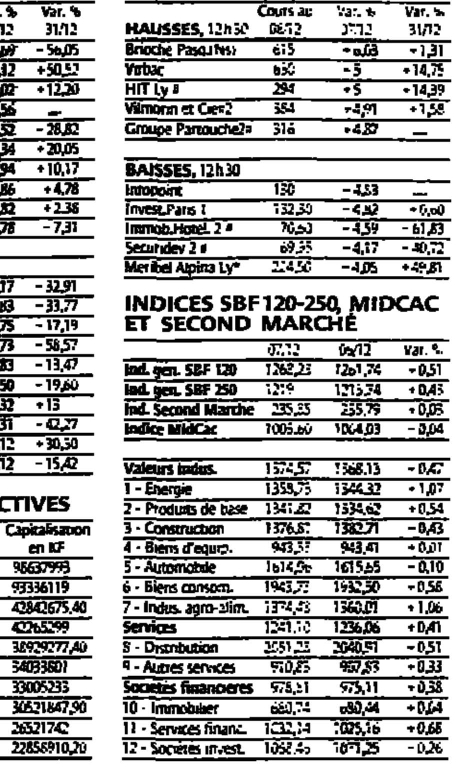
Parmi les titres en hausse, on relevait CDE + 4,6 %, Eiffage + 2,4 % et Clarins + 2,2 %. *Bertrand-Faure* était encore attaqué, reculant de 4,25 %. Repli de 2,8 % des Ciments français et de 2,7 % de Bouygues.





Euro RSCG, valeur du jour

LE TITRE de l'agence de publicité Euro RSCG a gagné 2,42 % à 459,90 F le jeudi 7 décembre, alors que le CAC 40 progressait de 0,66 %. L'action a perdu 16,4 % depuis le début de l'année. Dans une étude récente, un analyste estime que la progression attendue du résultat net (part du groupe avant survaleurs), soit 17,6 %, sera liée d'une part à des éléments exceptionnels, d'autre part à la réduction des frais financiers. Toute nouvelle baisse des taux d'intérêt est donc susceptible de favoriser la valeur. La marge brute d'Euro RSCG devrait se stabiliser au niveau atteint en 1994.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal #Li	31,20	+4,69	– 56,05
BIC	505	+4,32	+50,52
Imetal	579	+3,02	+12,20
SEITA	176	+2,56	—
Navigation Mixte	689	+2,52	– 28,82
Clarins	458	+2,34	+20,05
CPR	393	+1,94	+10,17
Eurafrance	1635	+1,86	+4,78
S.E.B.	558	+1,82	+2,38
Strafor Facom	570	+1,78	– 7,31
BAISSES, 12h30			
Bertrand Faure	121,70	– 4,17	– 32,91
Groupe Andre S.A.	351	– 3,83	– 33,77
Rhone Poulenc A	102,60	– 3,75	– 17,19
Gr.Zannier #(Ly)	59,20	– 3,73	– 58,57
Ciments Fr.Prv.B	199	– 2,83	– 13,47
Fives-Lille	385,10	– 2,50	– 19,60
Euro Disney	12,60	– 2,32	+ 13
SGE	114	– 2,31	– 42,27
Essilor Intl ADP	645	– 2,12	+30,50
Salvepar (Ny)	340,60	– 2,12	– 15,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

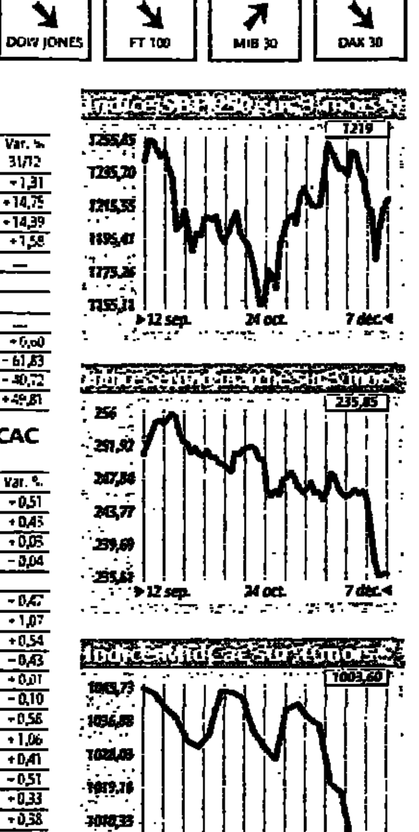
SÉANCE, 12h30	08/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone	121743	96637993
LVMH Moet Vuitton	97140	93336119
Eaux (Gle des)	89443	42842675,40
Societe Gale A	69753	42265299
Elf Aquitaine	111436	38929277,40
Carrefour	12176	54033801
Air Liquide	41062	33005233
Rhone Poulenc A	295932	30521847,90
L'Oreal	21205	26521742
Total	75442	22856910,20

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
Brioche Pasq.(Ns)	615	+6,03	+1,31
Virbac	650	+5	+14,75
HIT Ly #	294	+5	+14,39
Vilmorin et Cie#2	554	+4,91	+1,58
Groupe Partouche2#	316	+4,87	—
BAISSES, 12h30			
Infopoint	130	– 4,53	—
Invest.Paris I	132,50	– 4,42	+6,60
Immob.Hotel. 2 #	70,50	– 4,59	– 61,83
Securidev 2 #	69,35	– 4,17	– 40,72
Meribel Alpina Ly*	224,50	– 4,05	+49,81

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/12	06/12	Var. %
Ind. gen. SBF 120	1262,23	1261,74	+0,51
Ind. gen. SBF 250	1219	1215,74	+0,45
Ind. Second Marche	235,35	235,79	+0,05
Indice MidCac	1005,60	1004,03	– 0,04
Valeurs indus.	1574,57	1568,13	+0,47
1 - Energie	1358,75	1344,32	+1,07
2 - Produits de base	1341,82	1334,62	+0,54
3 - Construction	1376,87	1382,71	– 0,43
4 - Biens d'equip.	943,57	943,41	+0,01
5 - Automobile	1614,06	1615,65	– 0,10
6 - Biens consom.	1943,77	1932,50	+0,56
7 - Indus. agro-alim.	1374,43	1360,01	+1,06
Services	1241,10	1236,06	+0,41
8 - Distribution	2051,25	2040,51	– 0,51
9 - Autres services	910,85	907,83	+0,33
Societes financieres	976,51	975,11	+0,38
10 - Immobilier	680,74	680,44	+0,64
11 - Services financ.	1032,34	1025,16	+0,68
12 - Societes invest.	1068,45	1071,25	– 0,26



Consolidations à Tokyo et à New York

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 7 décembre en baisse de 0,65 %. L'indice Nikkei a abandonné 125,35 points à 19 286,97 points. Il s'agit de prises de bénéfices consécutives à deux séances de hausse qui s'étaient soldées par un gain de plus de 500 points. Le recul du Kabuto Cho ne remet pas en cause cette tendance à la hausse, selon la majorité des opérateurs.

A Wall Street, les investisseurs se sont offert jeudi une séance de consolidation, profitant d'une dégradation sensible du marché obligataire. Le Dow Jones a terminé une séance active sur un recul de 39,74 points (0,76 %) à 5 159,39 points. « *Une pause-café* », selon un intervenant. L'accès de faiblesse de la Bourse new yorkaise pourrait aussi provenir des actionnaires individuels, dont les niveaux d'endettement sont très élevés. L'association des investisseurs individuels estime que la proportion des baissiers est passée de 19 % à 24 %, tandis que celle des haussiers était ramenée de 51 % à 48 %. Sur le front des taux d'intérêt, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est tendu à 6,08 % contre 6,03 % la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/12	Cours au 06/12	Var. en %
Paris CAC 40	1846,80	1834,75	+0,65
New-York/DJ indus.	5168,42	5199,13	– 0,59
Tokyo/Nikkei	19412,30	19067,90	+1,77
Londres/FT100	3639,50	3662,80	– 0,64
Francfort/Dax 30	2263,11	2267,18	– 0,18
Frankfort/Commer.	814,12	810,57	+0,44
Bruxelles/Bel 20	1751,46	1746,71	+0,27
Bruxelles/Général	1509,88	1505,79	+0,27
Milan/MIB 30	945	940	+0,53
Amsterdam/Gé. Cbs	315,90	317,48	– 0,47
Madrid/Ibex 35	313,17	314,05	– 0,28
Stockholm/Affarsal	1363,37	1370,89	– 0,54
Londres FT30	2635,10	2648,50	– 0,51
Hong Kong/Hang S.	9863,98	9898,89	– 0,35
Singapour/Strait t	2159,78	2154,45	+0,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

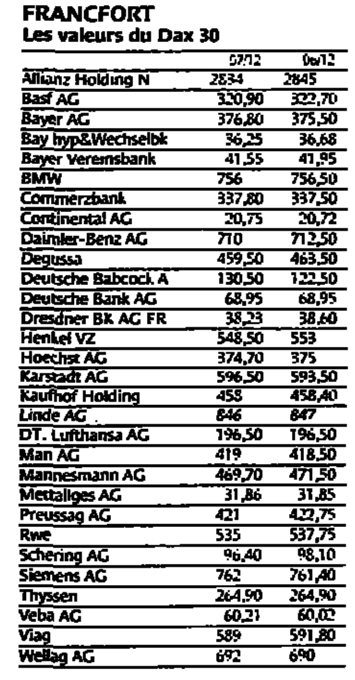
	07/12	06/12
Alcoa	56,87	58,25
American Express	44,75	44,75
Allied Signal	48	48,87
AT & T	65,75	65,50
Bethlehem	14,12	14,12
Boeing Co	73,62	75,12
Caterpillar Inc.	60,75	62,62
Chevron Corp.	50,62	50,75
Coca-Cola Co	78,25	79,37
Disney Corp.	61,25	62,62
Du Pont Nemours&Co	67,62	68,62
Eastman Kodak Co	67,50	68,50
Exxon Corp.	81	80,62
Gén. Motors Corp.H	51,12	51,75
Gén. Electric Co	70,87	71,37
Goodyear T & Rubbe	43,50	43,75
IBM	94,75	95,62
Intl Paper	37,50	37,87
J.P. Morgan Co	80,62	81,62
Mc Don Dougl	87,62	89,87
Merck & Co.Inc.	63,50	63,75
Minnesota Mng.&Mfg	66,87	66,87
Philip Moris	90,62	90,87
Procter & Gamble C	88	88
Sears Roebuck & Co	39,50	39
Texaco	77,37	75,87
Union Carb.	39,87	40,37
Utd Technol	95,75	96,50
Westingh. Electric	17,50	16,87
Woolworth	14,50	14,50

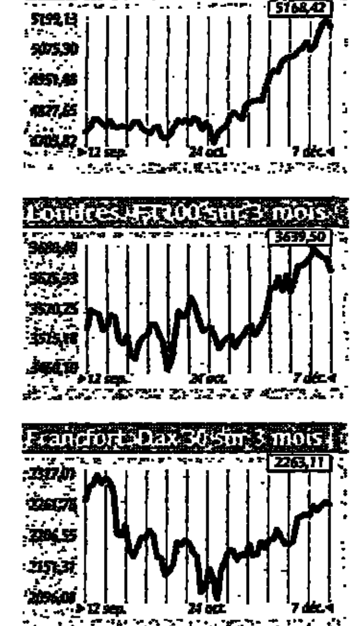
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/12	06/12
Allied Lyons	4,92	4,95
Barclays Bank	7,76	7,82
B.A.T. industries	5,57	5,64
British Aerospace	8	7,98
British Airways	4,67	4,75
British Gas	2,29	2,34
British Petroleum	5,27	5,23
British Telecom	3,46	3,51
B.T.R.	3,20	3,21
Cadbury Schweppes	5,41	5,43
Eurotunnel	0,91	0,91
Glaxo	8,66	9,05
Grand Metropolitan	4,46	4,41
Guinness	4,52	4,52
Hanson Plc	1,87	1,82
Great Ic	6,32	6,11
H.S.B.C.	9,69	9,73
Imperial Chemical	7,51	7,68
Lloyds Bank	8,88	8,89
Marks and Spencer	4,36	4,40
National Westminst	6,64	6,70
Peninsular Orienta	4,78	4,76
Reuters	6,13	6,20
Saatchi and Saatch	0,84	0,84
Shell Transport	8,29	8,20
Smithkline Beecham	7,03	7,08
Tate and Lyle	4,57	4,62
Univeler Ltd	13,05	13,18
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,16	13,33

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	07/12	06/12
Allianz Holding N	2834	2845
Basf AG	320,90	322,70
Bayer AG	376,80	375,50
Bay hyp&Wechselbk	36,25	36,68
Bayer Vereinsbank	41,55	41,95
BMW	756	756,50
Commerzbank	337,80	337,50
Continental AG	20,75	20,72
Daimler-Benz AG	710	712,50
Degussa	459,50	463,50
Deutsche Babcock A	130,50	122,50
Deutsche Bank AG	68,95	68,95
Dresdner BK AG FR	38,23	38,60
Henkel VZ	548,50	553
Hoechst AG	374,70	375
Karstadt AG	596,50	593,50
Kaufhof Holding	458	458,40
Linde AG	846	847
DT. Lufthansa AG	196,50	196,50
Man AG	419	418,50
Mannesmann AG	469,70	471,50
Mettallges AG	31,86	31,85
Preussag AG	421	422,75
Rwe	535	537,75
Schering AG	96,40	98,10
Siemens AG	762	761,40
Thyssen	264,90	264,90
Veba AG	60,21	60,02
Viag	589	591,80
Wellag AG	692	690



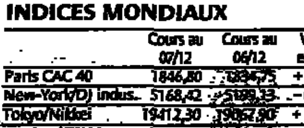


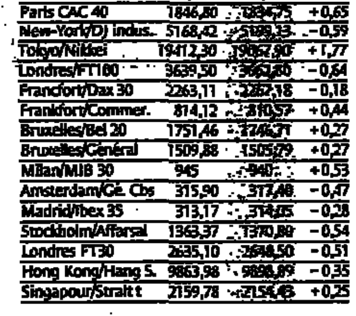
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse, vendredi 8 décembre. Après quelques minutes, l'échéance décembre cédait douze centièmes à 120 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,84 %, soit un écart de 0,74 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire avait terminé la séance en baisse, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans remontant à 6,08 %. Vendredi matin, la Banque de France a abaissé d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 5,19 % à 5,13 %. Cette détente était attendue après la baisse surprise, jeudi, du niveau des appels d'offres de l'institut d'émission. Les taux d'intérêt à trois mois refluaient à 5,60 %.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,12	6,80	7,54	1,80
Allemagne	4	6,04	6,78	1,50
Grande-Bretagne	6,94	7,45	7,74	3,90
Italie	10,37	11,45	11,84	5,80
Japon	0,44	2,89	4,75	– 0,20
États-Unis	5,75	5,68	6,04	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/12	Taux au 06/12	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,92	6,02	106,37
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,34	6,42	108,33
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,70	6,78	110,61
Fonds d'État 10 à 15 ans	7	7,08	111,29
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,45	7,53	113,16
Obligations françaises	7,10	7,19	109,05
Fonds d'État à TME	– 1,22	– 1,18	101,69
Fonds d'État à TRE	– 0,88	– 0,86	101,59
Obligat. franç. à TME	– 0,82	– 0,77	100,46
Obligat. franç. à TRE	+ 0,23	+ 0,22	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 07/12	Vente 07/12	Achat 06/12	Vente 06/12
Jour le jour	5,1875	—	5,1875	—
1 mois	5,92	5,87	6,12	6,50
3 mois	5,50	6	5,87	6,60
6 mois	5,70	5,83	5,75	6,35
1 an	5,12	5,62	5,50	6
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6	—	5,9219	—
Pibor Francs 3 mois	6,0078	—	5,9180	—
Pibor Francs 6 mois	5,8750	—	5,7969	—
Pibor Francs 9 mois	5,7305	—	5,6484	—
Pibor Francs 12 mois	5,6250	—	5,5820	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,4323	—	5,4583	—
Pibor Ecu 6 mois	5,3438	—	5,3802	—
Pibor Ecu 12 mois	5,3125	—	5,3333	—

MATIF

Échéances 07/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	202048	120,16	120,18	119,70	120,12
Mars 96	30004	119,48	119,50	119,04	119,34
Juin 96	938	119,72	119,74	119,32	119,64
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	118,84
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	60708	93,96	94,18	93,72	94,16
Mars 96	19634	94,54	94,74	94,39	94,69
Juin 96	7594	94,75	94,94	94,73	94,91
Sept. 96	3794	94,87	94,95	94,80	94,94
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1630	90,66	90,66	90,32	90,54
Mars 96	449	89,62	89,62	89,32	89,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	22094	1836	1859	1835,50	1856,50
Janvier 96	469	1845,50	1864,50	1836,50	1865
Février 96	112	1843,50	1870	1843,50	1873
Mars 96	620	1862	1881	1858	1881

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9705 | US/DM ↘ 1,4415 | US/Y ↗ 101,3300 | DM/F ↗ 3,4510 | £/F ↗ 7,6490

Hausse du franc

LE FRANC continuait de s'apprécier, vendredi 8 décembre, à l'occasion des premières transactions. Il s'échangeait un peu au-dessus de 3,44 francs pour 1 deutschemark. La veille, il avait gagné quelques fractions par rapport à la devise allemande, alors que la Banque de France décidait de baisser de 0,10 %, à 4,70 %, son taux d'appel d'offres. Le gouverneur de l'institut d'émission, Jean-Claude Trichet, avait notamment motivé cette décision par le fait que le franc bénéficie d'un potentiel d'appréciation.

Le dollar commençait lui aussi en hausse la journée du vendredi 8 décembre. Il s'échangeait à 4,9744 francs, contre 4,9650 la veille, et à 1,4453 mark, contre 1,44. Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, a estimé hier que le dollar continuera de s'apprécier par rapport au mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/12	% 06/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,1000	+0,06	333	357
Ecu	6,3550	– 0,10	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9705	+0,08	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	16,7835	+0,04	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	308,0600	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1250	+0,27	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	89,1200	+0,06	84	94
Irlande (1 iep)	7,9075	– 0,08	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6490	+0,01	7,2000	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0955	—	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	75,2400	– 0,52	70	80
Suisse (100 F)	426,3300	+0,23	408	432
Norvège (100 k)	78,5100	+0,34	73	82
Autriche (100 sch)	49,0480	+0,07	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	4,0480	– 0,01	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,2850	+0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6396	+0,05	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,9077	+0,25	4,6700	5,0200
Finlande (mark)	115,6500	+0,14	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	08/12	07/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4415	1,4420	– 0,03
TOKYO : USD/Yens	101,3300	101,3200	+0,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9775	4,9760	4,9625	4,9615
Yen (100)	4,9088	4,9025	4,8901	4,8844
Deutschemark	3,4484	3,4477	3,4555	3,4645
Franc Suisse	4,2619	4,2588	4,2623	4,2578
Lire ital. (1000)	3,1222	3,1203	3,1111	3,1085
Livre sterling	7,6788	7,6715	7,6629	7,6564
Peseta (100)	4,0484	4,0439	4,0543	4,0519
Franc Belge	16,779	16,768	16,854	16,845

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,03	6,03	5,87
Eurodollar	5,87	5,75	5,56
Eurolivre	6,69	6,50	6,37
Eurodeutschemark	4,12	3,94	3,81

L'OR

	cours 07/12	cours 06/12
Or fin (k. barre)	61500	61800
Or fin (en lingot)	61850	62250
Once d'Or Londres	388,40	387,80
Pièce française(20f)	365	359
Pièce suisse (20f)	360	359
Pièce Union lat(20f)	354	357
Pièce 20 dollars us	2400	2420
Pièce 10 dollars us	1420	1400
Pièce 50 pesos mex.	2305	2300

LE PÉTROLE

En dollars	cours 07/12	cours 06/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/12	06/12
Dow-Jones comptant	218,62	221,13
Dow-Jones à terme	329,33	330,83
CRB	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2960	2970
Cuivre à 3 mois	2673	2695
Aluminium comptant	1635,50	1630
Aluminium à 3 mois	1672,50	1668
Plomb comptant	740	749
Plomb à 3 mois	724	726
Etain comptant	6295	6250
Etain à 3 mois	6305	6280
Zinc comptant	1010	1014
Zinc à 3 mois	1033	1040
Nickel comptant	8075	7955
Nickel à 3 mois	8190	8075

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,21
Platine à terme	424	414
Palladium	155,25	133
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,17	5,08
Mais (Chicago)	3,43	3,42
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	220,80	221,10
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1304
Café (Londres)	2545	1985
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,84
Jus d'orange (New-York)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,40 %
CAC 40 : *1839,41*

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7520	7500	− 0,26	100
B.N.P. (T.P)	929	915	− 1,50	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	810,20	811	+ 0,09	1000
Renault (T.P.)	1915	1910	− 0,26	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2029	2029	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1110	1110	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1084	—	—	1000
Accor	615	614	− 0,16	100
Air Liquide	806	804	− 0,24	70
Alcatel Alsthom	427,10	423,30	− 0,88	40
Alcatel Cable	331	334,10	+ 0,93	70
Alspi	349	349	—	50
AGF-Ass.Gen.France	165,10	167	+ 1,15	30
Axa	313	310	− 0,95	60
Bail Investis	825	829	+ 0,48	100
Bancaire (Cie)	557	550	− 1,25	100
Bazar Hot. Ville	372,20	372	− 0,05	50
Bertrand Faure	127	121,70	− 4,17	5
BIC	485	505	+ 4,12	50
BIS	405,10	408,50	+ 0,83	20
B.N.P.	222,60	220,10	− 1,12	25
Bollore Techno	425,50	426,50	+ 0,23	50
Bongrain	2651	2671	+ 0,75	50
Bouygues	520	511	− 1,73	50
Canal+	908	909	+ 0,11	20
Cap Gemini Sogeti	146,50	145,50	− 0,68	40
Carnaudmetalbox	218,80	219	+ 0,09	10
Carrefour	2798	2799	+ 0,03	100
Casino Guichard	142	140	− 1,40	10
Casino Guich.ADP	107,90	107,10	− 0,74	10
Castorama Dl (Li)	802	805	+ 0,37	25
C.C.F.	241	240,80	− 0,08	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	47	47	—	10
Cegid (Ly)	360	360	—	25
CEP Communication	430,10	428	− 0,48	10
Cerus Europ.Reun	62,90	62,95	+ 0,07	100
Cetelem	878	877	− 0,11	85
CGIP	975	974	− 0,10	100
Chargeurs	1013	1025	+ 1,18	100
Christian Dior	479,20	475	− 0,87	52
Ciments Fr.Priv.B	204,80	199	− 2,83	25
Clarins	447,50	458	+ 2,34	50
Club Mediterranee	396,50	393	− 0,88	25
Coflexip	168	167,60	− 0,23	10
Colas	790	780	− 1,26	40
Comptoir Entrep.1	13,05	13,20	+ 1,14	100
Comptoir Moder.	1456	1459	+ 0,20	100
CPR	385,50	393	+ 1,94	50
Cred.Fon.France	98,60	98,60	—	100
Credit Local Fce	389,60	393,90	+ 1,10	100
Credit Lyonnais CI	282,50	282	− 0,17	100
Credit National	321,50	322,40	+ 0,27	100
CS Signaux(CSEE)	197,90	195	− 1,46	100
Damart	3890	3882	− 0,20	50
Danone	808	814	+ 0,74	10
Dassault-Aviation	345	341	− 1,15	50
Dassault Electro	165	163	− 1,21	80
De Dietrich	240,50	237	− 1,45	25
Degremont	384,50	380	− 1,17	50
Dev.R.N-P.Cal #Li	29,80	31,20	+ 4,69	100
DMC (Dollfus Mi)	215,80	213,90	− 0,88	75
Docks France	718	715	− 0,41	10
Dynaction	94,20	93,50	− 0,74	25
Eaux (Gle des)	480,60	476,80	− 0,79	100
Ecco	806	805	− 0,12	25
Eiffage	750	753	+ 0,40	50
Elf Aquitaine	350,20	350,40	+ 0,05	50
ERAMET	332	333,20	+ 0,36	20
Eridania Beghin	812	811	− 0,12	65
Essilor Intl	932	927	− 0,53	20
Essilor Intl ADP	659	645	− 2,12	20
Esso	477	477,50	+ 0,10	50
Eurafrance	1605	1635	+ 1,86	200
Euro Disney	12,90	12,60	− 2,32	5
Euro RSCG W.W.	459,90	458,90	− 0,21	50
Europe 1	1040	1040	—	100
Eurotunnel	7,25	7,25	—	—
Filipacchi Medias	714	713	− 0,14	20
Finextel	63,10	64,10	+ 1,58	100
Fives-Lille	395	385,10	− 2,50	50
Fromageries Bel	4470	4480	+ 0,22	50
Galeries Lafayette	1269	1258	− 0,86	100
GAN	164,40	161,10	− 2	10
Gascogne (B)	439,50	442	+ 0,56	80
Gaz et Eaux	1760	1758	− 0,11	50
Geophysique	190	191	+ 0,52	10
G.F.C.	354	360	+ 1,69	100
Groupe Andre S.A.	365	351	− 3,83	50
Groupe De La Cite	655	650	− 0,76	10
Gr.Zannier #(Ly)	61,50	59,20	− 3,73	10
GTM-Entrepose	310	310	—	50
Guilbert	578	578	—	—
Guyenne Gascogne	1280	1260	− 1,56	100
Havas	378,60	378,90	− 0,02	15
I.D.I.A	148,50	149,50	+ 0,67	110
Imetal	562	579	+ 3,02	50
Immeubl.France	276,80	276	− 0,28	50
Ingenico	36,90	37	+ 0,27	10
Interbail	296	295	− 0,33	100
Intertechnique 1	384	383	− 0,26	100
Jean Lefebvre	298	300	+ 0,67	50
Klepierre	540	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	485,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	307	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere (MMB)	96,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	233	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	180	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	771	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	530	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust.	167,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	840	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1247	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	964	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Eaux	485,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marine Wendel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Matra-Hachette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metaleurop	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metrologie Inter.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Michelin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moulinex	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Navigation Mixte	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-Est	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nordon (Ny)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Olipar	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney CIP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney Intl	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pernod-Ricard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Peugeot	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Poliet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Primagaz	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promodes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Publicis	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Radiotechnique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Remy Cointreau	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Renault	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rexel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhone Poulenc A	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochette (La)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Roussel Uclaf	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rue Imperiale (Ly)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sade (Ny)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sagem SA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Gobain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Louis	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salomon (Ly)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salvepar (Ny)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sanofi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sat	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saupiquet (Ns)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Schneider SA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCOR SA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.E.B.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sefimeg	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEITA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Selectibanque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SFIM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sidel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Simco	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.I.T.A.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Skis Rossignol	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sligos	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
I.T.T. #	618	630	+ 1,94	1
Ito Yokado #	289,50	290	+ 0,17	50
Matsushita #	79	78,60	− 0,50	50
Mc Donald's #	223,40	224,90	+ 0,67	—
Merck and Co #	317,20	317,20	—	—
Minnesota Mg #	331	335,40	+ 1,32	—
Mitsubishi Corp.#	62	61,90	− 0,16	50
Mobil Corporat.#	535	538	+ 0,56	2
Morgan J.P. #	408,50	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5470	5430	− 0,73	10
Nipp. MeatPacker #	70,30	70,90	+ 0,85	50
Norsk Hydro #	204,70	205	+ 0,14	20
Petrofina #	1492	1493	+ 0,06	—
Philip Morris #	450,10	447,70	− 0,53	1
Philips N.V #	190	190,60	+ 0,31	10
Placer Dome Inc #	127,50	128,60	+ 0,86	—
Procter Gamble #	433,10	440	+ 1,59	—
Quilmes	206	207	+ 0,48	—
Randfontein	34,50	34,50	—	—
Rhone Poul.Rorer #	247	245,70	− 0,52	—
Royal Dutch #	656	656	—	5
R.T.Z #	72,30	71,50	− 1,10	—
Sega Enterprises	276,30	272,28	− 1,48	50
Saint-Helena	28,30	29,30	+ 3,53	1
Schlumberger #	340	338,50	− 0,44	—
SGS Thomson Micro.	178	177,50	− 0,28	13
Shell Transport #	63,25	62,60	− 1,02	—
Siemens #	2621	2620	− 0,03	50
Sony Corp. #	283,60	282,50	− 0,38	50
Sumitomo Bank #	102	103,50	+ 1,47	50
T.D.K #	261,90	263,10	+ 0,45	50
Telefonica #	66,65	66,65	—	500
Toshiba #	39,50	40	+ 1,26	50
Unilever #	686	689	+ 0,43	4
United Technol. #	475,20	478,60	+ 0,71	[illegible]
Vaal Reefs	348	351,10	+ 0,89	[illegible]
Volkswagen A.G #	1635	—	—	50
Volvo (act.B) #	101,50	101,50	—	[illegible]
Western Deep	173,90	176	+ 1,20	2
Yamanouchi #	108,10	108,50	+ 0,37	50
Zambia Copper	1,81	1,80	− 0,55	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,90	0,959
CEPME 8,5% 88-97CA	103,70	9,832 d
CEPME 9% 89-99 CA#	109,50	2,852 d
CEPME 9% 92-06 TSR	110,20	4,258
CFD 9,7% 90-03 CB	115,60	8,265 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	111,15	7,210
CFF 10% 88-98 CA#	109,24	1,425
CFF 9% 88-97 CA#	104,92	1,746 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	115,14	7,645 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,22	4,839
CLF 9%88-93/98 CA#	106,37	7,767
CNA 9% 4/92-07	113,25	5,484
CRH 8,6% 92/94-03	109,45	3,924
CRH 8,5% 10/87-88#	107,53	6,572 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,90	7,182 d
EDF 8,6% 92-04 #	110,91	5,823
Em.Etat10,26%86-96	101,10	7,252
Emp.Etat 6%7/93-97	100,74	2,459
Finansder 9%91-06#	113,80	0,418
Finansd.8,6%92-02#	110,60	7,540
Floral9,75% 90-99#	111,59	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,54	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,31	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,15	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,64	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,61	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,98	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,57	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,06	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	109,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	104,30	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,04	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,87	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	110,87	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	111,25	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,10	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	913,30	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Gevaert	290,10	297
Gold Fields South	133,20	[illegible]
Kubota Corp.	30,05	[illegible]
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	48	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	179	179,90
Robeco	353,10	[illegible]
Rodamco N.V.	136,10	[illegible]
Rolinco	377,10	[illegible]
Solvay SA	2342	[illegible]
Wagons Lit	1405	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*
VENDREDI 8 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		59,80	60,05
AFE #		364,50	365
Aigle #		204	205
Albert S.A (Ns)	◆	145	145
Altran Techno. #		690	690
Montaignes P.Gest.		475	473
Axime		375	382,50
B.A.C.	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	◆	528	528
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		198,90	208
Bque Vernes		615	600
Beneteau #		337,90	338
B I M P		67	67
Boiron (Ly) #		465,40	475
Boisset (Ly)#		218,10	218,10
But S.A.		234	232
Cardif SA 1		540	536
CDA-Cie des Alpes		144,80	[illegible]
C.E.E #		255	[illegible]
CEGEP #		156,10	[illegible]
Cermex # (Ly)		280	[illegible]
CFPI #		270	[illegible]
Change Bourse (M)		220	[illegible]
Christ.Dalloz #		1040	[illegible]
Cipe France Ly #		267	[illegible]
CNIM CA#		145	[illegible]
Codetour		260	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		244	[illegible]
Conflandey S.A.		275	[illegible]
C.A. de la Brie		345	[illegible]
C.A.Gironde (B)		443	[illegible]
C.A.Haute Normand.		346,80	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		338,40	[illegible]
C.A. Paris IDF		710	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		370	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		324	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		209,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		332	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		428	[illegible]
C.A. Oise CCI		235	[illegible]
C.A.Pas de Calais		415	[illegible]
C.A. Somme CCI		234	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		370	[illegible]
CFJPE(exGAN parts	◆	115,50	[illegible]
Chaine et Trame #		144,50	[illegible]
C.A. Midi CCM(Ly)		240	[illegible]
Creeks	◆	43,05	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 DÉCEMBRE

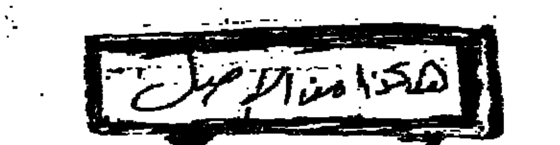
VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	130,60	[illegible]
Nobel	◆	138	[illegible]
Mumm	◆	843	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

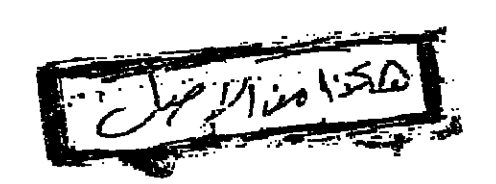
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 7 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36225,92	36225,92
Actimonétaire D		30832,57	30832,57
Agipi Ambition (Axa)	◆	113,39	107,99
Amplia	◇	113621,13	113621,13
Amplitude Monde D		711,90	694,54
Antigone Trésorerie		836913	836913
Arbitr. Court Terme		9248,30	9248,30
Coexis		1727,16	[illegible]
Comptavalor		2237,79	[illegible]
Converti CIC		326,25	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	◆	1641,76	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		102,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		836,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		89,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		86,97	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		21975,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		216,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1135,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1117,30	[illegible]
Dieze		1685,65	[illegible]
Ecocic		1213,27	[illegible]
Ecupar	◆	127,67	[illegible]
Ecur. Actions futur		189,68	[illegible]
Ecur. Dinérmonétaire		10626,92	[illegible]
Uni-Associations	◇	125,02	[illegible]
Uni-Foncier		1184,06	[illegible]
Unifrance		981,52	[illegible]
Uni-Garantie C		1607,06	[illegible]
Uni-Garantie D		1394,99	[illegible]
Uni Régions		1338,24	[illegible]
Univar	◇	294,46	[illegible]
Univers Actions		1683,30	[illegible]
Univers Obligations		2149,10	[illegible]
Valorg	◆	2474,21	[illegible]
Valrea		33858,49	[illegible]
Winterthur St-Honoré		256,60	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

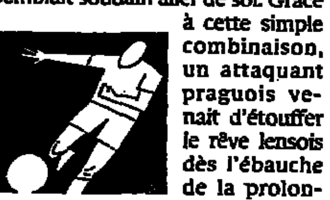
SPORTS

FOOTBALL Vaincu à domicile par les Tchèques du Slavia Prague (1-0), le Racing-Club de Lens a été éliminé, jeudi 7 décembre, en huitième de finale de la Coupe de l'UEFA. Les Lensois, qui se sont inclinés en début de prolongation, échouent ainsi une nouvelle fois aux portes de quarts de finale d'une compétition européenne. ● TROIS CLUBS français participeront, comme les deux années précédentes, aux quarts de finale des Coupes européennes, au mois de mars : Nantes en Ligue des champions, Paris-SG en Coupe des vainqueurs de Coupe et Bordeaux en Coupe de l'UEFA, qui rassemble cette saison les clubs les plus prestigieux du continent. ● L'UEFA a décidé, jeudi 7 décembre, que la finale de la Ligue des champions aurait lieu le 22 mai 1996 au Stade olympique de Rome et la finale de la Coupe des Coupes, le 8 mai, à l'Ibrox Park de Glasgow, le stade des Glasgow Rangers.

Le RC Lens rate le grand rendez-vous de l'élite européenne

En s'imposant (1-0) au stade Bollaert, le Slavia Prague a empêché les Nordistes de participer aux quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, où seul Bordeaux affrontera les meilleurs clubs du continent

LES DRAPEAUX étaient en berne et les voix se sont tues. Il a suffi d'une cavalcade effrénée, d'un dribble déterminé, et d'un tir qui semblait soudain aller de soi. Grâce à cette simple combinaison, un attaquant praguois venait d'étouffer le rêve lensois dès l'ébauche de la prolongation. Le geste était beau et cruel à la fois. Il restait près de vingt minutes à jouer, et pourtant le but de Karel Poborsky ressemblait à un coup de grâce.



COUPE D'EUROPE

Cette fois encore, il n'y aurait pas de quart de finale, pas de printemps européen. Le 7 décembre 1995, comme les 7 décembre 1977 et 1983 – dates des précédentes éliminations du RC Lens en huitièmes de finale de Coupe d'Europe –, resterait un jour maudit, où les joueurs du Racing auront mis tout leur coeur à persister dans l'échec. Il leur était impossible de se surpasser, impossible de prendre le jeu à leur compte. L'équipe du Slavia avait choisi de ne pas s'embarrasser. Elle s'est efforcée de démontrer de la manière la plus efficace l'étendue de ses qualités : solidarité des joueurs dans la récupération du ballon, vitesse des contres, opportunisme de chaque instant.

Au coup de sifflet final, l'avertissement lancé en début de semaine par Jean-Guy Wallemme sonnait comme une douloureuse prémonition. Le capitaine lensois rappelait le parcours étonnant de la République tchèque, directement qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe des Nations au détriment des Pays-Bas. Il ajoutait aussitôt que bon nombre de joueurs du Slavia figuraient dans cet effectif victorieux. Vladimir Smicer, avant de pointe, tourmenteur de défenses, est l'un d'eux. Plusieurs clubs allemands envisagent aujourd'hui de s'offrir ses services. Ils ont aussi un oeil sur Karel Poborsky. Tony Vairelles, l'attaquant lensois, était à peine moins prudent que son capitaine. Il osait tout juste évoquer une qualification soudain jugée trop belle pour sa première participation à une coupe d'Europe. Cette incertitude et les hésitations qui l'accompagnent se sont retrouvées sur le terrain, comme si elles étaient pour quelque chose dans l'étrange paralysie qui a frappé le jeu préconisé par l'entraîneur, Patrice Bergues (*Le Monde* du 7 décembre).

En éliminant Lens, le club des fonctionnaires de Prague s'est sans doute fait un nom. Jusqu'à cette promesse de quart de finale, le gotha du football européen ne jurait que par le Sparta. Ce dernier n'avait-il pas, en 1992, chassé de la Ligue des champions un Olympique de Marseille fraîchement auréolé d'une place de finaliste dans la plus prestigieuse des compétitions ? L'Histoire lui avait forgé une tradition de club des ouvriers. Sous le régime communiste, il tenait naturellement le haut du pavé.

EN ÉTINCELANTE COMPAGNIE

Ce jeudi 7 décembre a donc pris l'air d'un malicieux chassé-croisé. Tandis que le Slavia conquérait ses lettres de noblesse, son concurrent praguois affrontait le Milan AC, qui s'est chargé de le renvoyer à un pénible anonymat. En quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, la capitale tchèque n'aura qu'un seul représentant, qui est venu affirmer son avènement sur le terrain du stade Félix-Bollaert. Le Slavia Prague se retrouve désormais en étincelante compagnie. Cette année, par le hasard conjugué du résultat des championnats nationaux, la Coupe de l'UEFA regroupe les équipes les plus prestigieuses du continent. Cinq des huit participants au tour suivant, prévu pour les 5 et 19 mars 1996, ont déjà gagné au moins une fois la Coupe d'Europe des clubs champions ou la Ligue du même nom (Milan AC, Bayern Munich, PSV Eindhoven, Nottingham Forest, FC Barcelone). L'épreuve bâtie comme une sorte de compétition de consolation s'est vu, à l'impromptu, propulsée au rang de rendez-vous sportif numéro un de la saison européenne, capable de proposer en théorie une finale Milan-Barcelone, choc des deux clubs de référence de ces dernières années sur le Vieux Continent. Cette situation inédite a même conduit les dirigeants de l'UEFA à envisager une réforme de la Ligue des champions (*Le Monde* du 1er novembre). Des discussions sont prévues en février avec les fédérations nationales pour remodeler aussi la Coupe de l'UEFA, qui compterait deux tours préliminaires et s'ouvrirait à 119 clubs.

Bordeaux, qui a réussi là où Lens a échoué, fera figure de modeste au sein de cet aréopage. La qualification des Girondins aux dépens du Betis Séville a toutefois permis à la France d'obtenir un bon résultat d'ensemble. Elle comptera au printemps, comme l'an dernier, une équipe dans les quarts de finale des trois compétitions européennes, à égalité avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Seules l'Italie et l'Espagne se sont offert un meilleur parcours, avec quatre représentants.

Pascal Ceaux

La Thaïlande a beaucoup investi dans les Jeux du Sud-Est asiatique

BANGKOK
de notre correspondant

Mieux connue des touristes que des sportifs, Chiang Mai, la principale métropole du nord de la Thaïlande, abrite du 9 au 17 décembre les 18es Jeux du Sud-Est asiatique. Plus de 4 000 athlètes venus des pays voisins (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour et Vietnam) participent, en compagnie des Thaïlandais, à ces compétitions dans un complexe sportif aménagé à l'occasion du 700e anniversaire de la fondation de cette ville qui fut, du XIVe au XVIe siècle, la capitale d'un grand royaume, le Lan-na, qui englobait une partie du Laos actuel.

Pour les athlètes de la région, cette compétition offre, avec ses vingt-neuf disciplines, la meilleure préparation aux Jeux olympiques d'Atlanta. Pour la Thaïlande, elle constitue un bon rodage avant les Jeux asiatiques que Bangkok accueillera en 1998. Le royaume a investi une soixantaine de millions de dollars : plus des deux tiers dans des installations sportives et le reste dans des infrastructures urbaines et routières. Le complexe sportif a été doté d'un stade de 20 000 places, d'une piscine olympique, de deux gymnases, de douze courts de tennis, d'un champ de tir ainsi que d'un village pour les athlètes qui sera ensuite tranformé en complexe résidentiel pour fonctionnaires. L'aéroport international de Chiang Mai a bénéficié d'une extension, et près d'un million de dollars ont été affectés à l'amélioration des transmissions. En pleine saison touristique, le nombre des visiteurs attendus à Chiang Mai devrait passer de 250 000 à 300 000 personnes. Vingt mille billets ont déjà été vendus et les reportages en direct seront à la portée de 300 à 500 millions de téléspectateurs.

Pour les hôteliers et les autres commerçants de Chiang Mai, une ville dont le charme a été un peu gâché, ces dernières années, par un boom de l'immobilier, l'événement est une aubaine. Les hôtels (5 000 chambres de standard international) et les cent vingt auberges affichent complet, contre moins de 50 % de remplissage en moyenne annuelle. Le montant global des services et dons privés, dans le cadre du parrainage des Jeux, est estimé à 16 millions de dollars.

Si les dix Etats de l'Asie du Sud-Est sont, pour la première fois, tous représentés, les performances de niveau mondial sont encore rarement à leur portée. Les autorités thaïlandaises n'ont pourtant pas hésité à doter le nord du royaume d'un grand centre sportif tout en sachant que le trou financier, aux environs de 100 millions de dollars, ne sera comblé qu'à long terme.

Jean-Claude Pomonti

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules des demi-finales
5e tour aller
Poule A

I. Salonique (Grè.)-Malaga (Esp.)	71-69
Antibes (Fra.)-Olympiakos (Grè.)	97-89
B. Leverkusen (All.)-Istanbul U.(Tur.)	76-70
Trévise (Ita.)-CSKA Moscou (Rus.)	121-97

Classement : 1. Olympiakos, Trévise, CSKA Moscou et Antibes, 8 ; 5. B. Leverkusen, Malaga, Istanbul Ulker, I. Salonique, 7.

Poule B

Panathinaikos (Grè.)-B. Lisbonne (Por.)	67-51
B. Bologne (Ita.)-M. Tel-Aviv (Isr.)	95-77
C. Zagreb (Cro.)-FC Barcelone (Esp.)	74-59
Pau-Orthez (Fra.)-Real Madrid (Esp.)	94-75

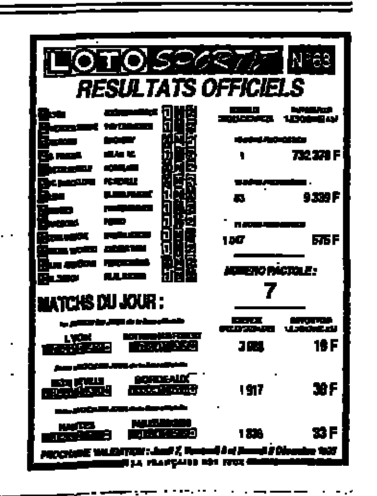
Classement : 1. Panathinaikos, 9 ; 2. B. Bologne, Pau-Orthez, Cibona Zagreb et M. Tel-Aviv, 8 ; 6. Real Madrid et FC Barcelone, 7 ; 8. B. Lisbonne, 5.

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA
Huitièmes de finale
Sparta Prague (Tch.)-Milan AC (Ita.) 0-0 (0-2)
Lens (Fra.)-Slavia Prague (Tch.) 0-1 ap (0-0)

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Super-G dames de Val-d'Isère
1. A. Meissnitzer (Aut.) ; 2. H. Zeller-Baehler (Sui.) ; 3. M. Suhadolc (Slo.) ; 4. C. Montillet (Fra.) ; 5. H. Ingeborg Marken (Nor.)



Galileo a enfin plongé dans l'enfer de Jupiter

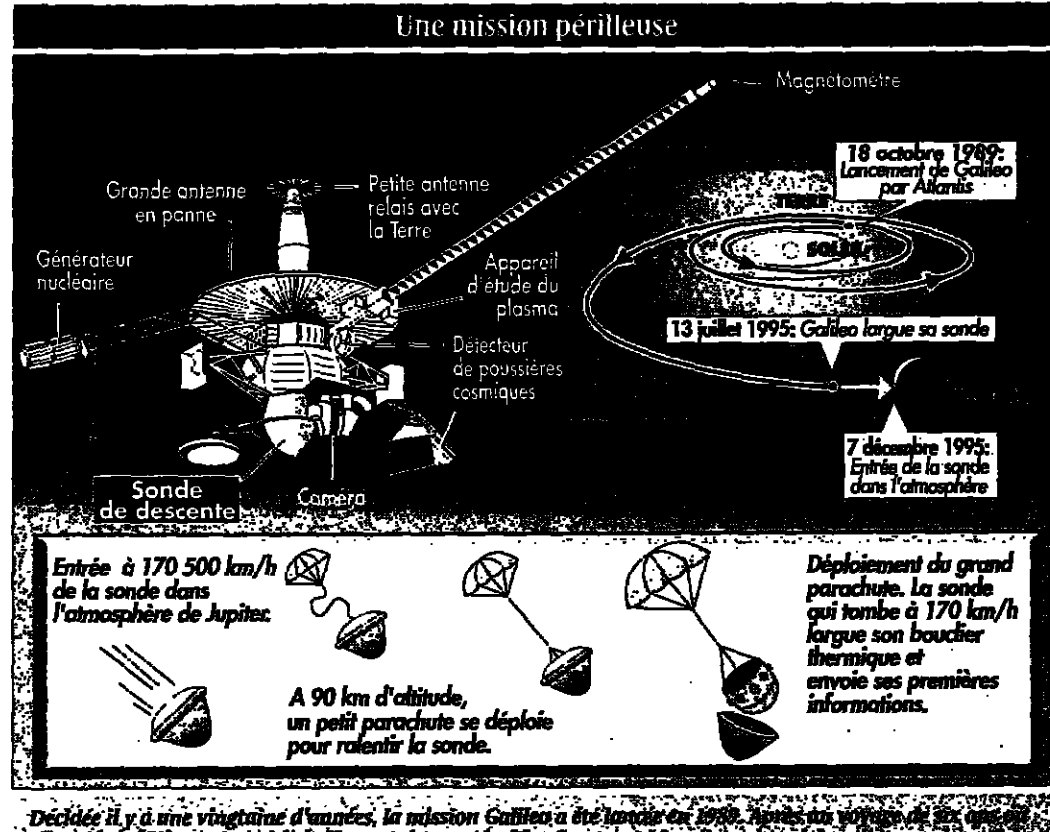
Surmontant retards et pannes, la sonde américaine a pu atteindre les nuages de la planète géante. Pour la première fois, on pourra en étudier « in situ » les plus hautes couches grâce aux informations relayées par l'« orbiteur »

Le 18 octobre 1989, après *sept ans de déboires*, la sonde américaine Galileo, la *« Rolls des sondes interplanétaires »*, prend la route du ciel à bord d'Atlantis. Au terme d'un voyage de six ans, *qui lui a permis de parcourir plusieurs milliards de kilomètres*, elle a enfin atteint la plus grosse planète du système solaire. *Vendredi 8 décembre, un module-suicide*, largué en juillet, a pu sonder les nuages *de Jupiter pendant un peu plus d'une heure et demie*. Son *« transporteur »* doit poursuivre la mission pendant deux ans en étudiant, *en orbite, la planète géante et ses* lunes. Mais les chercheurs craignent que les *dysfonctionnements de certains instruments de la sonde n'empêchent la retransmission* d'une partie des données, qui pourraient leur *permettre d'étudier l'atmosphère originelle de cette étoile avortée, créée voici plus de quatre milliards d'années.*

GALILEO ne répond plus. Après soixante-quinze minutes passées dans l'enfer turbulent de l'atmosphère de Jupiter, la petite sonde américaine s'est tue au petit matin du 8 décembre. Batteries déchargées, structures surchauffées et broyées par la pression, Galileo s'est abîmée dans les couches denses de la planète géante du système solaire, non sans avoir, dans un ultime sursaut, retransmis les données recueillies pendant sa descente mouvementée. Presque un miracle pour ce coûteux programme de la Nasa (1,35 milliard de dollars en 1989, soit environ 8 milliards de francs) sur lequel le sort s'est acharné des années durant.

C'est en 1977 que tout a commencé, avec la décision prise par l'agence spatiale américaine de lancer vers Jupiter une mission comprenant un vaisseau principal – l'« orbiteur » – pour observer la planète en orbite et un module de descente, dit kamikaze, pour étudier brièvement les plus hautes couches de son atmosphère. A cette époque, la Nasa, qui vit sur les splendeurs du passé, programme en fanfare le lancement de cette sonde pour 1983. *Arrivée* prévue dans la banlieue de Jupiter : 1985. *Las*, les retards de la navette et les coupes budgétaires modifient le projet au point qu'en 1986 la sonde interplanétaire est toujours *clouée au sol* lorsque la navette Challenger explose. Conséquences : un nouveau retard pour ce programme, que la Nasa a entre-temps baptisé Galileo, et un budget qui augmente dangereusement.

Finalement, le 18 octobre 1989, après sept ans de déboires, la *« Rolls des sondes interplanétaires »* prend la route du ciel à bord d'Atlantis, mais par le chemin des écoliers, car ce nouveau calendrier contraint Galileo à adopter une trajectoire compliquée qui doit l'amener, en six ans, aux abords de Jupiter. Ce parcours du combattant, que le Jet Propulsion Laboratory (JPL) a surnommé Veega (Venus Earth Gravity Assist), conduit Galileo à frôler Vénus en février 1990, puis à piquer deux fois sur la Terre, en décembre 1990 et décembre 1992, pour se servir de la force d'attraction de ces planètes comme d'une « fronde cosmique » propre à propulser la sonde vers Jupiter.



Décidée il y a une vingtaine d'années, la mission Galileo a été lancée en 1989. Après un voyage de six ans où elle a côtoyé Vénus, deux fois la Terre et deux astéroïdes Gaspra et Ida, elle a plongé dans l'atmosphère de Jupiter pour soixante-quinze minutes de retransmissions seulement.

Si la sonde répond aux ordres *qui lui sont donnés pour corriger* sa trajectoire, elle refuse obstinément, en avril 1991, d'ouvrir la grande antenne de 4 mètres de diamètre prévue pour retransmettre vers la Terre les informations qu'elle doit recueillir. Ne reste pour assurer cette tâche qu'une petite antenne aux débits plus modestes. Cinquante mille images étaient prévues. Il n'y en aura qu'un peu plus de deux mille, prévient le JPL.

LA LUNE D'IDA

Tant pis, les scientifiques font contre mauvaise fortune bon cœur. On se rassure comme on peut, d'autant que Galileo, malgré ses déboires, photographie merveilleusement, le 29 octobre 1991, l'astéroïde Gaspra, un bloc de 52 kilomètres de long creusé comme une meule de gruyère. Le 28 août 1993, il récidive, avec Ida, *un autre astéroïde d'une soixantaine* de kilomètres de long, qui, *surprise !*, possède une petite lune d'environ 1 500 mètres de diamètre, baptisée Dactyl et découverte après coup sur des clichés pris par la sonde.

Sa moisson d'images de petits objets faite, Galileo poursuit sa route en direction de Jupiter, qu'il a atteint ces derniers jours après un voyage de six ans, au cours duquel il a parcouru des milliards de kilomètres. Pour préparer ce jour, la sonde de 2,5 tonnes a libéré, le 13 juillet, le petit module de 340 kilos qui, le 7 décembre, a viré vers Jupiter, dont le diamètre est onze fois celui de la Terre et la masse trois cent dix-huit fois celle du globe terrestre. L'opération, délicate, a commencé six heures avant l'événement par un réveil des instruments du module, qui croisait alors à la vitesse de 64 000 kilomètres à l'heure.

Puis Galileo a commencé à plonger vers le *géant du système solaire*. La vitesse s'est rapidement *accrue, pour atteindre* 170 500 kilomètres heure aux premiers instants de la rentrée. Le bouclier thermique qui protège l'engin a alors fait son office. Il s'est brutalement échauffé au contact des premières couches de l'atmosphère jovienne. Sa température est montée à 15 500 degrés, ce qui a permis, en deux minutes, de réduire à environ 170 kilomètres heure la vitesse de l'engin, qui a encaissé à cette occasion une décélération équivalente à près de deux cent trente fois son poids ! Il a alors largué son bouclier, tandis qu'un parachute se déployait pour lui permettre de descendre lentement.

NUAGES D'ACIDE

Au cours de cette plongée, le module a traversé les premiers nuages de Jupiter – une couche de cirrus ténus composés de cristaux *d'ammoniac dont* la température ne dépassait pas – 163 degrés et la pression un dixième de celle de la Terre. Puis il a abordé une *deuxième couche de nuages* brun-rouge faits de particules de sulfures, d'acide, de composés phosphorés ou organiques à – 107 degrés où règne en principe une pression d'une atmosphère (1 bar). Enfin, Galileo a atteint la dernière couche qu'il était en mesure d'observer. Des nuages plus denses faits notamment de particules d'eau qui, selon les spécialistes, seraient une sorte de tampon entre les couches les plus hautes de l'atmosphère de Jupiter qui sont calmes et celles plus basses que balayent des tempêtes de gaz chauds inimaginables sur Terre.

Quelles informations ont été recueillies par les sept instruments embarqués sur Galileo au cours de ces soixante-quinze minutes de descente en enfer ? Combien ont été récupérées et retransmises vers la Terre par l'engin principal, l'« orbiteur », qui servait de relais de transmission et doit continuer sa mission d'observation de Jupiter et de ses satellites pendant au moins deux ans ? C'est toute la question pour les scientifiques – dont des chercheurs français du Centre d'études des environnements terrestre et planétaires du CNRS et de l'Observatoire de Paris – qui ont travaillé vingt ans pour *cette mission d'un peu plus d'une* heure. Leur angoisse se conçoit *d'autant plus que*, le 11 octobre, la sonde a connu un nouvel ennui avec le dysfonctionnement d'un enregistreur de données.

Soucieux de préserver cette délicate partie de la mission, les responsables du JPL ont décidé de ne pas charger ses mémoires défaillantes avec les photos, pourtant très attendues, de deux satellites de Jupiter, Europe et surtout Io, connu pour son volcanisme actif découvert en 1979 par les sondes Voyager. Priorité donc aux images de Jupiter, qui, du fait de sa taille énorme – c'est une étoile avortée faite essentiellement d'hydrogène et d'hélium – et de son champ de gravitation, a vraisemblablement su garder presque intacte son atmosphère originelle créée voici plus de quatre milliards d'années.

Jean-François Augereau

Les grèves poussent des entreprises vers Internet

POUR RÉSOUDRE les problèmes liés à l'absence de transports publics et au non-fonctionnement de plusieurs centres de tri postal, des responsables d'entreprise se tournent vers Internet. Des fournisseurs d'accès au réseau confirment cette tendance. Un responsable de FranceNet constate *« une augmentation moyenne de 18 % de l'utilisation de ses services »*. Le centre serveur estime que la fréquence des appels d'abonnés a doublé depuis le 28 novembre : *« Auparavant, nous enregistrions chaque jour la connexion d'un abonné sur quatre. Aujourd'hui, ce sont deux abonnés sur quatre qui se connectent. »*

Les demandes d'abonnement se font plus pressantes. Les responsables de FranceNet interprètent cette urgence comme la preuve que les nouveaux utilisateurs veulent remplacer les moyens classiques de communication par le courrier électronique et la transmission de fichiers informatiques.

Le directeur d'ImagiNet, Patrick Robin, enregistre la même ruée sur Internet. *« En volume de données, le trafic a augmenté de 20 % »*, indique-t-il. Le rythme des demandes d'abonnement connaît une nette inflexion. Chez ImagiNet, il était de 4 ou 5 nouveaux abonnés par jour avant l'été. Fin août, le rythme était passé à 20 par jour avant d'atteindre 30 par jour avant les grèves. Au cours de cette semaine, il a *grimpé* à 40 à 45 par jour.

PEU D'EFFET SUR LES PARTICULIERS

« Malheureusement, à cause de la grève de La Poste, nous ne pouvons satisfaire tous ceux qui veulent s'abonner immédiatement et qui ne possèdent pas déjà un accès au réseau », explique Patrick Robin. ImagiNet conseille aux plus pressés d'utiliser son kit vendu dans les librairies avec un mois d'abonnement gratuit. Une solution un peu artisanale... FranceNet a ouvert un numéro de téléphone où ceux qui possèdent un modem peuvent s'abonner en ligne. Il leur restera à télécharger les logiciels de connexion.

Les grèves déclencheront-elles une vague d'abonnement à Internet suffisante pour que la France rattrape son retard ? Si FranceNet ou ImagiNet bénéficient de la situation, c'est en raison de la typologie de leur clientèle, composée pour une bonne part d'entreprises ; chez ImagiNet, la proportion *atteint* 50 %.

En revanche, les fournisseurs d'accès *qui s'adressent* au grand public ont moins de chance. Internet-Way ou Club Internet, le serveur de Grolier, ne constatent aucun effet sur leur trafic ou sur le nombre de demandes d'abonnement. Le président de Calvacom, François Benveniste note seulement que *« certains clients, désœuvrés à cause de la grève, profitent de ce moment pour s'abonner »*.

Ouvert depuis quatorze mois, le serveur déclare aujourd'hui 3 000 abonnés. Avec le rythme d'abonnement actuel, 350 à 400 par mois, Calvacom atteindrait les 5 000 abonnés dans douze mois. *« En fait, je pense que la courbe n'est pas linéaire et que nous parviendrons aux 6 000 abonnés »*, prévoit François Benveniste. D'ici un an, il estime que le nombre d'abonnés commerciaux en France sera compris entre 80 000 et 100 000. *« Les 100 000 à 200 000 abonnés actuels dont on entend parler aujourd'hui comprennent les universitaires et les chercheurs »*, ajoute-t-il. Ces chiffres relativisent fortement le niveau de diffusion d'Internet en France.

François Benveniste rappelle que l'Angleterre recense un million d'abonnés et que l'Allemagne en revendique 600 000... Il attribue le retard français à *« l'absence de moyens de paiement sur Internet et au monopole des télécommunications, qui met le coût des communications locales françaises parmi les plus chères du monde, avec celles des Philippines et du Pérou »*.

Michel Alberganti

Les animaux victimes de la recherche

LA SOUFFRANCE des animaux, question de société ? C'est en tout cas le postulat du *Livre blanc sur l'expérimentation animale* que viennent de publier conjointement le CNRS et l'Inserm. Cet ouvrage, qui se veut *« une première étape vers un dialogue constructif entre les scientifiques et la société »*, est né d'une mission de réflexion mise en œuvre au sein de l'Inserm, en 1991, par une commission « expérimentation animale ». A l'issue de ses travaux, les experts avaient estimé que les scientifiques devaient à ce sujet pouvoir exprimer leur point de vue, *« non pas dans un esprit polémique et pamphlétaire, mais sous la forme d'un livre blanc où les enjeux de la recherche seraient clairement exposés, où il serait montré pourquoi l'expérimentation animale est indispensable et à quel moment elle peut cesser de l'être pour céder la place aux approches* in vitro *ou aux essais cliniques »*.

C'est chose faite, grâce à la coopération d'une quarantaine de spécialistes des sciences biomédicales. Chirurgie cardiaque, nutrition, cancérogénèse, vision, sommeil ou orthopédie, les champs les plus divers de la recherche biomédicale sont abordés. Et cette diversité se retrouve également dans les réponses des chercheurs, pour qui la nécessité de l'expérimentation animale ne sera pas la même selon l'état d'avancement des disciplines, selon leur degré de proximité avec la recherche fondamentale, selon, enfin, l'urgence des impératifs cliniques.

Ainsi, la vaccinologie tente désormais de substituer, le plus souvent possible, des techniques de culture *in vitro* à l'expérimentation animale. Mais il n'en va pas de même en cardiologie (domaine pour lequel *« l'expérimentation sur animal entier reste et restera une nécessité »*), pas plus qu'en génétique (*« les recherches menées aujourd'hui ont un besoin absolu d'animaux modifiés génétiquement »*). Encore moins en matière de lutte contre le sida, dont la dramatique progression *« impose à l'ensemble de la communauté scientifique un effort de recherche sans précédent nécessitant l'utilisation de modèles animaux »*.

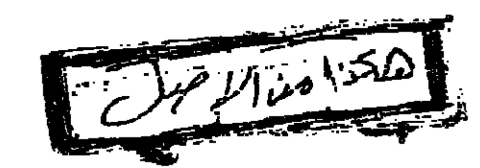
DEVOIRS

Les différents auteurs de ce livre – dont la technicité du contenu s'adresse à la communauté scientifique plutôt qu'au public – en arrivent tous à la même conclusion : aujourd'hui comme demain, les animaux resteront les victimes obligées des progrès de la médecine.

Cela n'empêche pas l'homme d'avoir des devoirs vis-à-vis d'eux, comme le souligne cet ouvrage dès ses premiers chapitres, qui rappellent que l'expérimentation animale s'inscrit dans un cadre réglementaire rigoureux relevant du code rural et du code pénal. Et cela n'évitera pas que les polémiques sur la légitimité de l'expérimentation animale prennent régulièrement un tour passionnel, tant il est vrai, comme le constate la philosophe Janine Chanteur en guise de conclusion, que le statut de l'animal, *« au même titre que celui des hommes (...), tente »*, à l'heure actuelle, *« de relever universellement du droit »*.

Ca. V.

★ *Livre blanc sur l'expérimentation animale.* **CNRS Editions Inserm, 286 p., 140 F.**



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 893

HORIZONTALEMENT

I. Fit les beaux soirs de la Terreur. – II. Pour réclamer un autre jugement ou plus de moyens. Imagina. – III. Il est prévenu. De lui on espère une immunité. – IV. Marque un fléchissement. Ce n'est pas comme le précédent. – V. Dans les gares, les hôtels ou les aéroports. Bon pour l'hôpital. Article inversé. – VI. Sa bave est très comestible. Ne mérite que le dégoût. – VII. Note. Mastoc. – VIII. Mit à l'écart. Légume. Officier débutant et diminué. – IX. Association. Conservateur. – X. Lettre grecque. Elle n'a pas la finesse de la poudre. – XI. Font les paons.

VERTICALEMENT

1. Ne peut rien prouver avec une machine à écrire. – 2. Mène souvent au procès. – 3. Joint. A son aise dans le grave. – 4. Dans l'assiette ou le style, elle a ses amateurs. Mesure inversée. – 5. On écrivit des rôles pour elle. Sous la cape. – 6. Par hasard ou par bon vouloir. Diva. Compris et retenu, espérons-le. – 7. Font souvent la loi. Proprement dégagée. – 8. Mis en terre. Plus qu'une connaissance. – 9. Rugueux au toucher. Antiseptique. – 10. Transmet l'énergie. Au-dessus de Lyon. – 11. Travaillai à la reproduction. Doublé, c'est très fort. – 12. Finement feuilletés.

SOLUTION DU N° 892

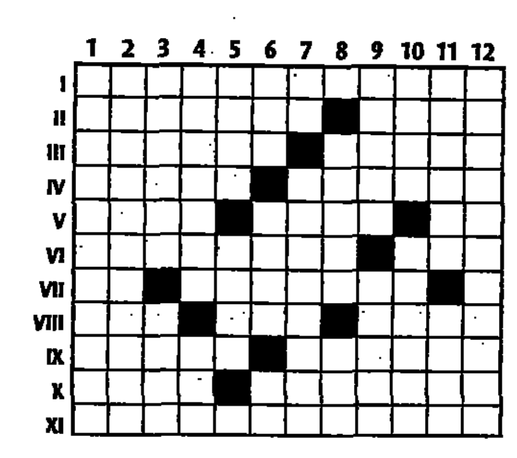
Horizontalement

I. Spationautes. – II. Coursier. Ecu. – III. Ondées. Datar. – IV. Odes. Iceberg. – V. Te. Savon. Été. – VI. Errements. El. – VII. Rais. TF. Uvée. – VIII. Ita. Beerse. – IX. Singe. Tierce. – X. Totalité. Ban. – XI. Ensoleillent.

Verticalement

1. Scootériste. – 2. Pondération. – 3. Aude. Riants. – 4. Tresses. Gao. – 5. Ise. Am. Bell. – 6. Oisiveté. Ie. – 7. Ne. Confetti. – 8. Ardent. Riel. – 9. AB. Suse. – 10. Tétée. Verbe. – 11. Ecartée. Can. – 12. Surgelèrent.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 894

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. CEEHILUV. – 2. ADEEEMNS (+5). – 3. EFILOTUV. – 4. AAEMNTT (+1). – 5. AABDIORS (+2). – 6. AAIRRST (+2). – 7. AACENNRS (+2). – 8. AAADRTTU. – 9. ACMSSU. – 10. EEENRSUV (+1). – 11. DEIRSSS. – 12. ACELOSTY. – 13. EERTUYZ. – 14. AEELNPRT (+4). – 15. AAJNOSV. – 16. AEIINV (+1). – 17. AEENSSS (+1). – 18. DEENNRTU. – 19. DEEEEIRT. – 20. EEIOSST (+2).

VERTICALEMENT

21. AEINOTVX. – 22. AAEPPRT (+2). – 23. CDEEEINV. – 24. ACEILNR (+3). – 25. ADEORTU (+4). – 26. EELSTV (+2). – 27. CEIPQRUU. – 28. AGMNSTU. – 29. AAEISST (+1). – 30. ACCEEFFI. – 31. AELOSTV (+3). – 32. DEEIINRZ (+5). – 33. EEENRRTU. – 34. DEEIRSU (+3). – 35. AAIMRU (+1). – 36. AAEILSU. – 37. AADENSST. – 38. EEMNOST. – 39. AEISSTTV. – 40. EEIRSTU (+3).

SOLUTION DU N° 893

1. HERBIER. – 2. ELEGANCE. – 3. EMOULUES (MOULEUSE). – 4. NAVICERT, permis de navigation (ECRIVANT). – 5. ONTIQUES, qui se rapportent aux objets du monde (QUESTION QUETIONS TONIQUES). – 6. CONSUME (ECUMONS). – 7. ISTHME. – 8. ENALLAGE, procédé grammatical. – 9. EPUCENT. – 10. ECLAIRER. – 11. CLARAINS, constituants du charbon. – 12. TACCAS, plantes tropicales. – 13. ISOGONAL. – 14. BASSINS. – 15. GOINFRES (FIGERONS). – 16. ASCESE (CASEES CASSEE). – 17. FRISEES (FESSIER REFISSE). – 18. EGOHINES. – 19. EMENDIEZ (DEMENIEZ). – 20. NOLISEE (EOLIENS INSOLEE OLEINES). – 21. ESSEULE. – 22. DEHALAT. – 23. HELODEES. – 24. BAFFEE. – 25. EMINENCE. – 26. ASRAMS. – 27. ROSTRAL. – 28. PISCINES. – 29. LACASSES (CALASSES). – 30. LILLOISE. – 31. ARAIGNEE (AGRAINEE ENRAGEAI). – 32. RENEIGER (NEGRIERE). – 33. SASSERA (RASASSE). – 34. IMAGEES. – 35. LAICHE (CHIALE LECHAI). – 36. LONGANE (GALONNE). – 37. COMPOST. – 38. GRENEUR (GRENURE). – 39. ANNIHILA. – 40. CALCIF. – 41. NATUREL. – 42. CORANISA (OCARINAS). – 43. MINERALE (ARMELINE). – 44. ISOSISTE, où l'intensité d'un séisme est la même.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
Problème n° 486

CAUCHEMARS

C'est d'abord de l'horrible PLANTAGE (PLI 1996) que nous voulons parler : l'ignorance patente révélée au lecteur, impossible à camoufler en *lapsus calami*. Dans notre chronique n° 480, malencontreusement intitulée « Ne pas scrabbler inculte », nous décrivions « une nymphée », *fontaine publique dédiée aux nymphes*, alors que chacun (ou presque) sait qu'il faut dire « un nymphée ». Nos lecteurs ayant eu la gentillesse de ne pas relever cette bévue, nous étions tenté de laisser faire, laisser passer, sauf que la récente finale des Dicos d'or (dictée Pivot) nous impose un devoir d'information. Le genre masculin de ce nom est dû à son étymon latin *nymphaeum*. Précisons enfin que le Petit Robert tolère « une » nymphée.

Autres mots masculins atypiques : GYNÉCÉE, appartement des femmes, latin *gynaeceum* – PRYTANÉE, lieu où se réunissaient les PRYTANES, magistrats athéniens, latin *prytaneum* – MAUSOLÉE, tombeau du roi Mausole, latin *mausoleum* – EMPYRÉE, séjour des dieux, d'un mot grec signifiant *en feu*, allusion aux astres – ATHÉNÉE, lycée belge, bas latin *athenaeum*, temple de Minerve – ATHANÉE, lieu de réunion avant les obsèques ; ce mot ne figure que dans deux Larousse récents qui ne donnent aucun renseignement sur son étymologie. Il a été manifestement forgé sur la racine grecque THANATOS, *la mort* – CADUCÉE, enseigne de héraut, attribut du dieu messager Mercure, latin *caduceus*. Cette liste sera complétée dans une chronique ultérieure.

Autre cauchemar : jouer une partie comme la partie ci-dessous, composée presque uniquement de gros coups difficiles, alors que chaque sous-top perd un maximum de points. Bon courage !

Michel Charlemagne

Club de Tours, 10 avril 1995. Tournois au foyer Rive-du-Cher, rue Toulouse-Lautrec, lundi 20 h 30, mardi 14 heures, samedi 15 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	FJISSRE			
2	J+HASOUN	FRISES	H 4	26
3	-AXN?SER	SAJOU	G 6	31
4	DNONAES	AXER(O)NS	11 A	93
5	UEAPIGT	ADONNEES	C 6	74
6	-DEIOKHB	TAPAGE	A 10	36
7	EIDH+RYE	BOOK (a)	8 A	75
8	RHEI+MEE	DEY	D 4	37
9	HE+OACRT	EMIER	B 2	30
10	CMAEREL	CAHOTER (b)	E 1	94
11	ONULIHM	CLAMECER (c)	1 E	92
12	LOIN+TUB	RHUM	D 11	28
13	BULI+IZT	CLAMECERONT	1 E	48
14	LI+LEGAI	BIZUT (d)	15 D	71
15	QU?UITV	EGOSILLAI (e)	9 E	62
16	EATPISV	(E)QUIVAUT	L 4	92
17	-OESTNWN	PAVIE	I 11	31
18	LRAEDEF	NEWTONS	N 6	81
19	FERD+ULI	ALE	J 13	32
20	DELIFR	WU	8 N	33
21	LIFR	DEB	A 6	21
		FERLAI	2 A	15
				1 102

(a) KADIS, 6 B, 46 (– 29). (b) OHE, E 4, 38 (– 56). (c) RECLAMER, 5 H, 72 (– 20). (d) ou BLITZ. Si l'on ne connaît pas RHUMB, LUIT, F 1, 19 (– 52). (e) LANCIEZ, F 9, 28 (– 34).

1. T. Guillou, 927 ; 2. L. Piot, 914 ; 3. K. Momal, 871.

ÉCHECS
Etude n° 1666

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES
(Crédit suisse, Horgen, 1995)
Blancs : J. Short.
Noirs : B. Gulko.
Défense Caro-Kann.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç6	17. Cd4!	Dç8 (o)
2. Cé2 (a)	d5	18. Db3	Cf6
3. é5 (b)	ç5 (ç)	19. Db5+ (p)	Rf8
4. d4	Cç6	20. Cç6	Cé4
5. ç3	Ff5 (d)	21. Cxé7	Rxé7
6. dxç5! (é)	é6 (f)	22. Db2!	Td8 (q)
7. b4!	a5 (g)	23. Dxg7	Txa2 (r)
8. Cd4! (h)	axb4 (i)	24. Tf-ç1	Tg8
9. çxb4	Dç7 (j)	25. Dé5	f6
10. Fb5	Fxb1 (k)	26. Db5	Tg7
11. Txb1	Dxé5+	27. ç6	Rd6
12. Fé3	Dç7	28. ç7!	Ta8 (s)
13. 0-0	Fé7	29. Ff4+	é5
14. Fxç6+ (l)	bxç6	30. Fxé5+!	fxé5
15. b6!	çxb5 (m)	31. Dh6+	abandon (t)
16. Cxb5	Dç6 (n)		

NOTES

a) Sortant des sentiers battus, J. Nunn, grand spécialiste de la variante d'avance (2. d4, d5 ; 3. é5), a recours à une suite jouée dans quelques tournois dès 1925 (à l'instar de la variante de la partie française chère à Tchigorine : 1. é4, é6 ; 2. Dé2, et plus ou moins désertée jusqu'en 1960. On trouve, dans le même ordre d'idées rares, 2. b3, 2. d3, 2. f4.

b) Les Blancs retrouvent la variante d'avance qui leur est familière.

ç) La bonne réponse. 3..., Ff5 entraîne les Noirs dans des complications qui ne leur sont pas favorables : 4. Cg3 (ou 4. Cd4), Fg6 ; 5. h4, h6 ; 6. h5, Fh7 ; 7. é6!

d) Mieux que 5..., é6 ; 6. Cd2, çxd4 ; 7. çxd4, Ch6 ; 8. Cf3, Cf5 ; 9. a3, Db6 ; 10. g4!, et le jeune Kasparov, âgé de treize ans, remporta une partie mémorable contre le maître Kaioumov, à Bakou, en 1976.

é) Abandonner un pion central (é5) pour un pion doublé sur l'aile-D est contraire aux principes, mais, dans le cas présent, il est parfaitement conforme à l'esprit de la variante de se servir de la case d4 ainsi dégagée comme d'une base-relais.

f) Une réplique qui paraît naturelle mais qui est inférieure à 6..., Cxé5 ; 7. Cd4, Fd7 ; 8. f4, Cç6 ; 9. Cf3, é6 ; 10. Fé3.

g) Après cette tentative automatique de rompre la chaîne de pions, la partie des Noirs devient difficile. 7..., Cxé5 était nécessaire, même si les Blancs obtiennent un net avantage de position par 8. Cd4.

h) Le C centralisé domine tout et menace 9. Fb5 comme 9. Cxf5.

i) Si 8..., Cxd4 ; 9. Dxd4, et les Blancs restent avec un pion de plus tout en menaçant 10. Fb5+, et si 8..., Cxé5 ; 9. Fb5+.

j) Si 9..., Cxb4 ; 10. Fb5+.

k) Ou 10..., Dxé5+ ; 11. Fé3 suivi de 12. 0-0.

l) La voie la plus rapide.

m) Et non 15..., Fxç5 ; 16. Cxé6!

n) Si 16..., Dç8 ; 17. Ff4!

o) Si 17..., Dxç5 ; 18. Cxé6.

p) Interdisant au R noir de roquer.

q) Si 22..., Cf6 (ou 22..., f6) ; 23. Db7+!

r) La situation du R noir, exposé en plein centre, est désespérée.

s) Si 28..., Txç7 ; 29. Ff4+, é5 ; 30. Tb6+, Rd7 ; 31. Dxh7+, Rd8 ; 32. Dg8+, Rd7 (ou 32..., Ré7 ; 33. Txç7+, Dxç7 ; 34. Té6+, Rd7 ; 35. Dé8 mat) ; 33. Dxé4+, Ré7 ; 34. Té6+, Rf7 (si 34..., Rf8 ; 35. Fh6+) ; 35. Ta6+, Rg7 ; 36. Txç7+, Dxç7 ; 37. Dxa2.

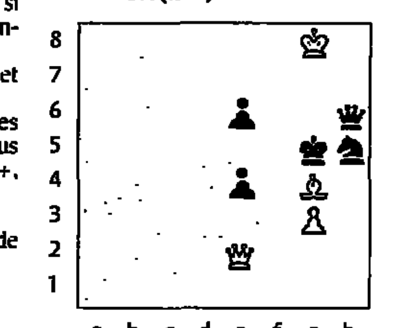
t) Si 31..., Tg6 ; 32. Tb6+, Rd7 ; 33. Dxh7+, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1665
T. B. GORGIEV (1958)

(Blancs : Rg3, Fç7, Cf3, Ph7. Noirs : Rf8, Fg7, Pé6 et f5.)

1. Fd6+, Rf7! ; 2. Cé5+, Rf6 ; 3. Ff8!, Fh8 ; 4. Rf4!, Fg7 ; 5. h8=D!, Fxh8 ; 6. Fh6!, Fg7 (ou 6..., Ré7 ; 7. Cg6+ et 8. Cxh8) ; 7. Fg5 mat.

ÉTUDE N° 1666
V. A. BRON (1946)



Blancs (4) : Rg8, Dé2, Fg4, Pg3.
Noirs (5) : Rg5, Dh6, Ch5, Pé4 et é6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1662

LES ÉLIMINÉS DE PÉKIN

A la surprise générale, les Italiens et les Brésiliens n'ont pu se qualifier pour les quarts de finale de la Bermuda Bowl, que les Américains ont remportée en battant les Canadiens. Les Brésiliens avaient pourtant gagné ce championnat du monde en 1989, grâce notamment à Gabriel Chagas.

Nord : ♠ A 9 4 ; ♡ 7 ; ♢ V 10 7 6 ; ♣ 9 8 7 6 2
Ouest : ♠ V 10 2 ; ♡ D 10 9 4 2 ; ♢ 9 ; ♣ V 10 5 4
Est : ♠ R D 7 6 5 ; ♡ V 8 ; ♢ R D 5 4 3 2 ; ♣ –
Sud : ♠ 8 3 ; ♡ A R 6 5 3 ; ♢ A 8 ; ♣ A R D 3

Ann : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	1 ♠	2 ♡
2 ♠	contre	passe	passe
3 ♣	passe	4 ♣	passe
5 ♣	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, le déclarant a pris avec l'As du mort et a joué le 2 de Trèfle sur lequel Est a défaussé un Pique. *Comment Gabriel Chagas, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse

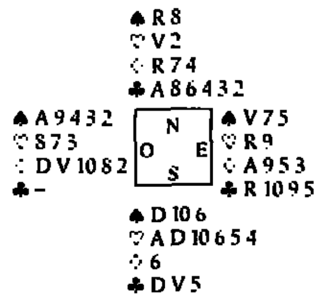
Voici comment Chagas analysa le coup : « Après avoir fait la Dame de Trèfle à la deuxième levée, il semblait que je devais me débarrasser des Piques du mort, et j'ai donc tiré l'As puis le Roi de Cœur, et j'allais défausser le 4 de Pique lorsque brusquement je me suis arrêté. Si les Cœurs étaient répartis 5-2, *le troisième Pique du mort était la onzième levée* !

» Il fallait cependant que Ouest ait trois Piques, et c'était probable d'après son contre de 2 Piques. D'autre part, il devait avoir cinq Cœurs pour avoir contré deux fois avec une seule levée d'atout. Ayant ainsi reconstitué la main, j'ai défaussé sur le Roi de Cœur *non pas un Pique, mais un Carreau* ! Ensuite, j'ai coupé le 3 de Cœur avec un atout du mort (le 6), et j'ai été content de voir qu'Est ne fournissait plus. Ayant fait cinq levées, j'ai joué le 4 de Pique pour le 8 de ma main avec la certitude que personne ne pourrait m'empêcher de faire encore, en plus de l'As de Carreau, trois atouts de ma main *(dont la coupe du 9 de Pique avec le 3 de Trèfle)* et trois coupes à Cœur du mort... »

LA FINALE DE PÉKIN

A Pékin, dans la Bermuda Bowl, la finale a opposé les Américains et les Canadiens. Après la 160e et dernière donne, le score en faveur des Etats-Unis a été de 338 à 295 IMPs, un écart assez faible.

Voici une donne (n° 29) qui leur a rapporté 12 IMPs. Elle montre que même les champions peuvent se tromper, car ils ne voient que deux mains.



Nord : ♠ R 8 ; ♡ V 2 ; ♢ R 7 4 ; ♣ A 8 6 4 3 2
Ouest : ♠ A 9 4 3 2 ; ♡ 8 7 3 ; ♢ D V 10 8 2 ; ♣ –
Est : ♠ V 7 5 ; ♡ R 9 ; ♢ A 9 5 3 ; ♣ R 10 9 5
Sud : ♠ D 10 6 ; ♡ A D 10 6 5 4 ; ♢ 6 ; ♣ D V 5

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Silver	Hamman	Kokish	Wolff
passe	2 ♣	passe	2 ♢
passe	2 SA	passe	3 ♡
contre	passe	3 ♠	passe
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, *comment Wolff, en Sud, doit-il jouer* pour essayer de gagner QUATRE CŒURS ? Quel pourrait être le déroulement du coup ?

Note sur les enchères

L'ouverture naturelle « 2 Trèfles » du « Trèfle bleu » (un système de Trèfle fort issu du Trèfle napolitain) promettait de 12 à 16 points avec cinq ou six Trèfles. La réponse artificielle de « 2 Carreaux » était forcing, et « 2 SA » montrait des arrêts dans deux des couleurs adjacentes. Le contre d'Ouest au troisième tour était d'appel avec des Piques et des Carreaux.

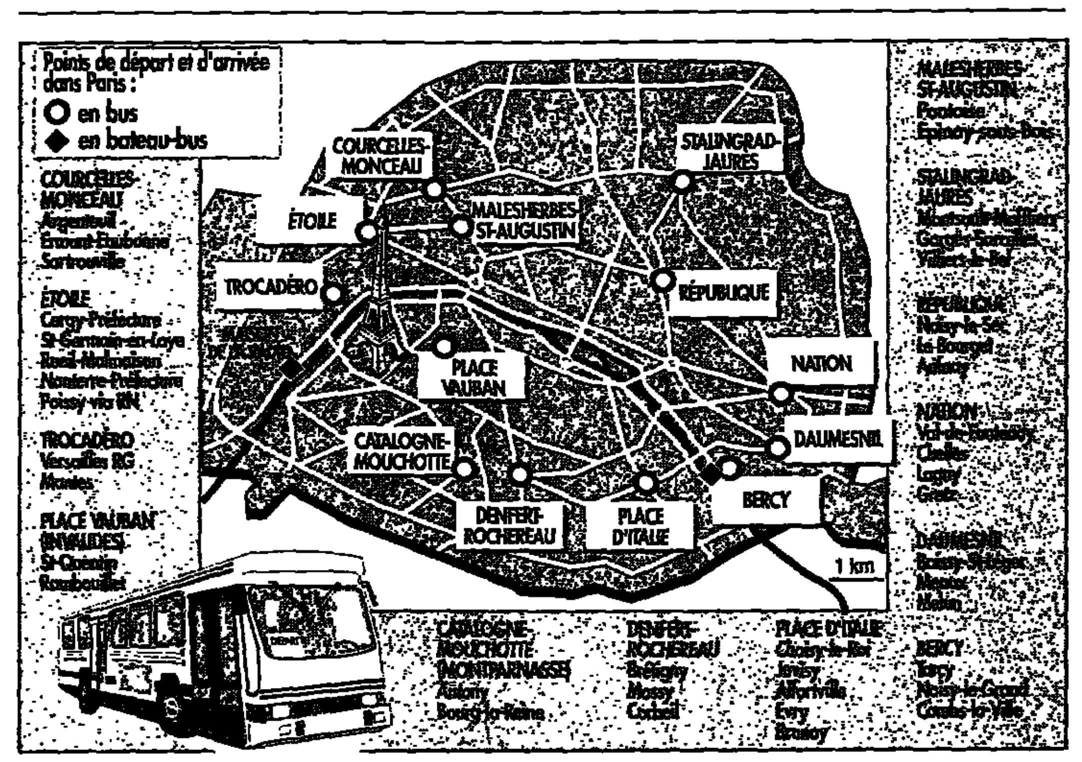
A l'autre table, les enchères avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Nickell	Gitelman	Freeman	Mitelman
passe	passe	passe	1 ♡
1 ♠	2 ♣	2 ♠	3 ♣
3 ♢	3 SA	contre	4 ♣...

Il n'est pas exclu d'ouvrir de « 1 Trèfle » avec le jeu de Nord. En tout cas, au contrat de « 4 Trèfles » il y a eu une de chute à cause de la mauvaise répartition des Trèfles.

Philippe Brugnon

LA CARTE DES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT



■ **TRANSPORTS TERRESTRES :** environ 740 autobus et autocars sont mis en service depuis mardi 5 décembre en région parisienne. Ils desservent 130 lignes au départ de différentes villes de l'Ile-de-France, le matin entre 5 h 30 et 6 h 30. Ces transports de substitution repartent de la capitale, des différents points indiqués sur la carte, entre 16 et 17 heures. Les usagers peuvent se renseigner à deux numéros verts : 05-23-52-35 et 05-05-05-17.

■ **TRANSPORTS FLUVIAUX :** les navettes fluviales sur la Seine fonctionnent dès 7 heures, à raison d'une toutes les 15 à 20 minutes. Des bateaux desservent également la banlieue en partant de Solferino-Musée d'Orsay. Un service est assuré vers Alfortville-Chinagora, au confluent de la Seine et de la Marne, un autre vers Boulogne et le pont de Saint-Cloud. Sur le canal de l'Ourcq, trois bateaux relient le bassin de La Villette à Pavillon-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

■ **TRANSPORTS NATIONAUX :** depuis le mardi 5 décembre et pendant la durée de la grève à la SNCF, la société Eurolines a augmenté les liaisons qu'elle assure par autocars au départ de Paris vers des villes de province. Les villes suivantes sont desservies par deux ou plusieurs services *tous les jours : Aix-en-Provence*, Amiens, Angers, Avignon, Bar-le-Duc, Bayonne, Blois, Bordeaux, Brive, Cahors, Chalon, Châteaudun, Dijon, Hendaye, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Montélimar, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rochefort, Saintes, Saint-Dizier, Saint-Malo, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vendôme, Vitry.
Les départs ont lieu de la gare routière de Paris-Gallieni, 28, avenue du Général-de-Gaulle 93541 Bagnolet. Tél. : 49-72-51-51.
La Fédération nationale des *transports de voyageurs (FNTV)* assure aussi des lignes interurbaines. Renseignements au 47-87-02-02.

■ **TÉLÉPHONES UTILES :** pour joindre le Syndicat des transports parisiens, numéro vert : 05-23-52-35.
La préfecture de police de Paris dispose également d'une ligne gratuite : 05-05-05-17.
Pour joindre les préfectures des départements de la région parisienne :
Essonne : 05-11-61-12 ; Hauts-de-Seine : 40-97-39-39 ; Seine-et-Marne : 05-15-77-77 ; Seine-Saint-Denis : 48-95-66-00, 48-95-22-33 et 48-95-74-74 ; Val-de-Marne : 49-56-64-64 et 36-67-06-00 ; Val-d'Oise : 34-25-22-44 ; *Yvelines : 39-02-10-10* et 39-02-39-39.

PHILATELIE

Coupe du monde de football

PREMIER D'UNE SÉRIE de douze programmés d'ici à 1998, La Poste mettra en vente générale, *jeudi 14 décembre, un timbre* à 2,80 F sur la Coupe du monde de football que la France doit organiser en 1998.

Il s'agit du quatrième timbre français ayant trait au football après ceux émis en 1938 pour la troisième édition de la Coupe du monde (organisée en France), en 1977 pour le 60e anniversaire de la Coupe de France et, en 1982, encore pour la Coupe du monde.

Quatre autres timbres seront *émis* en 1996, consacrés à quatre sites dans lesquels auront lieu des matches : Lens, Montpellier, Saint-Etienne et Toulouse. La Poste – qui vient de signer un accord de partenariat avec Football 98, le *comité* français d'organisation de la Coupe du monde de football – mettra en vente pour chaque timbre une enveloppe (15 F) et un encart (30 F) « premier *jour* » officiels.

Le timbre, qui représente un terrain de jeu stylisé et comporte le logo de la *compétition*, au *format* vertical 26 × 36 mm, dessiné par Louis Briat, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.



P. J.

★ **Vente anticipée à Paris le mardi 12, de 14 heures à 22 heures, et le mercredi 13, de 10 heures à 19 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée du Louvre, galerie *du Carrousel, Pyramide* inversée, au pied des escalators.**

EN FILIGRANE

■ **Vignettes Père Noël.** En *Grande-Bretagne, la poste* locale ferroviaire de la Nene Valley Railway a édité, le 30 octobre, une vignette à l'effigie du Père Noël. Disponible en feuillet de huit (2 livres, plus port) ou sur enveloppe « premier jour » de la série anglaise de Noël (4 livres, plus port). S'adresser à Ann Pick, Railway Letter Service, Nene Valley Railway, Wansford Station, Stibbington, Peterborough PE8 6LR, Grande-Bretagne.

■ **Semaine de la philatélie.** Le bureau de poste de *Paris 12-Reuilly* (30, rue de Reuilly) organise, du 11 au 16 décembre, une semaine de la philatélie, avec la présentation de la collection originale d'Henri Aurousseau composée de lettres expédiées aux quatre coins du monde retournées à l'envoyeur. Des artistes *du timbre seront présents* pour des séances de dédicaces : Maurice Gouju (créateur du récent timbre du 50e anniversaire des Nations unies), le 11 décembre de 15 heures à 18 heures ; Louis Briat (à l'*origine de la série courante Marianne*), le 11, de 10 heures à 13 heures ; Claudine et Roland Sabatier (série *Fables de La Fontaine*) le 13, de 14 heures à 18 heures.

■ **Ventes.** *Vente sur offres* Demarest (Paris, tél. : 47-70-04-01) clôturée le 11 décembre. Plus de 3 000 lots, dont marques postales départementales, marques militaires, classiques de France, semi-modernes, entiers, colonies, plis aériens, polaires et autographes.
Napoléon et son *temps, belle vente* d'autographes Jean-Emmanuel Raux (Saint-Germain-en-Laye, tél. : 34-51-96-12) de plus de 700 lots dont journal de bord du *Northumberland*, qui conduisit l'empereur à Sainte-Hélène, mèche de cheveux, lettre d'admission de *Napoleone de Buonaparte à l'école* militaire de Brienne.

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Institutions

LE DUC de Wellington, auquel un interlocuteur demandait en quoi sa tactique différait de celle d'un maréchal français contre lequel il s'était battu, répondit : « *Voyez-vous, mon ami, le plan tactique du maréchal Victor est un beau harnais qui sort tout resplendissant de chez le premier sellier du monde. S'il tient, tout va à merveille. Mais si une courroie se brise ou si une boucle saute, il n'est plus bon à rien. Moi, je fabrique un harnais de cordes, et si l'une d'elle casse, eh bien, je fais un nœud et je continue.* »

On invoque volontiers, en Angleterre, *cette boutade* du vieux duc pour différencier les méthodes et les tempéraments britanniques et français. La France s'apprête, encore une fois, à construire un nouveau régime politique, *en élaborant la treizième* Constitution qu'elle se sera donnée depuis 1789, tandis que, dans le même temps, la Grande-Bretagne a conservé le cadre de ses institutions traditionnelles. Celles-ci sont demeurées l'instrument et le rempart de la liberté au milieu des tourments de la période napoléonienne et des deux guerres mondiales.

Il est naturel qu'un tel exemple de stabilité et d'efficacité exerce aujourd'hui un puissant attrait sur tous les pays qui, après l'effondrement du fascisme, cherchent le salut dans le retour à la démocratie. Cependant, *pour apprécier sainement* les institutions britanniques et en tirer leçon, il ne faut pas se contenter de contempler leurs façades, car, si celles-ci ont résisté aux injures du temps, les réalités vivantes qu'elles abritent ont subi des modifications profondes dont il est souvent malaisé *de découvrir la trame et de préciser* la portée. Ces transformations se sont le plus souvent produites progressivement, sans jamais ébranler la solidité du vieil édifice des lois, des coutumes, des précédents et des traditions.

Robert Jacomet
(9-10 décembre 1945.)

MÉTÉOROLOGIE

Redoux temporaire

UN NET REDOUX se généralise progressivement à la quasi-totalité du pays. Il s'accompagne de remontées d'air humide d'origine méditerranéenne poussées par une dépression *quasi stationnaire* sur l'Espagne. L'anticyclone et l'air froid qui lui est associé seront ainsi repoussés temporairement au-delà de nos frontières du nord-est mais commenceront à revenir progressivement samedi après-midi.

Samedi matin, il subsistera encore un peu d'air froid le matin de l'intérieur de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Il faudra donc se méfier d'un faible risque de pluies verglaçantes sur ces régions en tout début de matinée.

Le brouillard et les nuages bas seront fréquents le matin sur toute la moitié est du pays, de la Lorraine à la vallée du Rhône. Cette *grisaille* disparaîtra généralement en matinée.

De l'Ile-de-France à la Bretagne et à l'Aquitaine, le temps sera le plus souvent très nuageux avec *parfois quelques pluies faibles*. Une petite amélioration interviendra en cours d'après-midi sur la *région parisienne avec le retour de* quelques éclaircies.

Les pluies seront toujours plus soutenues près de la Méditerranée, notamment des Cévennes à l'est de la chaîne pyrénéenne. Il neigera le matin à partir de 1 500 mètres, la limite pluie/neige remontera lentement vers 1 800 mètres le soir. Le vent d'est à sud-est restera *fort dans le Sud-Est*. Les rafales maximales atteindront de 60 à 70 km/h du nord de la Corse au golfe du Lion. L'autan soufflera en région toulousaine, avec parfois des pointes à 50/60 km/h.

Les températures seront orientées à la hausse. Le matin, elles garderont un caractère hivernal sur la moitié nord avec encore de petites gelées de l'intérieur de la Bretagne au Nord et à l'Alsace.

Il fera beaucoup plus doux sur la moitié sud, avec un thermomètre affichant 3 à 6 degrés le matin en allant même jusqu'à 8 à 12 degrés sur l'extrême sud des Pyrénées à la *Côte d'Azur. L'après-midi*, les maximales atteindront en général 8 à 15 degrés du nord au sud. Une certaine fraîcheur persistera dans le nord-est, avec 3 à 5 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

Indice de pollution
dans l'agglomération parisienne
10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent
28 nov.
Source : AIRPARIF
Tendance pour le 8 décembre : bon



PARIS EN VISITE

Dimanche 10 décembre

■ **HÔTEL DE LA PAÏVA** (55 F + prix d'entrée), 9 h 45, 25, avenue des Champs-Elysées (*Mathilde Hager*).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 11 heures *et 15 h 30, en haut* du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition sur les costumes, 14 heures *(40 F + prix d'entrée), hall d'entrée* devant la statue de Haendel (Approche de l'art) ; 15 h 30 (55 F + prix d'entrée), hall d'entrée devant la statue de Haendel (Mathilde Hager).

■ **LA CONCIERGERIE** et la Sainte-Chapelle (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

■ ***L'HÔTEL DE SOUBISE*** et l'exposition France-Ecosse (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Didier Bouchard).

■ ***DU REMPART DE PHILIPPE* AUGUSTE** à l'enceinte de Charles V (50 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon devant la statue de Danton (Paris autrefois).

■ ***MUSÉE NISSIM DE CAMONDO***, 14 h 30 (37 F + prix d'entrée) (Monuments historiques) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 14 h 30 (50 F), sortie du métro Porte-d'Ivry *(Art et Histoire)* ; *14 h 30 (55 F)*, sortie du métro Maison Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LE QUARTIER DES TERNES** (60 F), 14 h 30, angle de la place Pé*reire et de la rue Ampère (Vincent* de Langlade).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ ***LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE*** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sur le parvis devant l'entrée de la crypte (Elisabeth Romann).

■ ***LE QUARTIER DE LA TOUR DE* NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (*Résurrection du passé*).

■ **LES SALONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL** (carte d'identité, 55 F), 15 heures, 2, rue de Montpensier (*Paris* et son histoire).

Lundi 11 décembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture française, 11 h 30 ; *Renaud et Armide*, de Boucher, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ ***LES SALONS DE L'HÔTEL DE* VILLE** (carte d'identité, 55 F), 14 h 15, place de l'Hôtel de Ville devant *la poste (Paris et son histoire).*

■ **LA COUR DE CASSATION** (55 F), 14 h 30, devant les grilles du palais de justice (Europ explo).

■ **DE SAINT-GERMAIN-*L'AUXERROIS*** au quartier des quotidiens (60 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre (Vincent de Langlade).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition sur les costumes (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme *culturel*).

■ ***PASSAGES COUVERTS DU* SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place *des Vosges (50 F)*, 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***BELGIQUE.*** *La destruction par* un incendie, survenu dans la nuit du 3 au 4 décembre, du poste de contrôle de la gare du Nord de Bruxelles va entraîner des perturbations sur le réseau ferroviaire belge pendant près de six mois. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Deux avions, l'un de la compagnie israélienne El Al, l'autre de Royal Air Maroc, ont acheminé le 3 décembre des agents de voyages et des touristes israéliens de Tel Aviv à Marrakech lors d'un vol spécial qui préfigure la première liaison *régulière que les deux* compagnies espèrent assurer au début de l'année prochaine. – *(Reuter.)*

■ **QATAR.** La compagnie aérienne Qatar Airways n'a pas l'intention d'ouvrir une liaison avec Tel Aviv. Il y a quelques jours, le directeur de l'aviation civile israélienne avait déclaré que son pays et le Qatar s'étaient entendus sur un projet d'accord aérien prévoyant notamment deux vols charter hebdomadaires Doha-Tel Aviv dans quelques semaines. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le train affecté au *transport* de la famille royale d'Angleterre passera sous contrôle privé au mois de janvier dans le cadre de la dénationalisation de Rail Ex*press Systems, filiale de* British Rail. La famille royale continuera néanmoins à avoir la jouissance de quinze wagons, *qu'elle* utilise une centaine de fois par an. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

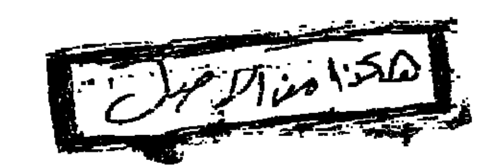
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

A nos abonnés

L'amélioration du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système *informatique. Du* 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre *disposition*, mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) demandée durant cette période ne pourra être prise en compte qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.



CHORÉGRAPHIE Le travail de Martha Graham (1894-1991) étonne plus que jamais par son actualité et sa justesse. Chorégraphe des émotions extrêmes, elle n'en a pas pour autant coupé son inspiration des événements historiques et sociaux. En 1936, *elle refusait d'exhiber ses danseuses* sculpturales aux Jeux olympiques de Berlin. ● MODÈLE MAGNIFIQUE d'une danse engagée sans jamais être démonstrative, ses *Sketches from Chronicle*, que l'on peut voir à Créteil, sont un modèle pour tous les jeunes chorégraphes, qui, mobilisés contre le conflit yougoslave, ont intégré la guerre à leur œuvre. ● CETTE INSCRIPTION de la violence guerrière dans la danse est née avec la danse contemporaine, après la Grande Guerre. Robert Wilson rend hommage dans *Snow in the Mesa* au courage de Martha Graham, pionnière d'un mouvement qui devait inspirer les artistes contre la guerre du Vietnam.

La danse contemporaine est obsédée par la guerre et la barbarie

La Martha Graham Dance Company présente à Créteil une trilogie créée en 1936. Depuis les années 30, les plus talentueux chorégraphes n'ont jamais cessé de dénoncer les conflits

EN 1936, Martha Graham refuse l'invitation de se rendre aux Jeux olympiques de Berlin. La même année, elle crée *Sketches from Chronicle*, une trilogie sur la guerre. Près de soixante ans plus tard, Catherine Diverrès, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, François Verret, Karine Saporta, pour n'en citer que quelques-uns, affrontent la guerre dans leur œuvre. Le conflit yougoslave les a contraints à se définir en tant qu'artistes-citoyens.

Née avec le siècle, la danse contemporaine n'a cessé de se colleter avec la mort. Jan Lauwers, chorégraphe flamand – au Théâtre de la Cité internationale, à partir du 7 décembre –, dit à propos de sa pièce *Snakesong*, inspirée par Georges Bataille : « *Bataille n'a cessé de se livrer à des recherches sur la signification de la danse et de la fête dans différentes tribus, et il a constaté que la danse allait toujours au-delà de la zone autorisée, se mouvant en terrain interdit.* ». Est-ce à dire qu'elle est le véhicule privilégié pour exprimer l'atroce ? La mise en spectacle de la guerre a-t-elle seulement un sens ?

FANTÔMES

« *Il est important que les artistes témoignent d'une meurtrissure qui existe, même si elle n'est pas faite à leur corps* », dit Karine Saporta. En chorégraphiant *L'Impur*, consacré au musicien allemand et communiste Erwin Schulhoff, mort en déportation, elle a suscité la controverse (*Le Monde* du 15 octobre 1993). « *Je me suis libérée d'un cri qui m'étouffait. Je refoulais la guerre comme tout le monde. Mais quand j'ai ouvert la porte, tous les fantômes sont sortis. Toutes les questions morales, métaphysiques doivent être repensées. La guerre en ex-Yougoslavie m'a changée. Je n'aurais plus jamais le même élan à vivre. Bien sûr, une œuvre n'abolit pas la politique. Mais se taire, c'est être complice.* »

DESSIN SERGE HOCHAIN

La Table verte de l'Allemand Kurt Joos incarne la pièce fondatrice du thème de la guerre dans la danse. Elle date de 1932. Le souffle de cette dénonciation s'adressait tout autant aux hommes politiques qu'à la guerre de 14-18 et à la soldatesque nazie. La chorégraphie conserve intacte son actualité. Elle obligea Kurt Joos à s'exiler en Angleterre dès 1934, juste après qu'on lui eut demandé de dénoncer les juifs de sa compagnie.

D'autres seront moins clairvoyants. Rudolf Laban, théoricien et chorégraphe, Mary Wigman, les deux figures charismatiques de l'expressionnisme, se retrouvent côte à côte, à la demande de Goebbels, dans l'organisation des Jeux olympiques de 1936. Laban, immédiatement après, tombe en disgrâce. Malade, il rejoindra Kurt Joos à Dartington. Mary Wigman restera : son école, transportée de Dresde à Leipzig, restera ouverte jusqu'en 1942. Il ne peut plus s'agir d'un malentendu, mais d'un mélange de compromissions et d'ambition. Susan A. Manning, historienne américaine, à la suite de l'Allemande Hedwig Müller, rompt le silence dans son livre *Extase et Démon, féminisme et nationalisme dans les danses de Mary Wigman* (University of California, Berkeley, Los Angeles, 1993). Cette analyse éclaire ce qui n'a jamais été dit, y compris en France, par celles qui furent les élèves de Wigman après la guerre. La chorégraphe est toujours présentée comme une victime du national-socialisme. La passion qui la liait à un officiel nazi n'aurait pas été étrangère à sa décision de rester dans son pays.

Isadora Duncan dansait la guerre de 14-18 sur *La Marseillaise*, et la Révolution de 1917 sur *La Marche slave*. La guerre d'Espagne a inspiré, en 1937, *Deep Song* à Martha Graham, *Danza de la Muerte* à José Limon. Rappelons que la danse buto japonaise est née de la seconde guerre mondiale. La guerre d'Algérie a elle aussi trouvé en France l'écho de sa douleur. En 1973, sur des projections de photos de Marc Garanger, jeune appelé en Algérie, Dominique et Françoise Dupuy, alors dans leur quarantaine, ont chorégraphié *Visages de femmes* : « *Nous étions huit interprètes à incarner la violence faite à ces femmes qui pour la première fois étaient dévoilées par des hommes, de surcroît leurs ennemis. Il s'agissait pour l'armée française d'établir les cartes d'identité de ces Algériennes* », se rappelle Françoise Dupuy. Comment représenter la guerre à l'œuvre sur scène ? Daniel Dobbels, écrivain et chorégraphe, explique : « *Artaud, après Nietzsche, savait que les états extrêmes du corps ne restent concevables qu'à travers la plus extrême délicatesse.* » Et d'ajouter : « *Quand on parle de guerre, il est dangereux de blesser l'espace* », reprenant là une formule du mime Decroux.

Les artistes américains manifestant contre la guerre du Vietnam choisissent la solution du happening, attaquant les structures mêmes de la danse. *War*, d'Yvonne Rainer, tourne en dérision les stratégies qu'employait l'armée sur le terrain. Très vite, elle comprend néanmoins que – plus que la mise en spectacle de la guerre – se servir du drapeau comme d'un bavoir, utiliser la nudité, les cheveux longs, incarnaient des moyens tout aussi radicaux d'ébranler une Amérique si sûre de son bon droit. Le 9 novembre 1970, à 18 h 30, son *Judson Flag Show* entre dans la légende des spectacles anti-guerre du Vietnam. Pierre Henry et Maurice Béjart situeront dans la mouvance des idées de « *Faites l'amour, pas la guerre* » sa *Messe pour le temps présent*, donnée à Avignon en 1967.

SARAJEVO

Vingt-cinq ans plus tard, à 1 500 kilomètres de Paris : la guerre en Yougoslavie. « *Cette léthargie face à Sarajevo bombardé a donné naissance à* Tauride, *une sorte d'explosion qui ne parle pas d'autre chose que de la guerre* », explique Catherine Diverrès, à la tête, avec Bernardo Montet, du Centre chorégraphique de Rennes. « *Avec* L'Ombre du Ciel, *j'ai trouvé d'autres solutions, moins directes. L'idée de la terre qui éclate, cette béance qui blesse la patrie, qui sépare les êtres, qui les engloutit. Le danseur, par intuition confuse, ressent avant d'autres, peut-être, les secousses de ce séisme à condition qu'il vive dans le périmètre touché. Le corps a une connaissance de l'humanité d'autrui, il est capable de solidarité surprenante. La mise en scène de la guerre peut se situer au même niveau de conscience que le spectacle qu'en donne la télévision. Celui qui regarde alors s'en arrange. Comment dénoncer le fascisme ? Il peut y avoir de la séduction à montrer le pas de l'oie.* »

On sait le rôle actif de François Verret (*Nous sommes tous des vaincus*, 1994) dans la Déclaration d'Avignon ; on sait la participation de Maguy Marin à la grève de la faim décidée à l'issue du Festival d'Avignon 95. La chorégraphe Kilina Cremona enseigne à Zagreb. Le danseur Matthieu Doze revient de Sarajevo : « *Je voulais savoir comment c'était vraiment, la guerre ailleurs qu'à la télévision. Il fallait que je parte. Je ne savais pas ce que j'allais faire. Certainement pas danser.*

Mais au Théâtre national, il y avait des jeunes, avides de tout. Avec urgence, ils voulaient remettre leur corps en route. Ils ne se posaient pas de question, ils voulaient bâtir. Il n'était pas question de réaliser un travail sur la guerre, même si les corps ont des difficultés de concentration, de résistance. Ils ont utilisé leurs réserves d'énergie pour survivre. Ce sont les militaires bosniaques qui donnent de leur corps l'image la plus désarmée. »

On danse beaucoup pendant les guerres. Les jeunes Angolais de Luanda avait inventé le *farar* (le « bluff ») pour supporter la tension de la guerre civile diurne : des parades de danse pour se mesurer, des marathons pour exister toute la nuit dans les yeux des autres. Dans les tribus, on danse pour se préparer à la guerre, puis pour se purifier de la guerre. Il y a à peine un mois, des jeunes du Zimbabwe présentaient *And Rwanda* au concours de création chorégraphique de Luanda, une danse inspirée d'un rituel de chasse et de guerre. Aucune oblique, aucune zone d'ombre, pour exprimer ici la violence d'un corps qui s'acharne sur un autre.

Dominique Frétard

Haro sur un drapeau

Les marionnettes du Bread and Puppet Theater de Peter Schumann faisaient 4 mètres de haut et se balançaient comme d'immenses stéréotypes. Dans *Le Cri du peuple pour obtenir de la viande*, un personnage qui ressemblait au président des Etats-Unis figurait le père de Kronos, le Soldat tueur au fusil. *Le Massacre des innocents* devenait une attaque aérienne au Vietnam.

Durant ces années, arborer un drapeau américain était une façon d'affirmer son soutien résolu à une guerre qui devait sauver le monde du communisme. Aussi quand Yvonne Rainer et Steve Paxton enroulaient leurs corps nus dans des drapeaux comme dans des draps de bain, ils devenaient immoraux : ironiquement la guerre et les tueries ne l'étaient pas. En chemise militaire, collants rouges et jupe bleue, Katherine Litz moquait, quant à elle, les formes les plus stupides du patriotisme : à la fin de sa performance, on ne distinguait d'ailleurs plus qu'un tas de bras, de jambes et de drapeaux enchevêtrés.

L'hommage de Robert Wilson à sa « sorcière bien-aimée »

MARTHA GRAHAM DANCE COMPANY, *dans le cadre du Festival d'automne*. « Embattled Garden » : Martha Graham (chorégraphie et costumes), Isamu Noguchi (décors), Carlos Surinach (musique). « *Sketches from* Chronicle » : Martha Graham (chorégraphie et costumes), Wallingford Riegger et Stanley Sussman (musiques). « Snow in the Mesa » : Bob Wilson (chorégraphie), Jennifer Tipton (lumières), Donna Karan (costumes).
THÉÂTRE DES ARTS de Créteil, jusqu'au 9 décembre, 20 h 30 ; le 10, à 15 heures. Place Salvador-Allende. Tél. : 45-13-19-19. Navette prévue pour le retour à Paris. 130 F.

Si « *danser, c'est étouffer l'essence d'un cri* », comme l'écrit Rilke, la trilogie *Sketches from Chronicle*, de Martha Graham, incarnait en 1936 un cri de compassion bloqué au bord des lèvres.

Ces « esquisses » expriment la Grande Guerre, la Dépression de 1930, autant d'événements ressentis à travers les réactions du corps de dix femmes. *Thérèse Capuccilli*, qui reprend le rôle de Martha Graham, danse le solo de *Spectre-14* : une femme assise enveloppée dans une immense jupe à plis de couleur noire. L'expression même du chagrin. Elle se lève. Bras tendu au-dessus de la tête, elle essaie d'agripper quelque chose. Toute de retenue nerveuse, sa danse n'en est que plus convaincante : *elle se déploie dans l'espace* restreint du cercle dessiné par la robe. Elle finit par la draper autour d'elle. L'envers de la robe est rouge. Rouge du sang qui la recouvre.

OBSESSION SEXUELLE

Déjà vu en France (Biennale de Lyon, 1990), le deuxième volet est exemplaire d'une gestuelle de colère : alignements de danseuses en noir, leurs bras découverts, très blancs, dans l'ombre. La danse est concentrée dans ces bras. Cassés à angle droit, bandés, les poings en avant, ils contredisent les pieds nus, les jambes qui avancent, reculent, vacillent ; jusqu'au moment où les sauts nerveux, serrés, sans élan, mettent le corps en harmonie avec les bras. Les femmes sont prêtes pour le troisième volet. On admire le tranchant de la pensée d'une chorégraphe qui a toujours su se situer face à la misère, *à la guerre, au fascisme.* Cette détermination fait imploser chaque mouvement de cette trilogie : la technique que Martha Graham a inventée à partir des années 20 sculpte de merveilleux corps.

Dédié à la vie de Martha Graham, *Snow in the Mesa*, de Robert Wilson, débute par trois têtes de louves éclairées par la Lune. Elles *sont le symbole du caractère de* celle qu'on comparait volontiers à un prédateur tant elle chorégraphiait la sauvagerie de l'instinct. On sent à quel point l'homme de théâtre, bien que lui-même éloigné de ce tempérament explosif, est fasciné par son modèle : les scènes entre la chorégraphe et Erick Hawkins, son mari, son danseur, disent à merveille l'obsession sexuelle.

Les moments qui font ouvertement référence au geste grahamien sont beaux. Wilson a assez d'intelligence poétique pour ne pas plagier. Quand il se lance dans des danses plus personnelles – celle des poupées Kachina qui évoquent la culture des Indiens –, on admire l'atmosphère de bacchanale nocturne, mais le mouvement endort plus sûrement qu'une potion d'un *medecine man* navajo. Cependant, comment ne pas être ému par l'amour qui lie *Wilson à Martha Graham, sa sorcière bien-aimée ?*

D. F.

Les folles envies de paradis de Yolande Moreau et des Deschiens

Le Théâtre du Châtelet reçoit la dernière création de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff

Venu de Nîmes, où il fut créé au printemps de 1994, *C'est magnifique* s'installe au cœur de Paris en prélude aux fêtes. C'est l'occasion de retrouver les Deschiens, qui, pour être populaires à la télévision, n'en sont pas moins une troupe de théâtre, un théâtre exigeant, le théâtre du rire. Il surgit ici des tourments d'une femme ordinaire, Yolande Moreau, qui entonne un air de Cole Porter pour oublier un peu de ses tourments.

C'EST MAGNIFIQUE, de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Keiff, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).
CHÂTELET-THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-28-28-40. Durée : 1 h 35. De 50 F à 210 F. Jusqu'au 14 janvier.

C'est à la fois un chœur et la juxtaposition de fortes individualités ; c'est aussi l'histoire d'une femme écartelée entre les pesanteurs terrestres, leur cortège de terreurs quotidiennes, et une aspiration céleste, une envie de paradis sur le bout de la langue ; c'est encore une heure et demie de pure comédie, de grande drôlerie ; ce sont les Deschiens, *« une tribu »*, dit l'un de ses deux mentors, Macha Makeïeff, et ils sont... magnifiques. Voilà un an et demi qu'ils promènent leur nouveau spectacle en France et hors d'elle, un an et demi que les publics reprennent en chœur la chanson de Cole Porter extraite de *Can-Can*, un an et demi aussi qu'une affiche bizarre, dangereusement prémonitoire, couvre les murs des grandes villes, sur laquelle on voit surtout une bouteille de gaz, jumelle de celles qui ont terrorisé la France depuis le début de l'été.

Cette affiche-là, il a fallu la modifier pour la reprise du spectacle à Paris. Cette bonbonne, l'une pourtant des héroïnes constantes du théâtre de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, devait s'effacer pour tenir compte des violences de l'époque. Dans *C'est magnifique*, comme dans tant d'autres spectacles, elle explose, endommageant irrémédiablement le petit monde de bord de rocade des Deschiens. On la retrouve bien au Châtelet, mais un peu cachée au milieu de fûts...

C'est magnifique est d'abord conçu comme un hommage à Yolande Moreau, pivot de la troupe depuis *Lapin chasseur*, femme ordinaire, ménagère singulière, longue silhouette voûtée qui paraît avoir pris bien des coups, au sourire intact pourtant, comme une riposte pacifique à un environnement hostile. Seulement vêtue d'une jupe bleue en rayonne surmontée d'un polo aux découpes grossières, elle sera bientôt seule dans une lumière pastel, femme-enfant à la voix pudique, retenue, reprenant la rengaine de Porter, lueur tremblée d'un monde moins cruel.

PAUSE DOUCEUR

Cette manière de s'emparer des chansons populaires que chacun fredonne est l'une des marques de fabrique des Deschiens, sorte de pause douceur dans chacun des spectacles, ou instant de pur comique. On s'en aperçoit une fois encore quand l'une des nouvelles recrues, Robert Horn, chante un savoureux *Comme la plume au vent...* Petit, rondouillard, cet acteur qu'on avait entrevu dans *Les Brigands* à l'Opéra-Bastille a trouvé naturellement sa place aux côtés de Jean-Marc Bihour, dont la voix est aussi haut placée que ses boucles blondes. Tous deux forment un couple qui rappelle évidemment Laurel et Hardy. Et enfin il y a trois drôles de bonshommes aux blouses grises, curieuse *« escouade hiérarchisée »*, comme le dit Macha Makeïeff, emmenés par François Morel, chef bricoleur qui voudrait recréer un monde plus humain dont les fondations seraient une forêt de chaises bancales, de tabourets, d'armoires, de poubelles, de bouteilles vides, de bassines, de sombreros, de pinces à linge, le tout assorti et aussitôt désassorti, placé et déplacé, bichonné et détruit.

Yolande Moreau et ses prétendants sont une poignée parmi les millions de « personnes déplacées » qui cherchent partout les moyens d'une existence plus humaine. Clowns oubliés de la métaphysique, ils sont les héros d'un monde totalement irrationnel, le nôtre.

Olivier Schmitt

Le hip hop sénégalais à l'affiche d'Africa Fête

Positive Black Soul se produira au Hot Brass, samedi 9 décembre, dans le cadre d'un festival à la gloire de la présence africaine à Paris

LES ENVAHISSEURS III (AFRICA FÊTE). Avec Positive Black Soul (Sénégal), Pablo Master (Cameroun), Deejays d'Élite, Baba Djan, Mama Keita, les Kassé Stars (Sénégal), les frères Guisse (Sénégal), Madeka (Côte-d'Ivoire).
HOT BRASS, 211, avenue Jean-Jaurès, Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 42-00-14-14. Le 9 décembre à partir de 21 h 30, de 70 F à 100 F.

Africa Fête est né à Paris, il y a dix-sept ans, de l'agitation des foyers Sonacotra. En 1992 et par ironie, son maître d'œuvre, Mamadou Konté, ancien travailleur immigré, l'a rebaptisé Les Envahisseurs, en référence aux propos tenus par Valéry Giscard d'Estaing, qui comparait les travailleurs étrangers à des envahisseurs, dans le *Figaro Magazine* de septembre 1991. Quatre ans plus tard, l'ancien soudeur sénégalo-malien subit *« les rigueurs de Juppé »*, *« provocateur de grève »*, selon lui. Des trois soirées (ragga-hip hop, Guinée N'Biffe et Dakar-Soweto) prévues du 7 au 9 décembre, il n'a pu garder qu'une seule nuit de fête, le 9 décembre. En l'absence de Bayete, groupe sud-africain dont la tournée française a été annulée faute de transports, ce sont les jeunes rappers sénégalais Positive Black Soul qui seront les vedettes de ce festival organisé à la gloire de la présence africaine à Paris.

Les Positive Black Soul furent les premiers à commercialiser une cassette rap sur le marché dakarois (*Boul Falé*, en 1993). Engagés par une multinationale (Mango Island), ils sortent aujourd'hui *Salaam*, un album inspiré révélant l'existence au Sénégal d'un rap original, très ancré dans le contexte local. A Dakar justement, le *mbalax*, musique moderne aux rythmes acérés, popularisée par Youssou N'Dour, continue de tenir le haut du pavé. Formé en 1989, Positive Black Soul, qui lorgnait du côté des Etats-Unis, trouvait dans le rap la meilleure façon de dire ce qu'il avait sur le cœur, en anglais, mais aussi en français et en wolof, la langue nationale du Sénégal. S'inspirant de leur quotidien et de penseurs africains tels Kocc Barma (philosophe sénégalais du XIXe siècle), Hampâté Bâ ou Kwame Nkrumah, le duo Didier Awadi et Amadou Barry (alias Doug E Tee) a inventé un matériau original.

« Nous reprenons des mélodies, des rythmes, des proverbes d'ici, nous intégrons des instruments traditionnels. Nous avons chez nous des musiques très anciennes, comme le tassou *ou le* taxourane *qui, dans la forme, sont assez proches du rap. La tradition rejoint l'urbain, le contemporain »*, expliquent les Positive Black Soul. Que le rap se soit développé en Afrique et au Sénégal en particulier, cela procède de l'évidence. *« Le jeune de Dakar, quand il allume sa télé, qu'est-ce qu'il voit ? L'Amérique ! »* Depuis qu'ils se sont produits à l'extérieur du pays (Montreux, Italie, Belgique, Printemps de Bourges, Francofolies...), les Positive Black Soul ont allumé des rêves dans la tête de plusieurs dizaines de groupes. Tel Sunu Flavour, récemment produit par Youssou N'Dour ou Pee Froiss.

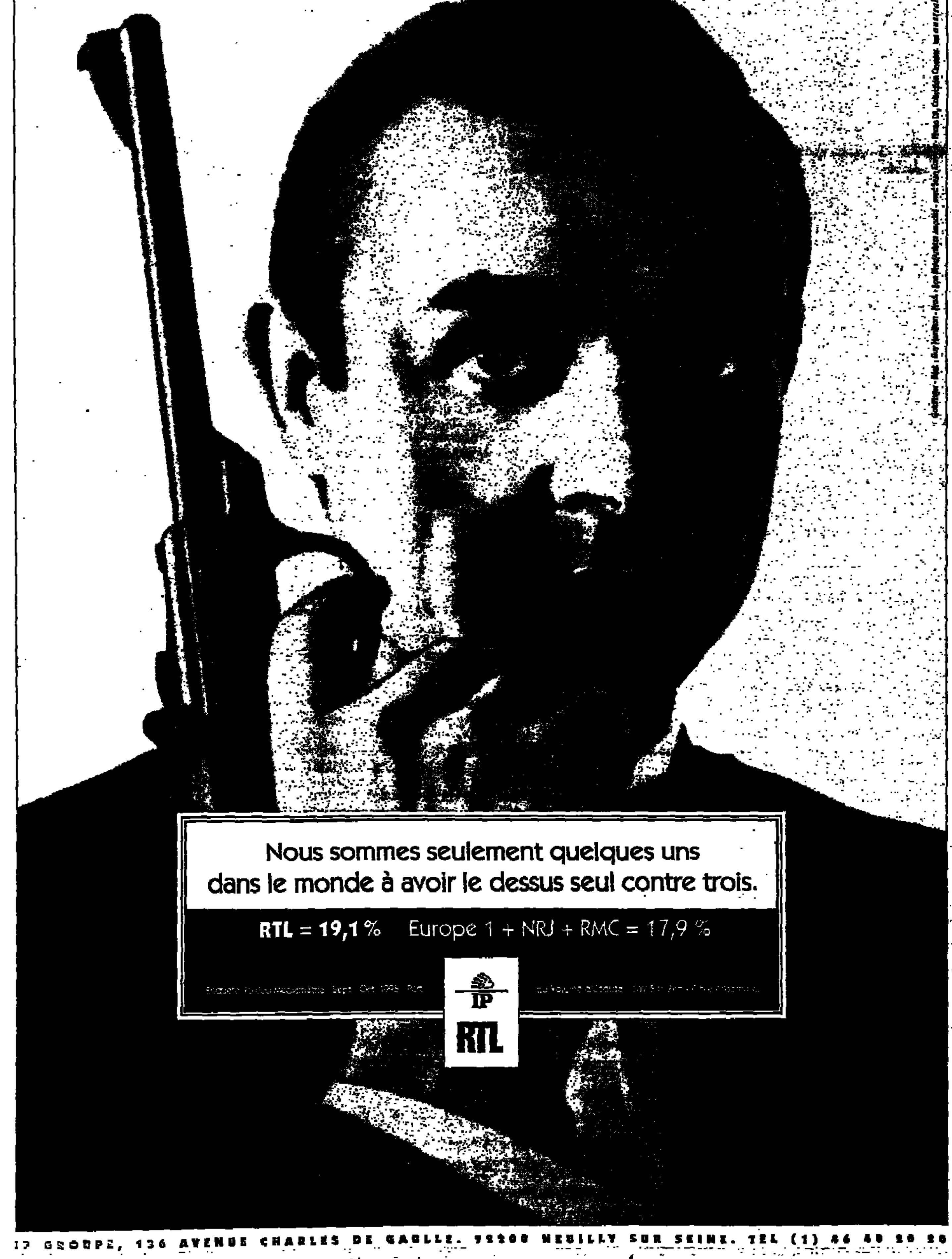
Pourtant, et malgré l'émergence de ce nouveau courant dans la capitale sénégalaise, les cassettes restent absentes sur les marchés. *« Pour enregistrer dans un bon studio, on demande 200 000 francs CFA (2 000 francs français). Personne ne peut payer. Cela correspond au salaire d'un haut fonctionnaire. »* Une fois la cassette enregistrée, le piratage, mal endémique de l'industrie musicale africaine, décapite le moindre espoir de tirer profit des ventes. Quant au BSDA (Bureau sénégalais des droits d'auteurs), pratiquement personne ne voit la couleur des droits qu'il est censé reverser. *« Ils ont leur science à eux, une science qu'on ne maîtrise pas »*, ironisent les Positive Black Soul qui, malgré ces contingences, n'envisagent pas une seconde de quitter le Sénégal.

Patrick Labesse et Véronique Mortaigne

■ **THÉÂTRE : la Comédie-Française a décidé de reporter** *sine die « pour des raisons techniques et financières »* la création du *Revizor*, de Gogol, mis en scène par Matthias Langhoff, qui devait avoir lieu le 10 février 1996, salle Richelieu. Le coût du décor, son montage difficile lors des répétitions et l'indisponibilité de plusieurs comédiens sont à l'origine de cette décision. La création de *Moi*, de Labiche et Martin, dans une mise en scène de Jean-Louis Benoît, est avancée du 30 mars au 10 février, tandis que Matthias Langhoff créera, le 30 mars, *La Danse de mort*, d'August Strindberg, qui fera son entrée au répertoire dans une traduction de Michel Vittoz. Rens. : 40-15-00-15.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : le Booker Prize russe 1995**, d'un montant de 12 500 dollars (62 500 F), a été attribué à Gueorgui Vladimov pour son roman *Le Général et son armée*. L'écrivain espagnol Manuel Vázquez Montalbán a obtenu, pour l'ensemble de son œuvre, le Premio de las Letras d'un montant de 5 millions de pesetas (250 000 F). Déjà titulaire du prix Planeta – l'équivalent espagnol du Goncourt –, il travaille à un livre justement intitulé *El Premio* (« Le Prix »), qui se passe dans les milieux de l'édition.

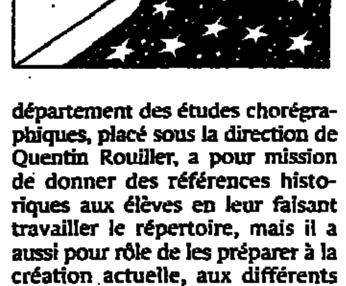
■ **CIRQUE : le Centre national des arts du cirque (CNAC)**, installé à Châlons-sur-Marne (Marne), fête ses dix ans d'existence avec le spectacle de fin d'étude de la septième promotion : *Le Cri du caméléon*. Cette production, concoctée par le chorégraphe Josef Nadj, est présentée du 7 au 16 décembre au cirque de Châlons-sur-Marne avant de s'installer, en janvier, à la Grande Halle de La Villette.





Danse pour le bicentenaire du Conservatoire

Le Junior Ballet interprète Ashley Page et Angelin Preljocaj

PREMIER TEMPS FORT de cet anniversaire, *Mythologie plastique*, du chorégraphe Anglais Ashley Page, et *Noces*, du Français Angelin Preljocaj, seront dansés par les élèves en cours de formation.

Rappelons que la danse classique pour femmes entrait au Conservatoire dans les années 20 ; les hommes ne les rejoindront que vingt ans plus tard. Plus de quarante-cinq étudiants interpréteront les œuvres de onze chorégraphes, dont six créations. Le département des études chorégraphiques, placé sous la direction de Quentin Rouiller, a pour mission de donner des références historiques aux élèves en leur faisant travailler le répertoire, mais il a aussi pour rôle de les préparer à la création actuelle, aux différents styles des chorégraphes.

★ **Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. MoPorte-de-Pantin. 20 heures, les 8 et 9 décembre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Enver Ismaïlov et Trio Trigone
Enver Ismaïlov est un Tatar de Crimée dont les parents avaient été déportés en Ouzbékistan sous Staline, et qui est revenu au pays à la faveur de la *glasnost*. Après des études de basson à Ferghana, il développe une technique très particulière sur sa guitare, qu'il utilise parfois comme un piano. Il est accompagné par le Trio Trigone, très influencé par la musique folklorique moldave, joyeuse, proche de la musique roumaine. Un alliage chaleureux.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. MoPassy. 20 heures, le 8. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Aïcha Redouane et le Groupe Al Adwar
Poursuite de l'excellent cycle consacré à la musique égyptienne par l'Institut du monde arabe. La Marocaine Aïcha Redouane et le percussionniste libanais Habib Yamine ont fondé l'ensemble Al Adwar afin de réhabiliter l'art du *maqâm* classique égyptien du début du siècle, et de la *nahda* (la renaissance culturelle arabe de la fin du XIXe). Voix haute, poésie joyeuse ou dramatique, intense.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. MoJussieu. 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Olympic Gramofon
Julien Lourau, l'un des saxophonistes les plus fêtés cette année avec son Groove Gang, participe aussi à Olympic Gramofon : vaste assemblage de musiques funky, rock – dur –, scratcheuses ou venues de l'Est. Eric Löhrer et Sébastien Martel sont aux guitares, le DJ s'appelle Shalom, un violoncelle se promène, le batteur chante aussi...
La Clef-l'Eclipse, 46, rue de Mareil, 78 Saint-Germain-en-Laye. RER A Saint-Germain-en-Laye. 21 heures, le 8. Tél. : 39-73-38-13. De 30 F à 60 F.

Le POM
Formation évolutive, le POM – orchestre de la Scène et marnaise créée par Patrice Caratini, Andy Emler, François Jeanneau et Philippe Macé – convoque l'ensemble de ses douze musiciens pour la création de nouvelles compositions. Ecritures et improvisations par quelques-uns des solistes les plus inventifs du jazz.
La Rotonde, place du 14-juillet, 77 Moissy-Cramayel. 20 h 45, les 8 et 9. Tél. : 60-60-02-63. De 85 F à 115 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANNÉES DU MUR
Film franco-allemand-suisse de Margarethe von Trotta, avec Corinna Harfouch, August Zirner, Meret Becker, Anian Zollner, Jean-Yves Gaultier, Eva Mattes (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
Film iranien de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari (1 h 25).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
Film français d'Etienne Chatiliez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE DES TROIS DIAMANTS
Film belgo-anglo-palestinien de Michel Khleifi, avec Mohammad Nahhal, Hana'Nemeh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra Qaraman, Mohammad Bakri (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

PRÊTE A TOUT
Film américain de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Alison Folland, Casey Affleck, Ileana Douglas (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT
Film français de Dominique Déhan, avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme, Sylvie Domergue, Christian Delage (45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SEARCH & DESTROY
Film américain de David Salle, avec Dennis Hopper, John Turturro, Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Christopher Walken, Ileana Douglas (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SUPER NOËL
Film américain de John Pasquin, avec Tim Allen, Judge Reinhold, Wendy Crewson, Eric Lloyd, David Krumholtz, Peter Boyle (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

TENDRE GALÈRE
Film britannique de Mike Sarne, avec Charlie Creed Miles, Vanessa Hadaway, David Shawyer, Jess Conrad, Jacqueline Skarvellis, Yolanda Mason (1 h 36).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Jacques Prat (violon), Joaquin Soriano (piano)
Granados : *Sonate pour violon et piano.* Turina : *Rhapsodie symphonique.* Albeniz : *Pièces pour piano.* Falla : *Concerto pour piano et cinq instruments.*
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 15 décembre. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

LILLE
Het Brabants Orkest
Mozart : *Symphonie nº41, « Jupiter ».* Bartok : *Concerto pour violon et orchestre nº1.* Lutoslawski : *Petite Suite.* R. Strauss : *Mort et Transfiguration.* Michaela Martin (violon), Antoni Wit (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 18 h 30, le 9 décembre. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Wagner : *Lohengrin, ouverture.* Florentz : *Le Songe de Lluc Alcari.* Hindemith : *Métamorphoses sur un thème de Weber.* Ravel : *La Valse.* Yvan Chiffoleau (violoncelle), Günther Herbig (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 9 décembre. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.

La Chauve-Souris
de J. Strauss. Daniele Borst (Rosalinde), Benoît Boutet (Eisenstein), Jeannette Fischer (Adele), Ludovic Tézier (Docteur Falke), Jean-Marie Frémeau (Franck), Inga Jonsdottir (le prince Orlofsky), Gunnar Gudbjörnsson (Alfred), Christophe Lacassagne (Docteur Blind), Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Michel Swierczewski (direction), Pierre Strosser (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 15, 20, 22, 23, 28, 30 et 31 décembre ; 17 heures, le 17 décembre ; 19 h 30, les 19 et 26 décembre. Tél. : 72-00-45-45. De 115 F à 360 F.

RENNES
Amsterdam Baroque Orchestra and Choir
Bach : *Oratorio de Noël BWV 248.* Barbara Schlick (soprano), Elisabeth Von Magnus (mezzo-soprano), Guy De Mey (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, le 15 décembre. Tél. : 99-31-12-31. De 160 F à 190 F.

STRASBOURG
L'Enlèvement au sérail
de Mozart. Rosa Mannion (Konstanze), Patricia Petibon (Blonde), Lynton Atkinson (Belmonte), Iain Paton (Pedrillo), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Les Arts florissants, William Christie (direction), Edouard Locke (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 13, 15, 19, 21 et 23 décembre ; 15 heures, le 17 décembre. Tél. : 88-75-48-23.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Brahms : *Rhapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre, Symphonie nº2.* Nathalie Stutzmann (alto), Sociedad Coral de Bilbao, Michel Plasson (direction).
Halle aux grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 14 décembre. Tél. : 61-63-13-13.

DANSE

BLOIS
Compagnie Alentours
Bernard Glandier : *Le Roi des bons.*
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 12 décembre ; 18 heures, le 13 décembre. Tél. : 54-56-19-79. 100 F.

LYON
Béjart Ballet Lausanne
Ce que l'Amour me dit (*)
Journal I, Journal II (**)
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. (*) 20 h 30, les 9 et 12 décembre ; 17 heures, le 10 décembre ; 19 h 30, le 13 décembre. (**) 20 h 30, les 15 et 16 décembre ; 17 heures, le 17 décembre. Tél. : 78-75-88-88. De 160 F à 250 F.

NANTES
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *La Tête contre les fleurs.*
Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. 21 heures, le 12 décembre. Tél. : 51-88-25-25. De 80 F à 140 F.

RENNES
Compagnie Ea Sola
Sécheresse et Pluie.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, le 9 décembre ; 16 heures, le 10 décembre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

Centre chorégraphique national de Rennes
Catherine Diverres : *L'Ombre du ciel.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 12 et 13 décembre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

Compagnie Ko Murobushi
Urara Kusanagi : *Sebi.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 19 heures, les 13 et 15 décembre ; 20 h 30, le 14 décembre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

Meg Stuart Company
No Longer Readymade.
Le Triangle, 35 Rennes. 20 h 30, les 14 et 15 décembre. Tél. : 99-53-01-92. 110 F.

JAZZ

DUNKERQUE
Claude Barthélemy Quartet
La nouvelle formation du guitariste.
MJC Terre Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, le 9. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

LILLE
Dave Holland
Le contrebassiste britannique en solo.
Le Biplan, 19, rue Colbert, 59 Lille. 20 h 45, le 11. Tél. : 20-40-10-90. De 60 F à 100 F.

MARSEILLE
Lee Konitz/Pierre Camas
Le premier est au saxophone alto, le second au piano.
Cite de la musique, auditorium, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 20 h 30, le 9. Tél. : 91-39-28-28. De 35 F à 70 F.

Raymond Boni invite...
Sur le thème « La Musique et le geste ».
Cité de la musique, auditorium, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 20 h 30, le 15. Tél. : 91-39-28-28. Entrée libre.

THÉÂTRE

ANNECY
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Dougnac, Valerie Dreville, Dominique Valadié...
Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. Les jeudi 14 et vendredi 15, à 20 h 30 ; le samedi 16, à 19 h 30. Tél. : 50-33-44-11. Durée : 2 h 30. 80 F et 120 F.*

BLOIS
Christmas Pudding
de Nicolas Peskine, mise en scène de l'auteur, avec Karim Azougach, Sylvie Caillaud, Annie Chaplin, Danièle Marty, Slaveyko Tchenichev...
ancienne chocolaterie Poulain, 41 Blois. Les mardi et jeudi, à 20 h 30. Tél. : 54-74-44-26. Durée : 1 h 30. 40 F et 80 F. Jusqu'au 21 décembre.*

BOURGES
Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, François Chattot...
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. Le jeudi 14, à 19 h 30 ; le vendredi 15, à 20 h 45. Tel. : 48-67-06-07. Durée : 2 heures. 160 F.

BREST
Quartier libre
de Guy Bedos et Didier Vignali, mise en scène des auteurs, avec Bettayeb Bennamar, Hayet Benabdesselem, Ouahid Belmokadem, Sofiane Derradji, Jacki Forestal, Kamel Frahti, Mekki Ghodbane, Malika Khelladi, Grégory Régola, Nabil Sekkaï, Kheira Semaïl et Véronique Taborda.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. Le jeudi 14, à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. Durée : 1 h 40. 45 F et 90 F.*

CAEN
Le roi se meurt
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler, avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice, Bernard Waver, Chantal Deruaz et Bernard Spiegel.
Théâtre municipal, esplanade du Théâtre, 14 Caen. Le dimanche 10, à 15 h 30. Tél. : 31-30-76-20. Durée : 1 h 50. 60 F et 150 F.*

CHÂTEAUROUX
L'Odyssée
d'après Homère, par le Footsbarn Travelling Theatre.
Equinoxe-La Grande Scène, 49, rue Nationale, 36 Châteauroux. Les vendredi 15 et samedi 16, à 20 h 30. Tél. : 54-08-34-34. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.*

DOUAI
L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Hélène Alexandridis, Jean-Quentin Châtelain, Philippe Demarle, Jérôme Kircher...
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Les vendredi 15 et samedi 16, à 20 heures. Tél. : 27-96-62-83. Durée : 3 h 05. 80 F et 120 F.*

GRENOBLE
Ulysse à l'envers
de Wladyslaw Znorko, mise en scène de l'auteur, par le Cosmos Kolej.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Les mercredi 13 et vendredi 15, à 20 h 30 ; les jeudi 14 et samedi 16, à 19 h 30. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 20. 60 F et 115 F.*

L'ISLE-D'ESPAGNAC
Candides
d'après Voltaire, mise en scène de Mauricio Celedon, par le Cirque baroque et le Teatro del Silencio.
Chapiteau de Bel-Air, 16 L'Isle-d'Espagnac. Le dimanche 10, à 18 heures. Tel : 45-38-61-62. Durée : 1 h 30. 100 F.

LILLE
Boulevard du boulevard
de Gaston Portail, mise en scene de Daniel Mesguich, avec Guy-Pierre Couleau, Luce Mouchel, Florence Muller...
La Métaphore-Grande Salle, Grand-Place, 59 Lille. Les mercredi 13, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30 ; les jeudi 14 et lundi 18, à 19 heures ; le dimanche 17, à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. Duree : 2 h 30. 90 F et 130 F. Jusqu'au 31 décembre.*

MARSEILLE
Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Les Bernardines, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. Les mardi 12, vendredi 15, samedi 16, à 21 heures ; les mercredi 13 et jeudi 14, a 19 h 30. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F.*

MARTIGUES
Lumières II-Sous les arbres
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Michel Deutsch et Jean-François Duroure, mise en scene de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Marie-Paule Trystram, Francis Viet...
Theâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. Les vendredi 15 et samedi 16, à 20 h 45. Tél. : 42-44-36-00. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F.*

NICE
Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scene de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe...
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les samedi 9, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, a 20 h 30 ; le dimanche 10, a 15 heures ; le mardi 12, à 19 h 30 ; le samedi 16, à 15 heures et 20 h 30. Tel. : 93-80-52-60. Durée : 3 heures. 60 F et 170 F.*

ORLEANS
Franziska
de Frank Wedekind, mise en scene de Stéphane Braunschweig, avec Olivier Cruveiller, Philippe Girard, Evelyne Istria, Daniel Znyk...
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Le samedi 9, a 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 3 heures. 80 F et 125 F.*

LA ROCHE-SUR-YON
Le Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scene de l'auteur, avec Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini...
Le Manège, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. Le samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 51-47-83-83. Durée : 1 h 30. 140 F.

STRASBOURG
L'Année des treize lunes
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Alain Fromager, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Martine Schambacher...
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Les samedi, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 heures. Tel. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 40. 95 F et 125 F. Jusqu'au 21 décembre.*

ART

CASTRES
Jean-Michel Alberola
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé du 23 au 25 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

CHANTILLY
Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F (accès au musée et au parc).

DIJON
Le Labyrinthe moral
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 janvier 1996.

Photocollages
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 janvier 1996.

Statuaire
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 décembre.

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. 20 F.

FRÉJUS
Peintures françaises
Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 18 heures ; dimanche sur rendez-vous. Ferme lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

LOCMINE
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures a 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

MORLAIX
Alain Clément
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 17 heures ; dimanche jusqu'à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996.

MOUANS-SARTOUX
L'Art concret aujourd'hui
Château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 10 mars 1996.

NANTES
Do it : Ch. Boltanski, M. Eichhorn, h.-P. Feldmann, P.-A. Gette
FRAC des Pays de la Loire, 7, rue Frédéric-Kuhlmann, 44 Nantes. Tél. : 40-69-87-87. De 14 heures à 18 heures. Ferme lundi et mardi. Jusqu'au 21 décembre.

Les Annees romantiques
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'a 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars 1996.

NICE
Ernest Pignon-Ernest
Musee d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures a 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Ferme mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 25 F.

PONT-AVEN
Carl Moser, 1873-1939
Musee municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures a 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1996. 20 F.

QUIMPER
Pat Steir
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures a 19 heures ; samedi de 14 heures a 18 heures ; dimanche de 14 heures a 17 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 20 decembre.

RENNES
Vito Acconci
La Criee, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes Tel. : 99-78-18-20. De 12 heures a 14 heures et de 15 heures à 19 heures ; samedi de 15 heures à 19 heures ; visite commentée le mercredi a 17 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

ROCHECHOUART
Wim Delvoye. Rodney Graham
Musee départemental d'Art contemporain, Château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures a 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ÉTIENNE
Félix Thiollier
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 janvier 1996.

SAINT-PRIEST
Patrick Tosani
Centre d'art contemporain, place Ferdinand-Buisson, 69 Saint-Priest. Tél. : 78-20-02-50. De 15 heures a 18 heures ; samedi de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 20 décembre.

STRASBOURG
Francis Hybert
Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Du 9 décembre au 28 janvier 1996.

TOURCOING
L'Art et le 7e art
Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

TOURS
Collections en mouvement, 70 + 911 +
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures a 19 heures. Visites commentées tous les samedi et dimanche à partir de 15 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

VALENCIENNES
Jeux de nappes
Musée des beaux-arts, boulevard Watteau, 59 Valenciennes. Tél. : 27-22-57-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.

VENCE
Jean Le Gac, Mimmo Paladino
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.

Matisse
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.

VILLEURBANNE
Artistes/Architectes
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures a 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1996. 20 F.

CINÉMA

BÈGLES
IVe Rencontres cinématographiques africaines
Une sélection de quinze films pour ces IVe Rencontres, dont la plupart sont présentés en avant-première. Ces films abordent des sujets tels que la marginalisation des jeunes dans les villes, la ruralité et la modernité, la réappropriation de la culture traditionnelle, la femme dans une société patriarcale... Des rencontres et un débat avec les réalisateurs sont également prévus.

VIIIe Rencontres cinématographiques de Cannes
Un jury de six jeunes présidé par un professionnel du cinéma décernera le Grand Prix des Rencontres parmi une sélection de films ayant obtenu un prix dans des festivals reconnus. Sont également prévus « Un film, un auteur » : six films sur le thème de la jeunesse ; « Histoire du cinéma » : une sélection de films du patrimoine représentant des genres, des pays et des époques differentes et « Ciné à la carte » : une sélection de films récents choisis par les jeunes et les enseignants de la région. Des rendez-vous et des stages compléteront ces journées.
Les 8, 9 et 10 décembre. Cinéma africain Promotion, 33 Bordeaux. Tél. : 56-51-38-31.

(*) Tarifs réduits.

Le tribunal de Nancy condamne les paraboles « sauvages »

LE TRIBUNAL des référés de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a ordonné, jeudi 7 décembre, à une vingtaine de locataires assignés par leur propriétaire, sous astreinte de 500 francs par jour, de retirer les antennes paraboliques fixées sur leur balcon. Il a aussi condamné ces locataires à payer 2 000 francs de frais de justice à leur propriétaire, la Société anonyme des HLM de l'Est (Nancy), pour n'avoir pas demandé l'autorisation d'installer ces paraboles « sauvages ». « *C'est le triomphe du bon sens : on ne peut installer des paraboles n'importe comment* », a commenté le défenseur du bailleur.

Mais pour Joël Lagrange, avocat des locataires, « *le juge a simplement indiqué que si les locataires envoient une lettre recommandée au propriétaire, les paraboles pourront rester* ». Selon lui, « *dès jeudi, toutes les lettres recommandées ont été adressées et les paraboles resteront, n'en déplaise à la Société des HLM de l'Est* (...). *Nous avons un droit, et l'absence de lettre recommandée ne peut pas nous enlever ce droit* (...), *sauf si la loi change* ».

L'avocat a par ailleurs annoncé son intention de faire appel de ce jugement « *parce que les gens ne veulent pas payer un seul centime de dommages et intérêts* ».

■ **PRESSE RÉGIONALE : le quotidien lillois** *La Voix du Nord* ne devrait pas paraître samedi 9 décembre, à la suite du mouvement de grève lancé vendredi 8 décembre par l'intersyndicale – Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), la CFDT, FO et la CGC –, rejointe par la CGT. Voulant ainsi protester contre le projet d'entreprise conçu par la direction et baptisé « Ambitions 2001 », l'intersyndicale a diffusé le 8 décembre un communiqué soulignant notamment « *la multiplication des sanctions* », le refus de « *la direction de l'ouverture de toute négociation sur les conditions de travail* » et « *la marginalisation des organisations syndicales* ».

■ **MAGAZINE :** ***50 millions de consommateurs*** devient *60 millions de consommateurs*, pour fêter ses vingt-cinq ans. En changeant de titre, le mensuel de l'Institut national de la consommation (INC) change de prix : il passe de 22 à 24 francs.

■ **RADIO : Michel Boyon**, président-directeur général de Radio-France, a nommé, jeudi 7 décembre, Patrice Duhamel directeur général en charge des antennes et du développement du groupe (*Le Monde* du 5 décembre). Cette nomination vient souligner la volonté du PDG de « *réaffirmer l'unité profonde de cette maison* », de s'appuyer sur « *un très bon professionnel* ». Anne Coutard conserve, auprès du PDG, ses fonctions de directeur général délégué à la gestion et à la production, et Sophie Barluet conserve, auprès de Patrice Duhamel, ses fonctions de directeur général adjoint, chargée du développement et de la diversification.

Les analystes s'interrogent sur la valeur de RMC

Malgré un prix de vente en baisse, les enchères placent le groupe radiophonique en instance de privatisation à un niveau élevé

LE GROUPE Radio-Monte-Carlo (RMC), qui doit être prochainement privatisé, vaut-il 500 millions de francs minimum ? Ce prix, établi après audit par la commission de privatisation, vaut pour une entreprise composée de trois réseaux – RMC, Radio-Nostalgie (51 %), Radio-Montmartre – et d'une régie publicitaire. Il sert, en principe, de base à d'éventuelles enchères (*Le Monde* du 7 décembre).

Toutefois, ce demi-milliard de francs demeure largement inférieur au prix (plus de 600 millions de francs) fixé en 1993 à l'issue de l'audit effectué par Cooper's et Lybrandt en vue d'une précédente tentative de privatisation. Le fait de ne pas avoir accès aux études de la commission de privatisation n'empêche pas de tenter de savoir comment la valeur du groupe radiophonique a été déterminée.

La chute du prix de 640 à 500 millions de francs peut tout d'abord être déterminée par le changement de périmètre. D'abord les actifs du groupe ont diminué. Le siège de RMC, un immeuble situé boulevard Princesse-Charlotte à Monaco, a été cédé pour 270 millions de francs. Cette somme a permis d'éponger un déficit cumulé de 180 millions de francs et de réduire à néant son endettement.

Dans un entretien accordé au *Figaro*, mercredi 6 décembre, Jean-Noël Tassez, PDG de RMC, notait que toutes les radios cotées en Bourse avaient perdu une bonne partie de leur valeur en un an. Europe 1, dont le cours le plus élevé était de 1 535 francs cette année à la Bourse de Paris, vaut aujourd'hui 1 000 francs. NRJ ne vaut plus que 485 francs, contre 650 francs en 1994.

Xavier Debeugny, analyste financier, nuance toutefois cette appréciation en faisant remarquer que la composition des actifs des trois sociétés est sensiblement différente : « *Europe 1 intègre la radio, mais aussi une société de gestion de droits audiovisuels, une société d'affichage, une maison de production cinématographique. De son côté, NRJ est d'abord et avant tout une valeur publicitaire : la régie est cotée, mais la marque appartient à son PDG, Jean-Paul Baudecroux.* » Dans RMC, seul le réseau Nostalgie a de la valeur. RMC est en chute libre et Radio-Montmartre quasi inexistante.

Les audiences jouent donc un rôle crucial : en 1994, RMC captait une part de marché moyenne de 4,4 %, tombée à 4 % en 1995. En revanche, sa filiale Nostalgie obtenait 4,8 % l'an dernier contre 5,3 % de parts de marché cette année. C'est Nostalgie, un réseau qui a pour cible une population adulte à fort pouvoir de consommation, qui fait la valeur de l'ensemble du groupe. La généraliste RMC ayant quant à elle clairement besoin d'un repositionnement. La valeur d'un groupe radiophonique tient également à sa trésorerie. Celle d'Europe 1 dépasse les 500 millions de francs et celle de NRJ frôle les 270 millions. Mais les données manquent sur celle de RMC. L'entreprise offre pourtant des atouts : elle est quasi-propriétaire de ses fréquences pour les quinze prochaines années, la « loi Carignon » ayant figé le paysage radiophonique en pérennisant les premiers attributaires sur leur réseau. La concurrence en matière d'audience reste vive entre les stations, mais aucun danger institutionnel ne menace l'acquéreur potentiel de RMC.

La concurrence en matière d'audience reste vive entre les stations, mais aucun danger institutionnel ne menace l'acquéreur potentiel

Reste l'environnement publicitaire, fondamental en matière de médias. En 1993-1994, RMC avait bénéficié d'une conjoncture particulièrement favorable. Les constructeurs automobiles, qui fournissent traditionnellement 20 à 25 % des recettes publicitaires des stations, avaient particulièrement utilisé ce moyen de communication lorsque le premier ministre d'alors, Edouard Balladur, avait lancé la « *balladurette* » (prime de 5 000 francs pour tout remplacement d'une voiture de plus de dix ans). Le marché radio avait à ce moment augmenté de 11 %, alors que, tous médias confondus, les investissements ne progressaient que de 2 à 3 %. La prime gouvernementale ayant fait long feu, le marché publicitaire de la radio a été révisé à la baisse. « *Après dix-huit mois, la tendance s'est inversée. Le chiffre d'affaires de la radio s'est stabilisé, alors que le marché est en hausse de 4 % et que la télévision a augmenté de 7 %* », remarque un agent de change désireux de garder l'anonymat.

En dépit de cette baisse, le marché publicitaire français demeure globalement favorable à la radio. Ce média totalise en moyenne 7 % de l'ensemble des investissements publicitaires, ce qui en fait l'un des mieux lotis d'Europe. En Allemagne, la radio ne recueille que 4,3 % des recettes publicitaires, en Italie 3,9 %, en Grande-Bretagne 4,1 % et aux Pays-Bas 5,1 %. Il n'y a qu'aux Etats-Unis que la radio réalise un meilleur score, avec plus de 11,3 %. Mais, outre-Atlantique, la radio est un média local étroitement dépendant des investissements publicitaires locaux et régionaux.

Compte tenu de ces éléments et du fait que le groupe RMC nécessite d'importants investissements à moyen terme, les 500 millions de francs demandés par la commission de privatisation n'ont rien d'un cadeau. « *On savait que ce serait entre 400 et 500 millions*, dit un analyste financier. *Ils ont choisi le haut de la fourchette.* »

Yves Mamou

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : *Les Nouvelles Filles d'à côté.*
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Parents à mi-temps.
D'Alain Tasma, avec Robin Renucci, Charlotte de Turckheim.
Une petite fille dont les parents sont séparés supporte mal la garde alternée. Elle va leur imposer de venir vivre à tour de rôle dans l'appartement familial..

22.30 Magazine : Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet.
0.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 Musique : Minuit, l'heure du clip.
Compil : Julien Clerc ; 1.45, Laser ; 2.35, Vinyl.
3.00 Journal, Météo.
3.15 Programmes de nuit.
Histoire de la vie [8/8] ; 4.05, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.35, Côté cœur ; 5.00, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : *Quoi de neuf, docteur ?*
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Téléthon. Top départ.
9e éditon animée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Michel Drucker et Serge Lama, parrain du Téléthon 1995 en direct de la Maison de Radio-France. L'Anacoluthe, le bateau Radio France vogue sur la Seine de Montereau à Paris.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Téléthon, l'audace d'y croire.
Emission d'information consacrée à la troisième révolution médicale avec Jean-Daniel Flaysakier.

22.25 Le Téléthon, c'est vous !
Présenté depuis la Maison de Radio-France par Claude Sérillon, Gérard Holtz, les animateurs de France Télévision. Avec le Grand Orchestre du Téléthon dirigé par Marc Golfeder.
1.35 Le Crochet du téléthon.
Télé-crochet dans chaque centre de promesses. Le gagnant viendra participer samedi à la grande fête du Téléthon.
3.25 Téléthon lignes ouvertes.
Présenté par Olivier Minne, Valérie Maurice et Pierre Sled. Chercheurs et spécialistes répondent aux questions

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.40 Sport : Ski .
Critérium international de la 1re neige. 1re épreuve de la Coupe du monde de ski alpin : Géant femmes, 2e manche.
15.40 Série : Magnum.
16.25 Dessin animé : Popeye.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
Le Grand Ours, de Ginevra Bompiani.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Les Chevaliers bleus.
L'action du Conservatoire du littoral qui tente, depuis vingt ans, de soustraire les derniers sites naturels à la convoitise des promoteurs.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Sicile : *La Route du sel* ; France : Les Porteurs de géants ; Birmanie : La Grande Vente.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3.
Kourou, l'aventure spatiale européenne.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : A cœur perdu.
De Richard Lang, avec Jane Seymour, Tim Matheson.
La nouvelle rédactrice en chef d'un grand magazine d'actualité cède aux avances d'un de ses journalistes. Mariée avec un enfant, commence alors pour elle l'existence difficile de l'adultère.
15.05 Boulevard des clips
(et 1.10, 6.00).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[1/2] Les Bijoux de la Castafiore.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.25).

20.45 Téléfilm : Brigade suspecte.
De Jerry Jameson, avec Robert Conrad, George Dzundza.
Un lieutenant de police enquête sur l'assassinat d'une jeune femme. Son investigation l'amène à s'intéresser aux agissements de certains de ses collègues qui seraient impliqués dans des vols et des meurtres...

22.35 Série : *Aux frontières du réel.*
Faux frères siamois.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.10 Dance Machine Club.
Kim Wilde.
0.40 Hit Dance.
3.00 Rediffusions.
E = M 6 ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Sea, Sex and Sun ; 4.45, Broadway magazine ; 5.35, Starnews.

CANAL +

— *EN CLAIR JUSQU'À 13.45* —
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 *Cinéma :* Piège en eaux troubles. ■
Film américain de Rowdy Herrington (1994). Avec Bruce Willis.
15.25 Pas si vite ! (rediff.).
15.30 Cinéma : Radio Flyer. ■
Film américain de Richard Donner (1992). Avec Lorraine Bracco.
17.20 Surprises.
17.30 Le Journal du cinéma.
18.00 Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi ; 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.50).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Quelques mois pour aimer.
De Tom McLoughlin, avec Brian Dennehy, Jacqueline Bisset.

22.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
Yellowstone.
23.00 Madame Doubtfire. □
Film américain de Chris Columbus (1993). Avec Robin Williams.
1.00 Cinéma : L'Impasse. ■ ■
Film américain de Brian De Palma (1993). Avec Al Pacino, Sean Penn.
3.20 Cinéma : Giorgino. □
Film français de Laurent Boutonnat (1993, v.o.). Avec Jeff Dahlgren.
6.20 Documentaire : Les Allumés...

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. Les paradis fiscaux.
13.00 Les Yeux de la découverte.
Les Requins.
13.25 Le Journal du temps (et 18.50).
13.30 Teva : Les Kayapos.
14.30 Business Humanum Est.
15.30 Qui vive ! Le Musicien.
15.45 Allô ! La Terre [4/4].
16.00 La Preuve par cinq [4/4].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
Le Mystère du big-bang.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
Les autres MST.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[20/25] L'Arroseur arrosé, de Quentin Lawrence, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : Air-Vâyu.
De Velu Viswanadhan.
Les flux et les reflux de l'air par un peintre et cinéaste indien.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : En plein cœur.
De Doris Dörrie, avec Beate Jensen, Josef Bierbichler.
Une caissière de supermarché qui vient de perdre son emploi décide d'accepter l'offre d'un dentiste qui lui propose un salaire en échange de sa seule présence.

22.15 Documentaire : Cent ans de cinéma, la Corée.
La Route du cinéma, de Jang Sun-Woo (v.o.).
23.10 Cinéma : Hullabaloo over Georgie and Bonnie's Pictures. ■
Film britannique de James Ivory (1978, v.o.). Avec Peggy Ashcroft, Larry Pine, Victor Banerjee.
0.30 Magazine : Eurotrash.
Présenté par Antoine de Caunes et Jean-Paul Gaultier.
1.00 Magazine : Transit.
La France sur le pavé ; La Sécurité sociale en Alsace ; La misère des universités françaises ; Un syndicaliste des chemins de fer allemands voyage avec la SNCF en grève (rediff.).
2.05 Documentaire : Un demi-siècle déjà.
D'Annie Trésgot (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières*. 19.25 *Météo des cinq continents* (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du *bourlingueur. 22.00 Journal de France 2.* Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Invitée vedette : Véronique Sanson. 23.50 Sortie *libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3* 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.10 Le Roman de France. [5/6] Le Pointu Mystère. De Bernard Monsigny. 19.40 Amour, femmes et fleurs. De Jorge *Silva et Marta Rodriguez. 20.35 Bombe atomique* : Champignon mortel. De Tim Curran. 21.50 J'ai 15 ans et ça zappe dans ma tête. *De Christian Liardet et Viviane Mermod-Gasser.* 22.35 ▶ Vérité assiégée. De Nathalie Borgers et Leslie Asako Gladsjo. 23.45 Grands maîtres de la photographie. [1/6] Andreas Feininger. *De Peter Adam. 0.20 Gosses de rue à* Moscou. De Claude Fléouter et Frédéric Variot (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement *cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h* Paris Première. 21.00 ▶ Edith Piaf, ma vie en rose. De Jacques Rouhaud et Philippe Fortin. 21.55 Musiques en scènes. *22.25 Opéra :* Madame Butterfly. De Giacomo Puccini. *Enregistré à la Scala de Milan, en 1986 0.55* Aux arts et caetera (25 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée *Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le* retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de *Black Beauty ; 18.50, Orit et Oim ; 19.00,* Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 *The Muppet Show.* Invité : John Denver. 20.30 Série : Les Envahisseurs. Cauchemar. 21.25 Série : M.A.S.H. *21.50 Le Meilleur du pire. 22.25 Chronique* moscovite. 22.30 Série : Dream On. Ce que femme veut. 23.00 Série . Seinfeld. La Chinoise. 23.25 Top bab. 0.05 La Semaine *sur Jimmy.* 0.15 Série : *New York Police Blues.* Épisode no 25 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). Mission très improbable. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Faisons le clown. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Carrosse royal. 20.45 Série : *Spécial Branch* (et 0.15) Enlèvement. 21.40 Série : Agence Acapulco. Intuition féminine. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Vie de famille (55 min).

MCM *19.00 Rebel TV. 19.30 Zoom zoom.* 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 Eurotrash. 22.00 L'invité de marque. *22.30 MCM Dance Club.* 0.30 Rave On (90 min).

MTV *19.00 Hanging Out. 20.00* Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-*Matic. 23.30 Oddities Featuring the Head.* 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00) 19.55 Football, en direct. Championnat de France D2. 22e journée : Châteauroux-Toulouse. 22.00 Tennis En différé. Coupe du Grand Chelem : quarts de finale, à Munich (Allemagne). 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Secrets de femmes. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1950, *N.). Avec Eleanor Parker. 20.30 Police montée.* ■ Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). 21.30 Marche ou crève. ■ Film franco-belge de Georges Lautner (1959, N.). 23.15 *Angelica.* ■ *Film français de Jean* Choux (1939, N.). Avec Viviane Romance. 0.50 Gendarmes et voleurs. ■ Film italien de Steno (1951, N., v.o., 95 min). Avec Aldo Fabrizi

CINÉ CINÉMAS 18.20 Martin Scorcese : Les films que j'aime. 18.50 Téléfilm : Beate Klarsfeld. De Michael Lindsay-Hogg avec Farrah Fawcett. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Sang pour sang. ■ ■ Film américain de Joël *Cohen (1983). Avec John Getz. 22.35 Tora !* Tora ! Tora ! □ Film americain de Richard Fleischer (1970, v.o.). Avec Martin Balsam. *0.55 La Chasse.* ■ Film américain de William Friedkin (1980, 100 min). Avec Al Pacino.

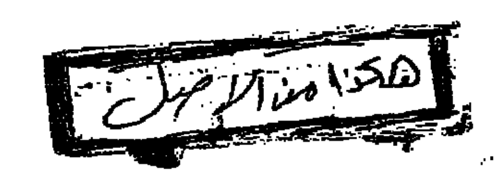
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Chanter-parler : Musique ancienne et poésie contemporaine. 5. Traduire la musique-interpréter la poésie. 20.30 Radio Archives. Auguste Rodin sans ménagement. 21.28 Poésie sur parole. *Valery Larbaud (5). 21.32 Black And Blue.* Easy Rider : Voyage avec Jimi Hendrix. Un livre d'Alain Dister. 22.40 Nuits magnétiques. *Une maison, des maisons. 4. D'une* maison faire un poème. 0.05 Du jour au lendemain. Geneviève Redis-Lewis (Descartes). 0.50 Musique : Coda. Polognyphonie : *Musiques pour la nuit d'une Pologne de* mémoire. 5. Mélodie folklorique pour guitare, de Lutoslawski ; Simple Solution, d'Urbaniak. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 3 décembre à la salle des *Congrès, à Sarrebruck, et émis* simultanément sur la Radio de Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sar*rebruck, dir. Petr Altrichter : Sinfonia, de* Vorisek ; Concerto pour alto et orchestre, de Penderecki ; Symphonie no 8, de Dvorak. *22.00 Soliste, Elisabeth Schwarzkopf, soprano : 22.25 Dépêche-notes. 22.30* Musique pluriel. Sonate pour clarinette seule, de Denisov, *par le Groupe de musique expérimentale* (enregistré au Festival des musiques d'aujourd'hui de Marseille le 4 mai 1994) ; Noctal 1, 2, 3 *pour piano, flûte,* clarinette, violon et violoncelle, de Campana, par le Grupo Encuentros, dir. Alicia Terzian. *23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Rachmaninov,* Haydn. 0.00 Jazz club. Le Memphis Piano Summit (concert donné le 10 novembre au *Hot Brass, à Paris).* 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de *Radio-Classique.* Concert enregistré le 6 *novembre au Théâtre des Champs-Elysées,* par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer, Zoltan Kocsis, piano, Ildiko *Komlosi, mezzo-soprano,* Kolos Kovats, basse ; Œuvres de Bartok : Concerto pour piano no 1 ; Le Château de Barbe-Bleue. 22.25 Les Soirées... (Suite). Divertimento Der Geburtstag Hob II/11, de *Haydn,* par le Divertimento de Salzbourg ; Quintette à vent no 2, de Danzi, par le Quintette à vent *Aulos ; Trio pour piano, violon et violoncelle* op. 65 no 1, de Kiel, par le Trio Pallas ; Nachtgesang, de Reichardt, Dietrich Fischer-Dieskau, *baryton,* Maria Graf, harpe ; Concerto no 1 pour piano et orchestre, de von Sauer, par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Lawrence Foster, Stephen Hough, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le petit écran à l'heure du « Téléthon »

Pour sa neuvième édition, l'opération menée par le service public pour lutter contre les maladies génétiques espère réunir 400 millions de francs

LE « TÉLÉTHON » fête cette année sa neuvième édition avec une formule *bien rodée* : *trente heures* de programmes diffusées sur France 2, en direct de la Maison de la Radio à Paris, avec la participation de France 3, Radio-France et RFO. Vendredi à 18 h 45, Claude Sérillon, Gérard Holtz et Michel Drucker, en compagnie de Serge Lama, le parrain du « Téléthon », vont donner le coup d'envoi de sept mille animations, regroupant huit cents bénévoles au sein de cent huit équipes de coordination à travers la France.

Soucieux de ne pas tomber dans *la monotonie*, le « Téléthon » 1995 innove avec plusieurs opérations « fil rouge », dont la Patrouille de l'espoir. Sylvain Angier, l'animateur de « Faut pas rêver », doit emmener deux enfants handicapés visiter le sud-ouest de la France à bord de l'hélicoptère du « Téléthon ». Leur itinéraire, de Carcassonne à Agen, est égayé de spectacles et de fêtes dans cinq villes-étapes. Au programme : parachutisme, voltige en planeur, ballet d'hélicoptères, fête du rugby...

Samedi 9 décembre, en fin de matinée, Michel Drucker va prendre un avion pour aller chercher le dix millionième donateur, qu'il doit ensuite ramener à Paris pour assister, en *tant qu'invité d'honneur, à la fête du* « Téléthon », prévue à 20 h 50. De nombreux artistes – Michel Fugain, Francis Cabrel, Véronique Sanson entre autres – sont prévus pour participer à toutes les émissions.

Sur la Seine et ses affluents, l'*Anacoluthe*, la péniche de Radio-France *équipée d'un studio radio, doit relier*



Montereau à Paris via Samois, Melun, *Le Coudray*, Evry, Chinagora à Alfortville, où d'autres bateaux la rejoindront pour terminer son voyage jusqu'au quai de Grenelle. Et une statue, réalisée dans la journée sur le parvis de l'hôtel de ville de Versailles par Georges Saulterre, sera mise aux enchères le soir même au *prix de 150 000 francs*.

Autre nouveauté, « L'audace d'y croire », la thématique de ce neuvième « Téléthon », qui est aussi le titre d'une émission d'information diffusée vendredi à 20 h 50, est l'occasion de faire le point sur la recherche génétique et sur les *traitements des maladies neuro*-musculaires (myopathies, myasthénies, myotonies, atrophies neurogènes..., une cinquantaine en tout) en compagnie de malades, médecins, chercheurs et représentants de l'industrie pharmaceutique.

Grâce au « Téléthon », créé en 1987, la recherche sur les myopathies et autres maladies génétiques a *reçu 2,197 milliards de francs*. Cette somme a servi à établir des cartes du génome humain (avec le Généthon, le laboratoire de recherche génétique fondé en 1990), et à découvrir des gènes responsables de 180 maladies. *« Aujourd'hui*, explique Bernard Barataud, président de l'Association française contre les myopathies, *nous sommes pratiquement parvenus au terme de la cartographie du génome, et ces connaissances primordiales sont accessibles à tous les chercheurs du monde pour multiplier et accélerer les recherches. »*

Lorsqu'il aborde le sujet de la thérapie génique – l'utilisation des gènes comme « médicaments » –, Bernard Barataud n'hésite pas à parler d'*« une troisième révolution médicale. Et même si, pour l'instant, les quelques essais sur l'homme ne sont pas encore probants, nous savons que nous allons dans la bonne direction. J'espère que, l'an prochain, pour le dixième « Téléthon », on pourra annoncer les premières réussites de la thérapie génique, bien que le chemin soit long et difficile »*. L'optimisme reste mesuré, mais le président de l'AFM compte bien sur cette neuvième édition pour réunir au moins autant d'argent que l'an dernier (370 millions de francs), l'idéal étant d'atteindre les 425 millions de francs indispensables pour financer de nouveaux équipements nécessaires à la production des traitements futurs.

L'année 1996 doit également être celle de l'ouverture d'un institut du muscle, qui doit permettre de réunir sur un seul lieu des groupes de recherche, *des sessions de formation* pour les médecins et des techniques pointues de diagnostic.

Alexandra Oubrier

★ **Le « Téléthon », France 2, à partir du vendredi 8 décembre à 18 h 45.**

Le roc Navarro

par Luc Rosenzweig

QU'ALLONS-NOUS devenir sans Navarro ? Certes, l'arrêt de *cette série policière n'est* pas pour tout de suite, il y a encore une dizaine d'épisodes « en boîte », mais Roger Hanin l'a confirmé dimanche dernier chez Michel Denisot : il raccroche le holster. Il va tout d'abord mettre en scène un film et ensuite passer à la concurrence dans tous les sens du terme : il incarnera un avocat dans une nouvelle série commandée par France 2.

L'épisode diffusé jeudi soir, « L'Encaisseur », était de ceux *qui rendront encore plus mal*heureux les fans du commissaire et de ses « mulets » d'être bientôt privés *de leur* Navarro mensuel. Il réunissait tous les ingrédients qui font le bon « polar » : un thème actuel et original (les violences de la mafia russe), l'exploration d'un milieu (celui des agences de mannequins) et un drame pyschologique. Le supérieur hiérarchique de Navarro, le commissaire divisionnaire Waltz, a toute les apparences contre lui *dans le meurtre de sa petite* amie, une aspirante top-model arrivée depuis peu de Russie. Les « mulets », c'est-à-dire les adjoints de Roger Hanin, croient faire plaisir à leur chef bien-aimé en menant avec diligence une enquête qui s'oriente inexorable*ment vers Waltz. Ce n'est* pas tout à fait pour leur déplaire, car le patron du service apparaît depuis le début de la série comme un personnage hautain, genre énarque égaré dans la « grande maison ». Navarro, qui, naturellement, a l'intuition que l'affaire n'est pas aussi claire, va faire des choses pas très légales, à la *grande perplexité de ses gars*, pour que la vérité éclate.

L'affaire nous révélera que ce Waltz n'est pas seulement le glaçon technocratique dont il donne l'image à ses subordonnés. L'épreuve montrera un homme sensible, susceptible de se remettre en question, voire capable d'épanchements sentimentaux.

A la fin de l'histoire, hâve, mal rasé, il avoue à Navarro que son plus grand regret est de ne pas avoir été l'un de ses mulets... *Toute ressemblance* avec des personnages existant ou ayant existé est naturellement pure coïncidence, *et cela d'autant plus* que cet épisode a été tourné bien avant les événements que nous vivons aujourd'hui. Mais c'est tout l'art d'une bonne série policière que de pouvoir nous faire réfléchir sur l'actualité. Ce qui manque peut-être à Alain Juppé, c'est un Navarro, un adjoint qui met du soleil et de l'humanité dans la froidure de la gestion *technocratique des choses de la* vie.

Avant que Navarro ne rejoigne l'inspecteur Bourrel au musée des séries policières bien-aimées, rendons hommage à ses inventeurs, Pierre Grimblat, le patron de Hamster, et surtout Tito To*pin*, scénariste ou coscénariste de la plupart des épisodes. Cet homme avait, dans une bande dessinée *d'il* y a quelques lustres, mis en scène Fidel Castro prenant le train pour la Bretagne car : *« Il y a six gares de là à Vannes.* » Imparable.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Météo, Journal.
13.30 Magazine : Reportages. Culture muscles, de Francis Warin et Jean Ruelle. *Il y a en France près de six millions d'adeptes des salles de musculation qui veulent se forger un corps d'athlète et, surtout, maigrir... Quatre millions d'entre eux participent à des compétitions amateurs.*
14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : Extrême.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Olivier de Kersauson, *Francis Perrin, Sim, Guy Montagné,* Philippe Castelli, Evelyne Leclercq...
22.45 Téléfilm : Vengeance tous risques. D'Andrew Stevens.
0.35 Magazine : Formule foot.
1.10 Journal, Météo.
1.25 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.45, Histoires naturelles (et 3.55, 5.05) ; 2.35, Histoire des inventions [1/6] ; 3.25, Côté coeur ; 4.25, Passions ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

12.50 Point route.
12.55 Météo (et 13.30).
12.59 Journal, Météo.
13.35 Téléthon à tous choeurs. Chœurs et chorales se mobilisent dans toute la France. La Chorale d'Asnières, Yves Duteil et la Maîtrise de Paris en multiplex.
15.00 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.10 Téléthon passion. Sport à Paris et dans les centres de promesses. Avec Michel Drucker.
17.05 Thé-léthon dansant. Valses, tangos, rock. Avec Dave, Yvette Horner, Jeane Manson, l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Alabina.
18.20 Les Sourires du Téléthon. Présenté par Claude Sérillon, Gérard Holtz et Serge Lama. Avec Gloria Gaynor, Jean-Jacques Devaux, Sylvie Joly, Popeck, les Sales Gosses.
19.55 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo.

20.45 La Grande Fête du Téléthon. Présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Serge Lama, Michel Drucker. Avec Pascal Brunner, Francis Cabrel, Sacha *Distel*, les Collégiens, Maxime Leforestier...
2.30 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 4.20, Aventures aux Maldives ; 5.15, Loubard des neiges ; 5.30, Profession pilote ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.00 *Télévision régionale.* et 15.00, 16.45).
14.05 Sport : Ski. *Coupe du monde ski alpin, critérium* de la première descente homme, 2e manche.
15.55 Série : Matlock.
17.45 Magazine : Montagne. Retour à l'Annapurna, (rediff.).
18.15 Expression directe. UDF.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *August Sander*, de Suzanne Lange.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. Herlock Sholmes s'en mêle, d'Alain Nahum d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Paul Le Person. *Arsène Lupin trouve sur sa route le grand détective Herlock Sholmes, moins performant toutefois sous la plume de Maurice Leblanc que sous celle de Conan Doyle.*
22.20 Les Dossiers de l'Histoire. Loin d'Hollywood, l'art européen du cinéma muet. [1] La Naissance d'un art. Commentaire dit par Jean-Louis Trintignant.
23.25 Météo, Journal.
23.50 Musique et Compagnie. *Elisabeth Schwarzkopf a quatre-vingts ans.*
0.50 Musique Graffiti. *Scènes d'enfants de Schumann, par* Michel Dalberto, piano (20 min).

M 6

15.05 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Série : Les Champions.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Le coup de cœur : *Michel Hommel*, portrait d'un homme de passion ; L'enquête : la rentabilité des circuits *automobiles* ; *L'essai* : la nouvelle Honda Accord ; Le dossier : l'entraînement des pilotes participant au *Master de karting de Bercy* ; Les brèves ; La rubrique du téléspectateur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Starnews. Les Inconnus ; Emilie Jarre ; Famke Jansen et Isabelle Skoruzco, les deux nouvelles James Bond girls ; Olivier Carreras ; Les coulisses d'un casting avec Ophélie Winter, Vanessa Demouy et Véronika Loubry.
20.35 Magazine : Hot Forme.

20.45 Téléfilm : Business Woman. [1/2 et 2/2]. De Charles Jarrott, avec Kim Delaney, Jack Scalia. *Amours et intrigues à Hollywood, « l'usine à rêves » D'après le roman de Jackie Collins qui a également signé le scenario.*
0.05 Série : Flash.
0.55 Concert : Bon Jovi. Enregistré à Wembley en Juin 1995.
2.15 Rediffusions. Boulevard des clips (et 6 40) ; 3.30, Frequenstar (Vanessa Demouy) ; *4.25, Paris top models* ; 5.20, *Jazz 6* ; 6.15, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'informations.
14.00 Sport : Rugby. En direct. Grenoble-Toulouse
16.00 Surprises.
16.10 Téléfilm : La Colombe blessée. De Robby Benson.
En clair jusqu'à 20.30
17.45 Documentaire : Les Gens du B.A.M.
18.35 Dessin animé : Les Simpson.
19.00 Flash d'informations (et 22 05).
19.05 C Net (et 19 45, 20 15).
19.10 C'est pas le 20 heures.
19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.50 Magazine : L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30 Téléfilm : Les Insurgés de la Terre. D'Eugene Levy. *En 1975, dans un petit village du Colorado, un riche promoteur et sa bande de mercenaires tentent de s'accaparer frauduleusement la terre de pauvres paysans*
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Le Tueur du futur. ■ Film américain de Rachel Talalay (1994) Avec Karen Allen
0.35 La Séparation. ■ ■ *Film français de Christian Vincent* (1994) Avec Isabelle Huppert
2.00 La Cité des femmes. ■ ■ ■ *Film franco-italien de Federico Fellini* (1980, v.o).
4.15 Coma. □ *Film français de Denys Granier-*Deferre (1994).

LA CINQUIÈME

12.00 Défi. L'Art et la manière de s'en sortir.
13.00 Rintintin. Bataille silencieuse.
13.30 Va savoir.
14.00 A tous vents. D'Aboville, le film de l'exploit.
15.00 Documentaire : Magritte.
16.00 Jeux d'encre. *Bruce Benderson, Toxico* ; *Eric Neuhoff, Barbe à papa* ; Dominique Fabre, *Moi aussi j'irai loin.*
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport.
18.00 Arrêt sur images. La télévision peut-elle parler des mouvements sociaux ?

ARTE

19.00 Série : Black Adder [11/13] Espionnite à l'hôpital, de Richard Boden (v.o).
19.30 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor Espagne [2/2] (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Presente par Marc Ferro, avec Georges Seguy. Le Retour des syndicats.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Phare *[2/3] Welmoed, de Pieter Verhoeff,* avec Hans Heerschop, Jaron De Paauw *Ce téléfilm néerlandais en trois épisodes raconte l'éducation sentimentale d'un jeune garçon né dans une famille modeste d'un village de Frise. Très belle reconstitution de la Hollande des années 50. FIPA d'or 1995*
21.45 ▶ Documentaire : Rwanda. Maudits soient les yeux fermés, de Frederic Laffont
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Top Live : Best of Top Live, Louise ; Serie : Les Zombies de la stratosphere, de Fred C. Brannon, [10/12] The Human Torpedo (v o), avec Judd Holdren.
0.50 Téléfilm : L'Eté des jeux. De Giordan Maugg, avec Jost Gerstein, Verena Plangger (v o , rediff.)
2.15 Cartoon Factory [13/18]. Toy Time (1932) ; Phoney Express (1932) ; Happy Hoboes-Tom and Jerry (1933) ; Ain't She Sweet (1933) (rediff , 30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Série : Julie Lescaut. Tableau noir. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 N'oubliez pasvotre brosse à dents. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.05 Revoir Beyrouth. De Mireille Calare etSimon Edelstein. 19.45 L'Homme technologique. [7/8] Machines à *tuer.D'Adam Levy. 20.35 Chemins de fer.* [7/12] De St Pétersbourg à Taschkent. De Jenny de Yong. 21.30 Le Roman de France. *[5/6] Le Pointu Mystère.De Bernard Mon*signy. 22.00 15 jours sur Planète. 22.25 Amour, femmes et fleurs. De Jorge Silva et *Marta Rodriguez. 23.20 Bombe ato*mique :Champignon mortel. De Tim Curran. 0.35 J'ai 15 anset ça zappe dans *ma tête. De Christian Liardet et Viviane* Mermod-Gasser (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop (et 0.50). *19.35 Stars en stock.* Clark Gable. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Equitation. En direct. Jumping international de Paris, à *la porte de Versailles (Paris).* 23.00 Paris dernière. 23.55 Le court en dit long (55 min).
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. Le canard est dans la sauce. 17.50 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. [6/26] Vilberg et les oiseaux d'Islande. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. La Toque enchantée. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Petit prince Troll.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal. 21.50 Série : Le Frelon vert. Double meurtre. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? 23.50 Quatre en un. 0.20 Série : Seinfeld. La Chinoise. 0.45 Série : Route 66. L'Héritière (50 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.15 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Les Vacances. 20.45 Série : *Schimanski. Le Magot.* 22.20 Série : Combat. Les Masques. 23.10 Série : Au-delà du réel,l'aventure continue. Evolution. 0.45 Série : Le Retour du Saint. Duel à Venise (45 min).
MCM 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Eurotrash. 20.30 *MCM Euromusiques Nordica.* 21.30 Clips non-stop. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV *19.00 European Top 20. 21.00 First* Look. 21.30 B'Ball Week-end. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT *9.25 Ski de fond. En direct.* Ski de fond : Coupe du monde.5 km dames, à Davos (Suisse). 10.20 Ski. En direct. Coupe du monde : descente messieurs, à Val-d'Isère (Savoie). 12.00 Ski de fond. En direct. Ski de fond : Coupe du monde. 30 km messieurs, à Davos. 13.30 Ski artistique. En direct. Ski artistique : Coupe du monde. Epreuve de bosses, à Tignes. 20.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 13e journée. Le Mans-Pau-Orthez. 22.00 Supercross. En direct. Motocross : championnat du monde de supercross indoor. 4e et dernière manche, à Genève (90 min).
CINÉ CINÉFIL *18.25 Police montée.* ■ Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). Avec George O'Brien. 19.30 Actualités Pathé n° 2. 20.20 Le Club. 21.35 Les Deesses de l'amour. 23.00 Secrets de femmes. ■ ■ Film américain de Robert *Wise (1950, N.). Avec Eleanor Parker. 0.40* Marie Walewska. ■ Film américain de Clarence Brown (1937, N., v.o., 115 min). Avec Greta Garbo.
CINÉ CINÉMAS 18.35 Happy Anniversary 007. 19.40 Le Bazar de Ciné Cinéma. 20.30 *Téléfilm :Pas un sou de plus,pas un sou de moins.* De Clive Donner [1/2] avec Ed Begley, Edward Asner. 22.05 Ciné Ciné*court. 23.05 La Musique du hasard.* ■ Film américain de Philip Haas (1992, v.o.). Avec James Spader. 0.40 Téléfilm : Club échan*giste. Classé X (80 min).*

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Avec Jean-Christophe Maillot, directeur des ballets de Monte Carlo, à l'occasion du dixième anniversaire de la compagnie. 20.30 Nouveau Répertoire dramatique. Hommage à Jean-Luc Lagarce. Nous, les heros, de Jean-Luc Lagarce. 22.35 Musique : Opus. Gabriel *Yared. 0 05 Fiction : Tard dans la nuit.* L'Enterrement des rats, de Bram Stoker. 0.55 Chroniquedu bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opera. Festival *d'automne. Concert donné en novembre* au Théâtre du Châtelet, par le Chœur de la Philharmonie slovaque, le Chœur du Théâtre du Châtelet, *l'Orchestre Philharmonia*, dir. Christoph von Dohnanyi : Moïse et Aaron, opéra en trois actes inachevé, de Schoenberg, livret du compositeur d'après la Bible, Aage Haugland (Moïse), Philip Langridge (Aaron), Reinhard Hagen (Un prêtre), Thomas Mohr (L'Ephramite), Hélène Perraguin (Une malade). 23.05 Le Bel Aujourd'hui. A propos de Jacques Lenot ; Portrait d'Allain Gaussin 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les sœurs Labèque. Katia et Marielle Labèque Concerto K 242, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bychkov : *Danse slave op. 46 n° 4, de Dvorak ; Le Lac* des cygnes, extrait, de Tchaïkovski ; Concerto pour deux pianos, de Poulenc, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Ozawa , Le Bœuf sur le toit, de Milhaud, par l'Orchestre de Paris, dir Bychkov ; West Side Story : danses symphoniques, de Bernstein ; La Vie brève, de De Falla. 22.40 Da capo. Introduction et Rondo capriccioso, de Saint-Saëns, par l'Orchestre du Hollywood Bowl, dir Slatkin, Rabin, violon ; *Quatuor n° 2, de Brahms, par le Hollywood* String Quartet ; La Nuit transfigurée, de Schönberg, par le Hollywood String Quar*tet, Dinkin, alto, Reher, violoncelle. 0.00* Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1995

La lutte des chiffres

par Pierre Georges

IL Y A UN MOT qu'on entend trop : le marché. Matin, midi et soir, semaine, dimanche et fêtes, les nouvelles de ce mythique patient tombent inexorablement. Va bien. Va mal. S'inquiète. A vivement réagi. Reprend espoir. Perd confiance. Anticipe.

On ne sait si le marché – les marchés – gouverne le monde. Mais il gouverne les mots. Pas un moment, pas un instant, que ce Moloch ombrageux ne fasse connaître son humeur, ses angoisses, ses menus soucis de placement, ses hausses, ses baisses, et toute la liturgie afférente.

Saint Marché, protégez la France ! Mais c'est que cela deviendrait un peu lassant, à force... On peut n'y rien comprendre, ce qui est une tare partagée, il n'empêche que cette dictature des indices a quelque chose d'outrageant pour beaucoup : le citoyen lambda, le chômeur ou le salarié *facteur du marché malgré lui. Rendez-vous, vous êtes cernés par les chiffres ! Toute revendication est inutile, toute résistance* vaine.

Où était-ce ? A la télévision, peut-être. Une femme, gréviste ou non gréviste, d'accord ou pas d'accord, peu importe, résumait tout d'une phrase : *« Et si l'on nous prenait un peu moins pour des agents économiques et un peu plus pour des citoyens ! »*

Elle est peut-être là l'explication de ce qui se passe, ce sentiment inexorable d'impuissance et cette révolte face au tout-économique. Gauche, droite, la conversion du politique fut si brutale, la foi des convertis si radicale, qu'elle ne laissa d'autre issue à la politique et aux politiques qu'à s'essayer, pour tout programme, à *résoudre la quadrature des* chiffres. Admettons que les chiffres soient ronds par principe et têtus par définition. Autrement dit, que les lois économiques imposent, par nature, la cruelle vérité, presque la dictature des chiffres. C'est une vérité. *Mais il en est une autre, qui s'exprime autrement : l'homme ne vit pas que d'indices, pas que de cours* de Bourse ou des monnaies.

En ce sens, les grèves et manifestations, l'étonnante bienveillance des usagers à leur égard, s'expliquent : à pied, ou par procuration, les marcheurs marchent contre les marchés. Comme dans une version fin de siècle de la lutte des classes, la lutte des chiffres.

A lire les comptes-rendus, à regarder les manifestations, à écouter les gens, un mot revient sans cesse, l'« arrogance ». *Le procès* en arrogance est fait à Alain Juppé sur son apparence, sur son cô*té fort* en chiffres et sur sa fonction *d'expert-comptable national. Il est perçu, par délégation,* comme le maître des chiffres. Obstiné et impitoyable. Imposant d'abord, discutant – peut-être – ensuite. Le premier ministre apparaît ainsi bien plus que droit dans ses bottes, raide dans ses additions. Et dans les nôtres.

Enlevons tout facteur personnel. Restera toujours l'« arrogance » des chiffres. D'où ce remake contemporain d'une vieille lutte au couteau, les Bourses ou les vies, le capital ou le travail. Il n'est pas impossible alors que les fameux marchés aient du souci à se faire. Un train, même à l'arrêt, peut toujours en cacher un autre. Et des manifestations présumées *d'arrière-garde corporatiste, l'avant-garde d'une révolte.*

Pierre Rosenberg a été élu à l'Académie française

LE DIRECTEUR DU MUSÉE DU LOUVRE, Pierre Rosenberg, a été élu à l'Académie française, jeudi 7 décembre, au fauteuil d'Henri Gouhier. Il est le quatrième conservateur à entrer à l'Académie française, après André Chamson, René Grousset et René Huygue. Il a obtenu, au deuxième tour, 15 voix sur 28 votants (les autres candidats étaient Charles Dedeyan, Jean Orizet et Gonzague Saint-Bris). Il s'agissait de la troisième élection pour trouver un successeur au philosophe décédé.

Né en 1936 à Paris, licencié en droit, ancien élève de l'école du Louvre, Pierre Rosenberg a été conservateur en chef (1983), puis directeur du département des peintures du Louvre (1987). Inspecteur général des musées (1988), conservateur général du patrimoine (1990), il a été nommé président-directeur de l'Etablissement public du musée en 1994 où il succédait à Michel Laclotte. Spécialiste de l'art des XVIIe et XVIIIe siècles, Pierre Rosenberg a fait entrer au Louvre *Le Verrou* de Fragonard, dont l'origine, longtemps contestée, ne fait plus de doute aujourd'hui. Il est à l'origine de nombreuses expositions (comme celle sur Poussin, l'un de ses peintres fétiches, en 1994 au Grand Palais) et l'auteur d'ouvrages sur Poussin, La Tour, Chardin, Fragonard, Watteau, Boucher.

■ **ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : la CFDT a enregistré, jeudi 7 novembre, une régression au bénéfice de la CGT** aux Chantiers de l'Atlantique, qui emploie quatre mille trois cents salariés à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). La CFDT ne compte plus que quatre élus au lieu de cinq au comité d'entreprise, tandis que la CGT, avec six élus, gagne un siège. *« Il est indéniable que les derniers événements ne nous ont pas arrangés »*, a commenté Christian Tessier, délégué CFDT.

■ **SONDAGE : une majorité de Français (59 %)** soutiennent les mouvements sociaux, selon un sondage CSA réalisé pour *Le Parisien*, le 6 décembre. Mais 52 % souhaitent l'arrêt des grèves, et 74 % veulent une négociation sur le plan de réforme de la Sécurité sociale.

■ **GRÈVES :** les syndicats CGT (journalistes, ouvriers, employés, cadres administratifs, cadres techniques) du journal *Le Monde « appellent à la création, partout en France, de comités de soutien chargés de collecter des dons afin de venir en aide aux grévistes de la SNCF et de la RATP qui mènent une lutte exemplaire dans l'unité syndicale la plus large ».*

■ **CONJONCTURE : les ménages sont de plus en plus pessimistes.** Selon l'enquête de l'Insee, publiée vendredi 8 décembre, leur opinion sur la conjoncture retrouve, en novembre, *« les bas niveaux de la mi-1993 »*, au plus fort de la récession. Cette nouvelle dégradation constitue un mauvais présage pour l'évolution de la consommation et de la croissance.

BOURSE

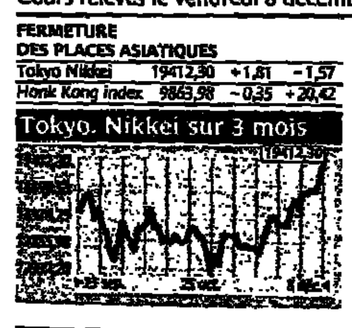
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 8 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19412,30	+1,81	−1,57
Honk Kong index	9863,98	−0,35	+20,42

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/12	Var. en % 06/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1846,80	+0,66	−1,83
Londres FT 100	3658,50	−0,12	+19,34
Zurich	—	—	+21,42
Milan MIB 30	—	—	−8,29
Francfort Dax 30	2267,65	+0,02	+7,64
Bruxelles	1508,93	+0,21	+8,58
Suisse SBS	—	—	+42,30
Madrid Ibex 35	—	—	+10,18
Amsterdam CBS	—	—	+14,17

Tirage du *Monde* daté vendredi 8 décembre 1995 : 482 249 exemplaires 3

Un étudiant algérien recherché par la police française pour avoir aidé le coordinateur de la vague d'attentats

Des assassinats avaient été projetés en France contre des personnalités algériennes

ALORS QUE la campagne d'attentats islamistes s'est interrompue depuis l'explosion, le 17 octobre, d'une bombe dans le RER au musée d'Orsay, la police française est à la recherche d'un étudiant algérien qui résidait en région parisienne, Ali Touchent. Agé de vingt-huit ans, cet étudiant en architecture, qui séjournait dans l'Hexagone depuis sept ans, est soupçonné d'avoir accueilli et aidé le coordinateur de la vague d'attentats commis en France, Boualem Bensaïd, qui était lui-même arrivé d'Algérie peu avant le début de la vague des dix actions terroristes déclenchée au mois de juillet.

Tous les services de police français viennent de recevoir un avis de recherche leur demandant d'interpeller Ali Touchent, tandis que d'autres services de police européens ont été discrètement – sans passer par Interpol – chargés de surveiller les allées et venues de cet étudiant qui avait beaucoup voyagé en Europe, ces dernières années, en Belgique et aux Pays-Bas notamment.

Arrêté le 1er novembre à Paris alors qu'il donnait l'ordre d'un nouvel attentat contre un marché lillois, Boualem Bensaïd avait désigné, sous le pseudonyme de *« Tarek »*, l'homme qui lui avait facilité les contacts en France avec les islamistes algériens prêts à passer à l'action.

« AGENT DE LIAISON »

Dans le souci d'atténuer sa propre responsabilité, Boualem Bensaïd, toujours considéré par les enquêteurs comme le chef opérationnel des commandos en France, avait mis l'accent sur le rôle de *« Tarek »*. Les auditions d'autres membres des groupes terroristes interpellés début novembre, à Paris, Lille et Lyon, ont depuis permis d'identifier *« Tarek »* en la personne d'Ali Touchent. Qualifié par un haut responsable policier d'*« agent de liaison et d'intermédiaire ayant facilité les contacts de Bensaïd avec les groupes lyonnais »*, Ali Touchent aurait plus précisément mis en relation Boualem Bensaïd avec le groupe lyonnais de Khaled Kelkal (directement impliqué dans l'attentat raté du 26 août contre le TGV Lyon-Paris) et avec le réseau de Chasse-sur-Rhône (qui projetait une explosion contre un dépôt d'essence de la région lyonnaise).

Début juillet, Ali Touchent aurait en particulier accueilli dans un appartement situé Boulevard d'Ornano, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, le *« donneur d'ordres »* Boualem Bensaïd, dont les empreintes digitales ont été retrouvées sur les engins explosifs des attentats contre le TGV et devant la station de métro Maison-Blanche. Boualem Bensaïd a d'ailleurs revendiqué la responsabilité de la vague d'attentats.

En recherchant Ali Touchent, les enquêteurs français tentent de compléter le puzzle de l'organisation de la campagne terroriste. Les investigations policières se sont également poursuivies en Angleterre, où la demande d'extradition française visant le financier des réseaux terroristes, Rachid Ramda, alias *« Abou Fares »*, est, commente-t-on de source française, en bonne voie. Une empreinte digitale de Rachid Ramda a ainsi été identifiée sur le reçu d'un mandat de virement financier international adressé, *via* la Western Union, à Boualem Bensaïd. Saisies par les autorités britanniques lors des perquisitions visant Rachid Ramda et ses proches, quelque deux mille pièces de justice sont toujours en cours d'exploitation en Angleterre.

L'un de ces documents, qui ne porte toutefois pas de date, évoque des projets d'assassinats visant d'anciens responsables du FIS réfugiés à l'étranger, au cas où le recours à des attentats à l'explosif s'avérerait difficile. L'ancien porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF, vitrine du FIS algérien en France), Moussa Kraouche, était désigné comme l'une des cibles potentielles.

Enfin, en France, des membres du groupe lillois de terroristes avaient envisagé la possibilité d'assassiner une féministe algérienne, Khalida Messaouidi, lors d'une réunion électorale qu'elle devait animer à Lille à la fin du mois d'octobre en faveur de Saïd Saïdi, candidat à l'élection présidentielle algérienne. Mais cette réunion avait été interdite, comme les autres meetings électoraux de ce type, par les autorités françaises.

Erich Inciyan

Ancien membre du gouvernement Juppé, Mme Ameline devrait retrouver son siège de député du Calvados

CAEN
de notre correspondant

Nicole Ameline fait figure d'exception. Des neuf ministres écartés du gouvernement d'Alain Juppé après le remaniement du 7 novembre et qui pouvaient chercher à retrouver leur siège de député, l'ancien secrétaire d'Etat à la décentralisation est la seule à avoir franchi le pas. Menacés d'un sort électoral incertain, les huit autres ont, au moins provisoirement, renoncé à affronter les électeurs. La démission d'Yves Boisseau, suppléant de Mme Ameline, en revanche, lui permet de solliciter, dimanche 10 décembre, un nouveau mandat de député dans la quatrième circonscription du Calvados (Trouville-Deauville).

Pour Mme Ameline, devenue député (UDF-PR) du Calvados à la suite du décès de Michel d'Ornano, dont elle était la suppléante, en mars 1991, retourner devant les électeurs était devenu une nécessité politique. Au mois de juin, elle avait été l'un des rares membres du gouvernement, avec Colette Codaccioni (à Faches-Thumesnil, dans le Nord) et Jean-Louis Debré (dans le 18e arrondissement de Paris), à échouer aux élections municipales.

LA MAJORITÉ DIVISÉE

Tête de liste à Honfleur, elle avait été battue de trente-sept voix par l'écologiste Michel Lamarre. Depuis sa démission du conseil municipal, elle ne disposait plus d'aucun mandat électif.

Cette situation ne pouvait que fragiliser sa position alors qu'elle doit compter avec la concurrence de plus en plus pressante, dans sa circonscription, de l'une de ses anciennes collègues, Corinne Lepage, première adjointe au maire de la station balnéaire voisine, Cabourg, et qui a conservé ses fonctions de ministre de l'environnement dans le second gouvernement d'Alain Juppé.

Aux élections législatives de mars 1993, les deux femmes avaient d'ailleurs été concurrentes, puisque Mme Lepage s'était présentée contre Mme Ameline sous l'étiquette Génération Ecologie. Elle avait obtenu 6,17 % des suffrages exprimés. Depuis, Mme Lepage a entrepris de consolider son implantation. Elle a pris pour chef de cabinet Yves Lessard, vice-président du conseil régional et conseiller municipal de Caen, mais surtout président de la fédération RPR du Calvados. Ses ambitions ont convaincu Mme Ameline qu'il serait plus sûr pour elle, lorsque seront décernées les investitures de la majorité pour les élections législatives de 1998, d'être le député sortant de la circonscription.

Aujourd'hui, Mme Lepage soutient son ancienne collègue. Dans cette circonscription largement acquise à la droite, où Jacques Chirac avait obtenu 57,46 % des voix au second tour de l'élection présidentielle, la principale difficulté pour Mme Ameline résidera dans la division de la majorité. Elle devra affronter la divers droite, proche du RPR, Françoise Gay, conseillère municipale de Deauville et opposante au maire, Anne d'Ornano, membre du bureau politique du Parti républicain, ainsi qu'un candidat du Mouvement pour la France.

Le Front national Christian Guéret du Manoir, secrétaire départemental de ce parti, tentera, comme l'avait fait son prédécesseur en mars 1993, d'arriver en deuxième position pour être présent au second tour. Mme Ameline l'avait alors emporté avec 76,65 % des voix. La socialiste Marie-Rose Koro, conseillère municipale de Honfleur, et le communiste Pierre Mouraret, adjoint au maire de Dives-sur-Mer, s'efforceront, pour leur part, de profiter de la poussée de la gauche enregistrée au premier tour de sept autres élections législatives partielles, dimanche 3 décembre, pour l'en empêcher et améliorer le résultat précédent de leurs formations politiques.

En mars 1993, le candidat socialiste avait obtenu 10,46 % des voix au premier tour, le PCF 7,00 %. Françoise Morin, enfin, est soutenue par les Verts et la Convention pour une alternative progressiste.

Jean-Jacques Lerosier